HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME DIXIEME.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

237

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1981 Séminaire de Québec

HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL, Chanoine de l'Egliſe de Noyon.

TOME DIXIEME.

DEPUIS *le renouvellement du ſchiſme des Grecs en* 995, *juſquau pontificat d'Urbain II en* 1088.

BIBLIOTHEQUE QUEBEC

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

SOMMAIRES
DU DIXIEME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE TRENTIEME.

Sisinnius ſuccede à Nicolas-Chryſoberge patriarche de C. P. & renouvelle le ſchiſme de Photius page 3. *Le Patriarche Sergius rompt ouvertement avec l'Egliſe Romaine* 4. *Caracteres des Empereurs Conſtantin & Baſile. Cruauté de Baſile envers les Bulgares* 5. *Saint Nicon d'Arménie* 6. *Philagathe antipape* 10. *S. Nil de Calabre* 11. *Il intercede en vain pour obtenir grace à Philagathe* 26. *S. Romuald* 29. *Pélerinage d'Otton III au mont Gargan* 31. *S. Adalbert de Prague* 35. *Saint Bernouard d'Hildesheim* 42. *Gerbert élu pape ſous le nom de Silveſtre II* 45. *Sa ſcience prodigieuſe* 46. *Pénitence de l'Empereur Otton* 48. *S. Héribert*

de Cologne 49. *Mort d'Otton III* 51. *Pénitence & vertus du Roi Robert* 54. *Incontinence & malheurs de Bermude roi d'Eſpagne* 60. *S. Froïlan de Léon, & S. Attilan de Zamora* 61. *S. Etienne roi de Hongrie établit ſolidement la religion dans ſes Etats* 63. *S. Abbon de Fleuri, martyr de la diſcipline monaſtique* 69. *Ses écrits* 71. *Egliſes rebâties en France* 73. *Leutard & Vilgard fanatiques* 75. *Le Roi S. Henri fonde l'évêché de Bamberg* 76. *S. Auſroi d'Utrecht* 77. *S. Brunon, miſſionnaire en Ruſſie* 78. *Jean XVIII abdique la papauté, pour embraſſer la vie monaſtique. Egliſe du S. Sépulcre abattue* 81. *Juifs maſſacrés par les Chrétiens* 82. *Impiété du Caliſe Haquem* 83. *Schiſme entre les Muſulmans Abaſſides & les Fatimites* 85. *S. Elfege de Cantorbéri, martyriſé par les pirates Danois* 86. *Grégoire antipape* 89. *Mort de S. Lievize, archevêque de Brême & de Hambourg* 90. *Fureurs des Sclaves contre les Chrétiens* 91. *Couronnement de l'Empereur S. Henri* 93. *S. Odilon, abbé de Cluny* 96. *Préſens que fait l'Empereur à ce monaſtere. S. Meinverc de Paderborn* 97.

Réforme de la nouvelle Corbie 98. *Le monaſtere de S. Vanne, chef de congrégation, ſous l'Abbé Richard* 99. *Cet abbé empêche S. Henri de ſe faire moine* 101. *Benoît VIII repouſſe les Sarafins* 103. *Premiers Normands établis en Italie* 105. *Concile de Pavie* 107. *Succès de S. Henri contre les Grecs d'Italie* 108. *Concile de Selingſtad* 111. *Recueil des canons par Bouchard de Worms* 112. *Manichéens à Orléans* 113. *Religion de Guillaume V, duc d'Aquitaine* 123. *Mort de S. Henri* 127. *L'Impératrice Cunégonde ſe fait religieuſe au monaſtere de Cenſuge qu'elle avoit fondé* 129.

LIVRE TRENTE-UNIEME.

Benoit VIII a pour ſucceſſeur Jean XIX, ſon frere 131. *Jean refuſe à Euſtate de C. P. le titre de Patriarche Œcuménique* 132. *Lettre que lui écrit à ce ſujet le Bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon* 134. *Exemptions de Cluny, examinées au concile d'Anſe* 135. *Divers établiſſemens de S. Romuald* 137. *Sa mort* 143.

Gui d'Arezzo invente la méthode du chant 145. *Canut ſe rend maître de l'Angleterre* 146. *Ses vertus* 147. *S. Olaf, roi de Norvege* 150. *Etat déplorable de l'Empire & de l'Egliſe d'Orient* 154. *Saint courage de Fulbert de Chartres* 159. *Ses écrits* 161. *Mort du Roi Robert* 164. *Horrible famine en France* 166. *Paix de Dieu* 169. *Apoſtolat de S. Martial* 172. *S. Siméon, moine du mont Sinaï, s'établit en France* 173. *Benoît IX, Pape à l'âge de douze ans* 177. *Scandales & révolutions de ce pontificat* 179. *S. Poppon, abbé de Stavelo* 183. *S. Gonthier ermite* 185. *S. Emeric, fils du Roi S. Etienne. Révolutions en Hongrie* 187. *S. Gérard, évêque de Chonad & martyr* 188. *Anarchie en Pologne* 192. *Caſimir paſſe de la vie monaſtique au trône* 193. *Saint Odilon & le B. Richard travaillent à établir la Treve de Dieu* 195. *Caractere de S. Odilon* 198. *Ses écrits* 199. *Commémoraiſon des Trépaſſés* 200. *L'Impératrice Zoé empoiſonne Romain-Argyre, pour épouſer Michel le Paphlagonien* 202. *Avarice du Patriarche Alexis* 203. *Troubles & déſordres dans l'Empire* 204. *Election du S. Pape Léon IX* 211. *Il*

pourſuit les ſimoniaques 213. *Il tient un concile à Reims* 215. *Concile de Maïence* 221. *S. Bardon, archevêque de cette ville* 222. *Liupold lui ſuccede* 224. *Le Pape, de retour à Rome, tient un concile dans l'égliſe de Latran* 226. *Commencemens de Lanfranc & de Bérenger* 229. *Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec* 230. *Soins que prend Bérenger de répandre ſes erreurs* 233. *Conférence de Brionne* 234. *Concile de Verceil* 235. *Lettre de Bérenger au Moine Aſcelin* 237. *Lettre d'Adelman à Bérenger* 238. *Concile de Paris, qui condamne Bérenger, & le livre de Jean Scot* 241. *S. Robert, premier abbé de la Chaiſe-Dieu* 243. *Chanoines religieux* 245. *Voyages fréquens de Léon IX* 246. *Domination des Normands en Italie* 247. *Le Pape conduit une armée contre eux* 248. *Il eſt fait priſonnier. Michel-Cérulaire leve l'étendart de la révolte contre l'Egliſe Romaine* 249. *Le Pape envoie des légats à C. P.* 253. *Mort de Léon IX* 255. *Le Cardinal Humbert répond aux écrits des ſchiſmatiques* 256. *Rétractation de Nicétas* 257. *Michel-Cérulaire prend les voies les plus noires pour accréditer le ſchiſme* 258.

LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

CONJONCTURES favorables aux vues ſchiſmatiques de Michel-Cerulaire 263. Commencemens d'Hildebrand 264. Election de Victor II 265. Légation du Soudiacre Hildebrand en France. Dépoſition de Hugues d'Embrun, évêque ſimoniaque 266. Concile de Tours 268. Mauger de Rouen, dépoſé pour incontinence 270. Confeſſion de foi contre l'héréſie de Berenger 271. Le Pape Victor en Allemagne 272. Mort de l'Empereur Henri le Noir 273. Etienne IX ſuccede à Victor II 274. Pierre-Damien, créé cardinal 275. Didier, abbé du Mont-Caſſin 277. Iſaac-Comnene, empereur de C. P. 278. Diſgrace de Michel-Cerulaire 281. Iſaac-Comnene embraſſe par pénitence la vie monaſtique 283. Benoît X, antipape 285. Le Pape Nicolas II 286. Il fait l'Abbé Didier, cardinal. Réglemens pour l'élection des Papes 288. Décrets contre les clercs concubinaires & ſimoniaques 290. Bérenger eſt ré-

duit à confeſſer clairement la foi catholique 291. *Légation orageuſe de Pierre-Damien à Milan* 293. *Traité de Nicolas II avec Richard & Robert-Guiſcard* 299. *Couronnement de Philippe fils du Roi de France* 300. *Election d'Alexandre II. L'Antipape Cadaloüs* 303. *S. Annon, archevêque de Cologne* 305. *Ouvrages de Pierre-Damien* 307. *S. Dominique le Cuiraſſé* 309. *Pénitences & dévotions de cet âge* 313. *S. Rodolfe d'Eugubio* 318. *Pierre-Damien, légat en France. Privileges de Cluny* 320. *Légation de Pierre-Damien en Allemagne* 321. *S. Vulſtan, évêque de Worceſtre* 322. *S. Edouard, roi d'Angleterre* 324. *Loix du Roi Edouard. S. Gotheſcalc, prince des Sclaves* 330. *Etat des Egliſes du Nord* 332. *Pénitence de Suénon roi de Danemarck* 335. *Martyre de S. Gotheſcalc* 339. *Apoſtaſie & ravages des Sclaves* 340. *Les SS. Eric & Alfard, martyrs en Suede* 341. *Exhortations du Pape à Harold roi de Norvege* 344. *Pierre évêque de Florence, accuſé de ſimonie* 345. *S. Jean-Gualbert, fondateur de Vallombreuſe* 347. *Premiers freres*

convers 352. *Inſtitution des chanoines réguliers* 353. *Perſécutions de Pierre de Florence contre ſon clergé* 355. *S. Pierre Ignée* 361. *Martyre de Saint Arialde* 364. *S. Thibaut de Provins* 366. *Proſcription de la ſimonie & de l'incontinence des clercs* 372. *Guillaume le Bâtard fait la conquête de l'Angleterre* 374. *Lanfranc, élevé ſur le ſiege de Cantorbéri* 376. *Progrès des Turcs Seljoucides* 377. *Ambition du Patriarche Xiphilin. Romain-Diogene, priſonnier du Sultan Aſan* 379. *Vices de l'Empereur Henri IV* 381. *Retraite de l'Impératrice Agnès* 383.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

Ascendant du génie de Grégoire VII 385. *Son élection* 386. *Commencemens de S. Etienne de Grammont* 387. *Grégoire pourſuit vivement la ſimonie & le concubinage des clercs* 389. *Troubles & alarmes en Allemagne* 390. *Le Pape écrit ſur ces obſtacles au Roi, & à différens ſeigneurs* 391. *Let-*

tre de Grégoire VII aux évêques de France, pour la correction du Roi Philippe 396. *Pélerins insultés par les Arabes* 398. *Actes multipliés de sévérité, de la part du Pape* 402. *Déposition & pénitence d'Herman de Bamberg* 403. *Cabale de Guibert de Ravenne & du Préfet Cencius contre Grégoire VII* 406. *Le Pape blessé dangereusement, & empriſonné* 407. *Il est délivré par le peuple* 409. *Conspiration de Guibert & des autres évêques de Lombardie avec le Cardinal Hugues le Blanc* 410. *Lettres vigoureuses du Pape au Roi de Germanie. Assemblée schismatique à Worms, où l'on dépose le Pape* 411, *Assemblée de Pavie, pour accéder aux schismatiques de Worms* 413. *Le Pape sommé de quitter le pontificat* 414. *Il absout du serment de fidélité les sujets d'Henri IV* 416. *Emportemens & remords de Guillaume évêque d'Utrecht* 418. *Préjugés du temps sur l'excommunication & ses effets* 419. *Le parti du Roi de Germanie diminué* 422. *Etat de l'Eglise d'Afrique* 423. *Controverse de Samuel, Juif converti* 425. *Assemblée de seigneurs & d'évê-*

ques à Teuver ou Tribur, pour dépoſer le Roi Henri 427. *Il obtient un délai, pour aller à Rome* 429. *La Comteſſe Mathilde* 433. *Abſolution humiliante d'Henri* 438. *Les Lombards l'animent de nouveau contre le Pape* 443. *Aſſemblée de Forcheim* 444. *Donation de Mathilde* 446. *Les ſeigneurs de Germanie dépoſent leur roi Henri IV, & lui ſubſtituent Rodolfe duc de Suabe* 447. *Incertitude des eſprits à ce ſujet* 448. *Sentence définitive de Grégoire VII contre Henri IV* 452. *Election de l'Antipape Guibert* 454. *Mort du Roi Rodolfe* 455. *Affaire de l'évêque de Dol* 457. *Condamnation de Manaſſès de Reims* 459. *Hugues élu pour le ſiege de Die* 461. *Commencemens de S. Bruno* 463. *Simon comte de Crépi, & Hugues duc de Bourgogne embraſſent la vie monaſtique* 465. *S. Anſelme, abbé du Bec* 467. *Sa pénétration & ſa doctrine* 470. *Grégoire VII tente en vain de ſe faire prêter ſerment de fidélité par Guillaume le Conquérant* 475. *Il prend ſoin de l'inſtruction des Fideles de Norvege, de Suede & d'Arménie* 476. *S. Staniſlas de Cracovie,*

martyriſé de la main du Duc Boleſlas 477. *Révolutions dans l'Empire d'Orient* 478. *Etendue des prétentions de Grégoire VII* 480. *Tentatives inutiles du Roi Henri ſur Rome* 482. *Herman de Luxembourg, élu roi de Germanie* 483. *L'Antipape Guibert intronisé à Rome* 485. *Robert-Guiſcard délivre Rome des Allemands* 486. *La Comteſſe Mathilde repouſſe les ſchiſmatiques. S. Anſelme de Luques* 487. *Grégoire VII ſe retire à Salerne, & y meurt* 489. *Mort de Robert-Guiſcard* 492. *S. Anſelme de Luques, chaſſé de ſon Egliſe par les ſchiſmatiques, meurt à Mantoue* 493. *Conſtance de l'Abbé Didier à refuſer la papauté* 494. *Il eſt ordonné ſous le nom de Victor III* 496. *Reliques de S. Nicolas de Myre à Bari* 497. *S. Arnoul, évêque de Soiſſons* 499. *S. Canut, roi de Danemarck & martyr* 504. *Mort de Guillaume le Conquérant* 506. *Les Romains partagés entre le Pape Victor & l'Antipape Guibert* 511. *Le Légat Hugues de Lyon s'éleve contre l'élection de Victor* 512. *Expédition des Italiens contre les Sa-*

rasins d'Afrique 513. *Schismatiques excommuniés au concile de Bénévent* 514. *Mort de Victor III* 515.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTIEME.

Depuis le renouvellement du ſchiſme des Grecs en 995, juſqu'à la mort de l'Empereur S. Henri en 1024.

Depuis que Photius avoit cauſé dans l'Egliſe Greque l'ébranlement & les ſecouſſes violentes qui devoient aboutir à une entiere ſubverſion, les nations Tudeſques & Sclavones les plus nombreuſes & les plus ennemies du Chriſtianiſme, Normands, Danois, Polonois, Bohêmiens & Ruſſes, s'étoient ſincérement converties. Ainſi la perte que l'Egliſe alloit faire en Orient, ſe trouvoit compenſée d'avance & avec avantage. Alors même les Orien-

taux ou les Grecs uniquement occupés du point particulier de leur discipline, violé par les quatriemes noces de l'Empereur Léon, n'avoient rien entrepris contre la doctrine ou l'autorité de l'Eglise Romaine; quoique la conduite de quelques-uns de ses Pontifes la couvrît de la plus grande humiliation. Mais comme après les guerres intestines, les citoyens tournent au dehors les armes qu'ils employoient auparavant les uns contre les autres, ainsi les Grecs ayant terminé en concile la querelle qui les divisoit entr'eux, recommencerent à se séparer du corps de l'Eglise, & ranimerent le parti de Photius qui n'étoit rien moins que détruit.

Cedr. t. 2. p. 702. A l'appât de cette paix que l'ennui de quatre-vingts ans de discorde faisoit desirer à tout le monde, les secrets partisans de Photius qui étoient en grand nombre, trouverent moyen de réhabiliter sa mémoire. Parmi les acclamations qu'on fit dans ce concile, selon la coutume, ils souhaiterent une mémoire éternelle aux patriarches défunts de C. P. qu'ils nommerent sans exception; mettant sur la même ligne S. Ignace & Photius: on dit anathême

indistinctement à tout ce qui avoit été écrit contre l'un & l'autre. Ainsi sous prétexte de la paix, on autorisa l'ordination, la conduite & la doctrine même de l'auteur du schisme.

Ce premier succès fut suivi d'une entreprise beaucoup plus hardie, de la part de Sisinnius qui succéda l'an 995 à Nicolas-Chrysoberge mort dans ces entrefaites. Le nouveau Patriarche, ennemi juré de l'Eglise Romaine, trouvant les conjonctures si favorables à ses desseins, crut qu'en ménageant cette paix simulée & n'attaquant point la mémoire du Patriarche Ignace, il pourroit en assurance faire valoir toutes les prétentions de Photius contre le Siege Apostolique. Il n'hésita point de prendre le titre fastueux de Patriarche œcuménique. Ensuite il rechercha la lettre circulaire que Photius avoit écrite aux patriarches d'Orient, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux Papes : sans y rien changer que l'inscription, il mit sans façon & sans nulle délicatesse son propre nom à la place de celui de Photius, & envoya la piece ainsi travestie aux prélats qui tenoient alors

les ſieges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, pour les engager à s'unir avec lui contre Rome. On ne voit pas cependant que cette tentative ait eu grand ſuccès ; ſoit que ces patriarches aient eu peur de s'engager légérement en de ſi terribles démarches, ſoit que Siſinnius qui mourut après trois ans de patriarchat n'ait pas eu le loiſir de conſommer ſon entrepriſe. On obſerve au contraire que longtemps après, ſous Jean patriarche d'Antioche & contemporain de Michel-Cérulaire, on faiſoit encore à la meſſe mémoire du Pape dans l'Egliſe de Syrie.

Ep. Joan. Ant. ap. Al. lat. de Conſenſ. l. 2. c. 28.

A C. P. même, Sergius ſucceſſeur de Siſinnius, & beaucoup plus ardent encore pour Photius dont il étoit parent, n'oſa néanmoins renoncer ſi-tôt à la communion du Pape : aſſez longtemps, il en laiſſa le nom parmi ceux qu'on récitoit durant la célébration des ſaints myſteres. Cependant, à l'exemple de ſon prédéceſſeur, il publia d'abord ſous ſon nom une lettre de Photius, remplie d'injures & d'accuſations calomnieuſes contre les Latins. Et comme ſon épiſcopat fut beaucoup plus long que celui de Siſinnius, &

que pendant les vingt années qu'il fut en place, il se rendit fort puissant dans le clergé ; quand il eut eu le loisir de gagner une multitude d'évêques, il assembla un concile dans son Eglise, effaça des diptyques le nom du Souverain Pontife, & rompit ouvertement avec l'Eglise Romaine, sans que les Empereurs Basile & Constantin se missent en devoir de l'en empêcher.

Celui-ci étoit un prince lâche & dissolu, dont la débauche & les plaisirs honteux absorboient toutes les facultés. Basile, avec de la grandeur d'ame & de l'activité, la tournoit toute entiere du côté des armes, où il s'acquit beaucoup de gloire. Mais il la ternit par la barbarie qu'il exerça contre les Bulgares, dont il réduisit le royaume en une province de l'Empire. Dans l'une des victoires signalées qu'il remporta sur eux, & où il fit plus de quinze mille prisonniers, il les divisa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crevés, & le centieme fut laissé borgne, afin de pouvoir servir de guide aux autres. Après cette exécution barbare, Basile les renvoya vers leur Roi Samuel, qui, malgré la constance

avec laquelle il avoit ſupporté toutes ſes autres infortunes, ne put ſoutenir cet affreux ſpectacle, & deux jours après mourut de chagrin. L'Empereur Baſile avoit promis à Dieu de ſe faire moine, s'il terminoit la guerre de Bulgarie ſelon ſes deſirs. Le ſuccès n'en pouvoit pas être plus complet : mais les proſpérités du monde ne diſpoſent guere à s'en détacher. Il imagina remplir ſon vœu, en portant ſous la pourpre un petit habit de moine, en gardant la continence & l'abſtinence de la viande. Il n'accomplit pas mieux la promeſſe qu'il avoit faite auſſi de diminuer la charge exceſſive des impôts. Comme ſon patriarche lui laiſſoit interpréter ſes vœux à ſa fantaiſie, il laiſſa de même le patriarche fort libre dans le renouvellement du ſchiſme.

L'Egliſe Greque, à ce point de décadence, ne laiſſa point de produire dans S. Nicon d'Arménie, des vertus dignes de ſes plus belles années. Il étoit né dans le Pont, d'une famille puiſſante : mais il fut à peine ſorti de l'enfance, qu'il s'enfuit, à l'inſu de ſes parens, au monaſtere de la

Vit. ap. Bar. an. 961.

Pierre-d'or, ſitué à l'entrée de la Paphlagonie, & renommé pour ſa régularité. Il y demeura douze ans, uniquement attentif à la pratique de la vie parfaite. Son Abbé eut alors révélation, qu'il devoit être un inſtrument de ſalut pour pluſieurs peuples, & l'envoya en Orient, où il fit de grands fruits; particuliérement en Arménie d'où il fut ſurnommé Arménien. On lui donna encore le ſurnom de Métanoïte; parce qu'il avoit toujours dans la bouche ce mot Grec qui ſignifie faites pénitence. Après avoir tiré les Arméniens de pluſieurs erreurs dangereuſes où ils étoient engagés, il fut inſpiré de paſſer dans l'île de Crête, qui avoit été repriſe ſur les Muſulmans par l'Empereur Nicéphore-Phocas, & où les impiétés de ces Infideles avoient jetté de profondes racines pendant les cent trente ans qu'ils en avoient été les maîtres. Malgré de ſi grands obſtacles, il gagna la confiance des inſulaires, par ſes manieres inſinuantes, par des paroles pleines de douceur & de charité, mais ſurtout en leur découvrant leurs péchés & les mouvemens les plus ſecrets de

leurs cœurs, dont le Seigneur lui donnoit connoissance. Ils le regarderent comme un ange envoyé du Ciel pour les y conduire; sa réputation se répandit de toute part, & l'on accourut à lui de tous les coins de l'île. En deux ans qu'il y demeura, tous abjurerent l'impiété, & l'on donna le baptême à ceux qui ne l'avoient pas reçu. On rebâtit par-tout les églises, on établit des prêtres, des diacres & des clercs inférieurs; le culte saint reprit son ancienne splendeur & toute sa majesté.

Après la mission de Crête, S. Nicon se retira dans le Péloponese, où le Seigneur le rendit vénérable aux grands & au peuple, par le don de prophétie & par celui des miracles. On voyoit tous les jours les malades arriver en troupes auprès de l'homme de Dieu, qui guérissoit leurs corps, & leurs ames, en les engageant à la pénitence. Comme on avoit chassé en sa considération les Juifs d'Amycle où leur crédit & leur insolence étoit un sujet de scandale pour les Fideles, il s'habitua dans cette ville. Un dimanche pendant les vêpres, le Gouverneur, nommé Grégoire,

jouant à la paume auprès de l'égliſe, Nicon offenſé du tumulte qui troubloit l'office, ſortit du lieu ſaint, & reprit les joueurs avec beaucoup de liberté. Grégoire qui perdoit, s'emporta contre le Saint, & le fit chaſſer de la ville. Voulant enſuite continuer ſon jeu, il fut tout à coup frappé de paralyſie, & ſentit par tout le corps de cruelles douleurs. Tous les remedes dont il eſſaya, furent inutiles. Il rappella S. Nicon, par le conſeil de l'évêque, & lui demanda pardon. Le Saint, ſans lui faire aucun reproche, le guérit, & en fit un de ſes plus zélés défenſeurs contre les ennemis de la vertu. S. Nicon mourut dans les commencemens du patriarchat de Sergius, le vingt-ſixieme de novembre, jour auquel l'Egliſe, tant Greque que Latine, honore ſa mémoire. Il fut enterré dans ſon monaſtere de Lacédémone, où l'on garda ſon portrait avec un reſpect religieux. Il étoit de grande taille, avoit le poil noir, les cheveux négligés, portoit un habit d'ermite fort uſé, & tenoit à la main un bâton terminé en haut par une croix.

Ces grands exemples de vertu que

la Providence donnoit de temps en temps à la Grece infidele, procuroient le salut de plusieurs particuliers, sans empêcher le corps de la nation de courir à sa perte. C'étoit aux successeurs de Pierre, de tendre la main à ces freres errans, & de les raffermir dans la foi. Mais les Papes avoient trop d'embarras à Rome, pour songer à l'Orient. Grégoire V, nommé auparavant Brunon, & Allemand de nation, avoit succédé, âgé de 24 ans seulement, à Jean XVI, le 3 mai 996, par le crédit d'Otton III son parent, qu'il couronna empereur le 31 du même mois. C'est le second Allemand qui ait été élevé sur le S. Siege, & non le premier, comme l'a marqué un historien ordinairement plus exact, qui ne s'est pas souvenu des excès qu'il fait commettre par les Romains contre Etienne VIII, en haine de la nation Allemande dont il le dit lui-même. L'Empereur étant retourné en Allemagne, Crescence, patrice, sénateur, & tyran de Rome quand il croyoit pouvoir l'être impunément, en fit chasser Grégoire. Il mit à sa place un Grec ou Calabrois de basse naissance, nommé Philagathe, avanturier souple & entreprenant, qui

par ſes intrigues étoit parvenu à l'évêché de Plaiſance avec le titre d'Archevêque, en ſouſtrayant abuſivement cette Egliſe à celle de Ravenne : ce qui fut corrigé par la ſuite. Le Pape Grégoire, dans un grand concile tenu à Pavie l'an 997, excommunia l'Antipape qui avoit pris le nom de Jean XVII, & tous les évêques, tant de France que d'Italie & de Germanie, prononcerent le même anathême. Mais il falloit d'autres armes que ces foudres inviſibles, contre l'uſurpateur & ſon fauteur impie. L'Empereur accourut d'Allemagne, avec des forces plus capables de leur en impoſer. Creſcence ſe renferma dans le château S. Ange. Philagathe ne ſe croyant en ſûreté dans aucun endroit de Rome, s'enfuit ſecrétement. Il fut pris par quelques gens de l'Empereur, qui ſe défiant de la clémence de leur maître, couperent le nez au faux Pape, lui arracherent la langue, & le renfermerent dans une étroite priſon.

S. Nil, Calabrois de naiſſance auſſi bien que Philagathe, s'intéreſſa au ſort de ſon malheureux compatriote. Cet illuſtre ſolitaire étoit né ſujet des

Vit. interpret. Cariopha.

S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Empereurs de C. P. à Roſſane capitale de la province, & la ſeule ville que les Grecs y euſſent conſervée : mais ſes hautes vertus l'avoient rendu également vénérable à tous les princes & à tous les peuples, malgré ſon averſion extrême des diſtinctions comme de toutes les vanités du ſiecle. Il avoit conçu cette horreur du monde, dès le premier pas qu'il y fit, & qui fut une chute pour ſon innocence. Il étoit d'une figure & d'un enjouement d'eſprit, qui joints à l'avantage d'une voix flatteuſe & peu commune & à tous les talens d'agrément & de ſociété, le firent rechercher ſpécialement des perſonnes du ſexe tout au ſortir de l'enfance. Malgré une éducation très-chrétienne, ſon inexpérience ſe laiſſa ſurprendre par la figure de l'une d'entr'elles, quoiqu'elle fût de baſſe naiſſance. Sans conſulter d'autres guides que les yeux & l'ivreſſe des ſens, il en eut d'abord une fille. La penſée des vérités éternelles, dans une ame tendre qui en avoit toujours été nourrie, excita bientôt le repentir ; & la crainte de la mort, dans une fievre violente dont il fut attaqué, le rendit

efficace. Sur le champ & ſans être encore guéri de ſa fievre, il ſe leva, & alla ſe renfermer dans le monaſtere de Mercure. Mais on y reçut preſque auſſi-tôt des lettres terribles du Gouverneur de la Province, qui menaçoit de faire couper le poing à quiconque oſeroit impoſer les mains à ce jeune homme, & de confiſquer le monaſtere. Il ſe réſolut à paſſer au monaſtere de S. Nazaire, qui n'étoit pas ſous la domination des Grecs.

Il rencontra ſur la route un Saraſin qui lui demanda bruſquement, qui il étoit, d'où il venoit, où il alloit. Nil lui découvrit ſon deſſein avec ingénuité. Le Saraſin conſidérant ſa jeuneſſe & la richeſſe de ſes vêtemens, car il avoit encore ſon habit ſéculier : Tu devrois au moins attendre la vieilleſſe, lui dit-il, pour t'engager dans la vie monaſtique, ſi telle eſt ta fantaiſie. Non, répondit-il, ce n'eſt pas un ſacrifice digne de Dieu, que d'être bon comme par néceſſité. Un vieillard qui n'a plus la force de porter les armes pour ſon prince, eſt-il un ſerviteur plus propre au Roi des rois ? Le Saraſin touché de ce diſcours, lui

montra le chemin, en le comblant d'éloges, & l'encourageant à ſuivre ſon projet. Il lui donna même quelques pains, en lui faiſant excuſe de n'avoir rien de meilleur à lui offrir. Le ſaint jeune homme étant tout près de S. Nazaire, rencontra un cavalier qui mit ſa vocation à une nouvelle épreuve. Après avoir vomi mille injures contre les moines, qu'il traitoit ſur-tout de gourmands; Je tiendrois, dit-il, tout entier avec mon cheval dans leur marmite. Nil ne pouvant eſpérer de faire entendre raiſon à un homme ſi emporté, prit la fuite en ſe bouchant les oreilles, & ſe jetta dans le monaſtere. Il demanda l'habit, à condition néanmoins qu'au bout de quarante jours il retourneroit à la maiſon de Mercure, où il avoit d'abord été reçu. L'Abbé lui donna volontiers l'habit : mais il voulut auſſi-tôt après le mettre à la tête d'une autre communauté. Cette propoſition parut ſi effrayante à la modeſtie du ſaint novice, que dès lors il fit vœu de n'accepter jamais aucune dignité.

Au bout de quarante jours, il retourna au monaſtere de Mercure; &

de là, après quelque séjour & toutes les épreuves convenables, il se retira, du consentement des Peres, dans une caverne voisine, où il y avoit un autel dédié à S. Michel. Voici quelle fut en cet endroit sa maniere de vivre, extrêmement chargée d'exercices de piété; parce qu'il avoit pour maxime, qu'un solitaire laissé à lui-même, en doit faire beaucoup plus que celui qui vit en communauté. Depuis le matin jusqu'à tierce, il s'appliquoit à la transcription des livres; ayant entr'autres talens celui de bien écrire, & de le faire très-vîte. Depuis tierce jusqu'à sexte, debout devant une croix, il récitoit le pseautier, en faisant de fréquentes génuflexions. De sexte à none, il étudioit assis l'Ecriture & les Peres. Après avoir dit none & vêpres, il sortoit de sa cellule, pour se promener & se récréer en considérant le Seigneur dans ses créatures. Il se mettoit à table après le soleil couché, & mangeoit, tantôt un morceau de pain sec, tantôt des herbes cuites, ou quelque fruit sans pain, selon la saison. Il ne buvoit que de l'eau, en petite quantité & par mesure. Sa

table étoit une pierre nue, son plat un morceau de pot cassé; la terre lui servoit de lit & de siege. En un mot, il aimoit tant la pauvreté, qu'il n'avoit ni chaise, ni lit, ni coffre, pas même un sac; si ce n'étoit son habit, fait en forme de sac, avec un tissu de poil de chevre, & contenu avec une corde qui lui tenoit lieu de ceinture. Encore n'avoit-il pas à changer, portant ce rude vêtement sans interruption la nuit & le jour pendant une année entiere, quelque incommodité qu'il en ressentît. La nuit, il donnoit une heure au sommeil; après quoi, il récitoit pour la seconde fois le pseautier, puis disoit les prieres des nocturnes & des matines. Il passa plusieurs carêmes, sans prendre d'autre nourriture que la communion. Pendant un an, il ne but qu'une fois le mois: mais il quitta ce genre d'austérité, non pour soulager la soif qui ne l'incommoda que les huit premiers jours, mais pour ne pas se dessécher le poumon.

Une vie si extraordinaire ne l'empêcha point d'avoir des disciples, qui userent d'une sorte de violence pour demeurer avec lui. Car il faisoit ses

délices de la ſolitude, & du dégagement parfait de tous les ſoucis & de toutes les diſtractions. Ne connoiſſant point d'autre plaiſir que de converſer avec Dieu, le commerce des hommes lui étoit à charge : ſouvent il diſoit qu'en vivant avec eux, on recule plus qu'on n'avance dans la vertu. Son premier compagnon, après un début très-fervent, ſe laiſſa vaincre à l'ennui, & lui chercha querelle pour le mettre en colere. Nil lui dit avec douceur : Mon frere, Dieu nous a appellés à la paix ; ſi vous ne pouvez plus me ſouffrir, qui vous retient ici ? allez où il vous plaira. Ce diſciple inconſtant, en venant au déſert, avoit apporté trois pieces d'argent, que le Saint lui avoit auſſi-tôt fait donner aux pauvres. Il lui dit donc avec arrogance : Rendez-moi mon argent, & je m'en irai. Nil lui répondit : Mon frere, tranſportez-m'en la récompenſe par un écrit que vous dépoſerez ſur l'autel, & je vous le remettrai ſans délai. L'autre voulut voir, comment Nil qui n'avoit pas une obole ſe tireroit d'embarras, & fit ce qu'il lui avoit propoſé. Nil alla emprunter cette ſomme au mo-

naſtere de Caſtel : afin d'aquitter cette dette, il tranſcrivit enſuite trois pſeautiers en douze jours. Le mauvais Solitaire partit avec ſon argent, & mourut preſque auſſi-tôt après.

Comme les Saraſins infeſtoient ſans ceſſe le pays où étoit la grotte du Saint, il alla s'établir auprès de Roſſane en un lieu qui lui appartenoit, & qui devint inſenſiblement un monaſtere nombreux. Mais il ne voulut jamais prendre le titre d'Hégumene ou d'Abbé, qu'il fit conférer à d'autres. Toute ſa vie, il aima beaucoup mieux obéir que de commander : c'étoit une peine pour lui, que de s'entendre ſeulement appeller maître. On lui offrit de grands biens, qu'il refuſa conſtamment ; ne voulant pas que ſes diſciples n'euſſent rien au delà du plus ſimple néceſſaire. Mes freres, leur diſoit-il ſouvent en uſant des paroles du
Pſ. 127. 2. Pſalmiſte, vous ſerez heureux, tandis que vous vivrez du travail de vos mains ; tout le monde bénira le Seigneur, en voyant que vous poſſédez tout ſans rien avoir.

Un jour qu'il étoit à Roſſane, Théophylacte métropolitain de Calabre &

un Seigneur nommé Léon, tous deux gens d'esprit & versés dans les sciences, vinrent le visiter suivis d'autres personnages considérables, de magistrats, d'ecclésiastiques & d'une grande quantité de peuple : ils l'interrogerent sur différens points de l'Ecriture, moins pour s'instruire, que pour l'éprouver. La question tomba d'abord sur le nombre des élus, que le Saint d'après l'évangile soutint fort petit. La multitude s'écria : Il n'en est pas, comme vous le prétendez : autrement ce seroit en vain que nous aurions été baptisés, que nous participerions au corps & au sang de J. C. que nous porterions le nom de Chrétiens. Nil surpris que l'Archevêque n'arrêtât point ces discours, reprit d'un ton modeste : Que répondrez-vous, si je vous montre que S. Basile, S. Chrysostome, Saint Ephrem, S. Théodore Studite, Saint Paul même & les Evangélistes disent la même chose que moi ? Vous n'oseriez contredire toutes ces regles de notre croyance ; ce seroit professer l'hérésie, & le peuple vous lapideroit. Mêlant ensuite le sentiment aux preuves ; Comment, ajouta-t-il, vivent dans

ces temps pervers la plupart des Chrétiens, pour que le royaume des Cieux où il n'entre rien de souillé, puisse être le partage du grand nombre ? Il insista sur ce principe avec tant de force, que la multitude parut consternée, & qu'on entendit crier de toute part : Malheur à nous, pécheurs que nous sommes !

Vit. p. 82. Quelqu'un cependant reprit la parole, & dit : Mon pere, je voudrois savoir si Salomon est sauvé ou damné. Nil sachant que c'étoit un homme sans mœurs qui l'interrogeoit, lui dit : Et moi, je voudrois savoir, non pas quel est le sort de Salomon, mais quel sera le vôtre. Que nous importe, à vous & à moi, la destinée de ce Sage, devenu le jouet de ses passions ? C'est pour nous qu'il est écrit : Quiconque regarde une femme par un principe de convoitise, a déjà commis l'a-

Ibid. dultere dans son cœur. Cette réponse ne déconcerta point la curiosité d'un prêtre, qui se leva & dit : Mon pere, de quel arbre Adam mangea-t-il le fruit dans le Paradis terrestre ? Nil corrigeant le ridicule par la dérision, répondit que c'étoit d'un pommier sau-

vage. Tout le monde éclatant de rire ; Quel eſt, dit-il, le ſujet de vos riſées ? La réponſe eſt conforme à la demande. Au lieu de penſer à ce qui nous a fait chaſſer du paradis, & comment nous y pouvons rentrer ; vous me demandez le nom d'un arbre. Si je vous l'apprenois, vous me demanderiez bientôt, s'il étoit grand ou petit, quelle étoit la couleur du tronc, la forme & peut-être le nombre des feuilles : curioſité bien digne ſans doute que la raiſon ſuprême l'eût ſatisfaite.

La réputation des vertus & de la ſageſſe du Saint étant parvenue à C. P. on s'efforça de l'y attirer. Mais il craignoit trop le monde & ſes faux honneurs, pour ſe rendre à des invitations qu'il regarda comme des pieges redoutables. Le deſſein que l'on conçut de l'élever ſur le ſiege archiépiſcopal de Roſſane après la mort de Théophylacte, l'effraya beaucoup plus encore. Comme les magiſtrats & les principaux du clergé s'avançoient déjà pour le ſurprendre, & le forcer à remplir cette place, quelqu'un qui le connoiſſoit mal prévint leur arrivée, comptant lui porter une agréa-

ble nouvelle. Il le remercia, & lui fit quelque don : mais ſans perdre un inſtant, il s'enfuit dans les montagnes, & s'y tint caché juſqu'à ce que tous les citoyens, las de chercher & d'attendre, euſſent enfin choiſi un autre archevêque.

Quelque temps après, les Saraſins ayant fait une incurſion dans le voiſinage de Roſſane, trois moines de S. Nil furent pris & menés en Sicile. Il ſe mit auſſi-tôt en grand mouvement pour les racheter, & ramaſſa cent pieces d'or, qu'il envoya avec un mulet par un frere affidé. L'Emir parla avec vénération de la vertu du Saint, fit amener devant lui les moines captifs, les combla d'honneurs ; & gardant ſeulement le mulet, les renvoya avec l'argent de leur rançon & pluſieurs préſens. Il y joignit une lettre adreſſée à Nil, & conçue en ces termes : C'eſt ta faute, ſi tes moines ont été maltraités. Que ne te faiſois-tu connoître à moi ? Je t'aurois envoyé une ſauve-garde, avec laquelle ton monaſtere eût été en pleine ſûreté. Que ſi tu voulois venir chez moi, tu pourrois t'établir en tel endroit du

pays qu'il te plairoit : je te traiterois avec toutes sortes de faveurs & de respects.

L'homme de Dieu résolut au contraire de quitter la Calabre, instruit prophétiquement que toute cette province alloit être ravagée par les Musulmans; & comme il se figuroit qu'il seroit moins honoré chez les Latins que chez les Orientaux, il se rendit à Capoue : mais il y courut le plus grand danger qui eût encore alarmé sa modestie. Le Prince Pandolfe, avec les premiers de la ville, étoit si décidé à le faire leur évêque, qu'il n'auroit pu s'en défendre, si le Prince ne fût mort dans ces conjonctures. Il alla visiter le monastere du Mont-Cassin. Toute la communauté vint au devant de lui, en ordre de procession, avec des cierges, des encensoirs, & les ornemens réservés pour les jours de fêtes. Peu après, l'Abbé Aligerne & les principaux d'entre ses moines le conduisirent au monastere de Valdeluce, qui étoit de la dépendance du Mont-Cassin, & qu'ils lui donnerent, à la recommandation des magistrats de Capoue. Ils l'engagerent ensuite à venir au

grand monaſtere, avec toute ſa communauté qui étoit de plus de ſoixante moines, & à y célébrer l'office de la nuit en Grec. Après l'office, tous les religieux Latins vinrent le trouver, pour prendre les leçons d'un ſolitaire ſi parfait, qu'ils trouverent non ſans admiration très-verſé non ſeulement dans la connoiſſance des livres aſcétiques, mais dans les ouvrages les plus profonds des Peres de l'Egliſe. Cependant un de ces mauvais plaiſans qui aiment à raffiner en toute matiere, lui adreſſa la parole, & dit : Mon pere, quel mal y auroit-il à manger de la viande une ſeule fois l'année? Quel mal y auroit-il, répartit le Saint en interrogeant à ſon tour, ſi, après avoir paſſé l'année ſans faire aucune chute, vous veniez à tomber le dernier jour, & à vous rompre la jambe?

Ce fut par ces traits de ſageſſe & de doctrine joints à d'éminentes vertus, que S. Nil pendant quinze années qu'il demeura au monaſtere de Valdeluce, acquit parmi tous les grands de l'Italie ce haut point de conſidération qui rendit ſouvent ſa médiation utile à des peuples entiers. Mais cette maiſon étant

étant devenue opulente, il vit les moines se relâcher de leur premiere observance. Alors il sortit de Valdeluce, & chercha un lieu où la disette les réduisît au détachement, & où ils ne pussent subsister que par le travail. C'est pourquoi il refusa les offres de plusieurs villes qui vouloient lui donner des biens, & même des monasteres en bon état. La vie commode & sans soin, disoit-il, ne convient pas aux moines de ce temps-ci. Ils n'emploient pas leur loisir à la priere, à la méditation, à la lecture des livres saints; mais à des curiosités dangereuses, à de vains discours, & à des pensées mauvaises. Le travail écarte tous ces périls, & une infinité de maux. Rien n'est tel pour les moines, que de manger leur pain à la sueur de leur front. Quelques-uns des freres ne pouvant goûter cette sévérité, demeurerent à Valdeluce, d'où l'indépendance, la discorde & la dissolution les firent bientôt chasser. Nil, avec les autres, trouva près de Gaëte un lieu désert, aride & resserré, qui par-là même eut des charmes qui le fixerent. D'abord on y manqua de tout; mais en peu

de temps le travail y fournit abondamment à tous les besoins. Le saint vieillard étoit au comble de la joie dans cet asile paisible, où rien ne le détournoit de la pensée de son Dieu. Souvent elle absorboit si généralement toutes ses facultés, qu'il n'entendoit point les personnes qui lui parloient. Quand il revenoit à lui, & qu'on lui demandoit ce qui lui étoit arrivé; Je suis vieux, mes enfans, répondoit-il; mon esprit s'en va, & je ne sais ce que je fais.

Son repos fut troublé dans cette douce retraite, par la nouvelle de l'intrusion de Philagathe son compatriote sur le Siege Apostolique. Dès qu'il eut appris cette usurpation sacrilege, il écrivit à l'usurpateur, pour l'exhorter à quitter la gloire périlleuse de ce monde, & à rechercher le repos innocent de la vie solitaire. Quand il fut ensuite que Philagathe avoit été pris & traité comme on l'a vu, alors saisi de douleur & de consternation, il crut devoir interposer son crédit : il partit pour Rome, malgré la circonstance du saint temps de carême, son extrême vieillesse & une

maladie aiguë dont il étoit alors tourmenté. L'Empereur Otton & le Pape Grégoire ayant appris qu'il arrivoit, allerent au devant de lui. Ils le prirent chacun par une main, qu'ils baiſerent, le menerent au palais patriarchal, & le firent aſſeoir honorablement au milieu d'eux. Le ſaint homme gémiſſant de ces honneurs, que les ſeules vues de ſa charité lui rendoient ſupportables, leur dit éploré & confus : Epargnez-moi, au nom de Dieu. Je ſuis le plus miſérable de tous les pécheurs, un vieillard demi-mort & inutile, qui ne doit que ramper aux pieds de vos dignités ſuprêmes. Ce n'eſt pas pour être honoré que je ſuis venu à vous ; c'eſt pour ſecourir le malheureux qui vous a levés l'un & l'autre des fonts du baptême, & à qui vous avez fait arracher les yeux. Je vous ſupplie de me le rendre, afin qu'il vienne s'enterrer dans l'obſcurité de notre ſolitude, & que nous pleurions enſemble nos péchés.

L'Empereur attendri juſqu'aux larmes conſentit à ce que Nil demandoit : mais, le Pape, loin de ſe trouver ſatisfait, fit encore promener Philagathe

Petr. Dam. l. 1. epiſt. ult. ad Cadal.

par toute la ville, ſes habits déchirés ;
Vit. p. 151. & monté à rebours ſur un âne. Nil s'abandonna à l'excès de ſa douleur ; ſon zele s'enflamma : Puiſqu'ils n'ont point de pitié, s'écria-t-il, de celui que Dieu a livré entre leurs mains, le Pere céleſte n'aura pas pitié de leurs péchés. Il repartit bruſquement, avec les freres qui l'accompagnoient, marcha toute la nuit, & arriva le lendemain à ſon monaſtere.

Cependant l'Empereur ayant célébré à Rome la fête de pâque, qui cette année 998 tomboit le 17 avril, ſe mit en devoir de forcer le Patrice Creſcence dans le château S. Ange où ce rebelle ſe tenoit toujours renfermé. Il employa pour cette expédition un Allemand, nommé Thamme, dont on vantoit l'habileté, & qui avoit toute ſa confiance. Mais comme la forteresſe paſſoit pour imprenable, Thamme ſuppléant à l'art par l'artifice & la trahiſon, promit ſûreté à Creſcence avec ſerment, du conſentement de l'Empereur & du Pape. Toutefois quand le Patrice ſe fut rendu, Otton lui fit trancher la tête.

Les Tiburtins s'étant révoltés dans

le même temps, après avoir massacré leur Duc Mazolin, S. Romuald, plus heureux que S. Nil, fit leur paix avec l'Empereur. Cet illustre solitaire, de la maison des ducs de Ravenne, & déjà connu dans les deux Hespéries dont il avoit fait l'admiration par l'austérité de sa vie & son zele pour la discipline réguliere, gouvernoit alors l'abbaye de Classe qu'Otton III fort zélé pour l'état monastique lui avoit donné afin d'y mettre la réforme. Comme il ne pouvoit ramener ces moines relâchés au sentier étroit de la perfection, & qu'il lui sembloit s'y relâcher lui-même, il vint devant Tibur rapporter le bâton pastoral à l'Empereur, & renonça à l'abbaye en présence de l'Archevêque de Ravenne. Les Tiburtins vivement pressés par l'Empereur, étoient au moment de succomber. Romuald leur fit prendre la résolution de se soumettre en abattant une partie de leurs murailles, & en livrant le meurtrier du Duc Mazolin à la mere de ce Seigneur : mais en même temps il obligea cette dame à lui pardonner. Il convertit aussi à Tibur l'Allemand Thamme qui avoit trompé Crescence

Vit. p. Petr. Dam. Boll. 7. febr. Act. B. sæc. 6. pag. 281.

par un parjure, & lui persuada d'abandonner tous les avantages de la faveur extraordinaire dont il jouissoit auprès d'Otton, pour embrasser la vie monastique.

C'étoit-là le talent propre de Romuald, d'imprimer aux grands la crainte du Seigneur, & de convertir les pécheurs les plus endurcis. Il avoit déjà obligé Pierre Urséole à quitter le duché de Venise acquis par un crime, & à se faire moine à Cusan en Catalogne, avec un noble Vénitien de ses amis, nommé Jean Gradenigo. Par la même vertu des paroles terribles sorties de la bouche de Romuald, le Comte Oliban, seigneur puissant en Espagne & coupable de péchés énormes, conçut une crainte si vive des jugemens de Dieu, qu'il mit son fils en possession de ses terres, & quitta son pays pour aller prendre l'habit monastique au Mont-Cassin. La rigide vertu de Romuald prit même l'ascendant sur la crainte excessive qu'il avoit eue autrefois de son pere. Ce Seigneur, nommé Sergius, d'un caractere intéressé & violent, après avoir tué de ses propres mains un de ses proches

pour une prairie qu'ils ſe diſputoient, avoit menacé ſon fils de le déshériter, parce qu'il témoignoit une horreur extrême de ce meurtre. Sergius conçut enſuite un vif repentir de ſon crime, & ſe fit moine au monaſtere de S. Sévere près de Ravenne. Mais quelque temps après il chancela dans ſa réſolution, & voulut retourner au ſiecle. Les moines en donnerent avis à Romuald, qui étoit alors au monaſtere de Caſan en Catalogne. Il part nuds pieds, un bâton à la main, arrive à Ravenne, aborde ſon pere tout prêt à ſortir de la voie de Dieu; & par une conduite fort éloignée des regles ordinaires, mais que le ſuccès juſtifia, il le met aux fers, & le traite durement, juſqu'à ce qu'il ait repris ſa premiere vocation. Sergius ſe rendit docile, & peu après mourut ſaintement.

L'Empereur lui-même marqua une aveugle docilité aux avis de Romuald. Après lui avoir découvert les plaies de ſon ame, il alla nuds pieds en pélerinage, de Rome à S. Michel du Mont-Gargan. Otton, dit à ce ſujet l'un de ces modernes à qui l'audace & la ſale plaiſanterie tiennent lieu de

preuves, menoit avec lui la veuve de Creſcence devenue ſa maîtreſſe, & paſſoit avec elle la nuit ſur une natte. Il eſt vrai que ce Prince fut accuſé d'un attachement criminel pour cette femme auſſi odieuſe que mépriſable : mais la circonſtance d'une pareille compagne dans ſon pélerinage, eſt une de ces fictions bouffonnes qui ne méritent pas une réfutation plus ſérieuſe que tant d'autres traits de même fabrique, haſardés avec effronterie pour décrier dans les rendez-vous du blaſphême & de l'impudence tous les exercices de la piété. On eut lieu de croire Otton ſincérement converti. Il paſſa dans le monaſtere de Claſſe tout le carême de l'an 999, jeûnant & chantant, autant qu'il le pouvoit, à tous les offices, portant le cilice ſous l'or & la pourpre, couchant ſur une natte, mais arroſée de ſes larmes, à côté de ſon lit de parade. Romuald lui conſeilla dans la ſuite d'embraſſer la vie monaſtique. Je le ferai, dit-il, dès que j'aurai ſoumis les Romains à l'obéiſſance qu'ils me doivent. Ah! Seigneur, reprit Romuald, ſi vous retournez à Rome, vous ne verrez plus Ravenne.

En effet, Otton, comme on le verra, n'eut pas le temps d'accomplir ſa promeſſe.

En revenant du Mont-Gargan, il paſſa au monaſtere de S. Nil, & le preſſa de lui demander tout ce qu'il deſiroit, avec la confiance d'un pere qui parle à ſon fils. L'homme de Dieu répondit, en portant la main ſur la poitrine de l'Empereur : Je n'ai autre choſe à vous demander, que le ſalut de cette ame. Tout Empereur que vous êtes, vous mourrez, comme le dernier des hommes, & vous rendrez compte de toutes vos œuvres. A ces mots, l'Empereur verſa des larmes; & mettant bas ſa couronne, il voulut recevoir la bénédiction du Saint avant de partir. Les moines murmurerent enſuite, de ce que Nil n'avoit pas accepté au moins un monaſtere du Prince. Il leur répondit : J'ai parlé, je l'avoue, comme un inſenſé; mais la ſuite vous fera voir ſi vous avez plus de raiſon que moi. Quand ils apprirent quelque temps après la mort d'Otton, ils admirerent les lumieres toutes divines de leur ſaint maître. Vit S. Nil. p. 155.

Nil ſentant ſa propre mort appro-

cher, & ſachant que le Prince de Gaëte s'étoit déjà expliqué ſur le deſſein qu'il avoit de faire transférer ſon corps dans la ville auſſi-tôt après ſon trépas, pour ſervir de ſauve-garde à tout le pays, réſolut d'aller mourir dans un endroit où il ne fût connu de perſonne. Il craignoit ſi fort d'être regardé comme un ſaint, qu'il affectoit de montrer des défauts, & qu'il parut quelquefois impatient & colere, juſqu'à tromper les ſimples. Comptant être ignoré dans le voiſinage de Freſcati, il s'y retira près d'un petit monaſtere de Grecs, bâti en l'honneur de Ste Agathe. Mais Grégoire comte de Freſcati, tout décrié qu'il étoit par ſes violences & ſes injuſtices, vint le trouver, & lui dit en ſe proſternant à ſes pieds: Je ne ſuis pas digne qu'un ſi grand ſerviteur de Dieu entre chez moi; mais puiſqu'à l'exemple de notre divin Maître, vous avez préféré aux juſtes un homme tout couvert d'iniquités, voilà mon palais & toutes mes terres, diſpoſez-en comme il vous plaira. Le Saint lui demanda quelque réduit obſcur, afin d'y prier en repos. Le Comte lui donna un petit reſte de la maiſon de campa-

gne qui avoit appartenu à Cicéron, & qu'on nommoit la Grotte-ferrée. Ses disciples fideles vinrent l'y trouver, & y bâtirent un monastere, qui subsiste encore sous la regle de S. Basile, & où la messe se dit en Grec, mais selon le rit Latin. C'est là que mourut enfin S. Nil, en recommandant instamment de ne point l'enterrer dans une église, & de ne faire sur son corps, ni vousſure, ni aucune autre décoration. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, sans s'être relâché d'aucune de ses austérités, sans avoir ni bu ni mangé avant l'heure ordinaire, sans s'être jamais baigné, sans avoir mangé une seule fois de la viande depuis le premier moment de sa retraite. Son abstinence étoit si bien tournée en habitude, qu'il lui eût été plus pénible de la rompre que de l'observer.

L'Empereur Otton III honora constamment de sa protection & de son amitié tous les personnages de son temps, qui édifioient l'Eglise, chacun selon son état & l'esprit de sa vocation : mais personne ne l'emporta dans son cœur sur Adalbert de Prague & S. Bernouard d'Hildesheim. L'Empe-

Act. Bened. sæc. 5. pag. 581.

reur avoit connu à Rome tout le mérite d'Adalbert, dans les entretiens familiers qu'il y eut ſouvent avec lui, quand ce ſaint prélat eut quitté ſon peuple avec le conſentement du Pape, pour ſe retirer au monaſtere des SS. Alexis & Boniface. Le débordement & l'indocilité des Bohêmiens, avec leſquels cette ame pure craignoit de ſe perdre plus qu'elle n'eſpéroit de les ſanctifier, l'avoient réduit à venir ſolliciter la permiſſion du Souverain Pontife pour embraſſer la profeſſion monaſtique. Le Prélat n'avoit rien à ſe reprocher, ni dans ſon entrée à l'épiſcopat, ni dans le gouvernement de ſes ouailles. Fils du Comte Slaving l'un des plus puiſſans ſeigneurs du pays, & diſtingué dès ſa jeuneſſe par ſa capacité, par ſa piété, par une charité humble & généreuſe qui lui faiſoit parcourir de nuit & l'or à la main les chaumieres & tous les réduits des pauvres, il avoit été obligé après beaucoup de réſiſtance, de céder aux vœux unanimes du clergé, du Duc Boleſlas le Pieux, de tous les ſeigneurs, & avoit été introniſé avec des ſignes extraordinaires de joie, de la part du peuple.

Quand il fut sur le grand siege de Prague, il donna l'exemple des vertus à toutes les conditions, sans oublier aucun des devoirs de l'épiscopat. Il partagea, suivant les canons, les revenus de l'église en quatre parties; la premiere pour les bâtimens & les ornemens; la seconde pour les chanoines; la troisieme pour les pauvres; & la quatrieme seulement, pour lui. Il observoit le silence, comme les moines, depuis complies jusqu'à prime; après quoi il donnoit audience, puis s'appliquoit à l'étude des saints livres, qu'il entremêloit du travail des mains. Quoiqu'il eût un appartement propre, & un lit bien couvert, il couchoit sur le pavé, tout au plus sur un cilice; encore ne prenoit-il que quelques heures de sommeil, & passoit la meilleure partie de la nuit en prieres. Il prêchoit assidûment, visitoit soigneusement les malades & les prisonniers, nourrissoit journellement douze pauvres, & les jours de fêtes distribuoit des aumônes abondantes. Il n'épargnoit rien pour gagner les cœurs, faisant avec une sagesse unique un

juſte mélange de la douceur & de la ſévérité.

Mais ſon peuple, encore barbare, intraitable, & d'une malignité dont on conçoit à peine l'alliance avec ſa groſſiéreté & ſon ignorance, affectoit de ſe livrer aux déſordres qui paroiſſoient les plus inſupportables à ſon ſaint Paſteur. Adalbert avoit ſur-tout horreur de la pluralité des femmes parmi ces méchans Chrétiens, du concubinage des clercs, de la vente des eſclaves Chrétiens aux Juifs; & jamais il ne put inſpirer aucune partie de ces ſentimens à ſon troupeau diſſolu. Le mal empira, quand le Saint Evêque fut parti. On craignit avec raiſon, que ce peuple converti nouvellement & ſi imparfaitement, ne retournât à ſes anciennes ſuperſtitions. Le Duc Boleſlas, après avoir tenu conſeil avec le clergé, fit parvenir ſes appréhenſions au métropolitain, qui étoit Villegiſe archevêque de Maïence. Ce Prélat envoya des députés à Rome, pour redemander Adalbert. Le Pape le rendit; mais à condition que ſon peuple ſe montreroit plus docile, &

avec menace, que s'ils perſévéroient dans leurs déſordres, l'Evêque les abandonneroit ſans retour. Adalbert partit auſſi-tôt, & paſſa par Maïence, où l'Empereur s'étoit arrêté en revenant d'Italie. Dans le ſéjour aſſez long qu'il y fit, il vécut avec ce Prince dans une grande intimité & une ſainte liberté. Ne penſez pas, lui diſoit-il ſouvent, que vous êtes un puiſſant prince, mais bien plutôt que vous êtes un homme mortel. Et comme Otton ſe trouvoit encore à la fleur de ſon âge, & l'un des plus beaux hommes de ſon temps; N'oubliez pas, ajoutoit-il, que ce beau corps ſera réduit en pouſſiere & en corruption.

Quand Adalbert arriva à Prague, tout le monde vint au devant de lui, en donnant de grands ſignes de joie, & en promettant de ſuivre tous ſes conſeils. Mais ils retomberent bientôt dans leurs vices & leur obſtination. Le S. Evêque alla chercher ſa conſolation parmi les Hongrois voiſins de la Bohême & encore idolâtres. Il y jetta les fondemens du Chriſtianiſme, & baptiſa le fils de Geiſa quatrieme duc des Hongrois depuis leur entrée

dans la Pannonie, c'eſt-à-dire le Prince Etienne qui fut ſi fidele à la grace de ſa converſion, qu'il a mérité d'être compté parmi les ſaints. Cependant Adalbert paſſa de nouveau à Rome, & ſon métropolitain y renouvella de même ſes plaintes, qu'à cette fois il porta lui-même ſur les lieux. Il y ſoutint fortement dans un concile, qu'il étoit inoui & contraire aux canons, qu'une Egliſe fût ainſi privée de ſon paſteur encore plein de vie & en état de la deſſervir. Quoiqu'Adalbert ſentît qu'il n'y avoit rien à gagner ſur les Bohêmiens, il fallut encore céder & retourner parmi eux : mais il ſe conſoloit par l'eſpérance de ſe revoir bientôt dans l'occaſion d'évangéliſer les Infideles.

En effet, ſon peuple ne voulut pas même le recevoir. Boleſlas, duc de Pologne, ayant interpoſé ſans ſuccès ſa médiation, Adalbert tourna auſſitôt ſes vues vers les Idolâtres. Comme la Pruſſe peu éloignée de la Pologne, avoit de grands égards pour le Duc qui la protégeoit, l'évêque de Prague s'embarqua ſur un navire que ce Prince lui fit préparer avec une eſcorte, & ſe ren-

dit à Dantzick, où il baptisa un grand nombre de personnes. Là il prit la mer, & après quelques jours de navigation sur la côte, il descendit dans une petite île formée par une riviere. Comme il y prêchoit hautement J. C. les maîtres du lieu survinrent, & le chasserent à coups de poings. Il reçut même un rude coup d'aviron, qui l'étendit par terre. Soyez béni, Seigneur, s'écria-t-il, de ce que j'ai du moins reçu un coup pour celui qui a tant souffert pour moi. Etant passé de l'autre côté de la riviere, les Barbares accoururent de toutes parts, & le contraignirent à se rembarquer avec ses compagnons, en leur disant qu'ils devoient s'estimer trop heureux qu'on leur laissât la vie.

Adalbert étoit à peine sorti de ce péril, qu'il dit à ses compagnons : Laissons croître nos cheveux & notre barbe, habillons-nous comme ces peuples, & rendons-nous alors dans quelque autre canton où l'on ne nous connoisse pas. Nous y vivrons du travail de nos mains, nous converserons familiérement avec eux ; & nous les retirerons du précipice où ils s'obstinent à périr.

Après les délais convenables, ils se mirent en route, traverserent de grands bois, & arriverent dans une plaine spacieuse où ils étoient en vue de toute part. Les Païens y accoururent aussitôt, & commencerent par les lier. Le Saint exhortoit ses compagnons à souffrir courageusement pour J. C. quand un sacrificateur des idoles, nommé Siggo, s'avança plein de fureur, & lui lança un dard qui le blessa mortellement. Il reçut presque en même temps quatre autres dards, dont il expira, en priant à voix haute pour son salut & celui de ses meurtriers.

S. Bernouard, Saxon de naissance, & évêque d'Hildesheim en Saxe, avoit été précepteur d'Otton. Ses rares qualités lui firent confier dès sa jeunesse cet emploi important. Il étoit né avec un de ces naturels qui laissent le moins d'obstacles à la vertu, & avec un génie propre à tout. Il avoit une ouverture égale pour les sciences profondes, pour les affaires & pour les arts. Il écrivoit bien, manioit habilement le pinceau, s'entendoit en bâtimens, se faisoit un jeu des affaires les plus compliquées, connoissoit parfai-

tement les hommes, & ſembloit avoir trouvé la clef de tous les cœurs. Il gagna tellement la confiance, & de l'Impératrice Théophanie Greque de naiſſance, & des ſeigneurs Allemands, qu'il fut choiſi d'un conſentement unanime pour le premier guide du jeune Empereur. Il s'attacha de même ſon auguſte éleve, tout en s'oppoſant à la voix des flateurs qui ne lui parloient que de divertiſſemens, & même à la complaiſance exceſſive que l'Impératrice avoit pour ſon fils. Mais il régiſſoit les eſprits, avec un art & des manieres qui ne lui firent jamais rien perdre de leur affection. Le jeune Otton, après la mort de ſa mere, donna ſa confiance toute entiere à Bernouard : c'étoit ſur ſes conſeils qu'il apprécioit ceux des complaiſans, & qu'il apprit de bonne heure à craindre les artifices & la ſéduction.

Bernouard fut élu, dans un âge peu avancé, pour le ſiege d'Hildesheim, & préféré unanimement à pluſieurs autres clercs de race illuſtre, qui ſervoient dans le palais : mais il ſurpaſſoit les vieillards en ſageſſe & en vertu. Il étoit d'une piété, qui lui fai-

Vitæ. Act. Bened. ſæc. 6. p. 202.

ſoit paſſer la plus grande partie des nuits en priere. Perſonne n'étoit plus aſſidu aux offices divins, après leſquels il diſtribuoit des vivres & de l'argent à plus de cent pauvres. Tout appliqué qu'il étoit aux fonctions eccléſiaſtiques, il ne ceſſa jamais de cultiver ni d'encourager les arts; étendant ſes vues juſqu'à la tranſcription des livres dont il forma une riche collection, à la peinture, à l'orfévrerie même, & à la ſerrurerie. Il faiſoit rechercher & élever avec ſoin les jeunes gens de beau naturel, en qui l'on appercevoit le germe des talens. Son génie élevé lui faiſoit en même temps ſervir l'Etat dans les matieres capitales, avec des vues & un ſuccès ſupérieurs à ceux des autres ſeigneurs. Pour préſerver ſon peuple du brigandage des Barbares qui infeſtoient la Saxe, il ne ſe contenta pas de leur tenir continuellement oppoſées d'excellentes troupes qui les défirent ſouvent; mais il fit bâtir deux fortereſſes aux deux endroits les plus expoſés du dioceſe, & par-là procura la ſûreté de tout le pays: ce qui ne l'empêcha point d'enrichir ſon Égliſe par l'acquiſition de pluſieurs

terres nouvelles, d'y élever quantité d'édifices conſidérables, de décorer ſa cathédrale de peintures exquiſes, de lui donner beaucoup d'argenterie, entr'autres, un calice d'or du poids de vingt livres. Un régime ſi digne de faveurs & d'applaudiſſemens, ne laiſſa point d'être troublé par l'Archevêque de Maïence, qui fit quelque entrepriſe ſur la juriſdiction de Bernouard, dans un monaſtere de filles nommé Gandersheim. Le S. Evêque, après des repréſentations inutiles à l'Archevêque, porta ſa plainte au Pape, & partit lui-même pour Rome, où ſe trouvoit en même temps l'Empereur.

Silveſtre II avoit ſuccédé, dès le 2 avril 999 à Grégoire V, qui ne ſurvécut pas un an à la menace de Saint Nil, & mourut à l'âge de vingt-ſept ans, après un pontificat de moins de trois. Silveſtre, appellé auparavant Gerbert, s'étoit rendu fameux dans les divers états de vie par leſquels il avoit paſſé avant de parvenir au pontificat. Né en Auvergne d'une famille obſcure, moine dès ſon enfance à l'abbaye d'Aurillac, enſuite abbé de Bobio, chargé de l'école de Rheims où

Papebr. comnat.

il eut le Roi Robert pour disciple, substitué dans cette Eglise à l'Archevêque Arnoux, puis déposé à son tour, transféré par la faveur d'Otton III sur le siege de Ravenne, & enfin sur la chaire de S. Pierre où aucun François ne s'étoit assis avant lui; il montra partout une pénétration & un savoir si étonnant pour ses contemporains, que leur simplicité le leur fit accuser d'un commerce familier avec les démons. On lui reproche à meilleur titre une ambition démesurée. Ce fut néanmoins un Pape équitable & sage, n'usant de ses droits qu'avec modération, loin d'anticiper sur ceux des princes de ce monde, ou de ses collegues dans l'épiscopat.

Baron. an. 999. in fin.

Peu de temps après l'élection de Silvestre, & à sa priere, l'Empereur Otton donna la ville & le comté de Verceil à l'évêque du lieu, avec toute la puissance publique, sous peine de mille livres d'or contre ceux qui troubleroient le prélat dans cette possession: disposition très-remarquable, comme le premier exemple de la puissance publique formellement & clairement accordée à une Eglise. La donation est datée de Rome, & du 7 mai 999.

L'an 1001, dans le dernier voyage qu'y fit Otton, le Pape Silveſtre y aſſembla le concile qui devoit juger le différend de S. Bernouard avec Villegiſe de Maïence. Bernouard ſe plaignit principalement, de ce qu'après ſon départ pour Rome, & malgré ſes proteſtations, Villegiſe avoit célébré un ſynode à Gandersheim. Le Pape demanda au concile, ſi l'on devoit reconnoître pour ſynode, une aſſemblée tenue par cet archevêque & ſes adhérans, dans une égliſe que les évêques d'Hildesheim avoient toujours poſſédée. Les Peres au nombre de vingt, dix-ſept Italiens & trois Allemands, répondirent que ce ſynode étoit un acte ſchiſmatique, & de nul effet ſuivant les canons. Alors le Pape prononça en ces termes : Par l'autorité des Apôtres & des Peres, nous caſſons ce qui en l'abſence de notre confrere Bernouard a été fait à Gandersheim dans ſon dioceſe, par l'Archevêque Villegiſe & ſes fauteurs. On peut comparer cette marche des Occidentaux du dixieme ſiecle, à celle que tint dès le cinquieme Théophile d'Alexandrie dans ſon concile du chêne contre S. Jean

Chryſoſtome : alors on pourra ſentir ſi l'ignorance & l'imbécillité prétendue du ſecond âge de l'Egliſe mérite tout ce qu'on en a dit, même par comparaiſon avec le premier & le plus brillant.

L'Empereur Otton qui voulut aſſiſter au concile Romain, fonda, pendant ce voyage, un monaſtere près de Ravenne, en l'honneur de S. Adalbert de Prague. A Rome même, dans l'île du Tibre, il lui fit bâtir une égliſe, où l'on dépoſa, avec pluſieurs autres reliques, les mains du S. Martyr, ornées d'or & de pierreries. Otton les avoit apportées de Gneſne, alors capitale de la Pologne, où l'avoient attiré les miracles qui s'opéroient en foule au tombeau du Saint, depuis que le Duc Boleſlas en avoit racheté le corps des Barbares, & l'avoit fait enterrer dans cette égliſe. L'Empereur, en arrivant à Gneſne, ſe mit nuds pieds du plus loin qu'il découvrit la ville, & marcha ainſi juſqu'à l'égliſe, où il répandit beaucoup de larmes en invoquant le S. Martyr. Pour l'honorer davantage, il érigea un archevêché à Gneſne qui n'étoit pas même une ville épiſcopale, & il y mit pour premier

premier archevêque, un frere du Saint, nommé Gaudence. Mais comme cette érection se fit sans le consentement du métropolitain & de l'évêque diocésain, qui étoit celui de Posnanie, elle est traitée d'irréguliere par les auteurs du temps. C'est pourquoi Posnanie demeura sous l'ancienne dépendance de l'évêque de Magdebourg, & celui de Gnesne n'eut pour suffragans que les évêques de Colberg, de Cracovie & de Vrotisla ou Breslau en Siléſie.

Otton s'efforçoit en toute maniere d'expier les foiblesses qui l'avoient toujours fait gémir lui-même, & que sa piété sincere ne cessoit de lui reprocher. Depuis quelque temps, il étoit tombé dans une maladie de langueur fort extraordinaire pour son âge, & qui fit soupçonner l'ancien objet de sa passion, Stéphanie veuve de Crescence, de l'avoir empoisonné. Il eut la consolation avant de mourir, de revoir S. Héribert archevêque de Cologne, l'un de ses principaux confidens, & de mourir entre ses mains. Ce prélat fixé depuis deux ans à Cologne, avoit été auparavant le compagnon Ditm. l. 4. p. 44.

assidu des voyages de l'Empereur, auprès duquel il exerçoit la charge de chancelier, tantôt pour l'archevêque de Maïence archichancelier de Germanie, tantôt pour l'évêque de Côme grand chancelier d'Italie, selon les lieux où l'on se trouvoit. Par-tout il avoit tellement gagné l'estime & l'affection de son maître, que ce Prince eut besoin de toute sa religion, pour consentir à s'en séparer. Il ne lui fallut pas un moindre motif pour cela, que le danger de la division dans l'Eglise importante de Cologne, & la difficulté de réunir les suffrages sur tout autre sujet que le vertueux Héribert.

Le Prince donna des marques d'une vive joie, en voyant les secours que l'Archevêque & les autres seigneurs d'Allemagne lui amenoient en Italie : mais la présence même du saint Prélat porta le contentement & la sérénité jusqu'au fond de son cœur. Depuis quelque temps, les intérêts de son ame l'occupoient beaucoup plus que ceux de sa puissance. Comblé d'honneurs au dehors, il gémissoit en secret sur les égaremens de sa jeunesse. Dans le silence de la nuit, il veilloit

en priere, s'abandonnoit à toute l'amertume de ſa componction, & verſoit des ruiſſeaux de larmes. Il faiſoit d'innombrables aumônes, & ſouvent jeûnoit toutes les féries de la ſemaine, excepté le jeudi. En s'entretenant des choſes éternelles avec Héribert, ils convinrent que celui des deux qui ſurvivroit à l'autre & retourneroit en Allemagne, fonderoit un monaſtere en l'honneur de la Sainte Vierge. A cet effet, l'Empereur donna dès lors plus ſieurs terres à l'Archevêque, qui depuis la mort d'Otton, arrivée le 23 janvier 1002, exécuta ce compromis par la fondation de la célebre abbaye de Duit près Cologne. Ce jeune Prince que ſes vertus & ſes grandes qualités firent ſurnommer la merveille du monde, mourut âgé de vingt-deux ans ſeulement, à Paterno petite ville d'Italie dans la campagne de Rome. Il ne laiſſa point d'héritiers; n'ayant pas même été marié : ce qui peut excuſer juſqu'à un certain point ſon attachement pour Stéphanie, & colorer peut-être le nom qu'elle porta de ſa concubine. Henri, duc de Baviere, fut élu le 6 juin de la même année,

pour ſuccéder à Otton, en qualité de roi de Germanie.

En France, le mariage du Roi Robert qui avoit ſuccédé à Hugues-Capet dès l'an 996, cauſa beaucoup de ſcandale. Ce Prince aimoit tendrement Berthe, qu'il avoit épouſée malgré une affinité ſpirituelle ſurajoutée aux liens du ſang ; puiſqu'il avoit tenu ſur les fonts ſacrés un enfant de cette parente, né d'un premier lit. Le Pape Jean XVI s'éleva d'abord avec zele contre ce ſcandale ; mais la mort ne lui permit pas de le faire ceſſer Son ſucceſſeur Grégoire V pourſuivit l'affaire avec une fermeté inflexible, & réſolut abſolument de faire caſſer cet inceſtueux mariage. Robert qui avoit un grand fond de religion, comme la ſuite de cette ſeule affaire le montre clairement, envoya auſſi-tôt vers le Souverain Pontife, & choiſit un ſaint pour ſon négociateur, ſavoir Abbon de Fleury qui n'approuvoit pas le mariage du Roi. Il étoit apparemment chargé de promettre que Robert ſe ſépareroit de Berthe, & de prier qu'on donnât au Prince le loiſir de prendre des arrangemens con-

venables, à l'égard d'une Princeſſe fille de Conrad roi de Provence & de la Bourgogne Transjurane, & tenant d'ailleurs aux plus puiſſantes maiſons de l'Empire François. Le Pape entra facilement dans des vues ſi raiſonnables, mais ſans prendre le change, & ſans ceſſer de pourſuivre l'exécution de ce qu'Abbon avoit promis. Le Roi au contraire, trompé lui-même par ſa paſſion, & lui déférant beaucoup plus qu'à la politique, différoit toujours, & toujours réitéroit ſes promeſſes.

Enfin le Pape aſſembla un concile dans l'égliſe de S. Pierre : il y fut ordonné, ſous peine d'anathême, que le Roi Robert quitteroit Berthe, & feroit ſept ans de pénitence. A cette nouvelle, Robert ſe ſentit combattu par les deux ſentimens les plus capables de l'agiter. Il étoit plein de piété, & tout à la fois de tendreſſe pour l'épouſe qu'il ne pouvoit retenir ſans crime. Il voulut concilier deux diſpoſitions ſi incompatibles : n'ayant pas la force de rompre ſes liens, il ſe ſoumit humblement à la flétriſſure dont on le marquoit. Pierre Damien aſſure

T. 9. Conc. p. 772.

Ep. 5. ad Deſid.

que ce Prince fut en effet excommunié, & que les François eurent tant d'horreur de cette cenſure, qu'ils évitoient d'avoir aucun commerce avec leur Roi; en ſorte qu'il ne reſta auprès de lui que deux ſerviteurs : encore avoient-ils ſoin de purifier par le feu tous les meubles dont il s'étoit ſervi pour boire ou manger. Cet auteur qui écrivoit environ ſoixante ans après l'événement, ajoute que de ce mariage inceſtueux il naquit un monſtre : circonſtance, dont le repentir & la docilité du Roi Robert font croire qu'il fut lui-même perſuadé. Il fit enfin divorce avec Berthe, confeſſa publiquement ſon péché, & s'efforça de l'expier par ſes larmes & par de grandes auſtérités. Il épouſa, peu de temps après, Conſtance fille de Guillaume comte d'Arles, princeſſe vertueuſe qui le ſeconda dans ſes deſſeins pour le bien de la religion, mais dont l'humeur impérieuſe répandit ſouvent l'amertume dans la vie privée de ce bon Roi, & cauſa de grands troubles dans les affaires publiques.

Le regne de ce Prince, depuis ſon généreux ſacrifice, fut un long tiſſu

de bonnes œuvres. Il bâtit juſqu'à quatorze monaſteres, entr'autres, ceux de S. Aignan & de S. Vincent, dans la ville d'Orléans où il étoit né, avoit été baptiſé & couronné Roi; celui de S. Germain-en-Laie, & celui de Notre-Dame de Poiſſi. Il fit encore conſtruire huit autres égliſes. Il en pourvut une infinité de vaſes & d'ornemens précieux. C'étoit-là ſa bonne œuvre de prédilection, que de contribuer de toute ſa magnificence au culte divin, & de faire célébrer dignement l'auguſte ſacrement de nos autels, où la vivacité de ſa foi ſembloit lui montrer le Fils de Dieu dans ſa gloire, plutôt que ſous une forme étrangere. Il ſe plaiſoit de même à honorer & à orner richement les reliques des ſaints. Celles des SS. Savinien & Potentien apôtres de Sens ayant été découvertes ſous ſon regne, il les fit mettre dans une châſſe d'or & d'argent enrichie de pierreries, qu'il porta lui-même ſur ſes épaules avec ſon fils Robert, au milieu d'un concours prodigieux, non ſeulement des Gaules, mais de l'Italie & des pays d'outremer. La piété du Monarque ſe

manifeſtoit dans toutes les rencontres. Il paſſoit en veilles & en oraiſon les nuits entieres de noël, de pâque & de la pentecôte. Depuis la ſeptuagéſime juſqu'à pâque, il couchoit ſur la terre, & paſſoit le carême en pélerinages. Tous les jours il récitoit le pſeautier, il aſſiſtoit à chaque office de l'Egliſe; & par une dévotion bien éloignée de nos idées, mais d'un grand effet alors, à certains jours ſolennels, il chantoit au lutrin, revêtu d'une chappe, & le ſceptre à la main. Il enſeignoit même aux autres les leçons, les antiennes, les hymnes, & compoſa quelques-unes de ces pieces, qui furent chantées publiquement dans les égliſes. On a compté dans ce nombre, mais ſans fondement, la proſe qui ſe dit encore le jour de la pentecôte, & qui a pour auteur le Pape Innocent III. On lui attribue avec plus de raiſon le répons qu'on trouve dans quelques bréviaires, & qui commence par ces mots : *O conſtantia Martyrum*. Il le fit pour tromper la vanité de la Reine Conſtance, qui demandoit des vers à ſa louange, & qui ne ſachant pas le Latin, ſe trouva très-flattée d'entendre ſon nom.

Art. de verif. les dat. RR.

Sa charité égaloit ſa piété. A Paris, à Orléans & dans les autres villes où il faiſoit ſon ſéjour, il nourriſſoit ordinairement trois cents pauvres, & quelquefois juſqu'à mille. En carême, il redoubloit ſes aumônes, & ajoutoit à la nourriture, des diſtributions en argent. Le jeudi-ſaint, il les ſervoit le genou en terre, leur lavoit les pieds, donnoit douze deniers d'argent à chacun, & deux ſous à ceux qui étoient clercs. Les malades dont l'extérieur étoit le plus dégoûtant, étoient ceux qu'il ſervoit avec le plus de complaiſance Il arroſoit leurs ulceres de ſes larmes, & en guérit pluſieurs en les touchant. Telle eſt, ſelon différens auteurs, la premiere origine de l'ancien privilege attribué à nos Rois, pour la guériſon des écrouelles. La charité & la bonté de Robert dégénérerent quelquefois en des excès, que le principe d'où ils partoient ne laiſſe pas de faire admirer. Comme il prioit dans une égliſe, un miſérable lui coupa la moitié de la frange de ſon manteau, & ſe diſpoſoit à prendre le reſte, quand le Roi s'en apperçut & lui dit : Mon ami, c'en eſt aſ-

ſez pour ta part; le reſte peut convenir à quelque autre. Dans une autre rencontre, ayant vu un clerc dérober un chandelier de ſa chapelle, il n'en dit mot, de peur de le déshonorer. Mais ſachant que la Reine, bien moins indulgente que lui, faiſoit faire des recherches, pour punir le voleur de mort, il le fit venir, lui dit de fuir bien vîte avec ce qu'il avoit emporté, & lui donna de l'argent pour faciliter ſon évaſion.

Son attention à ne faire élire que de bons évêques, fut plus exemplaire. Dès qu'un ſiege vaquoit, il ne ſongeoit qu'à le remplir, & recommandoit inſtamment qu'on eût beaucoup moins d'égard à la nobleſſe du ſujet, qu'à ſa vertu & à ſa doctrine: ce qui excita, mais ſans l'ébranler, le mécontentement des ſeigneurs, dont la plupart, à l'imitation des Rois, ſe rendoient maîtres des élections, & ne vouloient dans la prélature que des gens de leur race. Il y eut des mouvemens plus dangereux encore, ſous un Roi beaucoup plus attentif à faire ſervir Dieu qu'à ſe faire ſervir lui-même: mais ſa bonté qui nuiſit quel-

quefois à ſon autorité, en fit conſtamment le plus ferme appui. L'amour qui ſuppléoit à la crainte dans le bon naturel de ſes ſujets, & ſon équité précieuſe à ſes voiſins, lui firent une défenſe bien plus sûre que celle des armes. Quoiqu'il eût de la bravoure, il préféra toujours une paix utile à une guerre glorieuſe; aimant beaucoup mieux avoir des amis dans les princes de ſon temps, que des rivaux ou des admirateurs. Ainſi fut-il en amitié avec tous les ſouverains qui environnoient ſes Etats, ſavoir le ſaint Empereur Henri ſecond du nom & ſucceſſeur d'Otton III, Ethelrede roi d'Angleterre, Raoul roi de Bourgogne, & Sanche roi de Navarre. Politique chrétienne & ſolide, qui, malgré la douceur exceſſive du Roi Robert & la délicateſſe des conjonctures, retint dans le devoir & le reſpect les grands du royaume. C'eſt ainſi que ſe conduiſit conſtamment ce bon Prince, depuis qu'il ſe fut relevé d'une chute, où ſa foibleſſe même avoit eu moins de part, que l'ignorance ou la prévarication de quelques prélats qui la lui légitimoient.

Roderic. l. 9. Il s'en faut bien que les déréglemens de Bermon ou Bermude roi de Léon, aient eu la même suite. Ce Prince avoit quitté sa femme légitime pour en épouser une autre, & entretint encore un concubinage incestueux avec les deux sœurs. On regarda, comme une punition de ce scandale & des violences exercées contre les évêques, une longue sécheresse qui attira la famine dans ses terres, & plus encore l'irruption qu'y firent les Maures sous un chef tel qu'Issem roi de Cordoue. Mais ce Prince, nommé Fainéant par les Sarasins mêmes, avoit dans Mahomet-Almansor un ministre bien différent. Celui-ci leva une puissante armée, à laquelle se joignirent quelques seigneurs Espagnols que le Roi Bermon avoit maltraités. Almansor assiégea Léon qui se défendit près d'un an, la prit enfin d'assaut, & la rasa de fond en comble. De là, il pénétra dans le Portugal, y mit tout à feu & à sang, se jetta dans la Galice, emporta Compostelle qu'il saccagea, & dépouilla toutes les églises sans épargner celle de S. Jaque. En un mot, pendant douze ans qu'il fit la guerre

aux Chrétiens, il les réduisit à un état comparable aux malheureux temps de la premiere entrée des Arabes en Espagne.

Il y avoit dans ces contrées deux prélats illustres par leurs vertus, Saint Froilan évêque de Léon, & S. Attilan de Zamora. Ils avoient renoncé l'un & l'autre, dès la tendre jeunesse, à tous les avantages de la noblesse & de la fortune, pour embrasser la vie monastique. Froilan fonda un monastere, où Attilan fut prieur sous lui. Ensuite, par les libéralités de Ramire III prédécesseur de Bermude, il fonda encore le monastere de Tabare, puis celui de Morcruele où il rassembla plus de deux cents moines, & en rétablit plusieurs autres. Il fut enfin élevé sur le siege épiscopal de Léon, & Attilan sur celui de Zamora. Leur charité eut un vaste champ à remplir, dans le cours des malheurs & de la dévastation de leur patrie. Ne pouvant plus suffire au soulagement de tant d'infortunés, ils adresserent leurs vœux au Tout-puissant, & le prierent efficacement de prendre la défense de son peuple. Alors le Roi Bermude s'étant

Act. SS. Benedict. sæc. 5. p. 58, &c.

ligué avec Garcie roi de Navarre & Garcie-Fernandez comte de Castille, ils marcherent contre Almansor, lui livrerent une bataille qui dura tout le jour, mirent les Infideles en déroute, & les contraignirent d'abandonner armes & bagages pour fuir plus vîte. On dit qu'Almansor en mourut de chagrin. Ce succès prodigieux releva le courage & toute la puissance des Chrétiens : mais la postérité de Bermude II n'en jouit pas long-temps. Après les regnes d'Alfonse V son fils, & de Bermude III son petit-fils, qui périrent tous les deux à la fleur de leur âge, on vit prendre fin à la race masculine des rois d'Oviédo, & du grand Récarede roi des Goths. Le trône de Léon passa à Ferdinand de Navarre, souverain de la Castille, qui avoit été érigée en royaume par Bermude III l'an 1033. Deux ans après, l'Aragon fut décoré du même titre, en faveur de Ramire premier, frere naturel de Fernandez ou Ferdinand; & son fils Sanche-Ramirez réunit après lui les royaumes d'Aragon & de Navarre.

Blab. l. 3. Dans les contrées les plus orien-

tales de l'Europe, il s'établit vers le même temps un nouveau royaume, qui ne ſervit pas moins à la propagation de la foi. Il ſembloit qu'Etienne, fils de Geiſa duc de Hongrie, n'eût hérité de la puiſſance de ſon pere, dans une nation peu auparavant ſi barbare, que pour y faire régner J. C. avec plus de gloire. Geiſa s'étoit à la verité converti avec ſa famille, & avoit promis de faire embraſſer le Chriſtianiſme à tous ſes ſujets. Mais le Dieu de paix qui avoit autrefois choiſi Salomon, de préférence à David, pour l'exaltation de ſon culte, préféra de même Etienne à Geiſa, pour l'exécution du deſſein conçu par celui-ci d'affermir la vraie religion en établiſſant pluſieurs égliſes épiſcopales. Geiſa eut un ſonge, où il crut entendre ces paroles : Tu n'exécuteras point ce que tu médites, parce que tes mains ſont ſouillées de ſang ; mais ton fils élu du Très-haut remplira tes vues ; & après avoir régné ſur la terre, il régnera dans le Ciel. On ajoute que la Ducheſſe étant groſſe avoit eu une viſion, où S. Etienne premier martyr lui apparut, lui ordonna de nom-

Vit. p. Chart. ap. Sur. 20. Aug.

Gab. ap. Sur. 20. Aug.

mer comme lui le fils qu'elle portoit, & lui révéla qu'il seroit le premier roi de sa nation. Le jeune Prince fut en effet nommé Etienne. Après une éducation convenable à la destinée d'un enfant si précieux, son pere déjà fort avancé en âge le déclara son successeur aux acclamations de tout le royaume, & mourut peu de temps après, l'an 997.

Le jeune Duc Etienne n'ayant rien plus à cœur que l'entiere conversion de son peuple, commença par établir une paix solide avec tous ses voisins. Mais ceux de ses sujets qui demeuroient attachés à l'idolatrie, se révolterent sous la conduite de quelques seigneurs. Il marcha contre eux, portant dans ses drapeaux les images de S. George & de S. Martin, les défit sous les murs de Vesprim qu'ils assiégeoient, consacra leurs terres au premier auteur de sa victoire, & de ces dépouilles fonda un monastere en l'honneur de S. Martin. Cette abbaye fut bâtie sur une hauteur qu'on appelloit le Mont-sacré, & où l'on tenoit que S. Martin, natif de Hongrie, alloit faire ses prieres dans sa

jeuneſſe. Etienne fonda un ſecond monaſtere en l'honneur de S. Benoît ; & ſous la conduite de l'Abbé Aſtric formé de la main de S. Adalbert, y recueillit les autres diſciples de ce S. Martyr, que les révoltes & l'indocilité des Bohêmiens avoient obligés, comme leur ſaint chef, à ſe retirer. Il recevoit avec joie, & ne ceſſoit de demander à Dieu de pareils coopérateurs, pour l'affermiſſement & la propagation de l'évangile. Dans le grand nombre de clercs & de moines qui renoncerent à leur pays pour une ſi bonne œuvre, André & Benoît, deux ſaints perſonnages venus de Pologne pour embraſſer la vie érémitique, ne lui furent pas moins chers que ceux qui exerçoient le miniſtere apoſtolique avec le plus de ſuccès. Sa foi vive lui faiſoit enviſager dans ces amis de Dieu, deux nouveaux Moïſes, qui s'entretenant face à face avec le Tout-puiſſant, attiroient par la vertu de leurs prieres les bénédictions du Ciel ſur ceux qui attaquoient de front ſes ennemis.

Pour donner enfin la conſiſtance & la forme convenable à l'Egliſe de Hon-

grie, Etienne diviſa les terres de ſa domination en dix évêchés, dont la métropole fut Strigonie ſur le Danube, à l'embouchure du Gran dont elle porte aujourd'hui le nom. On y mit pour archevêque, le S. Moine Sébaſtien, tiré du monaſtere de S. Martin; & l'Abbé Aſtric qui prit le nom d'Anaſtaſe, fut élu évêque de Colocza. Ce Prélat fut envoyé à Rome, pour demander la confirmation de ces évêchés, avec le titre de Roi pour le Duc Etienne, & ne manqua point de raconter au Pape Silveſtre, tout ce que ce Prince avoit fait pour le bien de la religion. Le Pontife en fut tranſporté d'admiration : & comme on lui donnoit, ſelon l'uſage du temps, le titre d'Apoſtolique; Si je ſuis l'Apoſtolique, dit-il, c'eſt Etienne qui eſt l'Apôtre, lui qui a ſoumis un ſi grand peuple au joug de la foi. Il n'accorda pas ſeulement la couronne qu'on lui demandoit, mais il ajouta une croix pour être portée devant le nouveau Monarque, comme un ſigne de ſon apoſtolat. Le Duc Etienne fut reconnu roi par tous les ordres du royaume, ſacré & couronné l'an 1000 avec un

grand appareil : ce qui fut confirmé quelques années après, par l'Empereur Henri, qui lui donna sa sœur Giselle en mariage.

Le Roi dota richement sa métropole, & tous les sieges épiscopaux de ses Etats : il eut encore plus d'attention à y mettre de dignes pasteurs. Il donna aussi des terres & des serfs aux abbayes, afin que rien ne détournât les moines du service de Dieu. Il poussoit le zele jusqu'à s'informer soigneusement de leur vie & de leur conduite, reprenoit les négligens, & piquoit l'émulation, en donnant aux plus exacts des marques toutes particulieres de considération & de bienveillance. Il étendit sa munificence religieuse, bien loin hors de son royaume. A Jérusalem, il établit un monastere, & lui donna d'amples revenus. Il fit bâtir une très-belle église à C. P. A Rome, il fonda une collégiale de douze chanoines, avec des maisons d'hospitalité pour les pélerins Hongrois. Enfin, au sortir de la barbarie & six cents ans d'avance, traçant la route à la plus chrétienne & la mieux civilisée des nations ; par un

vœu particulier, il mit ſon royaume & ſa perſonne ſous la protection de la Sainte Vierge, & fit bâtir en ſon honneur une égliſe magnifique à Albe-Royale. On y admiroit ſur-tout pluſieurs tables d'autel où l'or maſſif dont elles étoient formées tout entieres, ne ſembloit d'aucun prix en comparaiſon des pierres précieuſes dont elles étincelloient de toute part. Par un privilege fort extraordinaire, & dont on ne trouve aucun exemple avant celui-ci, le Roi voulut que cette égliſe ne fût ſoumiſe à aucun évêque, & ne dépendît que de lui ſeul. C'étoit le Prince qui choiſiſſoit le prélat, tant pour y célébrer en ſa préſence, que pour y abſoudre les pénitens, & y conſacrer le ſaint chrême. En l'abſence du Monarque, nul évêque n'y pouvoit exercer aucune fonction, ſans la permiſſion du prévôt & des moines, qui ſeuls auſſi percevoient les dîmes ſur le peuple dépendant de cette égliſe. Il faut obſerver que le Pape Silveſtre avoit donné au Roi Etienne le pouvoir de diſpoſer & régler les affaires eccléſiaſtiques de ſon royaume, tant à venir que préſentes, comme tenant la place

du Pontife Romain : ce qui équivaloit au titre de Légat perpétuel du S. Siege, & fut confirmé dans la ſuite par le concile de Conſtance, à la demande de l'Empereur Sigiſmond, comme roi de Hongrie.

Silveſtre II mourut environ trois ans après cette conceſſion le 11 mai 1003, avec la réputation de l'un des plus ingénieux & des plus ſavans hommes qui aient exiſté. On croit que c'eſt lui qui a introduit en France l'uſage du chiffre Arabe. Il eut pour ſucceſſeur, Jean XVII, nommé auparavant Siccon, qui ne tint le S. Siege qu'environ ſix mois. Il fut ordonné le 13 juin, & mourut le 7 décembre de la même année 1003. Dès le 26 du même mois, comme on le prouve ſolidement contre le ſentiment des auteurs qui placent ici un interregne de quatre mois & demi, le Cardinal Phaſian, du titre de Saint Pierre, fut ordonné Pape, & prit le nom de Jean XVIII.

L'année ſuivante, S. Abbon de Fleuri fut la victime de ſon zele pour la diſcipline monaſtique. Arrivé au monaſtere de la Réole ſur la Garonne, dans le deſſein d'y mettre la réforme, Glab. l. 3. c. 3.

il attendoit main forte de la part du Comte de Bourdeaux, & du Vicomte qui étoit l'avoué de l'abbaye. Dans ce court intervalle, ſes gens prirent querelle avec ceux du lieu. Il les réprimanda fortement, & croyoit le trouble diſſipé : mais le mécontentement avoit un tout autre principe que le S. Abbé ne l'imaginoit. Ayant auſſi fait une reprimande à l'un des moines relâchés, le coupable témoigna un dépit qui fut ſuivi de mille cris ſéditieux. La querelle reprit entre les Gaſcons, & les François de la ſuite de l'Abbé. On paſſa des injures aux coups, & il y eut un Gaſcon renverſé. Abbon, pour appaiſer le tumulte, accourut à travers une grêle de pierres, dont il ne fut pas atteint : mais un de ces furieux lui porta, dans le côté gauche, un rude coup de lance qui lui pénétra entre les côtes. Celui-ci, dit-il ſans s'émouvoir, y va tout de bon ; & le Moine Aimoin qui le ſuivoit, pâliſſant & tremblant de tous ſes membres ; Que feriez-vous donc, ajouta-t-il, ſi c'étoit votre ſang qui coulât ? Il mourut le même jour, & fut enterré dans l'égliſe du lieu, où l'on

prétend qu'il se fit plusieurs miracles. Il est honoré comme martyr. Bernard duc de Gascogne condamna le meurtrier à mort, avec ses complices, & adjugea au monastere de Fleuri celui de la Réole, qui lui appartenoit de droit, mais dont la possession étoit contestée.

Il nous reste un recueil des canons & une apologie de ce savant Abbé, qui avoit fait d'excellentes études, principalement dans les écoles renommées de Rheims & de Paris, & qui avoit enseigné à Fleuri avant d'en être abbé. Bien loin de se montrer contraire à l'étude des moines, il la leur recommandoit comme l'exercice le plus utile à la piété après l'oraison & le jeûne. Le différend qu'il eut avec Arnoux d'Orléans, donna lieu à la composition de son Apologie. Cet Evêque, diocésain de Fleuri, soutenoit que l'abbé, outre l'aveu de sa dépendance quant au spirituel, lui devoit encore faire serment de fidélité comme son vassal: prétentions inconnues autrefois, mais fort communes entre les évêques & les abbés, depuis que les abbayes n'étoient plus entre les mains des seigneurs

Poſt. cod. Canon. Pith.

laïques ou d'autres évêques. Abbon, en reconnoiſſant tous les droits épiſcopaux de leur nature, prétendoit que pour le temporel ſon monaſtere ne dépendoit que du Roi. On paſſa de cette queſtion à celles des dîmes, que les évêques aſſemblés en concile à S. Denis en France tenterent de reprendre ſur les moines & les laïques : mais ces tentatives ne produiſirent qu'une ſédition, qui fit prendre la fuite aux évêques ſans qu'ils euſſent rien ſtatué. Comme on rejettoit ſur Abbon la cauſe de cette violence, il compoſa ſon Apologie pour s'en juſtifier, & l'adreſſa aux Rois Hugues & Robert grands protecteurs des moines.

Analect. t. 2. p. 248.

Dans ſon recueil des canons, adreſſé aux mêmes Princes, il ne manque pas de rapporter les autorités contraires aux entrepriſes des évêques ſur les libertés monaſtiques. Il en cite auſſi de très-concluantes, pour la continence des clercs. Mais il n'y a rien de plus remarquable dans cet ouvrage, que ce qui eſt dit des avoués de l'Egliſe. C'étoient des hommes nobles, à qui les évêques ou les abbés avoient donné des terres en fief, à condition de les

les protéger & de les défendre. Abbon en fait remonter l'origine juſqu'aux conciles d'Afrique, qui avoient ſtatué qu'on demanderoit aux Empereurs des ſcholaſtiques ou avocats, pour ſoutenir les intérêts de l'Egliſe devant les tribunaux ſéculiers. Depuis la confuſion du gouvernement dans l'Empire François, ces ſortes de tuteurs ne défendoient plus l'Egliſe que par les armes. Souvent, loin de la protéger en aucune maniere, ils abuſoient de ce titre d'honneur pour la tyranniſer, & s'emparer de la plus grande partie de ſes revenus.

Quand les affaires publiques reprirent un meilleur cours en France & en Italie, ſous les premiers Capétiens & les Empereurs Allemands, le zele de la maiſon de Dieu ſe ranima de toute part; & ſans ſe borner à ſa ſûreté, on travailla du moins dans toutes les Gaules à ſa décoration & à ſa ſplendeur. Jamais on ne vit conſtruire tant d'égliſes, que dans ces commencemens du onzieme ſiecle. C'eſt à cet âge ſi décrié qu'on eſt redevable d'une multitude de monumens que nous admirons encore, & que nous égalons ra-

Glab. l. 2 & 3. rement. On renouvella presque toutes les cathédrales, les monasteres, & jusqu'aux moindres chapelles des campagnes. L'église de S. Martin de Tours, telle que nous la voyons, fut rebâtie par Hervé son tréforier, qui se retira ensuite dans une cellule voisine, où il mourut en odeur de sainteté. Foulques, comte d'Anjou, touché de la crainte de Dieu après une vie de sang & de rapine, fit par pénitence le voyage de Jérusalem, & fonda au retour le monastere de Beaulieu, à un mille de Loches, où il bâtit une église encore aujourd'hui très-vantée. Richard, duc de Normandie, rétablit l'abbaye de Fécamp ruinée autrefois par les Idolâtres de sa nation, en chassa quelques chanoines séculiers qui avoient pris la place des religieuses pour qui elle avoit été fondée, puis la donna à Guillaume abbé très-vertueux de S. Bénigne de Dijon. Il n'y eut pas jusqu'au fils dissolu du Duc Richard, Robert archevêque de Rouen & comte d'Evreux, qui habitant publiquement avec une femme qu'il avoit épousée, ne signalât un reste de religion en commençant à rebâtir sa ca-

thédrale de fond en comble : foi morte à la vérité, ou du moins d'une inconſéquence pitoyable, mais beaucoup moins déplorable encore que cette prétendue force d'eſprit, qui, au moyen du blaſphême & de l'athéiſme, croit pouvoir manquer ſans honte de mœurs & de conſcience.

Au reſte, cet empreſſement général à conſtruire des égliſes dans le onzieme ſiecle, put avoir, pour un temps & de la part de pluſieurs eſprits foibles, une cauſe toute particuliere. Durant le cours du dixieme, un grand nombre de ſimples & d'ignorans n'avoient point ceſſé de s'attendre à la fin du monde. Les déſordres & les fléaux de ce ſiecle, deux ſéducteurs comparables à l'Antechriſt, Leutard & Vilgard qui s'éleverent préciſément dans le cours de l'an 1000, le premier en France & l'autre en Italie, tous ces événemens rapprochés de quelques paſſages mal entendus de l'Apocalypſe ſur le terme de mille ans, avoient perſuadé que l'univers étoit à la veille de ſa deſtruction, malgré les réclamations des gens doctes & ſenſés, d'Abbon de Fleuri en particulier. Mais le

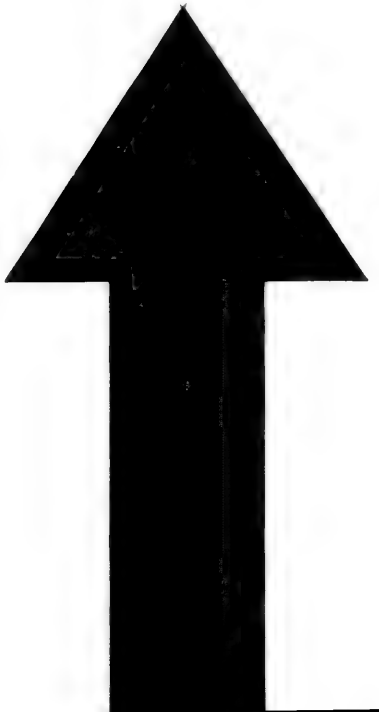

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

zele de la maiſon du Seigneur ſurvécut à ces terreurs imaginaires. Quand on crut voir renaître un nouvel ordre de choſes, & qu'on imagina reprendre ſoi-même une vie nouvelle, on retint encore long-temps les mêmes goûts, mais animés par une ſainte alégreſſe, & dirigés par la reconnoiſſance envers le Seigneur qui avoit délivré ſon peuple.

Ditmar. l. 6. Le S. Roi Henri de Germanie fit bâtir un temple auguſte & ſuperbement décoré, dans la ville de Bamberg qui étoit de ſon patrimoine, & qu'il affectionnoit particuliérement depuis ſon enfance. Comme il n'avoit point d'héritiers, & qu'il avoit fait vœu, ſuivant la perſuaſion publique, de vivre en continence avec ſa femme Cunégonde, il vouloit faire Dieu même héritier de ſes terres, & accélérer la converſion des Sclaves en fondant un évêché dans leur voiſinage. Il envoya vers le S. Siege, afin d'ériger ſa nouvelle égliſe en cathédrale; & le Pape Jean XVIII la ſoumit à la métropole de Maïence : ce qui fut confirmé à Francfort l'an 1007, par un concile de trente-ſept évêques, nonobſtant l'oppoſition de celui de Virsbourg dont

Bamberg dépendoit, & qui, pour consentir à l'érection, avoit demandé sans succès le titre d'archevêque. Outre l'église cathédrale, Henri établit deux communautés au même lieu, une de chanoines du côté du midi, & au septentrion une autre de moines. Le premier évêque de Bamberg fut Evrard, chancelier de Henri.

De tous ces prélats, aucun ne s'est rendu plus digne de mémoire, que S. Anfroi d'Utrecht. Il avoit été comte de Louvain, & s'étoit toujours signalé par son équité & sa fermeté à réprimer les pillages aussi communs dans la Belgique que par-tout ailleurs. Sa droiture & ses lumieres étoient si connues, qu'on l'écoutoit, comme un oracle, dans tous les jugemens & toutes les dietes où il assistoit. Il étudioit sans cesse les loix tant divines qu'humaines, & donnoit à la lecture jusqu'aux heures de récréation; en sorte qu'un goût si extraordinaire pour les seigneurs de son temps, leur faisoit dire qu'Anfroi menoit la vie d'un moine plutôt que d'un comte. Il fonda, de concert avec sa femme Hilsuinde, l'abbaye de Thoron, dont leur fille

Mabill. sæc. 6. Bened. p. 85. Boll. 3 ma

Benoîte fut la premiere abbeſſe. Hilſuinde s'y retira dans la ſuite, & y mourut ſaintement.

Il vouloit embraſſer lui-même la vie monaſtique, lorſque l'Empereur Otton III le preſſa d'accepter l'évêché d'Utrecht. Il s'en défendit fortement, ſur ſon âge avancé, & paſſé preſque uniquement dans le tumulte des armes. Mais enfin l'Empereur lui faiſant les plus vives inſtances, à Aix-la-Chapelle où ils ſe trouvoient enſemble, il prit ſon épée, & la dépoſa ſur l'autel de la Vierge, en diſant : Juſqu'ici j'ai protégé de tout mon pouvoir les pauvres de J. C. aujourd'hui je me mets ſous la protection de ſa mere, avec ma nouvelle dignité. Sur la fin de ſa vie il perdit la vue, & ſe retira dans une maiſon de moines qu'il avoit fondée. On obſerve que, quoiqu'il eût pris l'habit monaſtique, il ne laiſſoit pas d'aſſiſter aux conciles & aux dietes. Il mourut l'an 1012, & il eſt compté entre les ſaints, auſſi bien qu'Hilſuinde ſon épouſe.

Ce fut de ſon temps que S. Brunon, ſurnommé Boniface, alla prêcher chez les Ruſſes. Il étoit de la

premiere nobleſſe de Saxe, & parent des rois. Otton III qui le fit venir à ſa Cour, conçut pour lui des ſentimens ſi tendres, qu'il ne l'appelloit pas autrement que ſon ame. Mais la deſtinée & les inclinations de Brunon étoient bien ſupérieures à celles des favoris des princes de la terre. Il quitta tout pour embraſſer la vie réguliere, accompagna d'abord S. Romuald au Mont-Caſſin, puis à Pérée près de Ravenne, où vivant du travail de ſes mains, marchant toujours nud pieds, ne mangeant que deux fois la ſemaine, & ſe roulant quelquefois dans les orties & les épines, il faiſoit l'apprentiſſage du martyre, pour lequel il ſe ſentoit une vive ardeur. Ditmar. l. 6. p. 82.

Après s'être affermi dans toutes les vertus par un long exercice de la vie érémitique, il fut inſpiré d'évangéliſer les Infideles, & partit auſſi-tôt pour aller prendre ſa permiſſion du Souverain Pontife. Il fit le voyage de Rome nud pieds à ſon ordinaire, crut beaucoup ſe relâcher en mangeant chaque jour afin d'en pouvoir ſoutenir la fatigue, & jamais ne ſe permit d'autre boiſſon que de l'eau. Le

Pape ne lui conféra pas seulement sa mission ; mais il lui enjoignit de se faire sacrer archevêque, & lui donna le pallium par avance. Brunon prit un cheval pour accélérer son retour en Allemagne, demeurant toutefois nuds pieds, quelle que fût la rigueur du froid ; en sorte qu'il falloit quelquefois de l'eau chaude, pour lui détacher le pied de l'étrier. Arrivé à Mersbourg, où se trouvoit Henri élevé alors sur le trône, il fut sacré par l'archevêque de Magdebourg, qui fit aussi la cérémonie de lui donner le pallium que lui-même avoit apporté. Le nouvel Archevêque, depuis sa consécration, ajouta l'office canonial à l'office monastique, & continua toutes ses austérités, malgré ses travaux excessifs. Boleslas duc de Pologne, & la plupart des seigneurs qu'il rencontra sur sa route, lui firent de riches présens : il donna tout aux pauvres, ou aux églises ; voulant, disoit-il, rester pauvre, pour annoncer la foi d'un Dieu qui s'est dépouillé de tout afin de nous enrichir. Il prêcha d'abord en Prusse, où il n'eut que des injures & des rebuts à essuyer. De là, il passa aux con-

fins de la Ruſſie, & y annonça l'évangile avec courage; quoique les habitans, depuis la mort de leur Duc Vladimir, n'y fuſſent guere mieux diſpoſés qu'en Pruſſe. Mais c'étoit-là le champ que le Seigneur lui avoit aſſigné, ſinon pour en recueillir les fruits, au moins pour le diſpoſer à une heureuſe fécondité en l'arroſant de ſon ſang. Enfin ces ouailles ingrates & cruelles le prirent & le décapiterent, avec dix-huit de ſes compagnons, le 14 février de l'an 1009. Mais l'Egliſe honore ce S. Martyr le 15 d'octobre.

La même année, ſur la fin du mois de mai, Jean XVIII abdiqua la papauté, & embraſſa la vie monaſtique à l'abbaye de S. Paul de Rome. Après que le S. Siege eut vaqué trois mois tout au plus, on y éleva Pierre évêque d'Albane, Romain de naiſſance, qui prit le nom de Sergius IV. Dans le cours de ſon pontificat, qui ne fut pas de trois ans, il honora ſa place par de ſolides vertus, ſpécialement par ſa libéralité envers les pauvres.

Ce fut de ſon temps que les Muſulmans abattirent à Jéruſalem l'égliſe

du S. Sépulcre, qui avoit déjà été brûlée par les Perſes dans le ſeptieme ſiecle. Il paſſa pour conſtant que ce dernier forfait eut pour premiers auteurs les Juifs de France, qui écrivirent au Calife Haquem, que s'il ne ruinoit promptement ce terme de pélerinage ſi fréquenté par les Chrétiens, bientôt ils le dépouilleroient de ſes Etats. Le porteur de la lettre fut reconnu à Orléans, par un pélerin qui s'étoit trouvé en Orient avec lui. Il fut arrêté & fouetté ſi rudement, qu'il confeſſa ſon crime : ſur le champ, les officiers du Roi le condamnerent à être brûlé vif. Les Juifs qui étoient en grand nombre & fort riches à Orléans, en furent tous chaſſés. La nouvelle de leur noire malignité ſe répandit dans tout le royaume, & partout le monde : ce qui fit prendre aux Princes Chrétiens la réſolution unanime de les bannir entiérement de leur domination. La haine publique éclata tout à la fois dans toutes les régions. On les chaſſa des villes ; on les pourſuivit dans les campagnes, comme des animaux malfaiſans ; pluſieurs furent noyés, un plus grand

Glab. III. hiſt. c. 7.

nombre périt par le fer, & par d'autres genres de tourmens. Quelques-uns se tuerent de désespoir; d'autres se firent baptiser, pour échapper à la mort. Pendant cinq années entieres, il en reparut à peine quelques-uns dans toute l'étendue de la chrétienté.

Alors on se rallentit dans la vengeance d'un crime, dont on apprit la réparation. La mere du destructeur même de l'église du S. Sépulcre, marqua le plus d'empressement à la rebâtir. Elle étoit Chrétienne, & fut secondée par une multitude de Fideles de toute nation, qui ne fournirent pas seulement de l'argent, mais qui se rendirent en personne pour travailler à Jérusalem. Son fils laissa tout faire. C'étoit, suivant les historiens Arabes, un prince léger dans ses résolutions, inconséquent dans toute sa conduite, impie & cruel jusqu'à la férocité; mais pardessus tout, d'une fougue & d'une bizarrerie d'humeur qui alloit jusqu'à l'extravagance. Il persécuta les Chrétiens & les Juifs, ruina les églises & les synagogues, se fit regarder comme le Néron de l'Orient. Après avoir fait des peuples d'apostats, il leur permit de retourner à

Bibl. Orient. Moëz.

Elmac. pag. 259.

leur religion, & d'en rétablir tous les monumens. Comme Caligula, il voulut se faire adorer, & prit une liste de ceux qui le reconnoissoient pour le créateur de l'univers. On auroit peine à croire que le nombre en montât, comme on l'assure, à quinze mille, s'il étoit moins constant, qu'il n'est point d'horreur ni d'absurdité qui ne puisse faire secte. Le chef de celle-ci fut un imposteur Persan, nommé Darari, qui la grossit encore considérablement par la suite. Enfin le peuple s'irrita contre lui, jusqu'à le massacrer dans le char du Calife. Il eut un successeur, nommé Hamsa, qui prêchant une morale analogue à ses dogmes, permettoit à ses sectateurs d'épouser leurs sœurs, leurs filles, leurs meres, & les dispensoit de tout exercice de religion. Il se fit un très-grand nombre de disciples; il établit des docteurs en Syrie, en Arabie & dans les différentes contrées de l'Afrique, c'est-à-dire, dans toute la domination des Califes Fatimites, qui s'étendoit, hors de l'Egypte, dans toutes ces régions.

Haquem, son Dieu & son appui,

étoit le troiſieme de ces Califes qui prétendoient deſcendre de Fatime fille de Mahomet. Moëz ſon aïeul ayant ajouté la conquête de l'Egypte à l'Afrique qu'il avoit héritée de ſes peres, joignit de même à leur titre de Mahadi ou Directeur des Fideles, celui de Calife ou Chef de la religion. Dès lors il fit faire en ſon nom la priere qui ſe faiſoit au nom du Calife Abaſſide réſidant à Bagdad: ce qui produiſit un ſchiſme qui dura environ deux cents ans; une partie des Muſulmans reconnoiſſant toujours le Calife Abaſſide, & l'autre s'attachant au Calife Fatimite. Ce Prince bâtit en même temps la ville du Caire, en Arabe Al-Caïra, c'eſt-à-dire la victorieuſe. Il lui donna toute la ſplendeur convenable, tant à ce titre, qu'à celui de capitale de ſes vaſtes domaines, que ſon fils Aziz étendit encore bien avant dans l'Aſie. Mais l'inſenſé Haquem ſon petit-fils fit brûler une partie conſidérable de cette ville, & maſſacrer un grand nombre de ſes habitans. Il fut enfin maſſacré lui-même, à l'âge de 36 ans, par ordre, dit-on, de ſa ſœur.

Peu après la ruine du S. Sépulcre,

le Pape Serge IV eut encore la douleur d'apprendre que les pirates Danois en Angleterre avoient pris d'assaut la ville de Cantorbéri, où ils firent tout passer par le fer & le feu, sans épargner les femmes ni les enfans. C'étoit S. Elfege qui occupoit alors ce grand siege, où il avoit été transféré de celui de Vincheſtre, après s'y être illustré par toutes sortes de vertus. Formé dans sa jeunesse aux austérités monastiques, puis abbé du monastere de Bath qu'il avoit fondé, il porta sur la chaire épiscopale tout son goût pour l'abnégation & la pénitence. Dans les plus grands froids de l'hiver, il se levoit au milieu de la nuit, & alloit faire oraison en plein air, les pieds nuds, & le reste du corps couvert seulement d'une légere tunique. Sa charité étoit si vigilante & si libérale, qu'il abolit entiérement la mendicité dans son dioceſe, & que nul pauvre étranger n'en sortoit les mains vides. Il succéda dans le siege de Cantorbéri au pieux & savant Alfric, renommé pour la traduction de quelques livres de l'Ecriture en Saxon, c'est-à-dire en Anglois. Il est compté, aussi

Vit. sæc. 6. Bened. p. 115.

Boll. 19. apr.

bien qu'Elfege, au nombre des saints.

Dans le sac de cette ville & toute l'horreur du carnage, S. Elfege s'échappa des mains de ses moines qui le retenoient dans l'église; & se jettant entre les mourans & les meurtriers, il s'écria vers ceux-ci; Epargnez ces foibles & innocentes victimes, qu'il vous est honteux d'immoler sans cause. Tournez votre colere contre moi, qui ai retiré tant de captifs de vos mains, & qui vous ai si souvent reproché vos forfaits. Ils se jetterent sur lui, le chargerent de coups de poing & de pied, lui déchirerent le visage de leurs ongles, & lui serrerent la gorge pour l'empêcher de leur parler davantage. Ils le renfermerent ensuite dans une étroite prison, & l'y tinrent sept mois, durant lesquels une maladie fort aiguë désola leurs troupes. En très-peu de temps, il en mourut deux mille, avec d'horribles douleurs dans les entrailles. Ceux des Chrétiens qui avoient commerce avec ces Barbares, leur firent comprendre que ce fléau étoit une punition divine. Ils vinrent demander grace à l'Archevêque, & le mirent en liberté, avec de grands témoignages

de vénération. Nous devons, leur dit-il, imiter l'exemple du Sauveur qui releva les émiſſaires de ſes tyrans, après les avoir terraſſés. Ces mots finis, il bénit du pain, leur en fit manger, & guérit ainſi tous ceux qui ſouffroient. Dans le premier tranſport de leur reconnoiſſance, ils lui envoyerent quatre de leurs chefs, pour le remercier au nom de tous les autres.

Mais la ſoif de l'or reprenant auſſi-tôt le deſſus dans l'ame de ces pillards, ils lui demanderent de grandes ſommes d'argent. Le S. Paſteur qui en faiſoit un meilleur uſage, les refuſa courageuſement. Ils le lierent de nouveau, lui firent ſubir une cruelle queſtion, le propre jour de pâque treizieme d'avril 1012, puis le remirent en priſon. Le ſamedi ſuivant, ils l'en tirerent & lui dirent : Paie-nous aujourd'hui ce que nous t'avons demandé, ſi tu ne veux périr à l'heure même. Comme il leur peignoit les terribles jugemens de Dieu, & les affreux égaremens où les engageoit le culte de leurs fauſſes divinités ; ils ſe jetterent ſur lui, comme des forcenés, le frapperent brutalement de tout ce qui leur

tomba sous la main, & le laisserent demi-mort sur la place. Enfin l'un de ces Danois qu'il avoit confirmé la veille, par une compassion digne d'un pareil Chrétien, & pour l'empêcher de languir davantage, lui donna sur la tête un coup de hache dont il expira. L'Eglise l'honore comme martyr, le jour de sa mort dix-neuvieme d'avril.

Le Pape Sergius mourut vers le milieu de cette année 1012, & le 6 juillet au plus tard l'Evêque de Porto lui succéda, sous le nom de Benoît VIII. Mais une partie des Romains reconnut un homme hardi nommé Grégoire, & lui fit un parti assez puissant, pour que Benoît ne se crût point en sûreté dans Rome. Il se réfugia auprès du Roi Henri, qui célébroit à Polden en Saxe la fête de noël. Le Pape se présenta dans tout l'appareil de sa dignité, & peignit d'une maniere pathétique, en présence de tout le monde, mille indignités qu'il avoit eues à souffrir. Le S. Roi pénétré de douleur & d'indignation, seroit parti sur le champ pour venger les outrages faits au Vicaire de J. C.

si les intérêts mêmes de la religion ne l'eussent retenu encore quelque temps en Allemagne.

Les Sclaves avoient apostasié, & commettoient des désordres effroyables dans la Basse-Saxe. La mort de S. Libentius ou Liévize, arrivée dans ces conjonctures, mit le comble à l'embarras. Elle faisoit vaquer le siége métropolitain de Brême & de Hambourg, au moment où il importoit le plus d'y placer un prélat qui suivît les traces de son prédécesseur. La nuit d'avant sa mort, le S. Archevêque fit encore à son clergé une exhortation touchante, & convenable sur-tout aux circonstances où l'on se trouvoit par la division de l'Eglise Romaine. Mes enfans, leur dit-il, apprenez par mon exemple à ne vous jamais défier de la bonté divine. J'ai servi le Pape Benoît relegué dans ces quartiers, quoi qu'on fît pour m'en détourner. Je lui suis demeuré fidele, tant qu'il a vécu; & vous m'avez vu placer ensuite à votre tête, tout indigne que j'en suis. Il parloit apparemment de Benoît V, dépose sous Otton I, & emmené à Hambourg où il

Adam. l. 2.

mourut. Remettons-nous de bon cœur, pourſuivit-il, toutes les fautes que nous avons commiſes les uns contre les autres ; & ſi vous avez quelque confiance en mes conſeils, choiſiſſez pour gouverner notre Egliſe, notre confrere Otton, & priez Dieu que le Roi l'ait pour agréable. Otton fut élu en effet, mais le Roi refuſa de confirmer l'élection. Il préſenta Unvan ſon chapelain, que les députés de l'Egliſe vacante agréerent ſans peine, & à qui le Pape Benoît VIII donna le pallium. Il n'étoit pas ſeulement recommandable par ſa naiſſance, mais par le ſaint uſage qu'il faiſoit de ſes grands biens. Il avoit autant d'affabilité que de bienfaiſance, avec un caractere & des manieres qui le faiſoient aimer de tout le monde. L'état malheureux de ſon dioceſe & de toutes les contrées voiſines ouvrit un champ vaſte à ſa libéralité.

Le Duc Bernard, dans la haute Saxe, & le Marquis Théodoric dans la baſſe, avoient traité les Sclaves avec tant de dureté, que ces peuples encore mal inſtruits & foibles dans la foi, avoient ſecoué en même temps le joug

de l'Empire & de l'Egliſe. Dans les premiers tranſports de leur déſeſpoir, ils parcoururent, le fer & le feu en main, tout le pays qui eſt au nord de l'Elbe, incendierent toutes les égliſes & les ruinerent juſqu'aux fondemens, firent périr par toutes ſortes de ſupplices les prêtres & les autres miniſtres de la religion, ne laiſſerent enfin au delà du fleuve aucun veſtige de Chriſtianiſme. A Hambourg, ils firent quantité de captifs, tant du clergé que des autres habitans, & en maſſacrerent un bien plus grand nombre en haine du nom Chrétien. A Aldimbourg, ville de ces cantons la plus peuplée de Fideles, ils les égorgerent comme des animaux reſſerrés dans une boucherie, à l'exception de ſoixante eccléſiaſtiques, qu'ils tinrent en réſerve pour en faire à loiſir le jouet de leur inhumanité. Ils leur couperent en croix la peau de la tête, leur ouvrirent le crâne, en ſorte qu'on voyoit la cervelle; puis, les mains liées derriere le dos, ils les promenerent par toutes leurs peuplades; ne ceſſant de les frapper & de les tourmenter, juſqu'à ce qu'ils euſſent rendu le dernier ſoupir. On fe-

roit une hiſtoire entiere, ajoutent les auteurs du temps, de tous les martyrs que les Sclaves immolerent dans cet affreux ſoulévement. C'eſt ainſi que ceux de ces Barbares qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, renoncerent au Chriſtianiſme, après l'avoir profeſſé plus de ſoixante & dix ans, c'eſt-à-dire, pendant les regnes des trois Ottons. Ce ne fut qu'après la mort du dernier de ces princes, que prenant avantage des difficultés qui s'éleverent pour la ſucceſſion, ils recoururent aux armes pour recouvrer leur liberté.

Quand le Roi Henri eut pris des meſures efficaces pour arrêter les déſordres de la rebellion, il n'eut rien de plus preſſé que d'établir le Chef de l'Egliſe dans la jouiſſance de tous ſes droits. Sa ſeule arrivée en Italie ramenant le calme en tout lieu, tandis que ce Prince régloit à Pavie les affaires de Lombardie, le Pape ne craignit plus de ſe montrer à Rome. Le Roi y alla lui-même peu de temps après. Le 22 février, fête de la Chaire de S. Pierre, il ſe rendit à l'égliſe du S. Apôtre, pour s'y faire couronner

empereur. Il marchoit la couronne royale en tête, accompagné de la Reine Cunégonde son épouse, & entouré de douze sénateurs, dont six avoient la barbe rasée à la Romaine, les six autres de longues moustaches à la Françoise, & des bâtons à la main. Le Pape l'attendoit à la porte de l'église. Avant de l'y introduire, il lui demanda s'il vouloit être le protecteur du S. Siege, & se montrer fidele en toutes choses aux Vicaires de J. C. Le Roi ayant répondu qu'il le promettoit, le Pape reçut la couronne que Henri portoit auparavant, & qu'on suspendit devant l'autel de S. Pierre, le sacra, puis le couronna Empereur, avec la Reine son épouse. Après quoi, il lui présenta une pomme d'or sommée d'une croix de même matiere, & ornée aussi en croix d'un double contour de pierreries. On prétendoit représenter par-là l'accord de l'Empire avec la religion, & l'éclat des vertus requises pour le maintenir. L'Empereur entrant dans ces vues, dit en recevant ce présent figuratif: Vous voulez, Saint Pere, m'apprendre comment je dois gouverner : mais ce globe ne

convient parfaitement qu'à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du monde, pour suivre plus religieusement la croix. Il entendoit par-là les pieux solitaires de Cluny, monastere estimé le plus régulier de tous ceux du monde, & auquel il destina dès-lors ce présent honorable. Après le couronnement, le Pape donna un grand souper à l'Empereur & à l'Impératrice.

Ce Prince, en s'entretenant avec les prêtres de l'Eglise Romaine, leur demanda pourquoi ils ne chantoient pas le symbole après l'évangile, comme il se pratiquoit dans les autres Eglises. Ils lui répondirent, que l'Eglise de Rome n'ayant jamais donné dans aucune hérésie, elle n'avoit pas besoin de déclarer sa foi par cette confession solennelle. L'Empereur, sans contredire ce motif, engagea néanmoins le Pape Benoît à faire chanter désormais le symbole à la messe des jours de fêtes. Il l'engagea de même, avant de quitter l'Italie, à consentir à l'érection de l'évêché de Bobio, que les évêques de la province trouvoient nécessaire, & qu'il fonda libéralement.

Il repartit ensuite pour l'Allema-

gne, & prit sa route par la France, où il vouloit offrir lui-même ses présens à Cluny, & revoir le S. Abbé Odilon pour qui il avoit une vénération toute particuliere & une véritable amitié. Odilon avoit succédé dès l'an 994 à S. Mayeul, dont il avoit été fait coadjuteur deux à trois ans auparavant. Mayeul ne s'étoit pas seulement rendu recommandable auprès des rois & des différens princes de France, qui l'avoient engagé à rétablir la régularité monastique dans leurs Etats; mais il avoit tellement gagné l'estime d'Otton le Grand, que ce Prince lui avoit soumis tous les monasteres royaux, tant d'Italie que d'Allemagne. Odilon entrant dans les charges & les vues de son prédécesseur, en soutint toute la réputation, & obtint la même faveur auprès de ces Souverains. Mais entre toutes ces personnes augustes, on peut dire que le S. Empereur Henri fut autant l'ami d'Odilon que son protecteur. Il le voyoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, & il l'emmena quelquefois à sa Cour.

Vit. sec. 6. Bened.

A

A la visite qu'il lui fit après avoir été couronné empereur, il déposa au trésor de l'église de Cluny, avec le globe d'or qu'il venoit de recevoir du Pape, son habit impérial, sa couronne, son sceptre & un crucifix, le tout d'or, du poids de cent livres. Il ajouta des terres considérables, situées en Alsace, se recommanda instamment aux prieres des religieux, & crut obtenir une faveur inestimable, en se faisant associer à cette sainte communauté. Boll. t. 19. p. 521.

L'Empereur avoit en sa compagnie le S. Evêque Meinverc, dont il avoit su discerner la vertu modeste dans la foule des seigneurs de sa Cour, & qu'il avoit élevé sur le siege de Paderborn. Meinverc parent du dernier Empereur qui l'avoit fait son chapelain, & jouissant d'une fortune proportionnée à sa haute naissance, n'accepta ce siege peu riche avant lui, que pour le rendre un des plus puissans d'Allemagne, tant par les grands dons qu'il lui fit, que par son goût pour une noble économie. Si-tôt qu'il en eut pris possession, il rebâtit magnifiquement la cathédrale que les Barbares avoient ruinée. Cependant il n'employoit aux Vit. S. Meinv.

ſoins temporels que la moindre partie de ſon activité. Il étoit d'une telle vigilance dans la viſite de ſon dioceſe, qu'il alloit quelquefois ſeul & déguiſé en marchand, de paroiſſe en paroiſſe, afin d'en mieux connoître l'état. Il prit tant de ſoin des études, que l'école de Paderborn devint une des plus floriſſantes de ce ſiecle, tant pour les arts libéraux, que pour la poéſie, l'hiſtoire, l'art d'écrire, & même la peinture. L'eſtime qu'il conçut des inſtitutions & de la régularité de Cluny, lui fit demander à S. Odilon quelques-uns de ſes religieux, pour fonder un monaſtere près de Paderborn. Il fit apporter avec la regle & les livres du chant, le poids même du pain, la meſure du vin; & ſi tôt qu'il fut arrivé chez lui, il y fonda en l'honneur de S. Benoît une chapelle, qui, par les bienfaits de l'Empereur dont il fut ſecondé, devint une abbaye célebre.

Henri, au ſortir de France, alla au monaſtere de la nouvelle Corbie, ſitué en Saxe dans le dioceſe de Paderborn. Chron. Sax. Mais ce berceau renommé de la vie réguliere en Germanie, n'avoit plus

tion de son ancienne régularité. La vie relâchée des moines si différens de leurs peres, anima le zele de l'Empereur, qui entreprit de les réformer. Le long usage du vice leur parut un titre légitime pour n'en point sortir. Ils résisterent avec tant d'arrogance, qu'il en fallut emprisonner seize des plus mutins. Meinverc, évêque diocésain, ayant voulu depuis y célébrer le saint sacrifice, le sacristain eut encore l'audace de lui refuser des ornemens. L'abbé Valon, fauteur du relâchement & de la révolte, fut déposé canoniquement; & l'on mit en sa place le moine Drutmar, tiré de l'abbaye de Loreschein. Ce qui chagrina tellement les moines de Corbie, que tous, excepté neuf, prirent le parti de se retirer. Mais plusieurs revinrent ensuite, & se soumirent à la réforme.

Le religieux Empereur avoit tant d'estime pour la vie monastique, qu'il voulut renoncer au trône, pour en faire profession. Entre les dignes solitaires avec lesquels il se plaisoit à entretenir des liaisons, le bienheureux Richard, abbé de S. Vannes de Verdun, en étoit venu avec lui jusqu'à l'intimité & une sorte

Mirac. B. Rich. n. 8. sæc 6. Bened. p. 533.

de familiarité. L'Empereur avoit commencé à le connoître, par le moyen du Comte Frédéric parent de Richard, à l'exemple duquel il renonça au monde, & parvint au plus haut dégré de l'abnégation & de l'humilité religieuse. Le mérite & le caractere de Richard firent le reste. Sa science & ses lumieres, sa haute sagesse, un jugement exquis, cette égalité inaltérable d'humeur qui provient de l'assujettissement de toutes les passions, une dévotion tendre & gaie, des manieres douces & insinuantes, tout sembloit fait en lui pour rendre la vertu aimable à ceux qu'il y exhortoit. Il avoit à un tel point le talent de gagner les cœurs, qu'on le surnomma la Grace de Dieu. Il n'eut pas seulement la confiance du S. Empereur Henri, mais du Roi Robert, de Baudouin Comte de Flandres & de la plupart des prélats de la Gaule Belgique, qui s'empresserent à mettre sous la conduite les monasteres de leur dépendance où il étoit besoin de réforme. Tels furent, entre les plus considérables, ceux de l'ancienne Corbie, de S. Amand, de S. Bertin, de S. Wast d'Arras, de S. Hubert, de Lobes au

pays de Liege, de S. Vandrille en Normandie, de S. Vincent de Metz, & de S. Evre de Toul. Ainſi le monaſtere de S. Vannes, aſſez peu connu quoique déjà très-régulier ſous le Saint Abbé Fingen Irlandois de naiſſance, acquit, ſous ſon ſucceſſeur Richard, une réputation capable de fixer le choix de l'Empereur.

L'abbé Richard, attentif au luſtre extérieur de ſa maiſon auſſi bien qu'à la régularité, en augmenta conſidérablement les édifices. Un jour que l'Empereur viſitoit les lieux réguliers qu'on venoit de rétablir, il éprouva, en entrant dans le cloître, un ſaiſiſſement religieux, & dit ces paroles du Pſeaume : C'eſt ici le lieu de mon repos, c'eſt l'habitation que j'ai choiſie pour toujours. L'Evêque Heimon, qui avec l'Abbé accompagnoit l'Empereur, fit une attention particuliere à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'Abbé en particulier, il lui dit : L'Empereur parle de ſe faire moine, & veut reſter avec vous. Penſez-y bien : ſi vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. Richard fit ſes réflexions, &

trouva cet expédient, pour satisfaire la piété du Prince, sans nuire à l'état.

Il assembla sa communauté, & pria l'Empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit en versant des larmes, qu'il avoit résolu de quitter les vanités du siecle, & de se consacrer au service de Dieu dans le monastere où il se trouvoit. Voulez-vous, dit l'Abbé, pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort, suivant la regle & l'exemple de Jésus-Christ? Il répondit qu'il le vouloit de tout son cœur. Et moi, dit l'Abbé, je vous reçois au nombre des moines dès ce moment & me charge du soin de votre ame; si de votre côté vous promettez de suivre en vue du Seigneur tout ce que je vous ordonnerai. Henri promit qu'il le feroit, & l'Abbé reprit: Je veux donc, & j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'Empire confié à vos soins par la divine bonté, & que vous procuriez autant qu'il est en vous, le salut de tous vos sujets par votre vigilance & votre fermeté à rendre justice. L'Empereur n'ouit qu'avec peine ce commandement inattendu. Il obéit néanmoins; mais il se regarda toujours

depuis comme le disciple de l'abbé Richard : il venoit souvent conférer avec lui, & fit constamment des conseils & des maximes de ce saint homme, la regle de sa propre conduite.

L'Italie reconnut d'abord la sagesse du refus de Richard, & le besoin qu'avoit l'Empire d'un chef tel que Henri. Les Sarasins profitant de l'éloignement de ce Prince, fondirent par mer sur la Toscane, & s'emparerent d'une étendue considérable de pays. Le Pape Benoît trembla pour Rome ; mais il montra une résolution que ses terreurs à son entrée au pontificat ne donnoient pas lieu d'attendre de lui. Craignant moins une armée d'infideles, qu'une poignée de Schismatiques, il rassembla diligemment les évêques & les défenseurs des Eglises, & les mena lui-même à l'ennemi. En même temps il envoya une multitude innombrable de barques, afin de le prendre en queue, & de lui couper le chemin au retour. L'Emire s'étant apperçu de ces dispositions, craignit de tomber vif ou mort entre les mains des fideles, & s'enfuit avec peu de suite. Le reste de ses gens ne laissa point de combattre avec un cou- Ditmar. L. 7 p. 96.

rage opiniâtre, & avec de grands succès durant trois jours. Ils plierent enfin; & ce ne fut plus qu'une déroute, où, pris de tous côtés, dans une confusion extrême, ils furent tués jusqu'au dernier, enforte qu'on ne put compter le nombre des morts, ni apprécier le butin. Leur Reine fut prise, & eut la tête tranchée. L'Emire ou Roi des Sarasins, irrité sur tout de ce traitement inhumain, envoya au Pape un grand sac de chataignes, en lui faisant dire que l'été suivant il ameneroit contre lui autant de soldats. Le Pontife croyant pouvoir à son tour user de bravades semblables, lui renvoya un sac de millet, & lui fit dire, que s'il n'étoit pas content de son premier brigandage, il vînt une seconde fois, & qu'il en trouveroit autant ou plus de vengeurs.

Benoît VIII comprit cependant, que pour n'avoir rien à craindre des Sarasins, aidés le plus souvent par les Grecs d'Italie, il falloit humilier des freres perfides que la haine des Latins armoit contre leur mere commune. Depuis peu de temps encore, le Catapan ou gouverneur de ce qui restoit aux Grecs dans l'Italie méridionale,

sous prétexte de recouvrer des tributs répétés au nom de l'Empereur Basile, avoit envahi une partie du duché de Bénévent. On le soupçonnoit de porter ses vues beaucoup plus loin, & de chercher à subjuguer, s'il le pouvoit, la ville même de Rome. Comme le Pape avoit peine à trouver un officier capable de commander cette expédition hasardeuse, il apprit l'arrivée d'un Seigneur Normand, nommé Raoul, qui avoit encouru la disgrace du Duc Richard. La valeur & la magnanimité des gens de cette nation étoit connue dès l'an 1000 en Italie, où quarante d'entre eux, revenant de la Terre sainte, & abordant à Salerne que les Sarasins assiégeoient, les chargerent si à propos & avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent à lever le siege. Mais ce qui avoit mis le comble à l'admiration, c'est que Gaimar, prince de Salerne, leur ayant offert des présens dignes des libérateurs de la patrie, ils avoient tout refusé avec une persévérance invincible; disant qu'ils n'avoient eu pour fin que la gloire de Dieu & le bien de la religion. Seize ans précisément après ce fait mémorable, le Pape Benoît

Glab. III. c. 1.

Chron. Cass. l. II. c. 37.

voyant Raoul, de taille & de mine ſemblable à ces premiers héros, lui dit pour le ſonder, qu'il ne trouvoit perſonne parmi les Italiens capable de réprimer les Grecs. Le Normand s'offrit & fut pris au mot, partit auſſi-tôt pour Bénévent, & releva ſi bien le courage des gens du pays, qu'ils remporterent d'abord par eux-mêmes des avantages conſidérables. Mais le bruit de ces exploits attira Normands ſur Normands en Italie, où l'on verra dans peu les conſéquences du premier accueil qu'ils y avoient reçu.

Quant à Raoul, voyant que ſes troupes ſe conſumoient par la continuité même de leurs victoires, & trouvant peu de reſſources parmi les Italiens, il prit la réſolution d'aller vers l'Empereur Henri, pour lui expoſer l'état des affaires. Le Pape partit lui-même pour l'Allemagne, & arriva à Bamberg le 14 avril, jour du jeudi-ſaint de l'an 1020; & non, comme le diſent quelques auteurs, l'année 1019 où pâque tomboit le 29 de mars. Il y conſacra l'égliſe de S. Etienne; & ce fut à cette occaſion que l'Empereur donna la ville & l'évêché de Bamberg

à l'Egliſe Romaine, ſous la redevance annuelle d'un cheval blanc & de cent marcs d'argent. Henri confirma auſſi les donations que ſes prédéceſſeurs avoient faites au S. Siege, de la ville de Rome & de ſes domaines, toujours ſous la réſerve de la ſouveraineté des Empereurs.

Le Pape ne demeura pas long-temps en Allemagne; d'où il eſt plus que vraiſemblable, malgré quelques opinions contraires, que Benoît ne fit pas confirmer dans ce voyage le concile de Pavie où il ſe trouva, & qui ne ſe tint que le premier jour d'août de cette année 1020. Mais il eſt conſtant que le Pontife y réclama contre la vie licencieuſe du clergé, & montra que les clercs étoient obligés à la continence, tant par les décrétales de S. Sirice & de S. Léon, que par les canons de Nicée qui leur défendent même de loger avec des femmes. En conſéquence, on défendit tout de nouveau aux ſoudiacres & aux ordres ſupérieurs, d'avoir ni femme ni concubine, & l'on déclara les enfans des clercs, ſerfs de l'égliſe où ſervoient leurs peres, quand bien même T. 9. Conc. p. 819.

leurs meres seroient libres. Comme cette disposition sembloit contraire à la regle de droit, qui hors du mariage légitime assuroit à l'enfant la condition de sa mere, le Pape observa que les législateurs n'avoient jamais eu en vue les enfans des clercs, puisque les clercs ne devoient point avoir d'enfans. On voit par-là, quel fut dans les plus mauvais temps l'esprit de l'Eglise & de toute puissance législative par rapport à la pureté cléricale. L'Empereur confirma ces décrets, pour ce qui avoit trait à l'ordre civil, & décerna des peines temporelles contre les infracteurs & les fauteurs. Pour retrancher jusqu'à l'occasion du mal, il condamna ces femmes ou concubines des clercs au fouet & à l'exil. Il punit ensuite Otton comte d'Hamerstein, qu'il lui fallut assiéger dans son château, d'où il pilloit les terres de l'Eglise de Maïence, en haine de l'Archevêque qui l'avoit excommunié pour un mariage illicite.

Chron. Sax. Chron. Cass. l. 2.

Enfin l'an 1022, en conséquence des instantes prieres, tant des Normands que du Pape & des Italiens, il marcha bien accompagné contre les Grecs d'Italie qui menaçoient Rome,

s'avança avec un corps considérable d'armée le long de la mer Adriatique, envoya par le pays des Marses Poppon archevêque de Treves, avec un détachement de onze mille hommes, & Philegrim de Cologne à Rome, avec un corps de vingt mille. Ces deux saints prélats étoient assujettis par un Empereur également saint, ou plutôt par les préjugés du temps, au service personnel dans les armées. L'Archevêque de Cologne étoit chargé d'arrêter l'abbé du Mont-Cassin & le prince de Capoue son frere, qui étoient d'intelligence avec les Grecs. Le prince, nommé Pandolfe, se rendit vie sauve: l'Abbé Aténulfe s'enfuit à Otrante, s'embarqua pour C. P. & périt en mer. Henri, avec le gros de l'armée, reprit rapidement Bénévent & toutes les autres places enlevées par les Grecs, à l'exception de Troie en Pouille, qui, dans l'espérance d'un secours promis par l'Empereur Basile, soutint un siege de trois mois. A ce terme, les citoyens se voyant réduits à l'extrémité, & craignant le ressentiment du vainqueur, appellerent un des solitaires qui étoient en grand nombre dans cette contrée

Glab. l. 3. c. 1.

de l'Italie, & l'envoyerent vers l'Empereur, avec tous les enfans de la ville qui crioient en grec : Seigneur, ayez pitié de nous. Le Prince qui avoit menacé de brûler cette ville audacieuse, & d'en faire pendre tous les hommes, répondit d'abord que c'étoient les peres de ces enfans qui étoient les auteurs de leur infortune. Mais ces intercesseurs innocens ayant reparu le lendemain matin, & criant d'une voix plus lamentable encore que la veille, le bon Prince n'y tint plus, & laissa couler des larmes, en proférant ces paroles du Sauveur : J'ai pitié de ce peuple. Après avoir reçu la ville à composition, il se rendit avec le Souverain Pontife à l'abbaye du Mont-Cassin. Ils jugeoient cette place assez importante, pour assister à l'élection d'un nouvel abbé, qu'ils laisserent néanmoins choisir librement par les moines, selon la regle. On donna pour successeur à l'intrigant & rebelle Aténulfe, le Prevôt Thibaut, qui fit beaucoup de bien au monastere pendant treize ans qu'il le gouverna. La mortalité qui se mit ensuite dans l'armée de l'Empereur, l'empêcha de pousser plus

loin ſes avantages contre les Grecs : il fut obligé de repaſſer les Alpes en diligence.

Le onzieme d'août de la même année 1022, il fit tenir un concile à Sclingſtad près Maïence. On y défendit aux prêtres de dire plus de trois meſſes par jour. On ordonna quatorze jours d'abſtinence de viande avant noël, autant avant la S. Jean, & quelques jours de jeûne aſſez extraordinaires, tels que la vigile de l'épiphanie. Ceux qui n'obſervent pas un jeûne ordonné par l'évêque, ſont obligés par le concile de nourrir un pauvre ce jour-là. Quant aux pénitens publics, ajoute-t-on, leur propre prêtre ne peut les faire rentrer dans l'Egliſe, ni même diviſer leur pénitence ſans ordre de l'évêque. Et parce que pluſieurs pécheurs s'en alloient à Rome pour ſe ſouſtraire aux regles ordinaires de la pénitence, on déclare que l'abſolution qu'ils y pourront obtenir ne leur ſervira de rien, s'ils n'ont accompli préalablement la pénitence impoſée par leurs paſteurs; après quoi, s'ils veulent aller à Rome, ils ſont encore obligés de prendre des lettres de leur évêque. Pour obvier aux incon- T. 9. Conc. p. 844.

véniens que l'on commençoit à trouver dans ces fréquens voyages de Rome, il eſt défendu généralement d'y aller ſans la permiſſion de l'évêque ou de ſon vicaire.

Vit. Burch tum decr. edit. Col.

C'eſt Bouchard de Vorms, l'un des Peres de ce concile, qui nous en a conſervé les décrets dans ſon recueil des canons : ouvrage qui l'a rendu très-fameux, quoiqu'il n'ait pas puiſé dans les écrits originaux, & qu'il s'appuie ſouvent des fauſſes décrétales, à qui les juriſconſultes acquéroient de jour en jour une plus grande faveur. Bouchard, prélat vertueux & zélé, explique lui-même dans ſa préface le deſſein de ſon ouvrage qu'il diviſe en vingt-livres, & qui traite au long de l'autorité du Pape, de l'ordination & des devoirs des évêques, de la maniere de les juger, des différens ordres de la cléricature, des Egliſes & de leurs biens temporels, enfin des ſacremens. Il ſe propoſoit ſpécialement d'inſtruire les prêtres chargés de la conduite des ames, par rapport aux pénitences canoniques, négligées ou même ignorées du grand nombre. Il explique dans un grand détail la maniere

d'impoſer & d'accomplir la pénitence ; mais il enſeigne auſſi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au déſeſpoir ceux à qui les auſtérités étoient impoſſibles. Celui qui ne pouvoit jeûner, par exemple, devoit, pour un jour de jeûne au pain & à l'eau, chanter cinquante pſeaumes à genoux dans l'égliſe, & nourrir un pauvre ce jour-là. A cette condition, il prenoit la nourriture qu'il jugeoit lui convenir, à l'exception du vin & de la viande. On rachetoit encore les cinquante pſeaumes, par cent génuflexions ; & les riches ſe rédimoient par des aumônes. Mais il faut bien remarquer, que ces rachats ou commutations de pénitences n'étoient que pour ceux qui ſe trouvoient dans l'impoſſibilité de l'accomplir à la lettre, & que le pécheur dans tous les cas devoit ſe punir de la maniere qu'il lui étoit poſſible.

L'année même du concile de Sclingſtad, on en tint un autre à Orléans, pour étouffer dans ſon berceau une ſecte abominable qui ſe formoit au centre de la France. Il y avoit à Orléans deux eccléſiaſtiques, Etienne &

T. 2. Spicil p. 670. T. 9. Conc. pag. 838. Glab. l. 3. Ademar. Chron.

Liſoi, en grande réputation de doctrine & de ſainteté, connus & très-eſtimés du Roi Robert. Ils ſe laiſſerent ſéduire, avec pluſieurs autres, par une aventuriere venue d'Italie, & qui allioit avec une grande apparence de piété les pratiques les plus déteſtables des Manichéens & des anciens Gnoſtiques. La corruption du cœur mena ſi rapidement à celle de l'eſprit, que les principaux membres du clergé furent infectés juſqu'à la moëlle, avant qu'il parût rien du mal au dehors. Cependant un clerc nommé Herbert, venu de Normandie pour étudier à Orléans, s'attacha aux nouveaux ſectaires, & devint un des plus entêtés de leurs diſciples. Il appartenoit à un Seigneur Normand, nommé Aréfaſte, ferme & bien inſtruit dans ſa religion, & d'une dextérité dans les affaires qui lui avoit fait confier par ſon Prince les négociations les plus délicates. Aveuglé par l'eſprit de fanatiſme, Herbert ſe perſuada qu'il alloit gagner cet habile courtiſan, & ſe mit en devoir de lui faire goûter la nouvelle doctrine. Aréfaſte en ſentit tout le venin. Il en parla au Duc Richard,

le pria d'en écrire au Roi Robert, & s'offrit à ſervir lui-même la religion, dans une rencontre ſi généralement intéreſſante. Le Duc, de concert avec le Roi, fit partir Aréfaſte pour Orléans. Ce ſage & vertueux Seigneur paſſa par Chartres, pour conſulter l'Evêque Fulbert, prélat des plus éclairés du royaume, mais qui en étoit parti pour le pélerinage de Rome. Il s'adreſſa au tréſorier de l'Egliſe, nommé Evrard, & fort eſtimé pour ſa ſageſſe.

Sur ſes conſeils, Aréfaſte crut pouvoir uſer de ſtratagême, pour confondre la fourberie. Il ſe fit admettre, ſur la recommandation de ſon clerc, aux conventicules des hérétiques, qui le firent aſſeoir à la derniere place. Ils revêtirent d'abord leurs dogmes & leurs maximes des paroles de l'Ecriture; ils l'exhorterent d'une maniere vague & allégorique à ſortir des ténebres où il avoit croupi juſqu'alors, & à recevoir avec actions de graces la lumiere du ſalut qui commençoit à luire pour lui. Le Seigneur Normand écoutoit ce diſcours avec un ſilence modeſte & une apparence de docilité qui charmoit ſes maîtres. Quand

ils crurent l'avoir entiérement gagné ; ils s'expliquerent ſans figure, & traiterent de rêveries les plus ſaintes vérités de l'ancien & du nouveau Teſtament. Ils lui dirent que le Ciel & la terre, éternels de leur nature, n'avoient ni cauſe ni commencement ; que J. C. n'étoit pas né de la Vierge, n'avoit pas ſouffert véritablement pour les hommes, & n'étoit pas reſſuſcité ; que ſon corps & ſon ſang ne ſe reproduiſoient point par la conſécration du prêtre ; que le péché ne s'effaçoit point par le baptême, mais par l'impoſition de leurs mains, laquelle communiquoit en même temps la plénitude du S. Eſprit : qu'il étoit inutile de prier les ſaints, tant martyrs que confeſſeurs ; enfin que les œuvres de piété étoient un travail inutile, dont il n'y avoit aucune récompenſe à eſpérer, comme il n'y avoit aucune peine à craindre pour les excès les plus déſordonnés de la volupté.

Mettant en pratique cette morale affreuſe, ils s'aſſembloient de nuit dans quelque maiſon écartée, où, tenant chacun une lampe à la main, ils récitoient en forme de litanies les noms des

démons, jusqu'à ce que par prestige ou par supercherie, il leur en apparût quelqu'un sous la figure d'un petit animal. Alors ils éteignoient toutes leurs lampes, & chacun s'abandonnoit à la brutalité de sa passion, avec la premiere femme qui lui tomboit sous la main. Ils prenoient, huit jours après sa naissance, un enfant issu de ce commerce brutal, & le brûloient dans une de leurs assemblées. Ensuite on en recueilloit la cendre, avec un respect égal à celui que les Fideles témoignoient pour le corps de J. C. On en faisoit prendre aux nouveaux disciples pour les initier; on la donnoit en viatique à ceux qui étoient en danger de mort : pratiques infernales, ajoutent les écrivains du temps, d'où s'ensuivoit parmi ces misérables un aveuglement d'esprit & un endurcissement qui rendoit leur conversion comme impossible.

Aréfaste s'étant instruit parfaitement de ces mysteres de ténebres, & de toutes les personnes qui les pratiquoient, communiqua ses découvertes au Roi Robert, qui se rendit en diligence à Orléans, accompagné d'un grand nom-

bre d'évêques. Dès le lendemain de son arrivée, il fit arrêter tous les sectaires, & Aréfaste lui-même, afin de mieux cacher l'auteur de la délation. Aussi-tôt le concile s'assembla dans l'église de Sainte Croix en présence du Monarque, & l'on fit comparoître les prisonniers. Aréfaste prit d'abord la parole, & dit au Roi : Seigneur, je suis sujet de Richard votre comte de Normandie ; on n'est pas en droit de me traduire ici chargé de chaînes. Le Roi lui dit : Afin que nous en puissions juger, expliquez-nous à quel dessein vous êtes venu en cette ville. Aréfaste répondit, que la sainte renommée de ceux qui étoient prisonniers avec lui, lui avoit fait entreprendre ce voyage pour profiter de leurs instructions : puis traçant à ceux-ci, comme sans dessein, la route qu'ils devoient suivre, & leur donnant l'exemple de la soumission à l'autorité de l'Eglise ; Les évêques, ajouta-t-il, qui sont assemblés en ce lieu au nom du Seigneur, peuvent juger si en cela j'ai fait quelque mal. Qu'ils ordonnent à ceux qui m'ont instruit, d'exposer leur croyance. Les prélats & le Prince en-

joignirent incontinent aux hérétiques de déclarer leurs sentimens : mais ils n'userent que de ce langage obscur & figuré qu'ils empruntoient de l'Ecriture pour en imposer aux simples, & jamais on ne put les amener à lever les voiles dont ils s'enveloppoient.

Aréfaste dit alors avec indignation : Je me flatois de trouver en vous la franchise héroïque des docteurs de la vérité, & non la dissimulation tremblante & mépriſable des maîtres de l'erreur. Quand vous m'enseigniez vos dogmes, comme la doctrine du salut, vous protestiez que la crainte des derniers supplices ne vous empêcheroit pas de les confesser. A vos lâches parjures, je vois ce qu'il faut penser de vous. Pour moi, je veux obéir au Roi, & manifester vos sentimens aux évêques, afin d'apprendre de ceux que le Seigneur a donnés pour guides à son Eglise, ce qui est conforme ou contraire à la foi chrétienne. Vous m'avez enseigné que le baptême n'a aucune vertu pour effacer le péché ; que J. C. n'est pas né de la Vierge, n'est pas mort pour les hommes, n'a pas été enseveli, n'est pas ressuscité ;

que le pain & le vin ne ſont pas changés par la conſécration du prêtre au corps & au ſang de J. C. Après ce diſcours, Guérin évêque de Beauvais demanda à Etienne & à Liſoi, comme chefs de la ſecte, ſi c'étoit-là leur croyance. La clarté de la conviction les jetta dans un déſeſpoir qui bannit toute crainte & toute retenue. Ils traiterent nos myſteres les plus divins, d'inventions humaines, de contes puérils; qu'on peut, diſoient-ils, tracer ſur des peaux d'animaux, mais qui ne prendront jamais dans nos eſprits, où le Seigneur a gravé lui-même ſa loi véritable. Depuis le commencement du jour juſqu'à trois heures après midi, on s'efforça de les retirer de leur égarement. Ils répondirent, que puiſqu'au lieu d'embraſſer la vérité, on ne tendoit qu'à la leur faire abjurer, il étoit temps de mettre fin à des efforts inutiles; qu'on pouvoit faire d'eux tout ce qu'on voudroit. Il y va du feu, leur répliqua-t-on: ſi vous ne changez au plutôt, vous allez être brûlés vifs; le Roi ne peut plus refuſer cette juſtice à l'ordre public. Ils dirent, en inſultant à ceux qui les vouloient convertir,

convertir, qu'ils ne craignoient rien, & qu'ils ſortiroient du bûcher ſains & ſaufs.

On procéda ſur le champ à leur punition. Les évêques commencerent par dégrader ceux qui étoient dans les ordres ſacrés; après quoi, on condamna tous ces malheureux à être brûlés. De quinze qu'ils étoient, il n'y eut qu'un clerc & une religieuſe qui ſe déroberent au ſupplice en ſe convertiſſant. Le peuple attroupé autour du lieu où on les jugeoit, étoit ſi animé, que la Reine ſe tint à la porte, de peur que la multitude n'entrât pour les mettre en pieces. Mais quand ils ſortirent, cette Princeſſe fut elle-même ſi indignée contre Etienne qui avoit été ſon confeſſeur, qu'en lui portant au viſage, par un geſte d'horreur, le bout d'une baguette qu'elle avoit à la main, elle lui creva un œil. On les conduiſit hors de la ville, près d'une chaumiere où l'on avoit mis le feu; & on leur montra l'embraſement de loin, afin de les épouvanter. A cet effrayant ſpectacle, ils redoublerent d'ardeur & d'obſtination; ils précipitoient leur marche; ils tâchoient de s'arracher des

mains de leurs conducteurs, pour se jetter plus vîte au milieu des flammes. Ils démentirent bientôt ce courage forcené. Quand ils furent enfermés dans cette prison brûlante, quand ils sentirent la premiere atteinte du feu, ils poussèrent des hurlemens effroyables, en criant que le démon les avoit trompés. On eut pitié d'eux; on courut leur ouvrir la porte. Il étoit trop tard: ils avoient été suffoqués en un instant. Entre ces fanatiques, il y avoit dix chanoines de Ste Croix. Comme on eut aussi connoissance que Théodote, chantre de cette Eglise, étoit mort trois ans plutôt dans les mêmes sentimens, on l'exhuma, & l'on jetta les restes de son cadavre à la voirie. Cette exécution se fit sous l'épiscopat d'Odalric, qui avoit succédé cette année-là même 1022 à S. Thierri: d'où il est évident que ce concile ne s'est pas tenu l'an 1017, comme l'ont dit quelques auteurs d'après la chronique assez fautive de Glaber, & plus vraisemblablement encore sur quelques fautes de ses copistes.

La rigueur employée par le Roi

contre des sectaires aussi pernicieux à la République qu'à la Religion, préserva de cette contagion la ville d'Orléans, & les restes des Etats de Robert. Elle se glissa dans quelques endroits de l'Aquitaine : mais le Duc Guillaume V, fils de Guillaume Bras-de-fer, n'en fit pas une justice moins rigoureuse. Les Hérétiques furent si vivement poursuivis dans tous ses domaines, qu'ils se dispersèrent dans les provinces voisines, & y prirent des dehors moins capables d'exciter l'horreur générale. Tel fut le premier germe de l'héréſie des Albigeois, au midi de la France, où la mollesse & la négligence des commandans lui procura les moyens de se fortifier, & d'inonder enfin de sang ces belles contrées.

Le Duc Guillaume aimoit trop son peuple & sa religion, pour les laisser exposés à de si grands périls. C'étoit le pere des pauvres, le protecteur des moines & de tous les gens de bien, le défenseur éclairé de l'Eglise. Il avoit été bien instruit dès sa jeunesse, il avoit ramassé quantité de livres dans son palais; à l'imitation de Charlemagne, il Ademar. p. 172, &c.

employoit ſes heures de loiſir à la lecture, & toujours il avoit auprès de lui quelques ſavans Eccléſiaſtiques. Il n'en marquoit ni moins de grandeur, ni moins de dignité. Soit qu'il fût en route, ou qu'il tînt ſa cour, il paroiſſoit un Roi plutôt qu'un Duc : il entretenoit une étroite liaiſon, non ſeulement avec le Roi Robert, mais avec tous les monarques les plus renommés, ſavoir Alphonſe roi de Léon, Sanche de Navarre, Canut de Danemarck & d'Angleterre, & ſur-tout avec l'Empereur Henri. Comme tous les pieux perſonnages de ſon temps, il eut beaucoup d'empreſſement à viſiter les lieux célebres de dévotion ; bien éloigné de mettre la force d'eſprit que tout le monde lui connoiſſoit, à décrier des uſages qui peuvent avoir leurs excès, mais dont le mépris eſt un ſcandale plus grand encore que l'abus. Dès ſa jeuneſſe, il prit la coutume de faire chaque année un pélerinage, ou de Rome, ou de Compoſtelle : trait à remarquer plus qu'à imiter, mais toujours reſpectable par la piété ſincere qui l'animoit.

De ſon temps, on fit, au monaſtere

d'Angeli en Saintonge, la découverte, à ce qu'on prétendit, du chef de S. Jean-Baptiſte, qu'on diſoit y avoir été apporté ſous le regne de Pépin roi d'Aquitaine, fondateur de ce monaſtere. Sur les anachroniſmes contenus dans un écrit joint à la relique, Guibert de Nogent s'éleva contre ſon authenticité. Il publia que le chef du S. Précurſeur étoit alors honoré à C. P. d'où il a été transféré depuis à Amiens, ſuivant l'opinion de quelques autres Savans, qui ajoutent que la relique d'Angeli étoit la tête d'un S. Jean d'Edeſſe. Mais cette dévotion produiſit un avantage bien réel dans ce monaſtere, où elle procura le rétabliſſement de la diſcipline religieuſe. Le Duc Guillaume ayant fait venir le Saint Abbé Odilon, lui remit l'abbaye de S. Jean, qui, ſous le gouvernement ſucceſſif des Abbés Reinald & Aimerie diſciples d'Odilon, vit bientôt fleurir parmi ſes moines la régularité de Cluny.

Ademar. in chron. t. 2. Bibl. Lab.

Quelque temps après, le Duc d'Aquitaine ſignala ſa religion d'une maniere d'autant plus admirable, qu'elle triompha d'une paſſion que les grands

de la terre ont coutume d'ériger en vertu. Le trône d'Italie étant venu à vaquer par la mort de l'Empereur, les Italiens, qui commençoient à se lasser de la domination Germanique, le déférerent au Roi de France. Robert, qui trouvoit ses états assez vastes, & qui aimoit beaucoup mieux augmenter sa puissance par le recouvrement des anciens droits de la royauté, que par l'acquisition de nouveaux domaines, refusa sans délibérer l'offre des Italiens. Ils s'adresserent à Guillaume, qui parut d'abord agréer leurs hommages. Il alla en Italie, pour se concerter avec les principaux Seigneurs. On lui proposa de chasser de leurs sieges une multitude d'évêques, irréprochables dans leur ministere, & qui vraisemblablement n'avoient point d'autre tort que d'être nés Allemands. Il refusa d'acheter une couronne, au prix d'une complaisance aussi contraire à l'honneur qu'à la religion. Il envoya ce refus laconique au Marquis Mangenfroi : Les desseins de votre nation ne sont pas honnêtes ; avec un peuple de ce caractere, il n'y a point de sûreté à se promettre. Léon, arche-

Epist. Guill. inter Fulb. e.

vêque de Ravenne, se montroit des plus attachés au Duc : mais son affection vénale se trahit elle-même, par la demande qu'il lui fit sans pudeur de quelques sûretés de l'Aquitaine, entr'autres, de quelque mule merveilleuse de cette Province. Le Duc traitant l'avide Italien, avec le mépris ironique qu'il méritoit, lui répondit que quand il auroit trouvé une mule qui eût des cornes ou plusieurs queues, il ne manqueroit pas de lui envoyer cette merveille. Puis prenant un ton plus sérieux ; Je n'ai pas à me plaindre, dit-il, de l'infidélité des Lombards, après celle qu'ils ont faite à Dieu. Le royaume d'Italie étoit à moi, si j'avois voulu opprimer ses plus dignes évêques. Mais à Dieu ne plaise que je fasse outrage à l'Eglise que mes peres ont toujours honorée !

Ces contestations arriverent peu à près la mort de l'Empereur Henri, qui alla recevoir la récompense de toutes les vertus qui font les grands Princes & les grands Saints, le 14 Juillet 1024. Comme il étoit en voyage, accompagné de tous les Seigneurs & de l'Impératrice Cunégonde, les différentes incommodités qui l'affligeoient à cin-

quante-deux ans seulement, l'obligerent de s'arrêter à Grône en Saxe, où elles le réduisirent bientôt à l'extrémité. Se sentant près de sa fin, il appela les parens de l'Impératrice son épouse, & leur dit, suivant le récit de plusieurs Historiens qui ont néanmoins des contradicteurs : Je vous la rends vierge, comme vous me l'avez donnée ; puis il expira au milieu des larmes, que l'admiration de ses vertus & le souvenir de ses bontés firent répandre en abondance. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Bamberg, qu'il avoit fondée. Les miracles y changerent bientôt les regrets en une vénération religieuse, & le firent canoniser avec une grande solennité dans le siecle suivant.

Vit. S. Henr. II. 2 7. ap. Sur. 14. jul.

On peut juger du grand bien qu'il fit à la religion, telle ordinairement dans les peuples que dans les pasteurs, sur la multitude des dignes évêques qu'il plaça ou protégea dans les différens sieges d'Allemagne. De ce nombre sont Meingaud & Poppon de Treves, Héribert & Pilegrim de Cologne, Archambauld de Maïence, Bouchard de Worms, Bernouard & Godchard

d'Hildesheim, Meinvero de Paderborn, avec beaucoup d'autres, morts en odeur de sainteté & la plupart honorés d'un culte public. Tel est l'avantage inestimable que peut procurer à l'Église un prince aussi constamment attentif que le fut ce saint Empereur au choix des évêques. Il eut pour successeur, Conrad surnommé le Salique, duc de Lorraine, de la race d'Otton le Grand. Conrad fut élu roi de Germanie par les Etats assemblés entre Worms & Maïence, puis sacré à Aix-la-Chapelle le 8 septembre de cette année 1024. Deux ans & demi après, il reçut la couronne impériale, avec la reine sa femme, le jour de pâque, vingt-sixieme de mars.

L'Impératrice Cunégonde se trouvant affranchie de la servitude du siecle, alla aussi-tôt consacrer au Seigneur la virginité qu'elle avoit conservée, suivant la persuasion commune, dans les liens du mariage. Elle se retira au monastere de Canfuge, qu'elle avoit fondé près de Cassel au pays de Hesse. Le jour même de l'anniversaire de son époux, comme on célébroit la dédicace de cette église, elle se présenta pendant la messe au pied de l'autel, revêtue de tous les ornemens

Sæc. 6. Bened. p. 458. Boll. 3. mart. t. 6. p. 266.

impériaux, & offrit un morceau de la vraie croix. Quand l'évangile fut fini, elle mit bas la pourpre & les autres marques de sa grandeur, revêtit une tunique brune qu'elle avoit faite de ses propres mains, & que les évêques avoient bénite, se fit couper les cheveux; puis en chantant les prieres marquées pour la consécration solennelle des vierges, elle reçut des ministres sacrés le voile & l'anneau. Elle vécut quinze ans depuis dans ce monastere, toujours en simple religieuse & comme la derniere des sœurs, craignant l'ostentation jusque dans l'exercice de l'humilité, travaillant de ses mains comme si elle y eût été réduite, & s'appliquant ces paroles de l'Apôtre: Qui ne travaille point, ne doit pas manger. Elle mourut consumée de veilles & de macérations, & fut inhumée à Bamberg, près de son saint époux; mais après avoir étendu les attentions de son humilité jusqu'à sa sépulture, où elle défendit d'employer aucune pompe. Les offrandes des malades guéris à son tombeau, en firent un ornement tout autrement honorable; & avec tant d'autres témoignages de ses hautes vertus, engagerent l'Eglise à la compter au nombre des saints.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-UNIEME.

DEPUIS la mort de l'Empereur Saint Henri en 1024, *juſqu'à la conſommation du ſchiſme des Grecs en* 1054.

LE Pape Benoît VIII mourut la même année, & ſuivant la plus ſûre chronologie, le même mois que l'Empereur S. Henri, c'eſt-à-dire ſur la fin de juillet 1024. Il eut pour ſucceſſeur Jean XIX ſon frere, homme tout ſéculier, ſénateur, conſul & duc de Rome. Il fut élu vraiſemblablement dans le cours du mois d'août ſuivant. Quelques écrivains de ce temps-là ont avancé, qu'il s'étoit fait élire à force

Pap. conat. chr. Caſſ. II. c. 57.

d'argent : allégation fondée, uniquement peut-être, ſur la ſoif de l'or reprochée par ces auteurs au peuple Romain ; chez qui, diſent-ils, cette paſſion, reine de l'univers, ſembloit avoir établi le ſiege de ſon empire. Quoi qu'il en ſoit, cette renommée honteuſe s'étendit au loin, & prit ſi bien chez les Grecs, qu'ils ſe haſarderent à propoſer au nouveau Pontife un trafic de même genre. Le Patriarche de C. P. Euſtate II, de concert avec l'Empereur Baſile, voulut acheter de Jean XIX le titre d'Evêque Univerſel dans l'Egliſe d'Orient, que les Papes avoient conſtamment refuſé à ſes prédéceſſeurs. Il envoya des députés à Rome, & les chargea de riches préſens, tant pour le Pontife, que pour ceux des Romains qui paroîtroient favorables à ſa prétention. L'affaire ne put ſe négocier ſi ſecrétement, qu'il n'en tranſpirât quelque choſe dans le public. La ſeule appréhenſion de cette iniquité alarma juſqu'en France des hommes pleins de zele pour la vraie gloire de l'Egliſe Romaine.

Hug. Flav. Chronſ.

Glab. IV. c. 1.

Le Bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon, & natif d'Italie où il s'étoit rendu disciple de S. Mayeul, marqua une ardeur toute particuliere à sauver l'honneur de la chaire éminente qui faisoit le plus grand lustre de sa patrie. Ce zélateur de la discipline religieuse, appellé *Surregle* à cause de sa vigilance & de son exactitude exemplaire, qui fit en effet refleurir la regle dans quarante communautés comprenant douze cents moines soumis à son obéissance, parloit aux têtes couronnées, comme à ses religieux, avec tout le courage qu'inspire la haute vertu. Il dit un jour au Roi Robert & à la Reine son épouse, inconsolables l'un & l'autre de la mort de leur fils aîné, qu'il regardoit ce jeune & vertueux Prince, comme fort heureux d'avoir cessé de vivre avant de monter sur le trône, parce qu'il n'y avoit point d'état plus dangereux pour le salut que la royauté. Et comme ce propos paroissoit offenser des oreilles peu accoutumées à tant de franchise, il ajouta en appuyant davantage : N'avez-vous jamais vu dans

Vit. Guill. in act. SS. Bened. sæc. 6.

les livres saints, que de trente rois à peine en est-il trois de bons ?

Si-tôt que cet homme intrépide eut appris ce qui se brassoit à Rome, il en écrivit au Pape d'une maniere très-forte, quoiqu'avec le respect convenable. Le Docteur des nations, lui dit-il, nous avertit de ne pas reprendre durement les personnes constituées en dignité ; mais il nous dit aussi : Si je suis insensé, c'est vous qui m'avez réduit à l'être. Nous sommes à la vérité vos enfans, & nous devons révérer notre pere. Mais c'est l'amour filial, qui nous intéresse à votre gloire, & qui par notre bouche vous présente pour modele, celui dont vous êtes le vicaire. Le Fils de Dieu ne dédaignoit point d'interroger ses disciples sur ce qu'on disoit de lui : demandez de même à vos plus chers enfans, à quelques-uns de vos amis intimes, ce qu'on pense de vous. On publie que les Grec ont obtenu ce que la vanité seule leur a fait demander à celui qui, malgré le partage de l'Empire Romain entre plusieurs potentats, n'en a pas moins toute la puissance pri-

mitive de lier & de délier. Apprenez que ce bruit ſcandaleux plonge dans l'amertume tous ceux qui ont quelque vertu. La choſe n'en étoit pas à Rome, au point où on le craignoit en France. Le Pape n'avoit encore rien accordé aux Grecs : il ne leur accorda rien dans la ſuite, & il parut depuis cette lettre avoir pris un nouveau degré de fermeté & de circonſpection.

La vigilance des prélats François parut d'une maniere non moins éclatante, au concile qui ſe tint l'an 1025 dans un endroit nommé Anſe, à quelques lieues de Lyon. Gauzlin de Mâcon ſe plaignit, de ce que ſans ſa permiſſion Burcard de Vienne avoit ordonné des religieux au monaſtere de Cluny qui étoit du dioceſe de Mâcon. L'Archeque de Vienne répondit en ces termes : L'Abbé Odilon qui eſt ici préſent, & qui m'a prié de faire ces ordinations, eſt en état d'en établir la légitimité. Odilon ſe leva, & produiſit un privilege obtenu du Pape, portant pour les moines de Cluny exemption de la juriſdiction de l'évêque diocéſain, & leur donnant la liberté d'appeller quel évêque ils voudroient pour faire chez

Conc. t. 9. p. 859.

eux les ordinations & les conſécrations. Les évêques examinerent ce privilege ; ils en comparerent les diſpoſitions avec les canons de Calcédoine & de pluſieurs autres conciles, qui ordonnent qu'en chaque pays les abbés & les moines ſoient ſoumis à l'évêque diocéſain, & qui défendent à tout autre évêque de faire des ordinations dans le dioceſe de celui-ci ſans ſa permiſſion. En conſéquence, les Peres du concile déclarerent le privilege de Cluny, abuſif & contraire aux ſaints canons. L'Archevêque de Vienne reconnut lui-même ſa faute, & fit ſatisfaction. En effet, les privileges des exempts ne leur donnent pas le droit de faire faire des ordinations dans leurs maiſons ſans la permiſſion de l'ordinaire. Si l'Egliſe trouve bon que les Papes, en expliquant ou en appliquant ſes décrets, accordent aux réguliers certaines exemptions qui peuvent contribuer au maintien de la regle, elle ne leur permet pas de déroger ſans fruit au régime ordinaire, & de diſpenſer à leur gré des canons. Les religieux de Cluny ſe faiſant, comme tant d'autres, un point de vertu de tout

ce qui pouvoit donner à leur Ordre quelque ſorte de relief, ne laiſſerent pas dans la ſuite de faire confirmer par pluſieurs Papes, le privilege qui avoit été déclaré abuſif.

S. Romuald continuoit en Italie de captiver l'eſtime & la vénération de tout le monde, par les moyens mêmes qu'il employoit pour s'y dérober. Après avoir porté à la Cour impériale les connoiſſances prophétiques que le Seigneur lui donnoit ſpécialement pour diſpoſer les maîtres de la terre à paroître devant le tribunal du Juge ſuprême, il alla s'enterrer dans une preſqu'île écartée de l'Iſtrie, où d'abord il fonda un monaſtere. Bientôt cette maiſon ne lui paroiſſant pas encore aſſez obſcure pour lui, il y établit un abbé, & ſe renferma dans une cellule de reclus. Là, il fut comblé des faveurs les plus ſignalées d'enhaut. L'Eſprit Saint lui communiqua un don ſi excellent de ſcience & de prophétie, que tout l'avenir & pluſieurs de ſes impénétrables myſteres ſembloient dévoilés à ſes yeux. Il y reçut auſſi un tel don des larmes, qu'il n'oſoit plus dire la meſſe en public. Sæc. 6. Bened. p. 256.

Souvent dans sa contemplation, il lui échappoit des paroles élevées au dessus de tout langage mortel, avec des transports tout divins d'amour, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contenir.

Les religieux de ses autres monasteres l'ayant prié de venir les édifier à leur tour par ses exemples & ses instructions, il y consentit d'autant plus volontiers, qu'il commençoit à se trouver trop honoré dans ce lieu du dioceſe de Parenzo, où il n'étoit que depuis trois ans. Au premier bruit qui transpira de ce départ, l'Evêque alarmé fit publier, que quiconque fourniroit une barque au Saint, seroit banni de Parenzo. Cependant il arriva deux barques étrangeres, qui se disputerent, comme une grande fortune, le bonheur de recevoir l'homme de Dieu, & qui le porterent à Caorle. Il se rendit à son monastere de Bifolco; il en trouva les bâtimens trop magnifiques; & n'ayant pu les faire changer, il envoya demander une retraite aux Comtes de Camarin, qui lui offrirent avec effusion de cœur toutes les terres de leur dépendance. Il choisit un lieu fort retiré, nommé Val de

Castro, environné de montagnes & de hautes forêts, où il y avoit néanmoins une plaine fertile & bien arrosée. Enchanté de cette solitude, il y bâtit quantité de cellules, s'y habitua avec un grand nombre de disciples, & fit des fruits incroyables dans le voisinage. On accouroit à lui de tous côtés, on embrassoit la pénitence, on distribuoit ses biens aux pauvres, on renonçoit à toutes les choses de la terre, pour prendre l'habit monastique. Mais ce qu'on admira davantage parmi tant de fruits de salut, ce fut avec raison le repentir d'une multitude de simoniaques répandus dans tout ce pays, où jusqu'alors on avoit à peine regardé la simonie comme un péché. Car cette plaie venimeuse, dit le pieux & savant Pierre Damien qui a recueilli tous ces traits dans son histoire de S. Romuald, est si difficile à guérir, surtout dans les évêques, qu'on triompheroit plutôt de l'obstination judaïque.

Romuald changea encore plusieurs fois de demeure, & fonda beaucoup d'autres monasteres; cherchant par-tout l'obscurité, qu'il ne rencontroit nulle part. Ainsi dès qu'il avoit

rempli une communauté, il y mettoit un Supérieur, & se pressoit d'en aller former une nouvelle. Mais la Providence vouloit par-là, qu'il devînt le modele & l'Apôtre d'un plus grand nombre de fideles, tout solitaire qu'il étoit. Aussi ne fit-il jamais plus de conversions, que dans la profonde solitude de Sitrie en Ombrie, où il demeura sept ans enfermé, & gardant presque toujours le silence. Le Ciel parut même s'opposer à la résolution que prit cet apôtre solitaire de porter l'Evangile aux Infideles de la Pannonie. Tant il importe de nous tenir en garde contre les principes de quelques faux Sages, & de nous faire comprendre que le saint repos & l'inaction apparente de la solitude, ne sont pas moins fructueux pour l'Eglise, que les travaux & toutes les fonctions extérieures de l'apostolat! Romuald fit en effet le voyage de Pannonie; mais il fut attaqué d'une maladie opiniâtre, qui le retint long-temps à l'entrée de cette vaste province. Quand il renonçoit à son projet, il commençoit à se mieux porter; au lieu qu'il retomboit si-tôt qu'il vouloit aller plus avant. Il comprit enfin, que Dieu content de sa

bonne volonté n'en vouloit pas l'exécution.

Il revint en Italie, & logea près du château de Rainier, Seigneur puiſſant qui fut depuis marquis de Toſcane, & qui s'applaudit, comme de la plus riche acquiſition, d'avoir un ſi ſaint homme dans ſes terres. Mais Romuald, ayant appris que ce dévot inconſéquent, après avoir quitté ſa femme ſous prétexte de parenté, avoit épouſé la veuve d'un de ſes proches, n'en voulut rien recevoir ſans payer, de peur qu'il ne parût approuver ſa conduite. Rainier fut moins étonné de cette fierté ſainte, que de ſa timidité propre & de ſa condeſcendance. Il ne ſe concevoit pas lui-même, & dit pluſieurs fois: Je ne ſais ce qu'a pour moi la vue de Romuald. Il n'y a ni empereur, ni homme vivant, qui m'imprime tant de crainte. Je n'ai plus d'excuſe devant lui, & il m'ôte juſqu'à la parole. En effet, & par un don viſible d'en-haut, ce ſolitaire dépourvu de tout ce que le monde révere, avoit un tel aſcendant ſur les pécheurs, principalement ſur les grands du ſiecle, qu'ils trembloient à ſon aſpect, comme ſi la Majeſté divine s'y fût rendue ſenſible,

Un mauvais moine, nommé Romain, osa néanmoins l'outrager, au point de le charger d'une calomnie atroce. Le saint Abbé ayant voulu le corriger avec la sévérité que demandoient des mœurs impures dans un moine, le coupable l'accusa d'un crime dans le même genre. Quoique l'âge décrépit du saint, & son corps atténué démontrassent l'imposture de cette accusation, le Seigneur, pour consommer la vertu de son serviteur, permit que la calomnie trouvât créance, jusque parmi ses disciples, qui lui interdirent la célébration des saints mysteres. Il se soumit, comme s'il eût été coupable, & fut six mois sans approcher de l'autel. Enfin dans l'une de ses révélations, où souvent le Seigneur s'entretenoit, pour ainsi dire, face à face avec lui, il lui commanda, sous peine de perdre sa grace, de quitter cette simplicité excessive, & de célébrer sans crainte. Il le fit dès le lendemain. Pendant la messe il eut une extase qui manifesta aux yeux de tout le monde, combien il étoit digne des faveurs de celui qui n'habite que dans les ames pures.

Ce fut depuis ce temps-là qu'il fonda

le monaſtere de Camaldule, l'un de ſes derniers établiſſemens, & qui en eſt devenu le plus célebre. Il prit ſon nom du lieu où il fut bâti, nommé en Latin *Campus Malduli*, & ſitué dans le dioceſe d'Arezzo, au milieu des plus âpres montagnes de l'Appennin, mais arroſé de ſept fontaines qui y portent l'abondance, & qui le font contraſter agréablement avec l'aride contour des roches accumulées qui lui ſervent comme de remparts.

Ce ne fut pas là cependant que S. Romuald voulut rendre le dernier ſoupir. Vingt ans avant ſon trépas, il avoit prédit à ſes diſciples qu'il mourroit dans ſa maiſon du Val de Caſtro. Il s'y tranſporta, dès qu'il ſentit approcher ſa fin, & s'y fit bâtir une cellule ſéparée, avec un oratoire, pour s'y renfermer & garder le ſilence juſqu'à la mort. Le lieu de ſa retraite étant préparé, il ſentit augmenter ſes infirmités, principalement une oppreſſion de poitrine qui le tourmentoit depuis ſix mois : ce qui ne lui fit rien relâcher de la rigueur de ſon jeûne, ni de ſes autres auſtérités. Enfin n'ayant plus que peu de momens à vivre, au déclin du jour, il ordonna

à deux freres qui étoient préſens, de ſortir de la cellule, d'en fermer la porte, & de ne revenir qu'au point du jour. Comme ils n'obéiſſoient qu'à regret; au lieu de s'aller coucher, ils demeurerent à la porte en écoutant avec attention. Bientôt ils n'entendirent, ni les prieres continuelles que faiſoit le Saint, ni aucun mouvement. Ils ouvrirent promptement, prirent de la lumiere, s'approcherent de lui, & le trouverent couché ſur le dos, ſans reſpiration & ſans vie, le 19 de juin de l'an 1027, jour auquel on commença cinq ans après à honorer univerſellement ſa mémoire. Les miracles s'opérant en foule à ſon tombeau durant cet intervalle, ſes moines obtinrent alors du S. Siege la permiſſion d'élever un autel ſur ſon corps; ce qui étoit une maniere de canoniſer les ſaints. La vie de S. Romuald, écrite quinze ans après ſa mort par S. Pierre Damien, porte qu'il a vécu ſix-vingts ans : mais on a tout lieu de croire que c'eſt-là une faute de copiſte. En combinant avec exactitude la ſuite de ſes actions, on ne peut lui donner plus de quatre-vingt-dix ans de vie.

Dans

Dans le même temps, le Moine Gui, de la ville d'Arezzo en Toscane, rendit un service important à son diocese, & à toute l'Eglise, en contribuant à la majesté du culte public, aussi généralement qu'il l'a fait par l'invention de sa méthode pour apprendre à chanter. C'est lui qui inventa la gamme, & les six notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, qu'il prit des trois premiers vers de l'hymne de S. Jean, *Ut queant laxis:* méthode si simple, & si long-temps ignorée cependant, par le moyen de laquelle un enfant apprend en quelques mois ce que peu d'hommes apprenoient avec peine en plusieurs années. Elle fut accueillie avec la faveur convenable par les plus illustres prélats de l'Italie, d'où elle se répandit dans toute la chrétienté. Le Pape Jean XIX manda Gui à Rome, témoigna une joie extraordinaire à son arrivée, lui fit beaucoup de questions, examina son livre & ses regles; & sans quitter le lieu où il étoit, en voulut sur le champ faire l'essai par lui-même. Il apprit en effet dans quelques instans le chant d'un verset, qu'il n'avoit jamais ouï chanter. Ayant éprouvé par lui-même

Sæc. 6. Bened. p. 508.

ce qu'il avoit eu peine à croire des autres, il ne parloit de cette invention, que comme d'un prodige.

Sous le pontificat de Jean XIX, la religion acquit encore des avantages plus solides, par le moyen de plusieurs princes vertueux, dont l'exemple & le zele ne servirent pas moins que les prédicateurs de l'évangile, à l'accréditer dans les royaumes du Nord. Canut, fils & successeur de Suénon roi de Danemarck, passa comme lui en Angleterre, pour venger sa nation des cruautés du Roi Ethelrede. Ce jeune Prince, sage, vaillant, constant dans les revers & plein de ressources pour les réparer, eût facilement dépouillé Ethelrede, si ce Roi sans vertus & sans mérite n'eût trouvé un puissant appui dans son fils Edmond, dont la vigueur dans les conseils & les expéditions, égala la force du corps qui le fit surnommer Côte-de-fer. Canut, durant la vie de ce digne rival, ne laissa point de se maintenir dans la souveraineté sur une partie de la Grande-Bretagne. A la mort d'Edmond, il en demeura le seul maître, & y régna près de vingt ans. Il étoit religieux,

Adam. Brem. II. c. 38.

équitable, naturellement bienfaisant; & si durant la guerre il fit paroître quelques restes de la férocité Danoise, ce fut moins le fruit de son naturel, que l'effet malheureux des occasions & de quelques emportemens passagers. Quand il fut tranquille possesseur de toute l'Angleterre, il s'appliqua si bien à y ramener la tranquillité, l'abondance, le bon ordre, que jamais le royaume ne fut plus florissant que sous son regne. Il répandit ses graces & ses largesses sur les grands & sur les peuples, sur les Anglois comme sur les Danois. Il se les attacha tous également, malgré les préventions nationales, & rétablit entr'eux une concorde & une intelligence qu'on regarda comme un chef-d'œuvre de politique.

La piété sincere de ce Prince étoit l'ame de toutes ses vertus royales, & leur donna un grand relief. Il répara tous les monasteres que les guerres avoient ruinés, & fonda des églises dans tous les lieux où il avoit livré des batailles, afin qu'on y priât & qu'on y offrît le saint sacrifice pour les morts. Comme son pere Suénon, étant encore païen, avoit violé sacrilégement à Glas-

temburi le tombeau de S. Edmond, il y fit conſtruire un magnifique monaſtere, à l'honneur de cet illuſtre martyr. Il fit des largeſſes immenſes aux égliſes & aux pauvres, ſans ſe borner à ceux de ſes Etats. A Rome, où il eut la dévotion de viſiter le tombeau des SS. Apôtres, il fit autant admirer ſa pieuſe magnificence, qu'il édifia par toutes les autres marques de ſa religion. Fulbert, évêque de Chartres, ſe trouvant dans la néceſſité de rebâtir de fond en comble ſa cathédrale qui avoit été brûlée, Canut lui fit parvenir des ſommes conſidérables; comme nous l'apprenons par la lettre de remercîment que lui en écrivit ce prélat.

A ces œuvres extérieures, faciles à un puiſſant prince, Canut joignit les ſentimens du cœur; & ce qui coûte le plus à l'orgueil du diadême, il ſe tenoit dans une dépendance effective & continuelle ſous la main du Tout-puiſſant, à qui en toute rencontre il faiſoit hommage de la portion d'autorité qu'il en avoit reçue. Un jour qu'il ſe trouvoit au voiſinage de Vinceſtre, ſur le rivage de la mer, l'un de ſes courtiſans, par une de ces flatteries ido-

latriques dont on ne ſe fait pas ſcrupule dans les Cours les plus chrétiennes, lui donna le titre ſuperbe de Roi des rois & de Maître de la mer ainſi que de la terre. Le Prince, ſans rien répondre, plia ſon manteau, le mit au bord des ondes, & s'aſſit deſſus. Après quoi voyant venir le flux; Tu es ſoumiſe à mes ordres, dit-il à la mer; je te commande de reſpecter ton maître, & de ne point venir juſqu'à lui. On écoutoit avec étonnement, lorſque les premiers flots venant à mouiller les pieds du Roi; Vous voyez, dit-il, comment je ſuis le maître de la mer. Apprenez par-là ce que c'eſt que la puiſſance des rois mortels, & qu'à proprement parler, il n'eſt point d'autre roi que cet Etre ſuprême par qui la terre, la mer, tous les élémens ont été créés & ſont gouvernés. Après cette grande leçon, il ſe leva; & ſuivi de tous ceux qui l'environnoient, alla droit à l'égliſe de Vincheſtre. Là, mettant ſur la tête du crucifix le diadême qu'il avoit coutume de porter, il proteſta que celui-là ſeul mérite de porter la couronne, à qui toutes les créatures obéiſſent: il

n'en voulut jamais uſer dans la ſuite. Canut mourut, peu après une action ſi digne de terminer un regne, qui n'avoit preſque été qu'un tiſſu de bonnes œuvres. On fait honneur d'un gouvernement ſi chrétien, à la direction de S. Elnoth archevêque de Cantorbéri, & ſucceſſeur de Living, qui l'étoit de S. Elfege. Les deux fils de Canut I, Haralde & Canut II, ſuccéderent l'un après l'autre à leur pere, dans la ſouveraineté de la Grande-Bretagne : après quoi cette couronne rentrant dans la famille de ſes anciens poſſeſſeurs, paſſa ſur la tête de S. Edouard, frere d'Edmond Côte-de-fer.

Adam. Brem. 11. c. 40.

Tandis que le Roi Canut édifioit l'Angleterre & le Danemarck, les contrées ſauvages de la Norvege étoient gouvernées par un prince également vertueux, à qui même une mort héroïque & ſainte mérita le titre de martyr. Les deux rois Olaf & Canut ſi dignes d'une amitié réciproque, ſe firent néanmoins une guerre animée pendant la plus grande partie de leur regne ; ne tendant à rien moins qu'à réunir ſur une ſeule tête les deux couronnes de Danemarck & de Norvege,

qui, malgré les mers qui les séparent, ont ainsi paru de toute antiquité ne pouvoir appartenir qu'à un même souverain. Olaf s'appliqua particuliérement à purger ses terres des devins & des magiciens dont elles étoient infectées, & qui perpétuoient les superstitions les plus insensées du Paganisme. Les femmes sur tout donnoient dans cette foiblesse, sans en excepter celles des principaux seigneurs du pays. Le Roi poussa la sévérité jusqu'à punir de mort un grand nombre d'entr'elles, à cause des maléfices qu'elles mêloient à leurs observances impies : ce qui occasionna une révolte, dont Canut tira parti, pour se faire reconnoître roi de la Norvege, qui obéit ainsi pour la premiere fois aux rois de Danemarck : mais alors cette réunion ne dura point. Olaf ne perdit pas courage, pour un revers causé par l'ardeur de son zele. Il mit toute son espérance en Dieu, rassembla ceux de ses sujets qui étoient demeurés fideles à leur roi & à leur Dieu, reçut du secours du Roi de Suede, nommé aussi Olaf, dont il avoit épousé la fille, & reconquit entiérement son royaume. Il crut devoir

témoigner à Dieu sa reconnoissance ; en anéantissant la magie & l'idolatrie, & convertit en effet la plus grande partie de son peuple : mais le peu d'idolâtres qui restèrent, le firent périr secrétement l'an 1028. On lui décerna une sépulture honorable à Drontheim capitale du royaume, où les miracles opérés en foule l'ont fait compter au nombre des saints martyrs, & ont rendu son culte fort célebre parmi tous les peuples du Nord.

Ibid. c. 41. Olaf de Suede, quoique néophyte, ne marqua pas moins de zele que le Roi son gendre, pour la propagation de l'évangile. Il avoit sur-tout à cœur de faire abattre un fameux temple d'idole, qui étoit à Upsal au milieu de son royaume, & qui faisoit comme l'arsenal général de l'idolatrie. Les Païens craignant qu'il n'en vînt à bout, demanderent à composer : ils lui offrirent de choisir le meilleur pays de toute la Suede, pour y établir le Christianisme, & de les laisser libres de servir leurs dieux dans les autres contrées. Olaf accepta ces conditions, & fonda aussi-tôt une église épiscopale à Scaren, ville alors très-considérable de

la Gothie, près du Danemarck. Le premier évêque, nommé Turgot, remplit ſon miniſtere avec tant de ſageſſe & d'activité, qu'il convertit deux peuplesc élebres des Goths. Le Roi, de ſon côté, convertit ſa femme & ſes deux fils, nommés Edmond & Anon. Ce fut Anon qui lui ſuccéda, & qui ſut ſi bien allier la piété & toutes ſes vertus chrétiennes avec celles du trône, qu'aucun roi de Suede ne parut jamais plus cher à ſes ſujets. De ſaints miſſionnaires venus des pays anciennement Chrétiens, ne manquerent pas de ſeconder ces princes dans leurs religieuſes entrepriſes. On parle ſurtout d'un Anglois, nommé Volfred, qui prêcha l'évangile en Suede avec un grand courage, & qui gagna pluſieurs Infideles à J. C. Mais ayant invectivé dans une aſſemblée nombreuſe, contre le plus fameux de leurs dieux qu'ils nommoient Toriſtan, il fut ſur le champ mis en pieces par les Barbares.

A meſure que la lumiere de l'évangile ſe propageoit ainſi juſque dans les climats nébuleux & glacés de la derniere Germanie, de la Sarmatie & de

la Scandinavie, elle s'éclipſoit dans la même proportion, pour les belles provinces de la Grece & de cette partie privilégiée de l'Aſie qu'elle avoit éclairée de ſes premiers rayons. Le concile qui ſe tint l'an 1027 à C. P. ſous le Patriarche Alexis, nous fait connoître à quel état pitoyable cette Egliſe ambitieuſe ſe trouvoit alors réduite. Les princes dont la foible main ne pouvoit plus ſoutenir le coloſſe délabré de l'Empire, entreprenoient de l'étayer par tous les moyens ſacrés & profanes; mais principalement par les charges & les contributions dont ils accabloient les prélats & tout le clergé de leur obéiſſance. Les évêques, pour ſe ſouſtraire aux impôts dont les métropolitains étoient perſonnellement comptables, s'abſentoient de leurs égliſes, en détournoient les revenus, prenoient des terres, & s'occupoient ſervilement de toutes ſortes d'adminiſtrations temporelles. Ils n'obſervoient plus les limites de la juriſdiction eccléſiaſtique, ils entreprenoient ſur les droits de leurs confreres, ils ordonnoient des clercs étrangers. Les eccléſiaſtiques, de leur côté, paſſoient ſans

Jus Græco-Rom. l. IV. p. 250.
Poſt. Zonar. p. 786.

permiſſion d'une province à une autre ; ils abordoient ſur-tout à C. P. où il n'étoit pas rare de voir des clercs dépoſés, ou revêtus de l'habit clérical ſans avoir été ordonnés nulle part, exercer impunément les fonctions ſacrées.

L'état monaſtique, autrefois ſi floriſſant en Orient où il avoit pris naiſſance, mais depuis long temps affoibli par l'eſprit d'erreur, de ſchiſme & de diſcorde, ſe précipitoit encore plus rapidement que l'état clérical vers ſa ruine entiere. Les Empereurs s'étoient accoutumés, ſur-tout depuis l'héréſie des Iconoclaſtes, à mettre les monaſteres & les hôpitaux entre les mains des laïques puiſſans & conſtitués en autorité. On s'étoit propoſé, par l'inſtitution de cette eſpece de commende, de ménager des protecteurs & des bienfaiteurs à ces maiſons, & de rétablir celles qui avoient été ruinées en ſi grand nombre par l'impie Copronyme. Mais on les donna inſenſiblement à toutes ſortes de perſonnes, à des femmes même & à des Païens, qui les regarderent comme leur bien propre. Ces conceſſions ſe faiſoient à vie, & quel-

Monum. Grec. Cotel. p. 170.

quefois pour deux personnes de suite. On donnoit à des hommes des monasteres de femmes, & à des femmes des monasteres d'hommes. Souvent la même personne en avoit plusieurs. Ces donataires, nommés Charisticaires, jouissoient de tous les revenus sans en rendre compte, étoient maîtres des abbés même, les obligeoient à recevoir tels moines qu'il leur plaisoit, & logeoient dans les bâtimens du monastere les personnes de leur famille & de leur suite, presque en aussi grand nombre que les moines. On peut se figurer quels désordres s'ensuivoient de là comme inévitablement. Le moindre inconvénient étoit la négligence des réparations, tant de l'église que des lieux réguliers, du service divin, des aumônes accoutumées, & même de la subsistance des moines, qui, faute du nécessaire, désertoient leur retraite, ou s'y abandonnoient à l'inquiétude, aux murmures & à la dissolution. Le concile de C. P. s'efforça au moins d'empêcher les Charisticaires de posséder un monastere de l'autre sexe, de transmettre leurs commendes à d'autres personnes, en les vendant

comme des biens profanes, & d'en aliéner les fonds ſans la permiſſion du patriarche ou du métropolitain.

Le trône n'étoit pas plus en honneur, que l'Egliſe. L'Empereur Conſtantin qui mourut trois ans après ſon frere Baſile, le 11 novembre de l'an 1028, eut pour ſucceſſeur le Patrice Romain-Argyre. Conſtantin s'étoit déshonoré par une vie oiſeuſe, ou toute occupée de courſes de chevaux, de parties de plaiſir avec des bouffons, des eunuques & des aventuriers mépriſables, auxquels il donnoit les gouvernemens & les premieres dignités de l'Etat. Romain-Argyre choiſit mieux ſes favoris, combla de biens & d'honneurs les gens de mérite qu'avoit maltraités Conſtantin, augmenta les revenus de la grande égliſe de C. P. d'une penſion de quatre-vingt livres d'or qu'il lui aſſigna ſur le tréſor impérial, ſoulagea pluſieurs perſonnes tombées dans l'indigence, particuliérement entre les eccléſiaſtiques, fit de grandes aumônes pour le repos des défunts, & beaucoup de ces œuvres de religion qui édifient ceux qui les voient, mais qui n'entretiennent ſouvent qu'un calme

Cedr. pag. 719, &c.

funeſte dans la conſcience de celui qui les fait. Au moyen de ces œuvres de vertus, Romain parut en effet vivre fort tranquille dans le mariage adultere qui lui avoit ouvert la route du trône. Conſtantin voulant y placer ſa propre fille avec Romain-Argyre, trois jours avant ſa mort qu'il ſentoit inévitable, le fit venir, & lui propoſa de répudier ſa femme. Comme Argyre eut répondu qu'il n'avoit aucun ſujet de s'en plaindre, l'Empereur lui dit: Choiſiſſez, ou de devenir ainſi mon ſucceſſeur & mon gendre, ou d'avoir les yeux crevés. Dans cette étrange alternative, Romain délibérant encore, ſa femme, pour le tirer de péril, ſe fit couper les cheveux, & ſe renferma dans un cloître. Il s'agit enſuite de celle des trois filles de l'Empereur, qui voudroit entendre à ce mariage. Eudocie l'aînée prit à l'inſtant la réſolution de ſe faire religieuſe. La troiſieme, nommée Théodore, refuſa nettement d'épouſer Romain. Mais Zoé qui étoit la ſeconde, y conſentit volontiers. Ce qui caractériſe encore mieux la religion hypocrite & l'ame fauſſe de ces Grecs, c'eſt qu'en paſ-

sant si tranquillement sur le crime d'adultere, on se fit scrupule de quelque degré de parenté qui se rencontroit entre ces criminels époux. Cette question subalterne fut agitée sérieusement, & décidée à leur avantage, par le Patriarche Alexis de concert avec son clergé. Il ne paroît pas que Romain-Argyre se soit inquiété davantage, pendant les cinq ans que dura son regne.

Il s'en falloit bien que les prélats d'Occident, sur des sieges beaucoup moins éminens que celui de C. P. marquassent une crainte aussi lâche de déplaire aux Puissances du siecle. La Reine voulant faire couronner en France son fils Robert au préjudice de Henri son aîné, Fulbert de Chartres, qui devoit tout son crédit à ses lumieres & à ses vertus, crut ne devoir point se taire sur une injustice dont les suites pouvoient être si pernicieuses. Il s'inquiéta peu de la colere de la Reine, appuya fortement le Roi plus équitable qu'elle envers son fils aîné, & mépriſa les clameurs de quelques prélats de Cour, moins attachés à l'autorité du Monarque, qu'à la faction

Glab. l. 111. c. 2.

qui s'efforçoit de l'uſurper. Le ſentiment de Fulbert & les deſirs du Roi prévalurent enfin : le jour de la pentecôte, quatorzieme de mai de l'an 1027, Henri fut couronné à Reims. Mais tandis que l'adulation faiſoit accourir au ſacre les prélats intrigans qui s'y étoient montrés les plus contraires, celui de Chartres, content de l'avoir procuré, refuſa modeſtement d'y paroître.

Il mourut deux années après, dans un âge peu avancé. Il avoit néanmoins occupé le ſiege vingt ans : mais ſon mérite extraordinaire l'y avoit fait élever, encore jeune; quoiqu'il ne fût recommandable, comme il le dit lui-même, ni par ſa naiſſance, ni par ſa fortune, & qu'il fût étranger. On le croit Romain. Après avoir étudié dès l'enfance ſous d'excellens maîtres, il tint l'école de Chartres avec plus d'éclat encore, & devint chancelier de cette Egliſe. Il ſe rendit habile dans toutes les ſciences, & juſque dans la médecine, qu'il exerça charitablement: mais il ceſſa de le faire, dès qu'il fut évêque. Il avoit une ſi haute idée de l'épiſcopat, qu'il crut long-temps de-

voir céder à ceux, disoit-il, qui en étoient plus dignes que lui, & qu'il tremblait toujours de n'y avoir pas été bien appellé. Quelquefois il tâchoit de se rassurer lui-même, en se disant qu'il se trouvoit élevé sans le secours d'aucun avantage humain, & comme le pauvre tiré de son fumier. Pour le rassurer pleinement, il lui fallut toute l'autorité de S. Odilon de Cluny, qu'il nommoit l'Archange des moines, & avec qui il étoit lié d'une étroite amitié : il céda aux représentations du S. Abbé, en le priant de le diriger dans ses travaux, de le soutenir dans ses peines, & de partager avec lui un fardeau qu'il ne retenoit que par ses conseils.

Il nous reste quelques sermons de Fulbert de Chartres, & plus de cent lettres, assez courtes pour la plupart, & néanmoins fort instructives. Nous apprenons, par un de ses sermons sur la nativité de la Sainte Vierge, qu'il en avoit institué la fête dans son diocese. Ses lettres annoncent un sens droit, des idées saines, une force d'ame supérieure aux préjugés de son siecle, comme à tout respect humain. Le

Roi Robert lui ayant demandé ſon avis, au ſujet de Francon propoſé pour l'évêché de Paris, il répondit qu'il approuvoit ſon élection, ſi aux mœurs & à la doctrine il joignoit la facilité de prêcher; à quoi, dit-il, les évêques ne ſont pas moins obligés qu'à la ſollicitude & à l'activité de l'adminiſtration. En écrivant à Francon même, dont l'Egliſe eut beaucoup à ſouffrir de la part des ſeigneurs, il le prévint contre la coutume abuſive de la défendre par les armes; de peur, ajouta-t-il, que ſi vous employez un glaive étranger aux évêques, vous ne faſſiez mépriſer celui qui leur eſt propre. Après la mort d'un dignitaire de l'Egliſe de Chartres, Robert de Senlis demanda cette place pour lui, ou pour Gui ſon frere. Fulbert répondit qu'elle ne convenoit, ni à Robert parce qu'il étoit évêque, ni à Gui parce qu'il étoit trop jeune; & ſans craindre le reſſentiment ni les menaces de ce violent évêque, il conféra la dignité à un prêtre ſans protection, mais vertueux & ſavant.

Ep. 1. p. 82. Dans une lettre dogmatique, où il entreprend d'expliquer les princi-

paux articles de la religion, il dit que l'euchariſtie n'eſt pas le ſymbole d'un vain myſtere, mais le vrai corps du Seigneur, produit par l'opération de l'Eſprit Saint. Et peut-on douter, ajoute-t-il, que celui qui a tout fait de rien, change par la même puiſſance la matiere terreſtre en la ſubſtance de J. C. ? Les lettres de Fulbert nous apprennent encore, que c'étoit l'uſage en pluſieurs Egliſes, qu'en ordonnant un prêtre, l'évêque lui donnât une hoſtie conſacrée, pour la conſommer peu à peu pendant l'eſpace de quarante jours, en prenant chaque jour une petite partie de ce divin aliment. On trouve la même obſervance, dans un pontifical très-ancien de l'Egliſe de Soiſſons. Fulbert, en expliquant cette cérémonie, dit qu'elle ne repréſente pas ſeulement l'unité du ſacrifice de l'évêque & du prêtre, mais les apparitions de J. C. à ſes diſciples pendant quarante jours depuis ſa réſurrection. Comme pour aider leur foi encore foible, dit-il, avant de les expoſer aux dangers du ſiecle, il ne ſe contenta point de leur apparoître une ſeule fois, mais que pendant quarante Ep. 2.

jours il les fortifia par les apparitions fréquentes de la chair qui eſt le pain des anges ; ainſi l'évêque qui tient la place de J. C. avant d'envoyer les prêtres aux fonctions de l'apoſtolat, les fait participer pendant quarante jours à la nourriture qui donne la vie & la vigueur à nos ames.

Quatre ans après le couronnement du Roi Henri, le pieux Roi Robert mourut à Melun le 20 juillet de l'an 1031. Peu auparavant, le Seigneur acheva de le purifier en cette vie, par un chagrin bien ſenſible au cœur de ce bon pere. Ses deux fils, Robert auſſi bien que Henri, ſe révolterent, à l'occaſion de la prédilection même de la Reine pour le plus jeune d'entr'eux. Ce Prince plus équitable que ſa mere en blâmant ſon injuſte averſion pour Henri, plaignit ce frere infortuné, & ſe mit tout entier dans ſes intérêts. La Reine s'en étant apperçue, les perſécuta l'un & l'autre. Ils s'enfuirent de la Cour, & prirent les armes pour leur défenſe. Ainſi le bon Roi ſe vit engagé dans une guerre civile contre ſes propres enfans : mais il l'eut bientôt terminée, par la ſage modération avec laquelle il

ſe conduiſit. Au retour de cette expédition, il paſſa tout le carême en pélerinages, faiſant de riches offrandes à une multitude d'égliſes qu'il viſita, & des aumônes innombrables à des troupes de pauvres qui bordoient par-tout ſon paſſage. C'eſt ainſi qu'il uſa du peu de temps qui lui reſtoit, pour enrichir la couronne dont on a tout lieu de préſumer qu'il jouit dans le Ciel. L'auteur ancien qui a écrit la vie de ce Prince, lui attribue des miracles, & témoigne qu'il l'invoquoit comme un ſaint. Mais les larmes de ſes ſujets, & ſur-tout des pauvres, qui le regardoient particuliérement comme leur pere, ſont un témoignage encore plus glorieux, ou plus inconteſtable. Dès qu'il eut rendu l'eſprit, tout le monde s'écria en ſe lamentant : Seigneur, pourquoi nous enlevez-vous un pere ſi tendre ? C'étoit l'ami du peuple, le flambeau de la juſtice, l'appui des gens de bien. Il eſt paſſé, ce beau regne, où nous coulions paiſiblement nos jours, à l'abri des périls & de l'infortune.

Helgaud. t. 4. ap. Du chêne.

Henri, déjà couronné, ſuccéda ſans obſtacle au Roi ſon pere ; mais ſa

mere dénaturée ne tarda point à soulever contre lui quelques seigneurs séditieux. Henri, qu'elle avoit toujours donné pour un prince indolent & mou, eut bientôt démenti ces imputations, par le courage & l'activité avec lesquels il étouffa ces troubles naissans. La Reine qui ne survécut qu'un an au Roi son époux, fit heureusement cesser la crainte de les voir renaître. Le royaume, avec le fléau de la plus horrible famine dont on ait connoissance, n'auroit pu essuyer pendant le même temps celui de la guerre civile, sans encourir une ruine entiere.

Un dérangement inoui de saisons, des pluies presque continuelles durant trois années consécutives, empêcherent les grains & les autres productions de venir à maturité. On conçoit de quelle disette fut suivie cette intempérie : mais on aura peine à croire les forfaits & les atrocités que fit commettre une faim cruelle, ou plutôt une rage qui rivalisa des Chrétiens, non seulement au dessous de l'homme, mais beaucoup au dessous des bêtes les plus féroces. Après avoir épuisé les ressources que purent fournir les herbes des prairies & les

racines des arbres, on déterra & l'on mangea les cadavres. On se nourrit ensuite de la chair des vivans que l'on massacroit. Les hommes alloient à la chasse les uns des autres. Ils s'attendoient & s'attaquoient sur les chemins, non pour se dépouiller, mais pour se dévorer. Ceux qui cherchoient quelque aliment dans les hôtelleries, y étoient égorgés, pour servir de nourriture aux autres. Il paroît que la calamité fut sur-tout extrême dans l'ancien royaume de Bourgogne. Près de Mâcon, on prit un de ces aubergistes, qui avoit fait périr & manger chez lui quarante-huit passans, dont on retrouva les têtes. Le Comte Otton le fit brûler vif. Mais cette sévérité n'empêcha point qu'un autre ne mît en vente de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il fut aussi condamné au feu; & l'on se pressa d'enterrer les restes de son abominable boucherie: ce qui fut encore un frein impuissant pour la faim d'un misérable, qui remarqua l'endroit comme d'un trésor enfoui, alla déterrer ces mets affreux afin de s'en nourrir, & subit de même le supplice du feu. Mais tirons au plutôt le voile sur des

Glab. chron. Hug. Flav.

horreurs si flétrissantes pour l'humanité, & que nous n'avons touchées en passant, qu'afin de donner le relief convenable à l'esprit de foi & de charité qui en réparerent l'honneur avec avantage.

Chron. Vird. ad an. 1031.

Les évêques & les abbés distribuerent les biens de l'Eglise, avec une sainte profusion, & sans songer à s'en réserver ce qui étoit nécessaire pour se mettre eux-mêmes à l'abri de la calamité. Ils donnerent, avec leur argent, les bleds & les vins de leur provision, dépouillerent les autels, vendirent les vases sacrés, se servirent du crédit qu'ils avoient sur l'esprit des princes, solliciterent même les rois étrangers, pour fournir par tous les moyens imaginables à la subsistance des malheureux. S. Odilon en particulier réduisit à l'indigence son monastere de Cluny, l'un des plus riches du Monde Chrétien. Après quoi, il se vit obligé par la disette extrême qu'il eut à souffrir avec ses inférieurs pendant deux années entieres, à implorer l'assistance du Roi Garsias de Navarre. La famine causa une si grande mortalité, que les vivans ne suffirent plus à enterrer les morts.

Spicil. t. 2. p. 388.

Leurs

Leurs corps reſtoient dans les rues & ſur les chemins, aux mêmes endroits où ils étoient tombés de défaillance : ce qui occaſionna u troiſieme fléau, auſſi funeſte & plus yant que les deux premiers. L , accoutumés à faire leur pâture lavres, prirent goût à la chair humaine, & s'attaquerent indiſtinctement aux vivans & aux morts, preſque également incapables de ſe défendre. Enfin la nation touchoit à ſa ruine, quand le Seigneur, qui par le ſpectacle des plus horribles barbaries vouloit détruire en elle ce qu'elle avoit encore de barbare, fit tout à coup ſuccéder à la miſere exceſſive une abondance prodigieuſe.

Après trois ans de ſtérilité, la récolte de la ſeule année 1033 ſurpaſſa celles de trois années communes. Les peuples reçurent ce bienfait du Ciel avec d'autant plus de reconnoiſſance, que le contraſte étoit plus ſenſible. Les évêques & tous les gens de bien profiterent de ces diſpoſitions, pour remédier aux déſordres paſſés, & ſurtout pour arrêter, avec les guerres des ſeigneurs particuliers, l'habitude invétérée du brigandage, les pillages

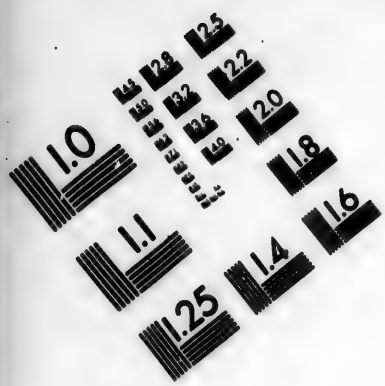

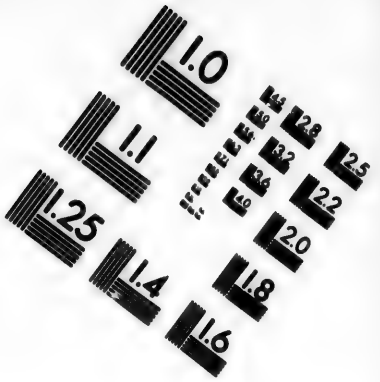

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

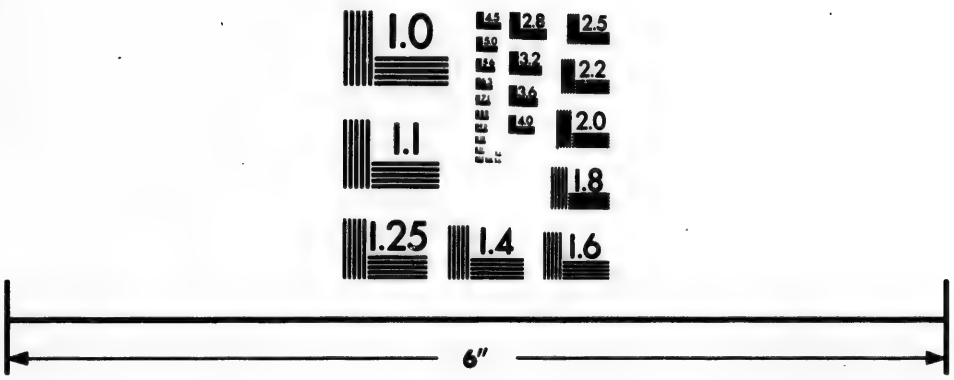

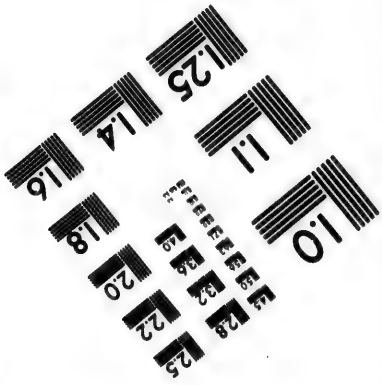

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

continuels, la profanation des lieux saints, toutes les violences & tous les sacrileges qui en étoient la suite. Cette grande entreprise fut nommée la Paix de Dieu. Pour l'établir, on tint des conciles dans la plupart des provinces, qui en reçurent l'exemple de celles d'Aquitaine, d'Arles & de Lyon. Afin d'appaiser avant toute chose la colere de Dieu, on ajouta pour toujours le jeûne ou abstinence du samedi à celui du vendredi, qui devoit néanmoins se faire d'une maniere plus rigoureuse. Pour établir inviolablement la paix entre les particuliers, on statua que les usurpations du bien d'autrui seroient punies exactement selon les loix; que désormais les hommes libres, ainsi que les esclaves, marcheroient sans armes; que personne ne répéteroit par la force ce qu'on lui auroit pris, & ne vengeroit ni son sang, ni celui de ses proches; que les églises seroient des asiles inviolables pour tout le monde, à l'exception de ceux qui auroient violé la paix, & qu'on pourroit sans scrupule arracher de l'autel.

Glab. Rod. l. 4. c. 5.

Il se trouva néanmoins, parmi les prélats, un de ces réformateurs qui

voient des abus dans les meilleures institutions. Gérard, évêque d'Arras & de Cambrai, refusa de publier dans son diocese le décret des conciles, sous prétexte qu'il donnoit atteinte aux droits des souverains; à qui seuls il appartenoit, disoit-il, d'ordonner de la paix ainsi que de la guerre, & de réprimer la violence de leurs sujets. Il ajoutoit, qu'en obligeant tout le monde, comme il avoit été résolu, à jurer l'observance du décret, il arriveroit de là qu'une infinité de personnes se rendroient coupables de parjure. Les autres évêques répondirent, qu'on ne feroit jamais aucune sorte de bien, si l'on étoit arrêté par la crainte des abus; & quant aux droits de la royauté, que c'étoit Gérard lui-même qui leur donnoit atteinte, en voulant diviser le sacerdoce & l'Empire, tandis que les deux Puissances agissoient de concert, pour empêcher des désordres également contraires à l'une & à l'autre. Bien loin de se rendre à l'avis de ses confreres, Gérard fit paroître un écrit pour le combattre, & ne paroissoit pas d'humeur à changer de sentiment. Mais le cri des peuples le traduisit de toute

Bald. in Chron. Camer. ad an. 1034.

part, comme l'ennemi du bien public : ſes propres diocéſains ſe ſoulevérent contre lui à Douai. Il craignit de devenir la victime de ſa ſingularité ; ſes amis, & ſur-tout Léduin, abbé de S. Vât d'Arras, lui firent ſentir tout l'odieux du perſonnage qu'il s'opiniâtroit à ſoutenir. Enfin il ſe détermina à publier dans ſon dioceſe les ſtatuts des conciles.

T. 9. Conc. Aux conciles de Bourges & de Limoges, tenus dans les mêmes circonſtances, on décida la queſtion ſi fameuſe & ſi peu fondée de l'apoſtolat de S. Martial. Depuis pluſieurs années, elle étoit agitée vivement ; & toute la France, les Rois à la tête, y prenoient le plus vif intérêt. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que les Limouſins, & ſur-tout les moines de l'abbaye de S. Martial de Limoges, rejetterent d'abord, comme une choſe contraire à leur uſage, le titre que tout le reſte du royaume vouloit abſolument donner à leur patron. Tous l'admirent enfin, d'après le concile de Bourges de l'an 1031, & le confirmerent la même année dans leur propre concile. On partit pour

cela d'une vie de S. Martial, donnée sous le nom d'Aurélien son disciple, & dans laquelle on lit qu'il étoit des soixante-douze, qu'il avoit été baptisé par S. Pierre, fait évêque par J. C. même le jour de l'ascension, & par lui envoyé dans les Gaules, après avoir reçu le S. Esprit, avec les Apôtres, le jour de la pentecôte : ouvrage inconnu avant le dixieme siecle, & aujourd'hui reconnu généralement pour apocryphe. Telles étoient, à l'époque la plus décriée de l'âge d'ignorance, les erreurs & les méprises des évêques & des conciles : elles ne concernoient que des discussions de critique & de chronologie, des faits purement historiques, indifférens au dogme, à la saine morale, & à toutes les vérités de la religion.

On voulut cependant appuyer l'apostolat de S. Martial sur des traditions anciennes, & sur des témoignages tirés des églises les plus éloignées, tels que celui d'un saint moine du mont Sinaï, nommé Siméon. Pour ce qui est de ces traditions, on se contenta d'allégations générales, sans spécifier aucun temps précis. Quant au témoignage du Moine

Siméon, à qui l'on faiſoit dire que les Orientaux reconnoiſſoient unanimement S. Martial pour apôtre, ou pour l'un des ſoixante-douze diſciples, il ne peut ſervir qu'à montrer le reſpect dont on étoit prévenu en France pour ce vertueux étranger. Il étoit né à Syracuſe en Sicile, de parens illuſtres parmi les Grecs, & qui le firent élever très-chrétiennement. Son pere le conduiſit, dès l'âge de ſept ans, à C. P. où il lui donna les plus habiles maîtres. Lorſque Siméon fut ſorti de l'enfance, il eut la dévotion de viſiter la Terre-Sainte, & s'attacha à un ſolitaire qui s'étoit renfermé dans une tour ſur le bord du Jourdain. Ayant appris enſuite par la lecture de la vie des Peres, qu'avant de mener la vie érémitique, il falloit pratiquer l'obéiſſance dans une communauté, il ſe rendit à Betléhem, ſe fit moine du monaſtere de Sainte Marie, & au bout de deux ans, alla au monaſtere du mont Sinaï. De là il ſe retira, avec la permiſſion de ſon abbé, dans une grotte, au bord de la Mer Rouge. Mais ces éminentes vertus attirant vers lui beaucoup de voyageurs qui naviguoient ſur cette mer, il alla

Boll. t. 19. p. 81.

rechercher l'obscurité & le recueillement, dans la communauté qu'il n'avoit quittée que pour les trouver plus facilement dans la vie érémitique.

Cependant son supérieur l'obligea de partir pour les Gaules, afin de recueillir en Normandie les libéralités que le Duc Richard II, extrêmement charitable envers les pélerins du Levant, faisoit annuellement aux moines du mont Sinaï. Ce qui le fit choisir pour ce voyage, qu'il n'entreprenoit qu'avec une grande répugnance, c'est qu'à toutes ses vertus il joignoit un esprit très-cultivé & beaucoup de connoissances, en particulier celles des langues, sachant le Syriaque, l'Arabe, l'Egyptien, le Grec & le Latin.

Après beaucoup de périls & de contretemps fâcheux essuyés en route, sur laquelle néanmoins il rencontra le Bienheureux Richard de S. Vannes accompagné de sept cents pélerins défrayés par le Duc de Normandie, il arriva enfin dans cette province. Il ne fut pas plus heureux à son terme, que dans le cours de son voyage. Le Duc venoit de mourir, & Siméon ne put recouvrer les aumônes destinées à son mo-

naſtere. Il fut toutefois accueilli très-favorablement par un ſeigneur, nommé Goſſelin, qui par ſon conſeil bâtit une maiſon religieuſe près de la ville, ſur la montagne qui prit à cette occaſion le nom de Sainte Catherine; parce que Siméon y laiſſa des reliques de cette illuſtre Martyre, qu'il avoit apportées du mont Sinaï où elle repoſoit. Il y a tout lieu de croire, que telle fut la premiere époque de la célébrité de cette Sainte en France.

Cependant Siméon repartit pour l'Orient, avec Poppon archevêque de Treves, qui, à l'exemple de tant d'autres Européens du rang le plus illuſtre, eut la dévotion de faire le pélerinage de Jéruſalem. Mais ce prélat conçut tant d'eſtime & d'affection pour ſon ſaint compagnon de voyage, qu'il ne put ſe réſoudre à s'en ſéparer, & le détermina à venir avec lui. A leur arrivée, croyant beaucoup faire pour ſon diocèſe, en y fixant un ſi ſaint homme dans quelque genre de vie que ce pût être, il lui offrit tel lieu qu'il lui plairoit, pour ſuivre l'eſprit de ſa vocation, & l'attrait particulier qu'il avoit pour la ſolitude. Siméon choiſit une

espece de loge dans une tour, près une porte de la ville, & l'Archevêque l'y consacra reclus en présence de son clergé. Pendant sept ans que le Saint vécut encore, il se rendit si vénérable par sa vie toute angélique, & opéra des prodiges si divins après sa mort, que Poppon écrivit à Rome, pour le faire mettre solennellement au nombre des saints. La supplique étoit conçue en ces termes : Il vient de mourir chez nous un homme, que sa vie très-sainte & ses miracles nous font croire déjà placé parmi les Bienheureux. C'est pourquoi notre clergé & notre peuple nous ont priés instamment de vous envoyer le détail de ses œuvres & de ses miracles, afin que, si vous le jugez à propos, vous nous donniez votre décret apostolique, pour permettre d'écrire son nom entre ceux des saints, & lui rendre les autres honneurs dûs à la sainteté.

Le Pape Jean XIX étoit mort dès le mois de mai de l'an 1033 ; & dans le cours de la même année, les brigues & les largesses d'Alberic, comte de Tusculum, avoient porté sur le Saint Siege, sous le nom de Benoît IX,

un enfant d'environ douze ans, fils de ce Comte, & neveu des Papes Benoît VIII & Jean XIX. Ce Pontife auſſi mépriſable par ſa légéreté & ſes mœurs que par ſon entrée au pontificat, ne ſe preſſa point de prendre en conſidération des objets auſſi éloignés de ſes idées que les vertus & la canoniſation d'un ſaint. Ce ne fut qu'au mois de novembre 1042, qu'on fit enfin ſolennellement celle de S. Siméon, après que le Pape eut envoyé, avec ſon décret, un légat ſur les lieux. C'eſt le ſecond exemple bien certain d'une canoniſation demandée au S. Siege. Dans les âges précédens, chaque évêque, après avoir examiné les vertus & les miracles des perſonnes mortes dans ſon dioceſe en odeur de ſainteté, permettoit de leur rendre un culte religieux. Mais les peuples prévenant quelquefois le jugement épiſcopal, on craignit que cet empreſſement ne dégénérât en ſuperſtition; & vers la fin du dixieme ſiecle, on réſerva au Siege Apoſtolique le droit de prononcer ſur un objet de cette importance. Après la canoniſation de S. Siméon, l'Archevêque de Treves fonda, à l'endroit de ſa retraite &

Glab. IV. c. 5. & V. c. 5.

de sa sépulture, une église collégiale qui subsiste encore.

Benoît IX avoit eu auparavant bien des embarras, causés par le scandale de sa conduite. Le mépris & l'indignation publique allerent si loin, que l'an 1038 les Romains le chasserent de son siege. Il y fut rétabli la même année, par l'Empereur Conrad qui avoit passé en Italie, pour dissiper les troubles qui la désoloient de toute part. S'étant avancé jusqu'au Mont Cassin, il ne put retenir ses larmes, au récit que lui firent les moines des maux que Pandolfe prince de Capoue leur faisoit depuis douze ans. Il tenoit prisonnier leur Abbé Théobalde, s'étoit emparé de tous leurs biens, qu'il faisoit administrer par ses valets, & avoit réduit cet opulent monastere à une telle disette, que le jour de l'assomption, on y manqua de vin pour le service de l'autel. Le religieux Empereur n'épargna rien, pour mettre désormais à couvert de ces vexations une communauté si respectable, où l'on comptoit jusqu'à douze saints depuis le commencement de cet onzieme siecle. Conrad reprit ensuite la route d'Al-

lemagne, & mourut ſubitement à Utrecht le 4 juin 1039, après avoir régné près de quinze ans comme Roi de Germanie, & un peu plus de douze avec le titre d'Empereur, qu'il reçut, ainſi que la couronne impériale, du Pape Jean XIX, le jour de pâque, vingt-ſixieme de mars de l'an 1027. Les loix & les ordonnances qu'il fit dans l'Empire, l'ont fait regarder comme l'auteur du droit écrit touchant la féodalité. C'eſt encore ce Prince qui donna lieu à l'établiſſement du royaume de Naples, en permettant aux Normands de ſe fixer dans la Pouille. Son fils Henri III, ſurnommé le Noir, & couronné Roi un an avant la mort de ſon pere, fut ſon ſucceſſeur.

Après le trépas de l'Empereur Conrad, le Pape Benoît ſe rendant plus odieux que jamais par ſes débordemens & ſes violences, fut chaſſé de nouveau, vers le commencement de l'année 1044. On mit à ſa place Jean évêque de Sabine, qui prit le nom de Silveſtre III, & qui ne tint le ſiege qu'environ trois mois, après leſquels Benoît trouva le moyen de

s'y rétablir, par le ſecours de ſes parens. Mais continuant à mener une vie ſcandaleuſe, & ſe voyant mépriſé du clergé & du peuple, il ſe réſolut à quitter une dignité, où l'idée qu'on en conſervoit toujours ne lui permettoit pas de s'abandonner aſſez librement à ſes vices. Pour faciliter cette ceſſion, on lui donna une ſomme d'argent, & l'on mit à ſa place l'Archiprêtre Jean Gratien, ſous le nom de Grégoire VI. Quelque temps après, l'inconſtant Benoît le chaſſa, comme il avoit fait Silveſtre, & remonta pour la ſeconde fois ſur le Siege Apoſtolique. Ainſi Rome comptoit trois Pontifes à la fois, quand Henri le Noir vint remédier à ces déſordres l'an 1046.

Vers les fêtes de noël, il fit tenir un concile à Sutri près de Rome, où beaucoup d'auteurs diſent qu'on les dépoſa tous trois comme ſimoniaques. D'autres prétendent avec plus de raiſon, que Grégoire céda volontairement pour le bien de la paix; parce qu'on n'avoit pu ſans ſimonie délivrer l'Egliſe à prix d'argent, d'un fléau tel que la faction de Benoît. Il paroîtroit d'ailleurs bien hardi, d'impri-

mer une flétriſſure auſſi honteuſe à un homme, que Glabert auteur contemporain dit très-pieux, d'une ſainteté reconnue, & d'une réputation qui répara tout le ſcandale qu'avoit donné ſon prédéceſſeur. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Grégoire ſe dépouilla des ornemens pontificaux, & renonça à la papauté qu'il avoit poſſédée environ vingt mois. Le S. Siege étant ainſi déclaré vacant; du conſentement commun tant des Romains que des Allemands qui accompagnoient le Roi Henri, on élut Suidger, évêque de Bamberg, & Saxon de naiſſance. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, fut ſacré le jour de noël; & le même jour, il donna la couronne impériale au Roi Henri & à la Reine Agnès. Clément qui avoit été choiſi, quoiqu'étranger, comme plus digne du pontificat qu'aucun des Romains naturels, ſe mit auſſi-tôt en devoir de juſtifier par les œuvres la bonne opinion qu'on avoit de lui, ſpécialement par ſon zele contre la ſimonie, abus le plus criant de ce temps-là. Mais il ne tint le S. Siege que neuf mois & demi. Il mourut le 9 d'octobre 1047, non en Allemagne,

comme l'ont cru quelques hiſtoriens trompés par le voyage qu'il y fit pendant le court eſpace de ſon pontificat ; mais ſuivant l'exact Muratori, à l'abbaye de S. Thomas d'Apoſele en Italie, près de Peſaro. Alors Benoît IX ſe porta de nouveau pour Pape, & ſe maintint ſur le ſiege, juſqu'à ce qu'au mois de juillet de l'année ſuivante, touché d'un mouvement ſoudain de repentir, il fit appeller l'Abbé de la Grotte-ferrée près de Tuſculum, & par les conſeils de ce Saint, nommé Barthelemi & doué d'un talent éminent pour la converſion des pécheurs, conçut qu'il ne devoit plus penſer qu'à faire pénitence. Alors il renonça pour toujours à ſa dignité.

Dans les commencemens de cette année 1048, mourut S. Poppon, abbé de Stavelo dans le dioceſe de Liege. Il étoit né en Flandres, & avoit d'abord ſuivi la profeſſion des armes : mais il fut prévenu de bonne heure des bénédictions d'en haut, & témoigna toujours un détachement admirable des objets les plus engageans de la terre. Comme ſes belles qualités le rendoient fort cher à Baudouin le Barbu

Boll. t. 2. p 638. ſæc. 6. Bened. pag. 569.

comte de Flandres, & qu'il ſavoit en même temps ſe faire aimer de tous les ſeigneurs, l'un des principaux d'entr'eux lui offrit ſa fille en mariage. Poppon fit le ſacrifice de cet établiſſement flatteur, pour aller embraſſer la vie monaſtique à l'abbaye de S. Thierri près de Rheims. Le Bienheureux Richard de S. Vannes l'y ayant vu, le prit tellement en affection, qu'il l'attira auprès de lui à Verdun, avec le conſentement de ſon Abbé. Poppon y fit venir enſuite ſa mere Adélouëve, qui étant veuve depuis long-temps, ſe fit recluſe, & parvint à une ſainteté qu'on honore d'un culte public. Le Comte de Flandres ayant ſoumis à l'abbé de S. Vannes le monaſtere de S. Vât d'Arras, Poppon en fut fait prévôt, ſous le regne de S. Henri. Il alla trouver l'Empereur pour les intérêts de cette maiſon, & lui inſpira les mêmes ſentimens qu'à toutes les perſonnes avec qui il avoit des rapports. Il eut aſſez de pouvoir ſur ſon eſprit, pour faire abolir l'uſage barbare de donner en ſpectacle certains malfaiteurs, expoſés nuds & frottés de miel à des ours. Quelque temps après, cet

Empereur lui donna l'abbaye de Stavelo, puis celle de S. Maximin de Treves, où les moines qu'il vouloit ramener à l'exacte régularité lui donnerent du poiſon, mais ſans effet. L'Empereur Conrad lui voulut donner l'évêché de Strasbourg. Poppon, pour s'en défendre, alla juſqu'à s'attribuer quelques défauts qui excluoient de l'épiſcopat ſelon les canons. Et comme par la ſuite l'Empereur lui reprochoit cet artifice; Ah, Prince, répondit-il, que ne puis-je vous faire pareillement connoître combien je ſuis indigne de la charge d'abbé! Conrad redoublant d'eſtime, prit le parti de lui ſoumettre toutes les abbayes qui vaqueroient dans ſes Etats : ce qui donna lieu à Poppon de rétablir la régularité juſque dans quatorze monaſteres.

Dans le même temps, S. Gonthier faiſoit l'honneur de la vie érémitique. Né en Thuringe de la plus illuſtre nobleſſe, parent de S. Etienne roi de Hongrie, pourvu de biens & de dignités convenables à ſa naiſſance, il ne ſut pas d'abord ſe préſerver de tant d'écueils. Mais touché enſuite du repentir des péchés de ſa jeuneſſe, il

Ibid. pag. 475.

donna ſes riches poſſeſſions au monaſtere d'Horsfeld, du conſentement de ſes héritiers, & ſe mit ſous la direction de S. Godehard qui en étoit alors abbé, & qui fut par la ſuite évêque d'Hildesheim. Il fit profeſſion au monaſtere d'Altaha ſoumis au même ſupérieur; & avec ſa permiſſion, il ſe retira quelque temps après dans un déſert des forêts de Bohême. Comme il avoit emmené avec lui quelques-uns des moines ſes confreres, ils bâtirent pluſieurs ermitages ou cellules qui formerent une eſpece de monaſtere. Au commencement de ſa converſion, il avoit éprouvé des peines extrêmes, dans la pratique de la pauvreté & du travail: dans ſa derniere retraite, où il demeura trente-ſept ans, lui & ſes compagnons firent leurs délices des privations & des auſtérités; ils n'uſerent que de la nourriture la plus inſipide, & d'eau ſeulement pour boiſſon: encore ne prenoient-ils l'une & l'autre que par meſure. Le S. Roi de Hongrie ſon parent l'ayant engagé, non ſans beaucoup de peine, à le venir voir, le fit manger à ſa table; mais il ne put jamais l'engager à manger de la viande.

Gonthier survécut sept ans à ce S. Roi, qui mourut le jour de l'assomption, l'an 1038. Cette mort plongea la Hongrie dans une désolation d'autant plus accablante, que son fils Emeric, le seul qui restât de plusieurs enfans qu'il avoit perdus en bas âge, étoit mort quelque temps avant son pere. Il est compté, comme lui, au nombre des saints : ame pure & conduite extraordinairement par l'esprit de Dieu, qui avoit sur elle des vues toutes particulieres. Le Roi Etienne, suivant les regles ordinaires de la prudence, avoit voulu en le mariant assurer la succession de la couronne & le bonheur des peuples. Emeric qui avoit promis secrétement à Dieu de garder la virginité, se défendit d'abord, puis céda aux instances de son pere : mais il persuada à son épouse de garder ensemble la continence ; comme elle en rendit témoignage, après la mort du Prince, qui suivit de près son mariage. Sur. ad. 20. Aug. Ibid. 4. nov.

Après celle du Roi, Pierre fils de sa sœur fut élevé sur le trône. Mais comme il étoit de race Allemande, & qu'il parut accorder sa principale fa-

veur à ceux de cette nation ; les Hongrois élurent Aba beau-frere du Roi Etienne, & Pierre fut réduit à s'enfuir en Allemagne auprès de l'Empereur Henri le Noir. Aba prodigua le ſang ; il immola pendant le carême les membres les plus conſidérables du Conſeil, & vint enſuite pour célébrer la pâque à Chonad. Cette ville avoit alors un évêque digne des plus beaux ſiecles de l'Egliſe. Gérard, Vénitien, & dès l'enfance engagé dans la vie monaſtique, avoit une réputation ſi bien établie de vertu & de doctrine, qu'en paſſant par la Hongrie pour aller en pélerinage à Jéruſalem, il avoit été retenu par le S. Roi Etienne, qui même lui avoit donné des gardes de peur qu'il ne s'échappât. Gérard ſe retira au monaſtere de Béel, que le Roi avoit bâti, à la priere de S. Gonthier. Il en fut tiré pour être placé ſur le ſiege de Chonad, quand Etienne établit des évêchés dans les principales villes de ſon royaume. Il unit la vie ſolitaire à l'épiſcopat, & montra tant d'éloignement du ſiecle, qu'il refuſoit de loger dans les villes mêmes où il alloit prêcher. Il faiſoit dreſſer une ca-

bane au coin d'un bois, ou dans quelque réduit écarté, pour y passer la nuit en solitaire, après avoir fait tout le jour les fonctions d'apôtre.

Un prélat si détaché des choses de la terre, étoit bien supérieur aux espérances & aux craintes humaines. C'étoit alors l'usage, que les rois portassent la couronne à toutes les grandes fêtes, & que l'évêque du lieu la leur imposât. Les seigneurs & les prélats invitèrent Gérard à venir faire cette cérémonie. Gérard le refusa courageusement. Les autres évêques la firent, & le Roi s'achemina aussi-tôt vers l'Eglise, la couronne en tête, suivi d'une grande multitude de seigneurs, d'ecclésiastiques, & de peuple. Le S. Evêque, sans s'étonner de l'appareil, monta à la tribune, se fit suivre par un interprete, parce qu'il ne savoir pas le Hongrois; & de là, parla au Roi en ces termes: Le carême est institué, pour procurer le pardon aux pécheurs contrits; & vous l'avez profané par l'effusion du sang de mes ouailles, par le meurtre de mes plus chers enfans. Oui, vous avez réduit pour moi le doux nom de pere à un titre sans objet. Entendez

Act. Bened. c. 6.

donc d'un homme prêt à mourir pour J. C. au lieu des paroles de paix dont vous vous êtes rendu indigne, entendez ce que le Tout-puissant ordonne de votre sort. La troisieme année de votre regne, le glaive vengeur s'élevera contre vous; vous perdrez avec la vie, la couronne qui est le fruit de vos crimes. Ceux des courtisans qui entendoient la langue Latine dans laquelle s'énonçoit l'Evêque, faisoient signe à l'interprete de dissimuler : mais l'intrépide pasteur le voyant trembler; Crains Dieu seul, lui dit-il, & rends toutes les paroles de son ministre. L'interprete obéit ponctuellement, & l'événement montra que l'Evêque avoit l'esprit de prophétie. Il prédit sa propre mort, qui n'arriva qu'après celle d'Aba, & que l'Eglise honore comme celle d'un martyr.

Cependant Henri le Noir rétablit sur le trône de Hongrie le Roi Pierre, qui prit Aba & lui fit trancher la tête. Mais les Hongrois toujours mécontens de ce Prince, rappellerent quelques seigneurs fugitifs, au nombre desquels étoit André parent de S. Etienne. Etendant aussi-tôt la haine du nom Alle-

mand au nom Chrétien en général, ils massacrerent tous les Latins qu'ils purent surprendre, chasserent tous les autres Fideles, tant clercs que laïques, & brûlerent une infinité d'églises. Ils prirent S. Gérard à Pest, le renverserent brutalement avec le char où il étoit, & l'assommerent à coups redoublés, tandis qu'il disoit à voix haute : Seigneur, ne leur imputez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. Comme il respiroit encore, ils l'acheverent, d'un coup de lance. Le Roi Pierre eut les yeux crevés, & mourut de douleur peu de jours après. Le Duc André fut ensuite placé sur le trône. Mais il s'en falloit bien qu'il approuvât les fureurs exercées contre la vraie religion, qu'il professoit sincérement. Il fit venir à Albe-Royale cette même année 1047, trois évêques qui restoient du massacre des Fideles, se fit imposer la couronne qui avoit servi à Saint Etienne, & que tous ses successeurs se firent le même honneur de porter, puis défendit les observances du Paganisme à tous les Hongrois, sous peine de la vie. Depuis le regne de ce

Prince, la Hongrie demeura Chrétienne.

Dubrav. l. VII. p. 52.

Le feu de la discorde ne causa guere moins de désordres en Pologne, que la fureur idolâtre en Hongrie. Depuis l'an 1034 que mourut le Roi Micislas, son fils Casimir étant trop jeune pour gouverner, & la Reine Rixa s'étant rendue généralement odieuse, il y eut sept ans d'anarchie. Chaque Seigneur ne pensant qu'à son intérêt propre, & s'embarrassant encore moins de la religion que du bien de l'Etat, elle tomba dans un tel mépris, que les évêques étoient réduits à se cacher, & qu'on pilloit à l'envi les églises. Brétislas, duc de Bohême & grand ennemi des Polonois, pénétra, quoique chrétien, dans le cœur du pays, en prit les meilleures villes, & Gnesne même qui en étoit la capitale. Il dépouilla la grande église, qui étoit extrêmement riche, & enleva entr'autres choses un crucifix d'or du poids de trois cents livres, avec trois tables d'or tout émaillées des pierreries les plus précieuses. Les évêques de Pologne en porterent leur plainte à Rome: mais c'étoit Benoît IX qui occupoit alors le S. Siege.

Siege. Les cardinaux qui avoient sa confiance, firent de belles promesses aux Polonois malheureux, & trouverent dans les présens des Bohêmiens, de bonnes raisons d'absoudre les coupables.

Ennuyés enfin de cette funeste anarchie, les Polonois résolurent de mettre sur le trône le fils de leur dernier Roi : mais depuis le long temps qu'il avoit pris la fuite, ainsi que sa mere, ils ignoroient ce qu'il étoit devenu. Ils députerent pour s'en informer, vers cette Princesse qu'on savoit réfugiée en Allemagne. Elle apprit aux députés, que Casimir avoit passé en France, & s'étoit fait moine à Cluny. S'y étant rendus, & ayant obtenu de l'Abbé Odilon la permission de parler au Prince ; Nous venons, lui dirent-ils, de la part des grands & de toute la noblesse de Pologne, vous conjurer de regarder en pitié ce déplorable royaume, & de venir mettre fin à l'excès de ses maux. Casimir répondit qu'il n'étoit plus à lui-même, qu'il dépendoit tellement de son Abbé, comme ils venoient de le voir, qu'il n'avoit pu leur parler sans sa permission. Ils s'adres-

Longin. Annal. Pol. ad an 1044.

ſerent auſſi-tôt à S. Odilon qui leur dit de ſon côté, que leur demande paſſoit de beaucoup ſon pouvoir, qu'il n'y avoit que le Pape ſeul qui pût faire ce qu'ils demandoient pour un moine déjà profès, & même revêtu du diaconat.

Les députés allerent juſqu'à Rome, firent à Benoît IX une peinture touchante des calamités de la Pologne, & du beſoin qu'elle avoit de Caſimir, pour la conſervation tant de la religion que du royaume. Le cas étoit ſingulier, & la diſpenſe encore ſans exemple. Le Pape, après avoir bien conſulté, diſent les hiſtoriens de Pologne venus long-temps après & ſeuls garans d'un fait ſi étrange, le Pape ſouſcrivit à cette requête. Il ne fut pas ſeulement permis au Moine Caſimir de retourner au ſiecle, mais encore de ſe marier, à charge pour tout noble Polonois, de payer chaque année au S. Siege un denier de redevance. Caſimir retourna effectivement dans ſa patrie, y fut reconnu roi, puis épouſa Marie ſœur du Prince des Ruſſes, dont il eut pluſieurs enfans. Il conſerva beaucoup d'eſtime &

Longin. ubi ſupr.

d'affection pour l'ordre de Cluny, qu'il établit en Pologne.

Les vertus qui attiroient de ſi loin ces proſélytes auguſtes à la vie religieuſe, ne ſe concentroient pas dans les bornes du cloître. Odilon de Cluny & Richard de S. Vannes, religieux l'un & l'autre, furent les inſtrumens principaux dont Dieu ſe ſervit pour rappeller les peuples nombreux de l'Empire François à cette douceur de mœurs qui n'eſt pas moins favorable à la ſociété que glorieuſe à l'évangile, & qui eſt devenue l'objet de l'émulation générale des autres nations. La digue oppoſée quelques années auparavant aux violences & aux barbaries, par l'établiſſement de la paix de Dieu, avoit été élevée trop précipitamment, pour avoir une force capable de réſiſter au torrent de la longue habitude. On craignit de ne plus rien obtenir en exigeant trop, & l'on réduiſit cette paix au terme d'une treve; c'eſt-à-dire qu'au lieu de ſoumettre aux peines ci-devant décernées toute infraction de la paix, on ne les infligea plus qu'à ceux qui la violoient à certains jours de la ſemaine, & à cer-

T. 9. Conc. p. 913. Glab. v. c. 1.

tains temps de l'année. On reſtreignit la ceſſation des hoſtilités aux jours & aux temps où s'étoient opérés les myſteres de notre ſalut. Ainſi depuis le mercredi ſoir juſqu'au lundi matin, depuis le premier dimanche de l'avent juſqu'après l'octave de l'épiphanie, depuis le premier dimanche de carême juſqu'après l'octave de pâque, depuis le dimanche d'avant l'aſcenſion juſqu'après l'octave de la pentecôte, de même aux vigiles & aux jours de fêtes tant de la Vierge que des ſaints honorés ſolennellement, il demeura défendu, ſous les peines les plus rigoureuſes, d'attaquer ſon ennemi, ſoit pour lui faire injure, ſoit pour répéter à main armée ce qu'il auroit envahi.

Alors S. Odilon & le Bienheureux Richard employerent tout l'aſcendant de leur ſainteté & de leur génie, à faire refleurir les vertus ſociales avec les vertus chrétiennes. Les troubles occaſionnés en Normandie par la minorité du Duc Guillaume, ſurnommé dans la ſuite le Conquérant, y firent rejetter la treve. Richard y alla prêcher, & n'eut d'abord que peu de ſuccès : mais Dieu parut le venger de

cette indocilité. Toute la province fut affligée d'une maladie peſtilentielle, qu'on nomma le mal des ardens; & ceux qui en étoient atteints, croyoient n'en pouvoir trouver le remede qu'auprès du ſaint orateur qu'ils avoient mépriſé. Il les recevoit avec douceur, leur faiſoit jurer l'obſervation de la treve, puis leur donnoit à boire d'un vin où l'on avoit mis des reliques. Il guérit par-là un grand nombre de malades, non ſeulement de la Normandie, mais de pluſieurs autres provinces où la contagion s'étoit répandue. Le concours de ceux qui venoient chercher leur guériſon étoit ſi continuel, qu'on tenoit toujours un vaſe rempli de ce vin, afin qu'ils puſſent en boire à quelque heure qu'ils arrivaſſent. Après la mort de Rambert évêque de Verdun, l'Empereur voulut donner cet évêché à l'Abbé Richard, qui le refuſa conſtamment. Il mourut quelques années après, dans un âge fort avancé, avec toute la réputation d'un ſaint. On cite quelques miracles, qu'il avoit opérés, même de ſon vivant. Hug. Flav. p. 187.

S. Odilon, de ſon côté, refuſa l'archevêché de Lyon, envié dans le même

temps par une foule d'ambitieux. Ni les alarmes de cette Egliſe convoitée par tant d'aſpirans indignes, ni les inſtances des Fideles, ni les menaces du Souverain Pontiſe auquel il étoit ſi ſoumis en toute autre choſe, ne purent jamais ébranler ſon humilité. On ne s'abſtint de lui faire violence, que par les réflexions que ſa conſtance donna lieu de faire ſur l'utilité inappréciable dont il étoit à tout l'ordre monaſtique. La douceur de ſon caractere ſervoit ſur-tout à rendre ſon zele efficace. Il n'étoit inexorable, qu'à l'égard de ces peſtes de communautés, qui ſement la zizanie entre les freres, & qu'il chaſſoit irrémiſſiblement. Pour les autres fautes, il ſe montroit toujours prêt à pardonner. Il avoit coutume de dire, que s'il avoit à être repris du Souverain Juge, il aimoit beaucoup mieux l'être pour trop de bonté que pour trop de rigueur. Il faiſoit néanmoins obſerver ponctuellement la regle; mais en la faiſant aimer, & en uſant plutôt de la bonté d'un pere, ou même de la tendreſſe d'une mere, que de l'empire d'un abbé. Il parut formé par la grace,

pour rendre la vertu généralement aimable à tous les hommes qui avoient quelque rapport avec lui. La ſimplicité qui lui étoit naturelle, la franchiſe de ſes procédés, l'ingénuité de ſes diſcours, ſon extrême complaiſance qui dans les occaſions ſe prêtoit à l'enjoûment & à tout ce qui ne bleſſoit pas la décence, un extérieur plein de graces & de nobleſſe, quoiqu'avec une taille médiocre, des cheveux blancs, des yeux pleins de vie, une voix animée & inſinuante, tous les autres traits dont le peint un de ſes diſciples, le rendoient également aimable & reſpectable aux hommes de toute condition. On voit par ſes lettres & par leurs réponſes, en quelle conſidération il étoit auprès des plus grands princes de ſon temps.

Nous avons de lui, outre ſes épîtres, la vie de S. Mayeul ſon prédéceſſeur, celle de l'Impératrice Sainte Adélaïde, pluſieurs ſermons ſur les myſteres de Notre-Seigneur & de la Sainte Vierge, pour laquelle il avoit une dévotion toute particuliere. Il s'efforça ſur-tout de lui plaire, par l'amour de la pureté : il eut ſi conſ-

tamment à cœur la conſervation de cette vertu dans toute ſon intégrité, que juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans où il mourut, il fit voir toute la réſerve & la pudeur timorée d'une jeune vierge; en ſorte qu'on l'appelloit la vierge de cent ans. Il finit ſes jours dans l'exercice de ſon zele infatigable, au monaſtere de Souvigni qu'il viſitoit, le premier jour de l'année 1049, la cinquante-ſixieme de ſon gouvernement. Il ne voulut pas déſigner ſon ſucceſſeur, de peur que cette coutume obſervée depuis la fondation de l'ordre, n'y paſſât en loi. On élut, après ſa mort, Hugues prieur de Cluny, âgé de vingt-cinq ans ſeulement, mais d'une vertu qui l'a fait compter à ſon tour au nombre des ſaints.

C'eſt à S. Odilon que l'on doit l'établiſſement de la dévotion qui ſe ſolenniſe pour tous les morts le lendemain de la fête de tous les ſaints. On croit qu'il y fut engagé par un ſaint ermite, qui vivoit retiré dans une petite île ſur les côtes de la Sicile. Un pélerin François qui revenoit de Jéruſalem, fut jetté ſur ce rocher par une tempête. L'ermite qu'il alla viſi-

ter, lui demanda s'il connoissoit le monastere de Cluny & l'Abbé Odilon. Assurément, répondit le pélerin, je les connois, & me fais gloire de les connoître ; mais d'où les connoissez-vous vous-même, & pourquoi me faites-vous cette question ? J'entends souvent, répliqua le solitaire, les malins esprits murmurer contre les personnes pieuses, qui par leurs prieres & leurs aumônes délivrent les ames des peines qu'elles souffrent en l'autre vie : mais ils se plaignent principalement d'Odilon & de ses religieux. Quand donc vous serez arrivé en votre patrie, je vous prie au nom de Dieu, d'exhorter ce saint abbé & ses moines à redoubler leurs bonnes œuvres pour ces pauvres ames. Le Pélerin s'aquitta de sa commission. En conséquence, Odilon ordonna que dans tous les monasteres de son institut, on fît tous les ans le lendemain de la toussaints la commémoration de tous les Fideles trépassés, en disant dès la veille les vêpres des Morts, le lendemain les matines, la messe solennelle, & en sonnant toutes les cloches. On conserve encore le décret qui en fut dressé à Cluny, tant

Vit. Odil. c. 13. Glab. l. 5. c. 1.

pour ce monaſtere que pour tous ceux de ſa dépendance. Une pratique ſi pieuſe paſſa bientôt à d'autres égliſes, & devint après quelque temps, l'obſervance univerſelle de tout le Monde Catholique.

Tandis que l'évangile & la ſimplicité de la foi adouciſſoient de jour en jour les mœurs des Occidentaux, & les rendoient ſenſibles à l'intérêt même de leurs freres défunts, les Grecs ſe déchirant entr'eux juſque ſur le trône, ne ſembloient plus faire qu'un jeu des mœurs & de la piété, de l'Etat & de la religion. Romain-Argyre ne penſoit qu'à jouir paiſiblement de l'Empire, dont l'adultere lui avoit frayé la route, quand un nouvel adultere aggravé par le parricide le lui enleva. L'Impératrice Zoé, pour qui il avoit abandonné une digne épouſe, ſe prit de paſſion pour un Paphlagonien nommé Michel, changeur de profeſſion & faux monnoyeur; mais très-bel homme, & frere de l'Eunuque Jean tout-puiſſant auprès d'Argyre. Après s'être abandonnée ſecrétement à ce miſérable, elle employa l'eunuque ſon frere, pour donner à l'Empereur un poiſon lent, qui lui cauſa

Cedr. pag. 733.

une longue maladie & le fit cruellement souffrir. Trouvant ensuite qu'il ne mouroit point assez tôt, elle le fit étouffer dans le bain, un jour de jeudi-saint, onzieme d'avril 1034.

La même nuit, comme on chantoit la passion, on envoya dire au Patriarche Alexis de la part de l'Empereur, de venir promptement au palais. On avoit paré la chambre dorée : Zoé assise sur le trône présenta Michel au Patriarche, en lui proposant de leur donner la bénédiction nuptiale. Le premier sentiment d'horreur tenoit le Patriarche dans quelque incertitude ; mais on leva toutes les difficultés, en lui donnant cinquante livres d'or, & autant à son clergé. Ainsi le mariage fut célébré, & Michel le Paphlagonien déclaré Empereur. Il tomba peu de temps après dans un état de démence, qui avoit l'air d'une possession du démon, & qu'on ne manqua point d'attribuer à la vengeance divine. Il survint une longue sécheresse, qui menaça d'une entiere stérilité. Au lieu de chercher la fin de ces maux dans la réparation des forfaits qu'on en croyoit la cause, ces hypocrites mé-

prisables n'employerent que le masque de la religion. Michel avoit plusieurs freres, à qui l'Eunuque Jean avoit distribué les premieres charges de la Cour. On ordonna une procession, où chacun d'eux fit son personnage : Jean portoit la sainte image d'Edesse, le Grand-Domestique portoit la lettre de J. C. à Abgar, & le Protovestiaire les langes sacrés. Le Patriarche se mit sur la scene, avec son clergé : mais au lieu de la pluie qu'on demandoit, il vint une grêle qui brisa les toits, rompit les arbres, & ravit le peu d'espérances que laissoit la sécheresse.

L'Eunuque Jean, plus Empereur que Michel, voulut encore être patriarche, & plusieurs métropolitains se prêterent à ses desirs. Les ressources avoient manqué au Patriarche Alexis, pour faire observer la loi divine : il en retrouva pour ce qui l'intéressoit personnellement. Il fit remettre aux prélats qui lui étoient contraires, un écrit conçu en ces termes : Puisque vous prétendez que mon entrée au pontificat n'a pas été canonique, il faut déposer en même temps les évêques que j'ai ordonnés pendant onze ans d'épis-

copar ; alors je céderai le ſiege à qui voudra l'occuper. A cette déclaration, les prélats factieux, la plupart ordonnés par Alexis, tremblerent pour eux-mêmes : ils n'oſerent pouſſer les choſes plus loin, & Jean fut obligé de ſe déſiſter de ſa prétention.

Quelque temps après, l'Empereur reçut des plaintes du clergé de Theſſalonique, contre l'Archevêque Théophane qui ne leur fourniſſoit pas leurs rétributions annuelles. Michel qui dans ſa démence avoit des momens lucides, l'exhorta d'abord avec ſageſſe & avec douceur à les ſatisfaire : mais l'avide métropolitain refuſa d'obéir. Michel diſſimulant laiſſa couler quelque temps ſans rien dire, puis lui envoya demander cent livres d'or à emprunter, juſqu'à ce qu'il eût recouvré quelques fonds qu'il attendoit. L'Archevêque proteſta au nom de Dieu, qu'il n'en avoit pas plus de trente livres. L'Empereur qui avec raiſon tenoit pour ſuſpect ce ſerment d'un avare, fit ouvrir le tréſor, où l'on trouva trois mille trois cents livres d'or au lieu de trente. Sur cette ſomme exorbitante pour un évêque, il fit donner au clergé

Cedr. pag. 740.

tout ce qui lui étoit dû, & distribua le reste aux pauvres. Le Prélat parjure fut chassé de son siege, & son successeur chargé de payer une somme annuelle au Prince.

La maladie de Michel n'attaquant plus seulement sa raison, mais le faisant trembler pour sa vie, il sentit de vifs remords de ses crimes, abdiqua l'Empire l'an 1041, & se retira dans un monastere, où il mourut sous l'habit monastique le 10 décembre de la même année. Zoé se trouvoit affranchie par-là de l'Eunuque, qui régnoit véritablement sous le nom de l'Empereur son frere. Cette femme, aussi ambitieuse que dissolue, auroit bien voulu retenir toute seule le pouvoir qu'elle recouvroit : mais alors les dispositions du peuple ne se trouvant pas conformes aux siennes, elle adopta pour son fils un neveu de Michel le Paphlagonien, appellé aussi Michel, & surnommé Calafate, du métier de son pere Etienne qui avoit été calfateur de navires. Quatre jours après la mort de son oncle, elle le fit proclamer Empereur. Ne croyant pas encore son autorité assez bien établie sur la bas-

ſeſſe du miniſtre qu'elle ſe choiſiſſoit, elle lui lui fit promettre ſous les plus terribles ſermens, que toute ſa vie il la révéreroit comme ſa mere & ſa maîtreſſe, & qu'il ne feroit qu'exécuter ſes ordres.

Peu de mois après néanmoins, le nouvel Empereur ayant donné ſa confiance à Conſtantin ſon oncle, & craignant de périr comme ſes prédéceſſeurs de la main de Zoé, la fit reléguer dans l'île du Prince. Il voulut enſuite juſtifier ſa conduite en public : mais les citoyens furieux ſe mirent à crier à l'ingratitude & au parjure ; & au défaut de Zoé qu'ils n'avoient pas ſous la main, ils proclamerent Impératrice, ſa ſœur Théodora. Michel & Conſtantin ſe réfugierent au monaſtere de Stude. Le peuple les en arracha, & leur fit crever les yeux ; après quoi, ils furent envoyés en exil. Zoé de retour à C. P. voulut encore s'arroger l'Empire à elle ſeule : mais le peuple l'obligea d'y tenir ſa ſœur aſſociée. On vit alors pour la premiere fois l'Empire ſoumis à deux femmes : ce qui ne dura pas deux mois ; puiſque Michel-Calafate fut

déposé le 21 d'avril, & Constantin-Monomaque reconnu le 11 juin suivant. Les historiens qui attribuent trois mois de durée à ce regne des femmes, ont été induits en erreur par la méthode des Grecs qui comptent comme mois pleins, celui où l'événement commence & celui où il finit. Cependant Zoé, par ses artifices & par des largesses qui alloient jusqu'à la prodigalité, eut toujours beaucoup plus d'autorité que Théodora. Mais l'une & l'autre mêlant aux affaires les plus sérieuses les amusemens frivoles de leur sexe, toutes deux ensemble se trouverent incapables de gouverner. Elles prirent goût sur-tout à composer des parfums; & telle parut être sous leur regne la fonction capitale de la souveraineté. La fiere & vicieuse Zoé, en vieillissant, donna dans toutes les petitesses d'une dévotion superstitieuse. Elle honoroit particuliérement une image du Sauveur qu'elle avoit ornée avec un soin puéril, la saluoit d'un air familier, lui parloit à voix haute, comme à une personne vivante & ordinaire, & quelquefois versoit devant elle des torrens

de larmes, qui couloient à sa volonté & faisoient crier à la sainteté par ses lâches adulateurs.

Enfin elle sentit elle-même la nécessité de faire un Empereur. Elle avoit eu pour amant, Constantin surnommé Monomaque, qui fut exilé par Michel le Paphlagonien. Après avoir éloigné de la Cour sa sœur Théodora, elle rappella Constantin d'exil. Agée de soixante-trois ans, elle l'épousa le 11 juin 1042, & le lendemain le fit couronner Empereur par le Patriarche. Il ne paroît pas que ces troisiemes noces aient fait la moindre difficulté auprès du complaisant Alexis & de ses Grecs si jaloux, quand il leur convenoit, de la pureté de leur discipline. Le vingtieme de février de l'année suivante, ce Patriarche alla rendre compte au Souverain Juge de dix-sept ans de pontificat passés comme on a vu. On trouva chez lui vingt-cinq centenaires, c'est-à-dire deux mille cinq cents livres d'or, que l'Empereur fit enlever. Alexis eut pour successeur Michel-Cérulaire qui avoit été exilé pour crime d'Etat, & qui consomma le schisme des Grecs. Avant cette révolution funeste, afin de

Cedr. pag. 758.

prémunir les autres Egliſes contre un ſi grand ſcandale, la Providence voulut remédier à celui qui déſoloit depuis long-temps le Siege Apoſtolique, en plaçant dans ce centre de l'unité un Pontife capable de lui rendre par ſon mérite & ſes vertus ſon ancienne ſplendeur. Depuis la mort du Pape Clément II, le S. Siege avoit été plus de neuf mois ſans pontife, ou du moins ſans pontife légitime. On ne lui donna Damaſe II pour ſucceſſeur, que le 17 juillet 1048, jour auquel Benoît IX abdiqua ſans retour. Jamais cependant cette grande place n'eut un beſoin plus preſſant d'être remplie, & l'Empereur Henri III ne manquoit pas de zele, pour le faire dignement. Mais on y vouloit placer Halinard archevêque de Lyon, qui par un détachement bien exemplaire, tandis que tant d'autres s'efforçoient d'y parvenir à force d'argent, évita long-temps de ſe montrer de peur d'être élu. L'Empereur choiſit donc en Allemagne, avec les députés du S. Siege, Poppon, évêque de Brixen, & l'envoya à Rome, où il fut reçu avec applaudiſſement, & prit le nom de Damaſe : mais il ne

tint le siege que vingt-trois jours, & mourut à Palestrine, le 8 août 1048.

Sur la fin de la même année, Henri fit tenir à Worms une grande assemblée de prélats & de seigneurs avec les députés de Rome, pour délibérer sur le choix d'un Pontife, capable enfin de remédier aux maux de l'Eglise. Brunon, évêque de Toul & parent de l'Empereur, se trouvoit présent. C'étoit un prélat de quarante-six ans, de bonne mine, d'une affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs, d'une vertu qui ne s'étoit jamais démentie depuis vingt-deux ans d'épiscopat, & d'une fidélité inviolable jusque dans les moindres articles de la discipline. Il réunit tous les suffrages, & lui seul en parut surpris. Il en fut encore bien plus affligé. Il résista de tout son pouvoir, fit une confession publique, où il exagéra ses péchés pour se faire croire indigne du pontificat, versa des torrens de larmes qui en tirerent de tous les assistans, mais sans leur faire changer de résolution. Enfin il céda à des signes si manifestes de la volonté de Dieu, en déclarant encore qu'il ne consentoit à son élection, qu'à condition qu'elle

Sæcul. 9. Bened. part. 2. c. 68. Boll. ad 19. apr.

ſeroit confirmée unanimement par le clergé & le peuple Romain.

Il quitta auſſi-tôt Worms, alla célébrer les fêtes de noël dans ſon Egliſe de Toul, & partit après pour Rome en habit de pélerin, faiſant de ſon voyage un exercice de pénitence, & s'efforçant par la continuité de toute ſorte de bonnes œuvres, d'attirer les bénédictions du Ciel ſur les prémices de ſon miniſtere. Sa ſuite groſſiſſoit de ville en ville, par une infinité de perſonnes qui accouroient de toute part. Quand il approcha de Rome, toute la ville vint au devant de lui, en chantant des pſeaumes & des cantiques. Il unit ſes vœux aux leurs, deſcendit de cheval, & marcha nuds pieds un aſſez long eſpace de chemin. Avant de mettre le pied dans la ville, il dit au peuple & au clergé : J'ai été choiſi en la maniere que vous ſavez, pour gouverner votre Egliſe ; mais ſuivant les canons, l'élection du clergé & du peuple doit précéder tout autre ſuffrage. C'eſt pourquoi je vous prie de me déclarer vos ſentimens, avec une pleine liberté. Comme je ne ſuis venu que malgré moi, je m'en retournerai

volontiers ; & j'y ſuis déterminé, à moins que mon élection ne ſoit approuvée d'un conſentement unanime. Les Romains accoutumés à des procédés bien différens, ne répondirent à ce diſcours que par des bénédictions & des cris d'alégreſſe. Hé bien, reprit Brunon, puiſque le choix de ma perſonne vous eſt agréable, ſecondez votre Pontife dans ſes efforts pour le rétabliſſement des mœurs, & par le ſecours de vos prieres aidez-moi à porter le peſant fardeau qui m'eſt impoſé. On cria de toute part, qu'il ne trouveroit que des enfans dociles, & des coopérateurs zélés. Il entra auſſi-tôt dans Rome, le 2 février jour de la purification, & fut introniſé le 12 qui étoit le premier dimanche de carême de l'année 1049. C'eſt de ce dernier jour que l'on compte la durée du pontificat de Léon IX, qui fut de cinq ans, deux mois & ſept jours.

Ce ſaint & laborieux Pontife ne fut pas plutôr en place, qu'il mit la main à la réforme des abus multipliés qui faiſoient gémir l'Egliſe. La ſimonie en particulier étoit telle en Italie, qu'au

premier bruit d'interdire le miniſtere à tous ceux qui avoient été ordonnés d'une maniere ſimoniaque, les prêtres & les évêques publierent que les fonctions eccléſiaſtiques & les meſſes même alloient ceſſer dans preſque toutes les égliſes. La grandeur du mal fut pour le Pape un motif plus preſſant d'en accélérer le remede. Il ne prit que le temps néceſſaire pour raſſembler les évêques, & tint un concile à Rome dès le vingt-ſixieme jour du mois qui ſuivit celui de ſon inſtallation. Cependant comme on lui repréſenta que ſuivant le décret de Clément II les clercs ordonnés par des ſimoniaques pouvoient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence, Léon adopta cette regle. Auſſi tôt après les ſolennités du temps de pâque, & dans la ſemaine même de la pentecôte, il alla tenir un nouveau concile à Pavie, pour mettre en vigueur dans ces contrées les réglemens du concile Romain. Enſuite il paſſa les Alpes, confirma en route l'exemption de l'abbaye de Cluny, & ſe rendit à Cologne, pour la fête de S. Pierre qu'il y célébra avec l'Empereur. Il accorda pluſieurs privileges à Héri-

man archevêque de cette ville : entr'autres faveurs, il lui conféra pour lui & pour ſes ſucceſſeurs la dignité d'archi-chancelier du S. Siege.

De là il annonça, à la demande d'Hérimare abbé de S. Remi de Reims, & avec l'agrément de Henri roi de France, qu'il iroit faire l'élévation des reliques de l'Apôtre des François le premier d'octobre, & le lendemain la dédicace de l'Egliſe nouvelle qu'on venoit de lui bâtir. Il ajouta, qu'il deſtinoit les trois jours ſuivans à la célébration d'un concile : mais le Roi, ſans faire un refus formel, répondit que ni lui ni ſes évêques ne pourroient s'y trouver, parce qu'il étoit obligé de marcher avec tous les prélats de ſon royaume contre des vaſſaux rebelles. Cette oppoſition au concile venoit moins du Roi, que des prélats ſimoniaques, & des ſeigneurs engagés en des mariages inceſtueux ou en d'autres déſordres également ſoumis à l'animadverſion de l'Egliſe. Le Pape jugea le remede d'autant plus néceſſaire, qu'on le craignoit davantage. Il partit dans l'eſpérance de ſe voir au moins ſecondé par un bon nombre de pré-

lats, revit en passant sa chere Eglise de Toul à laquelle on l'avoit enlevé malgré lui, & dont il conserva toujours le titre avec le souverain pontificat, & se rendit à Reims le jour de la Saint Michel, comme il l'avoit annoncé.

Il ne s'étoit pas trompé, en comptant sur l'amour & la vénération des François pour le Chef de l'Eglise. Une multitude prodigieuse de Fideles, accourus même des Etats voisins, des gens de toute langue, de tout sexe, de toute condition, sans excepter les moines & les solitaires, vinrent à la suite des prêtres & de plusieurs évêques, au devant du Vicaire de J. C. en faisant monter jusqu'aux cieux leurs cantiques & leurs acclamations. Il alla descendre à l'église de S. Remi, qui fut à l'instant remplie d'une telle multitude, que le Pape ne pouvant plus y rentrer, fut obligé de se faire dire la messe dans son appartement. La veille de la cérémonie, la foule ne faisant qu'augmenter sans qu'on pût faire sortir personne, il menaça de repartir pour Rome, & de laisser la dédicace. Aussi-tôt & sans nulle contrainte, tout ce peuple se retira respectueusement.

Hist. Dedic. in sæc. 6. Bened. p. 715.

Le

Le jour du concile, il se trouva vingt évêques, cinquante abbés, & beaucoup d'autres ecclésiastiques de distinction.

Pour éviter toute dispute quant à la préséance, sur-tout entre les archevêques de Reims & de Treves qui tous deux prétendoient à la primatie des Gaules, on rangea au milieu du chœur les sieges en cercle, ceux des abbés derriere les évêques, & le Pape entre l'archevêque de Rheims & l'archevêque de Treves, la face tournée vers le tombeau de S. Remi. Quand on eut fait silence & quelques prieres, Pierre diacre de l'Eglise Romaine proposa les articles sur lesquels on avoit à délibérer; savoir, de la simonie, des usurpations & des exactions des laïques sur les églises, des mariages incestueux & adultérins, de l'apostasie des moines & des clercs, & de quelques excès d'impudicité introduits apparemment dans les Gaules avec les observances des derniers Manichéens. Le Pape adressant ensuite la parole aux évêques, leur enjoignit par l'autorité apostolique & sous peine d'anathême, de confesser publiquement & sous serment, si quelqu'un d'eux n'avoit pas T. 9. Conc. p. 1036.

reçu ou donné les ordres ſacrés par ſimonie. Tous ſe purgerent auſſi-tôt par ſerment, à l'exception de cinq, dont ceux de Langres & de Nantes ſeulement, dans un examen plus approfondi, ſe trouverent véritablement coupables : ils furent dépoſés. Il ſe trouva un nombre proportionné de coupables parmi les abbés, & une égale ſincérité dans tous les états. Ce qui arriva à l'Archevêque de Beſançon, inſpira ſans doute à tous les autres une crainte ſi remarquable de la diſſimulation & de la mauvaiſe foi.

Outre la ſimonie, l'Evêque de Langres étoit accuſé de violences tyranniques contre ſon clergé, d'homicides, d'adulteres, & d'infamies exécrables. Il engagea néanmoins l'Archevêque de Beſançon à prendre ſa défenſe. Mais celui-ci, comme il ouvroit la bouche, perdit tout à coup la parole, & fut le premier à donner pour un miracle ce qui lui arrivoit. On ſe ſouvint que S. Remi, qu'on enviſageoit comme préſent dans ſes reliques, avoit opéré autrefois un prodige ſemblable en rendant muet dans un concile un évêque Arien. Le Pape s'écria, en ver-

sant des larmes : Oui, oui, S. Remi vit encore; & se levant avec tous les Peres, ils allerent se prosterner devant le tombeau du Saint, & chanterent une antienne à sa louange. Cet événement inspira autant de docilité que de terreur. Ceux qui s'étoient retirés furtivement du concile, ou qui, sans excuse légitime, avoient manqué de s'y rendre; ceux même, qui ayant été excommuniés ou cités au concile de Rome pour l'année suivante, avoient prétexté la nécessité de marcher contre les rebelles; tous, sans réclamer sur le défaut de formes, sur la célérité des procédures, sur l'insuffisance d'un concile de trois jours pour l'examen & l'expédition d'une infinité d'affaires, tous vinrent en foule à résipiscence, & se soumirent presque sans exception à la sentence portée contre eux. Les peuples même signalerent leur zele à la faire exécuter, contre le petit nombre qui demeuroit réfractaire, ou suspect seulement d'indocilité; & les habitans de Sens ayant appris, que Gelduin leur archevêque avoit été excommunié nommément, pour n'avoir point assisté au concile, & vraisemblable-

ment pour avoir intrigué contre sa célébration, le chasserent de son siege, & se choisirent un autre pasteur.

Il y eut aussi quelques seigneurs excommuniés nommément, pour des mariages illégitimes; & l'on défendit à Guillaume duc de Normandie, d'épouser la fille du Comte de Flandres, à cause de la parenté. On fit ensuite douze canons qui ne sont qu'un renouvellement des anciens, & dont la répétition ne seroit qu'ennuyeuse. On trouve dans ce concile quelque chose de plus remarquable, & qui paroît fort singulier, vu la circonstance des lieux, assurément très-catholiques. Dès la premiere session, on déclara que le Pape seul étoit primat de l'Eglise Universelle: mais il faut se rappeller qu'on touchoit au terme de la schismatique indépendance, où les patriarches de C. P. aspiroient depuis si long-temps en s'arrogeant le titre superbe d'œcuméniques. On avoit même quelque sujet de craindre, qu'avec ces dénominations ambitieuses, des idées & des prétentions semblables ne prissent insensiblement parmi les Occidentaux: & déjà l'archevêque de

Compostelle en Espagne avoit pris la qualité d'Apostolique, alors annexée au Successeur de Pierre. Pour réprimer cette témérité, on voulut faire sentir que ces sortes d'entreprises étoient autant d'usurpations faites sur les droits du Vicaire de J. C. C'est pourquoi dans la troisieme session, on excommunia l'Archevêque Espagnol qui donnoit un exemple si dangereux à l'Occident. On observe encore dans ce concile de Rheims, qu'à l'ouverture de la troisieme session on chanta le *Veni Creator* : c'est le premier monument qui nous reste de l'antiquité de cette hymne, dont on ignore l'auteur.

Les affaires de la religion ne furent pas plutôt réglées en France, que le Pape repassa en Allemagne, & célébra au mois de novembre le concile de Maïence qu'il avoit indiqué. Il s'y trouva environ quarante évêques, y compris cinq métropolitains, dont S. Bardon archevêque du lieu étoit un des plus illustres. L'Empereur Henri se trouvoit aussi présent, avec les seigneurs de Germanie. On s'appliqua, comme en France, à remédier aux désordres qui régnoient dans le pays, Ibid. 1046.

ſpécialement à la ſimonie & aux mariages des prêtres. Sibicon, évêque de Spire, y fut accuſé d'incontinence, à juſte raiſon. Il eut néanmoins la témérité ſacrilege de vouloir ſe purger par l'épreuve du corps & du ſang de J. C. mais il eut auſſi-tôt une attaque de paralyſie, dont ſa bouche demeura contournée le reſte de ſes jours.

Sac. 6. Bened. 2. p. 6.

S. Bardon mourut environ un an & demi après, le 10 de juin 1051. Il avoit été moine de l'abbaye de Fulde, où il ne penſoit qu'à vivre dans la ſimplicité, quoiqu'il fût parent de l'Impératrice. Un jour même que ſes confreres le railloient ſur ce qu'il liſoit le Paſtoral de S. Grégoire, il leur répondit en plaiſantant comme eux : Peut-être viendra-t-il un roi, qui ne ſachant plus qui faire évêque, jettera les yeux ſur moi. Ayant fait cependant d'excellentes études, ſous l'Abbé Archambaud, depuis archevêque de Maïence, & montrant autant de prudence que de doctrine, l'Abbé Richard lui donna la conduite d'un nouveau monaſtere établi près de l'ancien. L'Empereur Conrad qui aimoit les religieux de Fulde, étant venu voir

ce nouvel établiſſement, fut ravi de l'ordre qu'y maintenoit Bardon, prit de l'affection pour ce pieux parent de ſon épouſe, lui donna l'abbaye de Verthine près de Cologne, puis celle d'Herfel près de Fulde; enfin, après la mort d'Aribon archevêque de Maïence, le fit élever ſur ce ſiege à l'âge d'environ cinquante ans. Mais peu après, il appréhenda que ce bon moine ne fût qu'un médiocre évêque.

Bardon ſe trouvant avec lui à Goſlar aux fêtes de noël, officia le premier jour, ſuivant la prérogative de ſa place. L'uſage étoit que le célébrant prêchât après l'évangile : le nouvel archevêque remplit la tâche, & ne fit nullement admirer ſon éloquence. Pluſieurs critiques s'en expliquerent avec beaucoup de liberté; ils eurent des échos ſans nombre : on blâma hautement ceux qui avoient élevé un ſimple moine à une dignité ſi éminente. Le lendemain, jour de S. Etienne, Thieri évêque de Metz chanta la meſſe, & fit un ſermon éloquent. Voilà, dit-on, ce qui s'appelle prêcher; c'eſt-là un évêque. Le jour de S. Jean, on demanda à Bardon qui officieroit : il dit

que ce seroit lui. Ses amis alarmés cherchèrent à l'en détourner, sous différens prétextes. Il n'écoute rien, il monte en chaire, il excite l'admiration de tout le monde, & fait fondre en larmes tout son auditoire. Quand il vint, selon la coutume, se mettre à table avec l'Empereur; C'est aujourd'hui noël pour moi, lui dit Conrad; la jalousie & la malignité sont confondues: & il ne savoit comment lui exprimer son contentement. Mais l'Archevêque ne parut pas plus touché des louanges de ce jour, que du mépris des jours précédens: il quitta la Cour le plutôt qu'il lui fut possible, & alla se confiner dans son diocese, qu'il gouverna vingt ans d'une maniere à mériter place entre les saints que l'Eglise honore publiquement.

Il eut pour successeur, Liupold prévôt de l'Eglise de Bamberg, & mémorable par un de ces traits intéressans pour les lecteurs qui s'attachent plus à l'ame qu'au corps de l'histoire. Comme il célébroit devant Léon IX, dans un autre voyage que ce Pape fit en Allemagne, un diacre du pays, suivant l'usage de son Eglise, chanta une le-

Chron. Sax. an. 1052. Abb. Usperg.

çon après la première oraiſon de la meſſe. La coutume étoit différente à Rome, & quelques Romains de la ſuite du Pape lui perſuaderent de faire défenſe au diacre de continuer ſon épître. Le Diacre, jeune homme vif & peu timide, ne laiſſant pas de pourſuivre d'une voix toujours auſſi haute, le Pape le fit appeller, & le dégrada ſur le champ. L'Archevêque continua paiſiblement juſqu'au moment du ſacrifice : mais alors il s'aſſit dans ſon ſiege, & proteſta que ni lui ni autre n'acheveroit la meſſe, ſi on ne lui rendoit ſon diacre. Léon IX à qui l'on a reproché un zele quelquefois trop vif, montra dans cette occaſion qu'il en ſavoit tempérer l'ardeur au beſoin, & même rejetter les conſeils qui l'animoient. Il renvoya auſſi-tôt le diacre revêtu de ſes ornemens, & cenſé par-là réhabilité ; après quoi, Liupold acheva l'office. On doit conſidérer ici, dit l'Auteur original, & la fermeté du Métropolitain à ſoutenir ſa dignité devant le Pape, & la ſage humilité qui fit ſentir au Pape la néceſſité de céder au métropolitain dans ſa province : réflexion d'une juſ-

teſſe parfaite ſur l'affaire préſente, c'eſt-à-dire par rapport aux uſages anciens d'une Egliſe conſidérable, quand il n'y a point d'abus, & qu'on n'a pas même procédé à y en découvrir.

Après avoir remédié aux déſordres de l'Allemagne, le Pape Léon repartit pour l'Italie, continuant à remettre la regle ſur toute ſa route, & procurant de tout ſon pouvoir le plus grand bien de la religion. En paſſant par la Lorraine, il prit avec lui Humbert abbé de Moyen-Moutier, qu'il fit évêque & cardinal : nous le verrons bientôt figurer comme un prélat des plus diſtingués de ſon ſiecle, tant par ſes lumieres que par les ſervices importans qu'il rendit à l'Egliſe. A Siponte, au pied du mont Gargan, Léon tint encore un concile, où il dépoſa deux archevêques ſimoniaques.

Herm. Conc. an. 1050.

Peu après les ſolennités de pâque, il tint enfin dans l'égliſe de Latran le concile Romain qu'il avoit indiqué. Il s'y trouva cinquante-cinq évêques ou archevêques, dont grand nombre du royaume de France, comme intéreſſés principalement aux affaires qui s'y devoient traiter en conſéquence du con-

cile de Rheims. La déposition de Gelduin de Sens fut confirmée : mais le sage Pontife crut devoir réhabiliter le successeur qu'on lui avoit donné d'une maniere irréguliere, quoiqu'avec justice pour le fond des choses. Hugues de Langres accusé de tant de crimes, avoit toujours conservé la foi, & même beaucoup de zele contre les hérétiques. C'est le premier auteur qu'on sache avoir écrit contre Bérenger. L'horreur de l'excommunication & l'état déplorable de sa conscience exciterent ses remords. Il alla nuds pieds à Rome, ne confessa pas seulement ses péchés au Pape, mais se présenta au concile, les épaules découvertes & des verges à la main, en suppliant les Peres de lui épargner, au moyen d'une salutaire correction, les châtimens éternels qu'il reconnoissoit avoir mérités par ses énormes forfaits. Les évêques étoient attendris jusqu'aux larmes ; le Pape inclinoit à une pleine indulgence ; il desiroit, en faisant une exception aux regles communes, de le rétablir dans l'épiscopat. Mais Hugues ne voulut plus s'occuper qu'à pleurer ses égaremens, se retira à S. Vannes de Verdun dont

Valleran ſon frere étoit abbé, y prit l'habit monaſtique, & mourut quelque temps après dans les plus vifs ſentimens de pénitence. On avoit encore cité au concile de Rome l'évêque de Dol en Bretagne, & ſes prétendus ſuffragans, afin de répondre ſur le refus qu'ils faiſoient de ſe ſoumettre à l'archevêque de Tours. Ils ne comparurent point, furent excommuniés comme contumaces, & préſumés coupables de la ſimonie dont on les accuſoit encore. Le Pape Léon canoniſa auſſi, dans le concile de Latran, S. Gérard, un de ſes prédéceſſeurs ſur le ſiege de Toul.

Mais l'affaire la plus importante qu'on y traita, fut l'examen des erreurs de Bérenger qu'on y avoit dénoncé. Ce faux docteur, le premier héréſiarque proprement dit qu'aient enfanté les Gaules, étoit né au pays de Tours, avec toutes les qualités convenables aux novateurs; mais ſur-tout avec un penchant extrême pour les idées neuves & les aventures haſardeuſes, avec la paſſion de ſe diſtinguer & le talent de ſe faire valoir, avec une trempe d'eſprit également opiniâtre & ſouple, incapable de changer & toujours prêt à

Mabill. præf. ſæc. VI. part. 2. Vit. S Leon. IX. ap. Boll. t. x. p. 645.

se rétracter. Il enseigna dans sa patrie, conserva l'école de Tours en devenant archidiacre d'Angers, & s'acquit la réputation de l'un des plus habiles maîtres qu'il y eût dans les Gaules.

Cependant un jeune Italien, nommé Lanfranc, qui venoit d'achever ses études à Pavie avec une distinction rare, vint chercher en France la gloire qu'il aimoit alors passionnément. Il eut avec Bérenger une dispute publique, où le Professeur tant vanté ne fut rien moins qu'applaudi. Quoiqu'on n'eût agité que des questions assez indifférentes, plusieurs disciples de Bérenger perdirent la haute idée qu'ils avoient de son savoir, & l'abandonnerent. Lanfranc allant quelque temps après à la capitale de Normandie, fut attaqué par des voleurs qui le dépouillerent dans une forêt, & le lierent à un arbre. Le péril & l'infortune lui inspirerent de la piété. Il voulut chanter les louanges de Dieu, & n'en sachant rien par cœur, il rougit de l'honneur qu'il avoit acquis dans les sciences profanes, tandis qu'il étoit si ignorant dans celle du salut. Seigneur, s'écria-t-il, délivrez-moi du danger où je suis, &

Vit. sæc. 7. Bened. part. 1. p. 635. Boll t. 17 p. 838.

avec votre grace j'apprendrai à vous servir. Après cette priere, il entendit passer des voyageurs, qu'il appella à son secours. Dès qu'ils l'eurent détaché, il les pria de lui dire quel étoit le plus pauvre monastere du pays. Nous n'en connoissons point de plus pauvre, ni de plus saint, lui dirent-ils, que celui qu'un bon homme bâtit ici près; & ils lui en montrerent le chemin.

C'étoit celui du Bec, ainsi nommé en langue Celtique, du ruisseau au bord duquel on le construisoit dans un état bien différent de ce qu'on le vit dans la suite. Herluin en étoit l'abbé, le fondateur, l'architecte & le maçon avec quelques pauvres compagnons qu'il avoit rassemblés. Il avoit néanmoins pour aïeux Ansgor de la race des premiers princes Normands venus de Danemarck, & Héloïse parente des comtes de Flandres. Il étoit personnellement chéri & très-estimé, pour des preuves de bravoure, par Gislebert comte de Brionne & petit-fils du Duc Richard I. Mais il avoit quitté tous ces avantages, pour se dévouer aux plus vils travaux, & à une austérité de vie qui ne lui laissoit pour nour-

Sæc. 6. Bened. part. 2. p. 343.

riture que du pain de seigle, avec quelques herbages cuits au sel & à l'eau. Sa mere renonça de même aux biens du siecle, & se retira auprès de lui, pour laver les habits des moines, & leur rendre tous les autres services de ce genre.

Quand Lanfranc arriva au Bec, il trouva ce saint homme occupé à construire lui-même un four. Il ne put voir cette sainte simplicité sans être attendri, se prosterna devant lui, & lui baisa les pieds avec un grand respect. Herluin, de son côté, admira l'humilité d'un si savant homme, & crut avoir trouvé le sujet qu'il demandoit depuis quelqu temps au Seigneur pour instruire ses disciples; car il s'en reconnoissoit incapable. En effet, à peine savoit-il lire, n'ayant avant sa retraite aucun usage des lettres, selon les mœurs de la noblesse du temps. Lanfranc passa néanmoins trois ans dans une entiere solitude, afin de s'instruire des devoirs de la vie monastique, & particuliérement des divins offices, suivant la promesse qu'il en avoit faite à Dieu.

Il ouvrit ensuite une école, &

enſeigna auſſi-tôt avec tant de ſuccès, que non ſeulement les enfans & les clercs, mais les maîtres les plus renommés y accouroient de toutes les Gaules. Alors Bérenger, plus abandonné que jamais de ſes diſciples, chercha dans la carriere théologique tout à fait inconnue pour lui, une amorce nouvelle pour la curioſité, ou du moins un frein contre la déſertion. Il interpréta, d'une maniere contraire à toute l'antiquité, les endroits de l'Ecriture qui établiſſent la préſence réelle de J. C. dans l'euchariſtie, s'éleva contre Paſcaſe-Ratbert renommé entre les docteurs qui l'avoient unanimement ſoutenue dans le neuvieme ſiecle comme dans tous les autres, & releva beaucoup Jean Scot qui paroiſſoit l'avoir combattue dans le même temps, mais avec peu d'éclat, & moins encore de ſuccès. Lanfranc, ſcandaliſé de la célébrité dangereuſe que le Novateur de Tours donnoit à Jean Scot, s'efforça dans ſon école de réfuter ce pernicieux écrivain, & de venger la doctrine catholique de Paſcaſe. Sur quoi Bérenger lui écrivit en ces termes : J'ai appris, mon frere, par Enguerran de

Chartres, que vous censuriez & donniez pour hérétiques les sentimens de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, en tout ce qui ne s'accorde pas avec votre favori Paschase. S'il en est ainsi, vous n'avez pas bien usé de votre esprit, qui n'est point à mépriser, mais qui n'est pas encore assez versé dans la science des écritures. En tenant pour hérétique ce docteur dont j'approuve les sentimens, vous devez traiter de même Ambroise, Jérome & Augustin, pour ne point parler des autres.

Ce fut sur cette lettre déférée au concile de Rome, que l'on jugea des sentimens hérétiques de Bérenger. Il y fut condamné, & privé de la communion. Mais parce qu'il étoit absent, on le cita au concile convoqué à Verceil pour le premier septembre de la même année, afin d'être ouï dans ses défenses.

Cependant il profita de l'absence de Lanfranc qui fut appellé au concile de Rome, & tenta de répandre ses erreurs jusqu'en Normandie. Il alla au monastere de Preaux, fondé nouvellement dans le diocese de Lisieux, & qui respiroit toute la ferveur d'une

première institution. Robert, dernier duc de Normandie, l'avoit honoré de ses bienfaits ; & pour transmettre ses sentimens de bienveillance à Guillaume son fils & son héritier, l'avoit choisi pour témoin des dispositions de sa libéralité, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs, à qui l'on donna un soufflet, afin qu'ils en conservassent le souvenir : usage dès lors ancien, & qui présente la raison de ce qui se pratique en donnant la confirmation aux enfans.

Durand. Tioarn. part. 2. p. 106.

Ansfroi, abbé de Preaux, n'eut pas plutôt entendu Bérenger, qu'il eut horreur d'une doctrine si éloignée de la foi commune. C'est pourquoi le Novateur passa promptement auprès du Duc Guillaume, dont il crut surprendre plus facilement la jeunesse : mais ce Prince montrant déjà la supériorité & la justesse d'esprit qu'il signala par la suite, ne crut pas s'en devoir rapporter à son jugement sur des matieres de religion. Il retint Bérenger auprès de lui, & rassembla les plus habiles gens de ses Etats, dans la petite ville de Brionne près l'abbaye du Bec. Bérenger y parut, avec un de ses disciples, sur l'éloquence du

quel il comptoit beaucoup : mais ils furent si fortement réfutés, qu'on le réduisit lui-même à un silence honteux, puis à la confession forcée de la foi catholique.

Car à peine fut-il sorti de cette conférence, qu'il écrivit à ses aveugles sectateurs une lettre remplie de ses blasphêmes accoutumés. Il eut même l'audace d'y traiter d'hérétique l'Eglise Romaine & le S. Pape Léon, pour se venger, tant des Normands unis de sentiment avec le S. Siege, que de l'excommunication lancée contre lui au concile de Rome. Il ne jugea pas néanmoins à propos d'entrer dans le detail de ce qui s'étoit passé à Brionne; à quoi, disoit-il, il différoit de répondre, jusqu'à ce qu'il eût confondu le Pape & les Romains, dans le concile qui s'alloit tenir à Verceil.

Il n'eut garde cependant de se rendre à cette auguste assemblée, nommée en plusieurs endroits concile plénier, où l'on vit en effet des évêques de toutes les parties du monde. Mais pour garder encore quelques mesures, ou plutôt, pour mieux faire illusion à ses partisans, il y envoya deux ecclésiastiques qui purent dans la suite en

Herm. chron. ad an. 1050.

dénigrer les procédés, & en rendre la légitimité ſuſpecte. Lanfranc, que le Pape avoit retenu depuis le concile de Rome, comme un homme des plus au fait du ſyſtême de l'Héréſiarque, ne manqua pas non plus de ſe trouver à Verceil. On y lut publiquement le livre de Jean Scot, qui fut proſcrit unanimement. On expoſa enſuite les ſentimens de Bérenger, qui depuis le dernier concile avoit fourni contre lui mille preuves nouvelles; & ſa condamnation fut confirmée, malgré tous les artifices de ſes émiſſaires. A peine eurent-ils ouvert la bouche pour ſa défenſe, que les évêques ne formerent tous enſemble qu'un même cri d'horreur. En ce même concile, le Pape ſuſpendit de ſes fonctions Hunfroi de Ravenne, pour quelque manquement envers l'Egliſe de Rome. Depuis que cette ville avoit été le ſiege principal de l'autorité des Grecs en Italie, ſes archevêques conſervoient une hauteur & des prétentions exorbitantes, & qui tournoient ſur-tout au préjudice des patriarches de Grade. En puniſſant Hunfroi, Léon IX accorda le pallium à Dominique de Grade, avec le droit de faire por-

ter la croix devant lui. Mais cet ancien différend ne ſe vida point encore : ce ne fut que trois ans après, que le même Pape, dans ſon concile, ſtatua éfficacement que le patriarche de Grade, autrement la nouvelle Aquilée, ſeroit métropolitain des deux provinces d'Iſtrie & de Vénétie, ſuivant les privileges des ſouverains pontifes.

Sans attendre l'iſſue du concile qui ſe tenoit en Italie, Bérenger alloit toujours en avant dans les Gaules. L'humiliation qu'il avoit eſſuyée dans la conférence de Brionne, lui tenoit ſur-tout à cœur. Pour couvrir la honte de ſa défaite, & raffermir ſes partiſans déconcertés, il publia une lettre adreſſée à un ſavant religieux du Bec, nommé Aſcelin, qui avoit été un de ſes plus terribles antagoniſtes dans la diſpute. Il nie dans cette piece, qu'on l'ait réduit à confeſſer que Jean Scot avoit erré en matiere de foi ; & avec ſa duplicité & ſes ſubterfuges ordinaires, il explique l'aveu qu'on avoit tiré de lui à ce ſujet. Il ajoute, qu'on ne ſauroit traiter cet auteur d'hérétique, ſans témérité, ſans injuſtice, ſans impiété ; qu'en imaginant au contraire

Apud Lanfr. t. 9. p. 24.

avec le seul Paschase, qu'il ne reste rien de la substance du pain & du vin dans le sacrement du corps du Seigneur, on donnoit dans un sentiment non moins contraire au sens commun qu'à la doctrine de l'évangile & de l'Apôtre S. Paul. Dans la réfutation qu'Ascelin ne manqua point de publier, il fit d'abord sentir la nouvelle imposture de Bérenger; & pour le confondre par quelques points de précision, prit à témoin tous ceux qui avoient assisté à la conférence, qu'il étoit convenu de l'hérésicité de cette proposition particuliere de Jean Scot : cela se fait en apparence, & non pas en réalité, *specie ista geruntur, non veritate.* Il montre ensuite, que le sentiment attribué au seul Paschase, est celui de l'Eglise Universelle; qu'il est parfaitement conforme à la doctrine des Evangélistes, & à celle du Docteur des nations; enfin, qu'il ne contient rien de contraire à la nature, dont les loix essentielles ne sont autre chose que la volonté toute-puissante du Créateur.

Analect. p. 897. Dans les mêmes conjonctures, Adelman, écolâtre de l'Eglise de Liege & depuis évêque de Bresse, écrivit à

Bérenger une lettre conçue en ces termes : Mon frere, mon très-cher frere, car je puis bien vous donner ce nom tendre en mémoire de la douce société où nous avons vécu à Chartres, vous plus jeune & moi un peu plus âgé, dans la sainte école du Socrate Chrétien notre vénérable Fulbert; souvenez-vous, mon frere, des entretiens que ce pere à jamais mémorable avoit le soir avec nous, dans un petit jardin près de la chapelle. Là, nous parlant avec tant de tendresse que souvent les larmes lui coupoient la parole, il ne cessoit, vous le savez, de nous répéter : Mes chers enfans, suivez toujours les chemins battus, & marchez soigneusement sur les traces des Peres, sans jamais vous en écarter ni à droite ni à gauche. Dieu vous préserve donc, mon très-cher frere, de donner dans les sentiers détournés! Empressez-vous au contraire à démentir les bruits qui se répandent contre vous jusqu'en Germanie, & qui aggravent de jour en jour ma douleur dans cette terre étrangere. On ne cesse de me redire que vous vous êtes séparé de l'unité de l'Eglise, en en-

feignant que l'hoſtie ſans tache qu'on immole tous les jours & en tous lieux ſur nos autels, n'eſt pas le vrai corps & le vrai ſang de J. C. mais une ſimple figure & une reſſemblance. Je vous conjure donc, par les miſéricordes éternelles & par la mémoire immortelle de notre incomparable maître, de ne pas troubler la paix de l'Egliſe Catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs & de ſaints docteurs ont combattu & prodigué leurs ſueurs & leur ſang. Ils ont ſi bien pris ſa défenſe, que tous les hérétiques paſſés & à venir ſont également confondus.

Cette exhortation touchante, jointe aux moyens ſolides ſur leſquels Adelman établiſſoit dans la même lettre la créance commune de l'euchariſtie, étoit ſans doute de nature à faire une forte impreſſion. Mais les chefs de parti n'ont communément d'entrailles que pour leur ſyſtême & leur gloire. Bérenger ne ceſſa point de travailler par ſes diſcours, ſes écrits & ſes émiſſaires, à groſſir ſa ſecte. Il s'appliqua ſur-tout à ſe faire des protecteurs & des partiſans dans l'épiſcopat, & ſéduiſit en effet

effet Brunon d'Angers & Frolland de Senlis. Alors tous les autres évêques du royaume conçurent de vives alarmes sur le péril que couroit la religion. Ils les communiquerent au Roi, qui convoqua un concile à Paris pour la mi-octobre de cette année 1050, & fit enjoindre à Bérenger de s'y rendre.

Au terme indiqué, un grand nombre de prélats, de savans ecclésiastiques & de pieux seigneurs, à la suite du Roi Henri, arriverent au concile : mais l'héréſiarque n'eut garde d'y comparoître. Il demeura caché à Angers, auprès de l'évêque son fauteur. On ne laissa point de procéder contre lui. On lut ses écrits avec attention, & l'on écouta d'abord avec un grand silence : mais leur doctrine impie excita bientôt les murmures & les clameurs de l'indignation. L'auteur en fut sur le champ & unanimement condamné, aussi bien que le livre de Jean Scot. Le Roi & les seigneurs se montrant beaucoup plus animés que le clergé, contre les ennemis du mystere adorable qui fait l'objet le plus sacré du culte public, il fut statué que si ces sectaires ne venoient point à résipis- Duran l. Troarn.

cence, l'armée Françoiſe ayant à ſa tête les clercs en habits ſacerdotaux, marcheroit contre ces impies, & en feroit juſtice. A cette nouvelle, les novateurs furent conſternés, & les moins opiniâtres abjurerent d'abord la nouvelle héréſie. Mais bientôt les chefs de la ſecte, par leurs artifices & leurs protections, trouverent moyen de conjurer cet orage. L'Evêque de Senlis ſur-tout mania ſi bien l'eſprit du Roi, lui fit tant d'éloges des vertus & de la piété de Bérenger, que le Prince, comme tous les grands, ſi ſouvent dupes en ce genre, ne put ſe perſuader qu'un eccléſiaſtique ſi pieux fût un hérétique. On fit même craindre au Roi de devenir l'inſtrument de l'envie à qui le mérite faiſoit ombrage. En un mot le Roi Henri, ſans changer de ſentimens, changea de procédés, ou du moins ſe laiſſa beaucoup adoucir à cet égard. C'eſt ainſi que le manege & l'hypocriſie rendent ſouvent inutile le zele des meilleurs princes : l'erreur qu'ils pouvoient ſans peine étouffer à ſa naiſſance, jette enſuite des racines, qu'il devient preſque impoſſible d'extirper.

Le désir de remédier entiérement aux maux de l'Eglise de France, y rappella le Pape Léon, peu après le concile de Verceil. Mais les novateurs dissimulerent, pendant ce nouveau séjour qu'il fit dans le royaume : nous ne voyons pas qu'il ait eu aucun sujet de se plaindre de la négligence à les y réprimer. Il eut au contraire à s'occuper d'un objet bien mieux assorti à ses pieuses inclinations. Ce fut cette année 1052 qu'il établit S. Robert abbé de la Chaize-Dieu, cet asyle sacré des plus pures vertus, & si justement nommé Maison de Dieu, *Casa Dei*. Le S. Fondateur étoit fils du Comte Géraud, issu de la famille de S. Géraud d'Aurillac. Il passa sa jeunesse dans une innocence admirable, avança toujours avec les années de vertu en vertu, & prit enfin, quoique prêtre & chanoine de S. Julien de Brioude, la résolution de se consacrer à Dieu dans la solitude. Il s'associa Etienne & Dalmace, deux hommes de qualité qu'il avoit gagnés à Dieu. Tous trois se retirerent auprès d'une petite église à demi ruinée, qui appartenoit à deux freres chanoines du Pui, &

Sæc. 6. Bened. part. 2. p. 188.

qu'ils en obtinrent ſans peine, avec le déſert d'alentour. L'un de ces freres, nommé Arbert, vint même dans la ſuite ſe joindre à eux. Ils eurent beaucoup à ſouffrir, non ſeulement de la ſtérilité du lieu, mais de la groſſiéreté & de la dureté des gens du pays, qui leur faiſoient tous les jours des inſultes. Enfin par leur travail & leur patience, ils triompherent de tous les obſtacles. Il ſe préſenta un ſi grand nombre de perſonnes qui vouloient vivre ſous la conduite de Robert, qu'il prit le deſſein d'établir un monaſtere en regle : ce qu'il exécuta, avec l'approbation de l'évêque de Clermont, & du conſentement tant du Roi Henri que du Pape Léon, qui en donnerent l'un & l'autre leurs lettres datées de cette année 1052. Le S. Abbé, ſans autre fond que celui de la Providence, répara juſqu'à cinquante égliſes qui tomboient en ruines : il vit juſqu'à trois cents moines dans ſon monaſtere, qui devint dans la ſuite le chef d'une congrégation nombreuſe ſous la regle de S. Benoît. Il gouverna quinze ans ſa communauté, & fit tant de miracles après ſa mort, que ſes religieux,

bien éloignés d'en publier de faux à son honneur, le prierent de ne plus troubler leur solitude & leur recueillement, par des merveilles qui attiroient à leur désert un concours perpétuel de toutes sortes de personnes.

Le S. Pape Léon IX reçut aussi beaucoup de consolation, des fruits de salut que produisoit alors dans l'Eglise de France la sainte institution des chanoines réguliers, qui commençoit à se répandre dans ce royaume. On y avoit vu depuis long-temps les clercs de plusieurs Eglises vivre en communauté, sous une regle & des supérieurs : mais ce genre de vie leur laissant la propriété de leurs biens, & le pouvoir d'en faire l'usage qu'ils jugeoient à propos, ne les constituoit pas religieux. Quoique S. Augustin eût certainement établi en Afrique de ces chanoines qui ne possédoient rien en propre, il est au moins fort douteux qu'il y en ait eu dans les Gaules, avant l'établissement de la congrégation de S. Rufe d'Avignon, que quatre pieux ecclésiastiques, nommés Arnaud, Odilon, Ponce & Durand, instituerent l'an 1039. La même année, Sasuva-

lon en établit une communauté à l'autre extrémité de la France, dans le lieu nommé Falempin, avec l'approbation & par les libéralités de Hugues évêque de Noyon & de Tournai. Depuis ce temps-là, il s'eſt formé un grand nombre de ces établiſſemens mieux réglés & plus exemplaires que les moines, dont la plupart ne vouloient pas embraſſer la réforme.

Après avoir affermi les François dans tous leurs pieux deſſeins, le Pape paſſa de nouveau en Allemagne, où il ſe rencontra avec S. Hugues de Cluny, au baptême d'un fils de l'Empereur, que le S. Abbé leva des fonts. On donna à l'Abbé Hugues une marque encore plus importante de confiance & d'eſtime, en l'envoyant en Hongrie pour en arrêter les troubles, & négocier entre l'Empereur & le Roi la paix qui fut en effet conclue. Léon repaſſa auſſi-tôt en Italie, où il tint un nouveau concile, & dépoſa encore quelques évêques ſcandaleux. Dans la même année 1052, cet infatigable Pontife ſe retrouva pour la troiſieme fois en Allemagne. Des voyages ſi longs, & ſi ſouvent réitérés, paroî-

tront ſans doute fort extraordinaires, de la part du Chef de l'Egliſe : mais les déſordres étoient ſi grands en pluſieurs endroits, la multitude, la qualité, l'audace des coupables ſi impoſantes & ſi pernicieuſes, que la préſence de Pierre chargé de raffermir ſes freres dans la foi pouvoit ſeule arrêter le cours de la perverſion, & remettre en particulier les Egliſes d'Occident en état de réſiſter au plus grand des ſcandales, que l'Orient alloit leur donner en conſommant ſa ſchiſmatique défection.

Cependant Léon IX ſe crut encore obligé de marcher en ces provinces d'Italie, que les Normands avoient enfin ſoumiſes à une domination ſi foible dans ſes principes. Depuis la glorieuſe défenſe de Salerne par les quarante pélerins de cette nation, leurs habiles compatriotes n'avoient pas négligé les invitations réitérées des Italiens, qui les avoient preſſés de venir partager la douceur de leur climat & les beaux fruits d'une terre ſi fortunée. L'amour de la gloire fut un aiguillon plus vif encore pour la bravoure Normande. Pluſieurs d'entr'eux

vinrent d'abord, comme on l'a vu; tenter fortune en Calabre, ſous le Comte Rodolphe; puis ſous le fameux Robert-Guiſcard. Ils firent des prodiges de valeur contre les Saraſins & les Grecs: avec une poignée d'hommes, ils délivrerent en aſſez peu de temps l'Italie de ce double joug. Mais ne montrant plus à beaucoup près le déſintéreſſement & la modération des libérateurs de Salerne, ils ſe payerent de leurs ſervices, par l'invaſion & par l'oppreſſion. Au temps du Pape Léon IX, leurs violences & leurs brigandages allerent ſi loin, qu'elles lui firent regretter pour les malheureux Calabrois le joug des Grecs, & réclamer le ſecours de ceux-ci. Enfin, après avoir tenté ſans ſuccès tous les autres moyens, ſans épargner les foudres de l'Egliſe, il prit le parti de marcher contre les Normands, avec une armée compoſée d'Allemands & d'Italiens.

C'eſt ici ſans doute une de ces démarches qui ont attiré à Léon IX les reproches les plus plauſibles, de ſuivre quelquefois les mouvemens trop impétueux de ſon zele. Il eſt difficile en effet de juſtifier cette entrepriſe,

autrement que par la pureté de l'intention. Herman, auteur contemporain & renommé pour ſes lumieres, dit à ce ſujet dans ſa Chronique, qu'il ne convenoit au Pape de combattre qu'avec les armes ſpirituelles, & pour les ſeuls biens du même ordre. Pierre Damien, alors abbé des ſaints ſolitaires de Font-Avellane en Umbrie, l'oracle de toute l'Italie, & ſi reſpectueux à l'égard des Souverains Pontifes, n'en déſapprouva pas moins hautement cette expédition militaire. Le Ciel n'y donna point ſa bénédiction. Quoique l'armée pontificale fût conſidérablement plus forte, elle fut miſe en déroute, & le Pape pris enſuite dans une petite ville voiſine, où il étoit reſté. Les Normands le traiterent néanmoins avec beaucoup de reſpect. Ils ne lui demanderent, pour prix de ſa liberté, que l'abſolution des cenſures qu'il avoit lancées contre eux, & qu'il crut devoir révoquer. Toutefois ils le retinrent à Bénévent, depuis le mois de juin 1053 où s'étoit livrée la bataille, juſqu'au mois de mars de l'année ſuivante.

Vit. Geoff. l. 1. c. 14.

Ep. 9.

Dans cet intervalle, il reçut la triſte

nouvelle, que Michel-Cérulaire patriarche de C. P. s'étoit élevé avec le dernier emportement contre l'Egliſe Romaine. L'attaque étoit préparée de loin, ſa conduite concertée à loiſir, les principaux acteurs bien affermis, & le chef en état de lever le bouclier ſans crainte. L'imitateur de Photius n'avoit cependant, ni le génie, ni l'érudition, ni tous les autres talens de ſon modele. Mais la plaie faite anciennement à l'Egliſe Greque, & ſi mal fermée depuis, n'avoit pas ceſſé de ſaigner; ſes forces avoient achevé de s'épuiſer ſourdement; & dans l'état déplorable où elle ſe trouvoit au temps de Michel, l'habileté ſubalterne de ce dernier corrupteur ſuffiſoit à la tâche qui lui reſtoit à remplir. Il eut ſoin d'ailleurs de s'aſſocier deux hommes propres, l'un par ſon audace, l'autre par ſon érudition, à l'aſſurer pleinement du ſuccès. Le premier étoit Léon d'Acride, métropolitain de Bulgarie, & l'autre, Nicétas moine du monaſtere de Stude. Michel écrivit, en ſon nom & en celui de Léon, à Jean évêque de Trani dans la Pouille, une lettre qu'il prétendoit

Ap. Baron. an. 1054.

faire passer plus loin. Il y renouvelloit les reproches que Photius avoit faits aux Latins ; & par ce principe de vanité qui rend tous les sectaires si sensibles à la gloire d'enchérir les uns sur les autres, il faisoit à l'Occident un crime énorme, de l'usage des azymes, dont le premier auteur du schisme n'avoit jamais parlé. Humbert que le Pape Léon avoit amené avec lui de Lorraine, & qu'il avoit déjà fait cardinal du titre de Sainte Rufine, eut communication, en passant à Trani, de la lettre du Patriarche de C. P. Comme il étoit très-versé dans la langue Greque, il la traduisit fidélement en Latin, & la porta au Pape, qui prévit dès-lors toutes les suites d'une attaque si brusque & si gratuite.

Le Souverain Pontife récrivit sans différer, pour réprimer ces audacieux, qui prétendoient éclairer ou plutôt dénigrer l'Eglise Romaine, établie par J. C. la premiere & la maîtresse de toutes les autres. Le Siege Apostolique, dit-il, aura donc ignoré pendant plus de mille ans depuis la passion de Notre-Seigneur, comment on Leon. IX. ep. 5.

doit faire la mémoire du sacrifice de cette adorable victime. Il releve ensuite les erreurs & les négligences, bien des manquemens inexcusables & graves, dont on pouvoit accuser les Grecs plus justement que les Latins. Il leur reproche spécialement l'usage d'ordonner des eunuques pour l'épiscopat même; ce qui a donné lieu, dit-il, de publier qu'une femme avoit été placée sur le siege de C. P. On peut remarquer à ce propos, & sans que nous donnions plus de développement à cette observation, quel fond on doit faire sur l'histoire de la Papesse Jeanne, que ses inventeurs placent long-temps avant Léon IX. Quant aux usages indifférens, reprend le Pontife, quant aux coutumes diverses reçues en diverses Eglises, il seroit déraisonnable & très-criminel, d'en retrancher aucune de la communion sous ce vain prétexte. Ainsi l'Eglise Romaine donnant l'exemple de la condescendance & de la charité, tandis qu'à C. P. comme le bruit s'en répand; on ferme les églises aux Latins, à Rome au contraire on ne laisse pas seulement les Grecs suivre leurs

uſages particuliers, mais on les exhorte à les obſerver religieuſement. Nous ſavons que c'eſt le défaut de foi & de charité, & non la diverſité des coutumes, qui nuit au ſalut.

Cependant l'Empereur Conſtantin-Monomaque qui avoit beſoin du Pape & de l'Empereur Henri contre les Normands, écrivit au Souverain Pontife, afin d'établir la bonne intelligence entre l'Egliſe Greque & la Latine : il obligea le Patriarche Michel à écrire pour la même fin. Le Pape qui ſouhaitoit vivement l'union, envoya trois légats à C. P. le Cardinal Humbert, Pierre évêque d'Amalfi, & Frédéric diacre & chancelier de l'Egliſe Romaine, parent du Pape & de l'Empereur Henri, & par la ſuite Pape ſous le nom d'Etienne IX. Ces légats furent chargés de lettres pontificales pour l'Empereur & le Patriarche de C. P. Celui-ci n'y étoit qualifié que d'archevêque. Le S. Pontife lui reprochoit même, comme une uſurpation inſenſée, le titre qu'il s'arrogeoit de patriarche univerſel ; que ni S. Pierre, lui dit-il, ni aucun de ſes ſucceſſeurs n'a conſenti à recevoir. Dans la lettre à l'Empereur, il exalte Ep. 6. Ep. 7.

l'empreſſement de ce Prince à propoſer le premier la concorde & la réunion. Il touche enſuite l'affaire des Normands ; &, ce qui juſtifie en partie la conduite de ce ſaint Pape contre eux, il nous apprend qu'il avoit marché en forces, non pour leur procurer la mort, mais pour ramener par la crainte des hommes ceux qui ſe montroient inacceſſibles à la crainte du Seigneur ; que tandis qu'il les rappelloit de nouveau aux principes de la religion, par des exhortations paternelles, & qu'ils l'aſſuroient de leur obéiſſance par toutes ſortes de promeſſes, ils avoient attaqué les gens de ſa ſuite, au moment où l'on s'y attendoit le moins.

Lorſque le S. Pontife écrivit ces lettres, il étoit encore entre les mains des Normands, qu'il édifia & rendit tout confus de leurs propres ſuccès, par le ſpectacle aſſidu qu'il leur donna de l'auſtérité & de la ſainteté de ſa
Vit. c. 12. vie. Il couchoit par terre ſur un ſimple tapis, avec une pierre pour chevet, & revêtu d'un cilice ſur la chair. Encore ne demeuroit-il preſque pas couché. Il récitoit chaque nuit le pſeau-

tier, & faiſoit des génuflexions ſans nombre. Tous les jours il célébroit la meſſe, récitoit de nouveau le pſeautier, avec une infinité de prieres. Ses aumônes étoient immenſes : de tous les pauvres qui ſe préſentoient, on ne lui en vit jamais refuſer un ſeul. Depuis le fatal combat de ſes troupes avec celles des Normands, il parut plongé dans un chagrin mortel, puis il tomba dans une langueur dont il ne releva plus. Il retourna cependant à Rome, tout malade qu'il étoit. Mais à peine y eut-il été quelques jours, que ſentant ſes forces abſolument épuiſées quoiqu'il n'eût que cinquante ans, il ſe fit porter à l'égliſe de S. Pierre, pour y recevoir l'extrême-onction, puis le ſacrement du corps & du ſang de Notre-Seigneur. Enfin il mourut le dix-neuvieme jour d'avril de l'année 1054, la ſixieme de ſon entrée au pontificat, qui depuis vaqua près d'un an. Il avoit fait pluſieurs miracles pendant ſa vie, & il s'en fit encore beaucoup à ſon tombeau. L'Egliſe honore ſa mémoire, le jour de ſa mort.

Cependant les légats arriverent heureuſement à C. P. & furent reçus très- Baron. juxta cod. Vatican.

honorablement par l'Empereur. Pendant leur séjour, Humbert, chef de la légation, fit par écrit une ample & solide réponse à la lettre du Patriarche Michel & de Léon d'Acride contre les Latins. Il la communiqua aussi-tôt à l'Empereur, qui en parut si content, qu'il la fit traduire en Grec, & publier de toute part. Il répondit aussi au traité du Moine Nicetas surnommé Pectorat, sur les mêmes chefs à peu près que ceux de Michel-Cérulaire. Nicetas y avoit reproché de plus aux Latins, qu'ils rompoient le jeûne du carême, en disant tous les jours la messe avant l'heure de none; au lieu qu'en ces jours les Grecs ne célébroient que la messe des Présanctifiés, à l'heure de none, & sans consacrer, comme il se pratique encore parmi eux. Le savant Cardinal, après avoir fait sentir la petitesse & le ridicule de ces objections, fait voir que les Latins observoient le carême incomparablement mieux que ces Orientaux, qui en s'attachant à des minuties, souvent ne jeûnoient point du tout, & apportoient à l'église des légumes ou d'autres nourritures, qu'ils

mangeoient publiquement. L'Empereur fit encore traduire ce ſecond traité d'Humbert.

Il alla même, avec les légats & grand nombre de courtiſans, au monaſtere de Stude dont Nicetas étoit moine, fit brûler ſon livre devant tout le monde, & obligea l'auteur à l'anathématiſer, avec tous les audacieux qui oſeroient nier la primauté de l'Egliſe Romaine, ou reprendre un ſeul point de ſa foi toujours orthodoxe. On eut tout lieu de croire Nicetas ſincérement converti. Dès le lendemain, il vint de ſon plein gré trouver les légats dans leur palais, propoſa quelques reſtes de difficultés, &, après en avoir reçu la ſolution, prononça de nouveau l'anathême contre tout ce qu'il avoit dit ou entrepris au préjudice du S. Siege. Ainſi les légats ne l'admirent pas ſeulement à leur communion, mais s'en ſervirent utilement pour leur entrepriſe, & lui donnerent beaucoup de part à leur confiance.

Il n'en fut pas ainſi du fourbe Patriarche. Comme il n'avoit donné quelque ſorte de ſatisfaction au Souverain Pontife que par complaiſance pour

Conſtantin, & qu'il étoit peut-être en connivence avec cet Empereur d'une nation dont la droiture la plus apparente laiſſe toujours quelque ombrage; bien loin de ſe rétracter comme Nicetas, il ne voulut jamais parler aux légats, qu'il traitoit d'excommuniés, ni même les voir. C'eſt pourquoi ils ſe tranſporterent à Sainte Sophie, le ſamedi 16 de juillet, comme le clergé étoit préparé pour la meſſe: après s'être plaints de l'obſtination ſchiſmatique du Patriarche Michel, ils dépoſerent ſur le grand autel un acte d'excommunication; puis ſortirent, en ſecouant, ſelon l'évangile, la pouſſiere de leurs pieds. Ils donnerent enſuite les avis convenables aux Egliſes Latines de C. P. prirent congé de l'Empereur, & partirent comblés de préſens pour S. Pierre de Rome & S. Benoît du Mont-Caſſin.

Deux jours après, comme ils étoient à Sélimbrie, l'Empereur les fit rappeller, à l'inſtante priere du Patriarche, qui promettoit enfin de conférer avec eux, & de procéder à la réunion. Mais le perfide ſchiſmatique, ſous prétexte d'une conférence publique qu'il

avoit demandée, prétendoit faire assommer les légats par le peuple, en lui persuadant qu'ils avoient lancé l'excommunication contre tous les Grecs, & qu'ils les vouloient soumettre aux Latins comme des esclaves. C'est pourquoi l'Empereur qui connoissoit son patriarche, ne voulut pas qu'on tînt ni conférence ni concile, qu'il n'y assistât lui-même. Et après avoir vérifié ses soupçons par les oppositions mêmes qu'il apporta au dessein du schismatique, il fit sur le champ repartir les légats. Irrité d'avoir manqué son coup, Michel-Cérulaire excita une sédition contre l'Empereur, qu'il accusa d'intelligence avec les Latins pour opprimer la liberté des Grecs. La chose alla si loin, que le Prince fut réduit à mettre entre les mains du Patriarche les interpretes des légats, qui n'étoient pas encore sortis de C. P. Toute la vengeance qu'il put alors tirer de Cérulaire, devenu formidable par le grand nombre des schismatiques, ce fut d'ôter les charges tant aux parens qu'aux amis de ce factieux prélat, & de les éloigner du palais. La mort de Constantin, avancée par ses débauches, &

qui arriva vers la fin de cette année 1054, ne permit point à cet Empereur de pouſſer plus loin la punition. L'Impératrice Zoé étoit morte quelque temps auparavant. Sa ſœur Théodora monta pour la ſeconde fois ſur le trône, & fut reconnue ſeule maîtreſſe de l'Empire. Quoiqu'elle ait ſu rendre ce ſecond regne redoutable au dehors & aimable au dedans, elle eut toujours une crainte extrême que le Patriarche ſéditieux ne cabalât contre elle, comme il avoit fait contre Conſtantin. Ainſi Michel-Cérulaire eut tout pouvoir ſous cette Impératrice, au moins pour conſommer ce que Photius avoit ſi bien préparé.

Il ne ſe borna point à rendre contre les légats du S. Siege un décret d'anathême approuvé de quatorze archevêques, ni à répandre le ſchiſme en toutes manieres dans l'Empire déjà ſi reſſerré de l'Orient : il y voulut encore entraîner les autres Egliſes patriarchales, qui repugnerent d'abord à rompre ouvertement avec le ſiege du Prince des Apôtres. Pierre, patriarche d'Antioche, répondit à ces ſollicitations, d'une maniere conforme à ſa premiere conduite, lorſqu'à ſon avénement au patriarchat

l'année précédente, il avoit demandé la communion du Pape Léon IX, & reconnu hautement la primauté de l'Eglise Romaine. Il représenta au zélateur de la défunion, que la plupart de ses griefs contre les Latins n'étoient que des usages indifférens; que les Grecs, de leur côté, avoient aussi des observances très-particulieres; que dans les reproches plus sérieux faits aux Occidentaux, on devoit considérer la bonne intention; & tandis que la foi n'étoit pas en péril, il falloit craindre sur toute chose de rompre l'unité & la charité fraternelle. Il releva même, dans les lettres de Michel, plusieurs traits grossiers d'ignorance, ou de mauvaise foi; tels que l'imputation faite aux Latins de manger du sang & des viandes suffoquées, dont on s'abstenoit encore dans l'Occident comme dans l'Orient; de ne point honorer les reliques, ni les saintes images, auxquelles le Patriarche d'Antioche, comme il le témoigne, voyoit lui-même les pélerins francs rendre de si pieux hommages; enfin l'anachronisme concernant les diptyques de C. P. & le Pape Vigile, que l'ignorant & fougueux Michel disoit en avoir été retranché pour avoir refusé de

ſe préſenter au ſixieme concile, lequel n'avoit été célébré que plus d'un ſiecle après la mort de ce Pape. Conſidérez, reprenoit Pierre d'Antioche, que de la diviſion entre nos Egliſes & le grand Siege Apoſtolique ſont venus tous les malheurs; que pour cette cauſe les peuples ſont en trouble, les villes & les provinces déſolées, & que nos armes ne proſperent nulle part. Le ſeul article de la proceſſion du S. Eſprit paroiſſoit faire impreſſion ſur ce Patriarche, comme ſur la plupart des Orientaux, qui avoient néanmoins reconnu au ſecond concile de Nicée, ſuivant la lettre de S. Taraiſe de C. P. que la troiſieme perſonne de la Trinité procédoit du Pere par le Fils. Peu à peu cependant ces légers Orientaux relâcherent les nœuds de leur union avec le ſiege de Pierre; ils effacerent ſes ſucceſſeurs de leurs diptyques, & bientôt ne ſe diſtinguerent plus du parti ſchiſmatique de Cérulaire.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

Depuis la conſommation du ſchiſme des Grecs en 1054, juſqu'au pontificat de Grégoire VII en 1073.

PENDANT le long temps que le Saint Siege reſta ſans paſteur depuis la mort de Léon IX, Michel-Cérulaire eut tout le loiſir d'étendre en Orient & de cimenter ſans gêne le ſchiſme des Grecs. La courte durée de la plupart des pontificats juſqu'à celui de Grégoire VII, les antipapes qui s'éleverent dans cet intervalle, & beaucoup d'autres embarras domeſtiques empêcherent ces Pontifes de porter leurs vues au loin, & de ſuivre une affaire

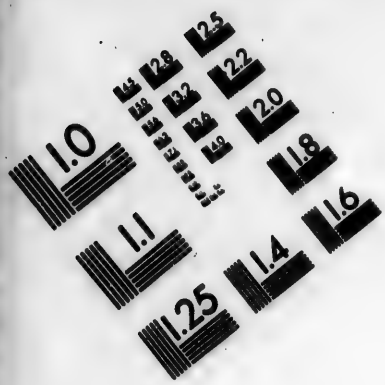

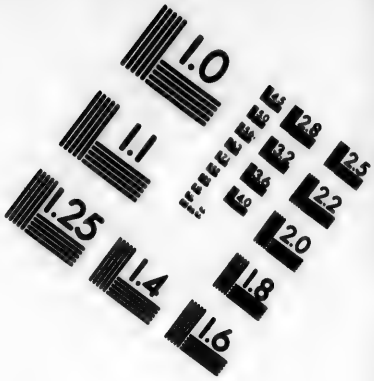

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

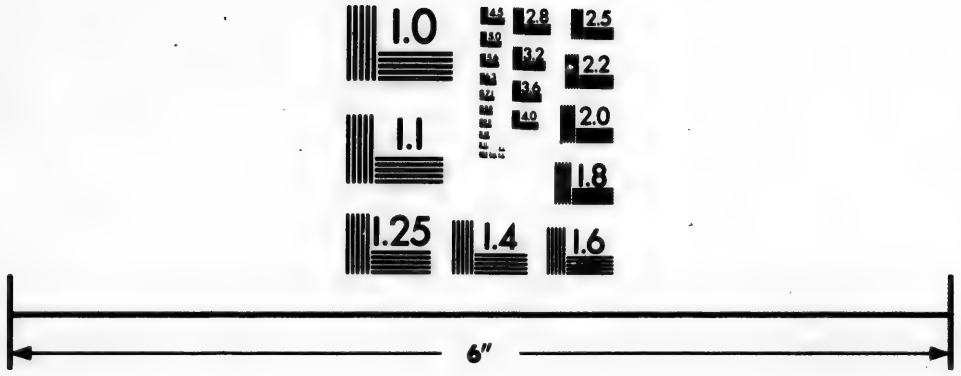

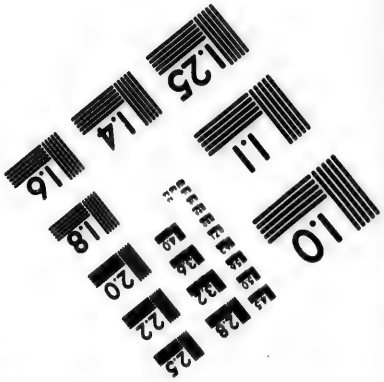

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

qui exigeoit d'ailleurs une habileté peu commune. Hildebrand, très-accrédité avant de monter sur la chaire de S. Pierre, avoit sans doute assez de génie & assez de courage pour les plus grandes entreprises : mais il avoit aussi une roideur dans le caractere, & s'étoit fait des maximes, bien plus propres à bouleverser l'Occident qu'à soumettre la Grece. Telle est la triste matiere que nous voudrions, s'il étoit possible, retrancher de l'Histoire de l'Eglise, cette mere de la paix & de la concorde, qui n'avoua point ce qu'on fit alors en son nom, & n'adopta jamais les étranges prérogatives sur lesquelles se fondoient ces aveugles zélateurs.

Boll. t. 17. p. 113. sæc. 6. Bened. part. 2. p. 407.

Hildebrand, né en Toscane de basse extraction, instruit dans les lettres & la piété par les soins d'une tante qui étoit abbesse du Moud-Aventin, moine de Sainte-Marie au même lieu, puis de Cluny, abbé de S. Paul de Rome, soudiacre & peu après archidiacre de l'Eglise Romaine, prit de bonne heure une très-grande part à toutes les grandes affaires. Long-temps avant d'être Pape, il parut avoir la principale au-

tori

torité dans le gouvernement de l'Eglise. Après la mort de Léon IX, le peuple & le clergé de Rome l'envoyerent en Allemagne, avec pouvoir d'y élire le sujet qu'il jugeroit digne de succéder à ce Pontife, dont les vertus faisoient desirer un nouveau Pape de la même nation. Hildebrand, dans une assemblée tenue à Maïence, fit choisir par les évêques, Gébéhard d'Eichstet, proche parent de l'Empereur. Ce Prince en fut affligé, tant pour la tendre amitié qu'il portoit à ce prélat, que pour les services qu'il tiroit de sa grande capacité dans les affaires. Gébéhard, de son côté, en fut si mauvais gré à Hildebrand qui professoit encore la vie monastique, qu'à cause de lui, à ce qu'on prétend, il témoigna toujours aimer peu les moines. Il céda néanmoins, de peur de résister à l'ordre du Ciel, & partit pour Rome, où il fut reconnu d'un consentement unanime, sous le nom de Victor II, & intronisé le jeudi-saint, treizieme d'avril 1055. Il n'occupa le S. Siege que deux ans & quelques mois, & garda jusqu'à sa mort l'évêché d'Eichstet. Son zele pour la dis-

cipline lui attira des ennemis qui voulurent le faire périr, en mettant du poison dans le calice comme il disoit la messe : mais Dieu garantit ce vertueux Pontife d'une maniere miraculeuse, suivant le rapport d'un auteur grave & contemporain.

Lamb. an. 1054.

L'Empereur vint en Italie la même année que le nouveau Pape, & l'on tint à Florence un grand concile, tant pour extirper les abus qui recommençoient depuis la mort du S. Pape Léon, que pour proscrire de nouveau les erreurs de Bérenger. Pour étendre ces fruits de salut aux églises voisines, Victor envoya légat en France, le Soudiacre Hildebrand, a[illegible]el il ne pouvoit refuser au moins on estime, & dont il connoissoit, par sa propre expérience, la persévérance invincible dans les plus grands obstacles.

Le Légat tint d'abord un concile dans la province de Lyon, déposa six Evêques coupables de simonie. L'Archevêque d'Embrun, nommé Hugues, se trouvoit entaché du même vice : mais usant, pour se maintenir, des moyens qui lui avoient réussi pour s'élever, il corrompit ses accusateurs par argent,

patut ensuite avec audace dans le concile, & demanda fièrement où étoient ses accusateurs. Tous les assistans gardoient un profond silence. Le Légat dit au coupable, en jetant un profond soupir : Croyez-vous que le Saint Esprit soit de même nature que le Pere & le Fils ? Je le crois fermement, répondit Hugues. Dites donc, reprit Hildebrand, le *Gloria Patri*. Hugues le commença, prononça les noms du Pere & du Fils, & ne put jamais nommer le Saint Esprit ; quoiqu'il se reprît jusqu'à trois fois. Alors le Prélat simoniaque se reconnoissant indigne de proférer le nom de la personne adorable dont il avoit profané les dons par son trafic sacrilege, s'avoua publiquement coupable, & subit sans résistance la peine de déposition. Par un miracle d'un autre ordre, moins étonnant, mais plus heureux que le premier, il suivit à Cluny le S. Abbé Hugues, qui avoit assisté au concile, & se fit moine de cette Abbaye, pour pleurer ses fautes & en réparer le scandale. Pierre Damien & Didier du Mont-Cassin qui devint Pape, attestent ce miracle, qu'ils avoient appris de la bouche d'Hilde-

Guill. Malmesb. de Reg. Angl. l. 3.

Opusc. XIX. c. 6.

Petr. Arag. de gest. Rom. PP.

brand. Mais la preuve la moins équivoque de ce prodige, ce fut le grand nombre de simoniaques à qui il imprima une terreur salutaire. Il y eut quarante-cinq évêques, & vingt-sept abbés ou prieurs, qui se reconnurent coupables de simonie, & renoncerent volontairement à leurs dignités.

Hildebrand suivit lui-même S. Hugues à Cluny où il avoit été moine, & ne trouva dans la visite de cette nombreuse communauté que des sujets d'applaudir à la régularité, à la concorde, & à toutes les vertus qui continuoient d'y régner. De là il se rendit à Tours, pour condamner Bérenger, dans le lieu même qui avoit été le berceau & l'école de l'erreur. Le Novateur ne put se dispenser d'y comparoître. Lanfranc, le plus redoutable de ses antagonistes, ne manqua pas non plus de s'y rendre; comme plus en état que personne de suivre le sophiste dans les subterfuges de sa vaine dialectique. Bérenger en effet ne put tenir devant cet homme profond & pénétrant: il prit le parti d'abjurer, & protesta qu'il n'auroit plus sur l'Eucharistie d'autres sentimens que ceux de l'Eglise Catholique. Ce ne fut

pour lui qu'un de ces sermens, qui arrêtent pour les chefs de secte quand le parjure leur devient utile : mais cet aveu servit à ramener plusieurs de ses partisans, & disposa Brunon d'Angers, son plus ardent protecteur, à une conversion sincere.

On traita au concile de Tours un genre tout différent d'affaire, & bien éloigné du ressort de la puissance purement spirituelle des ministres de J. C. mais Hildebrand se renfermant encore dans les bornes qu'il parut méconnoître dans la suite, ne procéda ici, avec tous les Prélats, que par voie de remontrance & de médiation. L'Empereur Henri III avoit envoyé des Députés à Tours, pour se plaindre de ce que Ferdinand, Roi de Castille, prenoit le titre d'Empereur, & pour lui défendre de le porter davantage. L'Empereur établissoit ainsi les peres du concile, arbitres de son droit. Ils le trouverent bien fondé. De concert avec le Pape, qu'ils consulterent, ils envoyerent au Roi Ferdinand, qui de son côté prit les avis des évêques aussi bien que des seigneurs de ses Etats. Ce Prince répondit en conséquence, qu'il ne s'arroge-

roit plus la qualité d'Empereur ; il tint sa promesse, & la chose n'eut point d'autre suite.

Le Légat croyant la conversion de Bérenger sincere, & la foi en sûreté, tourna ses vues vers la réformation & l'entier rétablissement de la discipline. Le célibat des prêtres étoit l'article qui souffroit le plus de difficulté, principalement en Normandie, tant par le mauvais exemple des derniers archevêques de Rouen, que par les suites de l'ignorance, & de la rudesse indisciplinable des premiers conquérans de cette province. L'Archevêque Mauger, qui avoit eu plusieurs enfans pendant son épiscopat, fut déposé dans un concile tenu à Lisieux, selon les vues du Duc Guillaume son neveu, qui l'avoit souvent averti, & toujours inutilement, de mener une vie plus digne de son état. Maurile, qu'on lui donna pour successeur, fit honneur par sa conduite au monastere de Fécamp d'où on l'avoit tiré, & s'efforça par de sages réglemens d'empêcher au moins l'incontinence de prescrire contre les canons. Il fut encore plus attentif à préserver son peuple de la contagion de l'hérésie. Pour s'af-

surer de la foi des pasteurs directement chargés de l'enseignement, il fit dresser, l'année même de son élection, dans un concile tenu à Rouen, une formule en profession de foi qui pût obvier à toute la duplicité de Bérenger, & qu'ils devoient tous souscrire avant d'être sacrés.

Ce témoignage, des plus satisfaisans & des plus précis de la présence réelle du Sauveur au sacrement de son amour, étoit conçu en ces termes : Nous croyons de cœur, & nous confessons de bouche, que le pain offert sur l'autel, n'est que du pain avant la consécration ; mais qu'en vertu des paroles sacrées, la substance ou nature du pain est changée par la puissance de Dieu en la substance de cette même chair qui a été changée par l'opération du Saint-Esprit, qui est née de la Sainte Vierge, qui a été déchirée de fouets, qui a été ensevelie, & qui étant ressuscitée le troisieme jour, est assise à la droite de Dieu le pere. Nous croyons pareillement, que le vin mêlé d'eau, & mis dans le calice pour être consacré, est vraiment & substantiellement changé en ce même sang qui a été répandu pour la rédemption

Analect. t. 1. p. 441.

du monde. Anathême à tous ceux qui ont des sentimens ou tiennent des discours contraires à cette croyance apostolique. Le concile où fut dressé ce formulaire, est de l'année 1055.

L'année suivante, l'Empereur Henri invita le Pape à le venir trouver en Saxe, où le pontife, Allemand de Nation, comme on l'a vu, se rendit aussitôt. On ne manquera point de s'étonner de ces longs voyages des Papes, multipliés sur-tout depuis qu'une terre si éloignée du tombeau du Prince des Apôtres étoit devenue comme la pépiniere de ses successeurs. A des hommes vêtus d'un caractere si relevé au dessus de la nature, nous nous garderons bien d'imputer une prédilection ou un goût tout naturel pour les lieux qui les avoient vu naître : mais nous n'en applaudirons pas moins à la sagesse des mesures prises par l'Eglise Romaine, pour se procurer des pontifes à qui tous les lieux & tous les peuples soient également chers. L'Empereur alla de Goslar à Botfeld, sur les confins de la Thuringe, où il fut suivi du Pape & d'une multitude extraordinaire de Seigneurs. Mais Henri sembla

n'avoir rassemblé tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, que pour les rendre spectateurs de sa mort. A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade. Il fit confirmer, par le Pape, par les Seigneurs ecclésiastiques & laïques, l'élection de son fils, nommé aussi Henri, & couronné depuis deux ans, & mourut après sept jours de maladie, le cinquieme d'octobre de cette année 1056, à l'âge de 38 ans seulement. Avec de la piété & beaucoup de vertus, Henri le Noir fut peu regretté, à cause de son despotisme, qu'il étendit à la collation même des bénéfices. C'est lui qui prétendit le premier en Allemagne que ce droit lui appartenoit, en vertu de celui des investitures que ses prédécesseurs lui avoient transmis : suites comme nécessaires des richesses & des dignités temporelles qu'ils avoient données aux successeurs des Apôtres, à qui elles furent incomparablement plus funestes, comme on le verra bientôt, que leur ancienne & paisible médiocrité.

Le Pape Victor, peu de temps après son retour en Italie, mourut en Toscane le 28 juillet 1057. Cette nouvelle étant aussi-tôt parvenue à Rome, plu

sieurs personnes du clergé & de l'ordre des citoyens allerent trouver le cardinal Frédéric, l'un des trois légats qui avoient été à C. P. pour l'affaire de Michel-Cérulaire. Au retour de sa légation, il avoit embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, en étoit devenu Abbé, & se trouvoit à Rome, où il jouissoit d'une grande réputation de sagesse & de vertu. Les Romains le consulterent sur le choix d'un Pape. Frédéric leur nomma le Cardinal Humbert, le Soudiacre Hildebrand, les Evêques de Vélétri, de Pérouse & de Tusculum, comme les cinq sujets qu'il connoissoit les plus dignes du pontificat, entre ceux qui étoient en Italie. Quelques-uns des Romains vouloient attendre le retour d'Hildebrand, qui se trouvoit alors en Toscane : mais les autres se déclarant pour Frédéric lui-même, qui fut aussi effrayé que surpris, ils le tirerent malgré lui du monastere de S. André où il logeoit, le menerent à l'église de S. Pierre aux liens, l'y élurent Pape, & le nommerent Etienne IX, parce que c'étoit la fête de S. Etienne Pape, second jour du mois d'août. De là ils le conduisirent au palais

patriarchal de Latran, aux acclamations de toute la ville. Le lendemain de grand matin, tous les cardinaux, le clergé, & le peuple vinrent le prendre pour le mener à S. Pierre, où il fut sacré.

Etienne IX commença son pontificat par tenir plusieurs conciles, pour remédier principalement à la vie déréglée des clercs. Il rechercha tous ceux qui avoient transgressé les loix de la continence, depuis la défense de Léon IX. Ceux mêmes qui quitterent leurs femmes, & embrasserent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, & privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mysteres.

Peu de temps après, le Pape Etienne tira Pierre Damien de la solitude, & le fit cardinal-évêque d'Ostie, c'est-à-dire le premier des cardinaux. Tout le monde applaudit à ce choix, excepté celui qui en étoit l'objet, & qui résista de tout son pouvoir. Il fallut un ordre exprès du souverain Pontife, & des menaces, en cas d'un plus long refus. L'humble solitaire se soumit au joug brillant qu'on lui imposoit, mais n'y envisagea jamais que ce qu'il avoit de périlleux, & ne cessa de gémir,

Vit. Petr. Dam. c. 14.

jusqu'à ce qu'il réussît enfin à s'en décharger. Peu après sa promotion, il écrivit aux évêques ses confreres, c'est-à-dire aux sept évêques-cardinaux, qu'il appelle évêques de l'église de Latran, parce que c'étoient ceux qui avoient droit d'y officier au lieu du Pape. On les nommoit aussi hebdomadiers, comme servant tour à tour par semaine; & collatéraux, comme attachés en quelque sorte aux côtés du Pontife. On voit dans cette lettre, combien l'auteur étoit pénétré de l'esprit de son état, dont il fait consister uniquement la dignité dans la pureté & la sainteté de vie, à l'exclusion de tout faste & de tout relief extérieur. Il s'éleve sur-tout contre ceux qui, avec des mœurs toutes séculieres, & par les services qu'ils rendent aux Rois dans leurs armées, s'efforcent de parvenir aux premieres places de la hiérarchie. Pour dominer sur le clergé, dit-il, ils subissent longtemps une dure servitude. Il leur en couteroit moins d'acquérir ce droit à prix d'argent, que de l'acheter ainsi par des services d'esclaves. Car il y a trois sortes de prix, & par conséquent aussi des simonies de trois sortes; celle

Cod. Vat. ap. Baron. an. 1057.

Lib. II. ep. 2.

de la main qui compte l'argent, celle qui rend des ſervices, & celle de la langue exercée à la flatterie. Ainſi donc ceux qui acquierent les dignités eccléſiaſtiques par leur attachement aux Princes, loin d'être exempts de ſimonie, ſont ſouvent coupables des trois eſpeces à la fois.

Le Pape Etienne appliqua auſſi les talens & les vertus de l'Abbé Didier au bien général de l'Egliſe. C'étoit un des plus grands perſonnages de ſon ſiecle : il tiroit ſa naiſſance de l'illuſtre maiſon des Princes de Bénévent ; il avoit marqué une piété rare dès l'enfance, & il éprouva toutes ſortes d'obſtacles & de perſécutions de la part de ſes proches pour ſe ſouſtraire à leurs vues ambitieuſes, & embraſſer la pauvreté évangélique. Etienne, en paſſant au pontificat, de l'abbaye du Mont-Caſſin qu'il vouloit garder, ne laiſſa pas de faire élire Didier, pour abbé de ce monaſtere. Cependant il avoit deſſein, & déjà il s'en étoit expliqué, d'envoyer Didier à C. P. en qualité de légat. Par une convention fort particuliere, il fut ſtatué au commencement de l'année 1058, que ſi Didier reve-

Chron. Caſſ. l. 4. c. 2, &c.

noit du vivant d'Etienne, il prendroit sous ce pontife le gouvernement de l'Abbaye; & que si le Pape mouroit dans cet intervalle, Didier seroit absolument reconnu pour abbé. Celui-ci alla aussi-tôt à Bari attendre un vent favorable pour s'embarquer.

L'Empire d'Orient avoit changé de maître, dans le cours de l'année précédente. La vieille Impératrice Théodora, qui, sur les prédictions de quelques-uns de ses moines, s'étoit flattée de vivre des siecles entiers, ne régna plus qu'environ dix-huit mois. Ses folles espérances ne s'évanouirent, que quand elle se sentit à l'extrémité. Ses eunuques l'engagerent alors à déclarer Empereur, Michel-Stratiotique qui avoit de la réputation dans la conduite de la guerre, mais qui étoit cassé de vieillesse, & n'entendoit rien au gouvernement. Aussi fut-il bientôt accablé d'embarras, où les auteurs de son élévation, uniquement propres à le dominer, se trouverent incapables de le servir.

Après différentes révoltes, Isaac-Comnene d'une illustre maison originaire d'Italie, à ce qu'on prétend,

fut proclamé Auguſte le huitieme de juin 1057, par les troupes qu'il commandoit en Aſie. Michel ſoutint la guerre pendant quelques mois : mais Comnene s'étant préſenté devant C. P. pluſieurs patrices allerent à Sainte-Sophie, ſuivis d'une grande troupe de citoyens, & appellerent le Patriarche Michel-Cérulaire, mieux inſtruit qu'il ne voulut le paroître de ce complot prémédité. Il ſe tint renfermé chez lui, & envoya ſes neveux vers les chefs de la conſpiration, qui, ſoutenant leur jeu, menacerent de les faire étrangler, ſi le Patriarche ne ſe préſentoit. Il ſe montra revêtu des ornemens pontificaux, & affecta une grande indignation contre la prétendue violence qu'on lui faiſoit. On le porta près de l'autel ; on le pria de retirer de l'Empereur Michel le ſerment qu'on lui avoit fait par écrit ; & ſans même attendre l'exécution de cette formalité illuſoire, on proclama Comnene Empereur le 31 d'août 1057, en déclarant ennemis de l'Etat tous ceux qui ne donneroient pas leur conſentement. Michel-Cérulaire fut le premier à donner ſon approbation :

Zonar. lib. 17. c. 29.

il fut suivi de Théodore, patriarche d'Antioche, qui étoit présent, & qui proposa d'abattre les maisons des grands qui feroient résistance.

Alors Michel-Cérulaire se démasquant sans retenue, fit dire à Comnene de se présenter au plutôt, & de lui tenir compte du service qu'il lui avoit rendu. Quant au vieil Empereur, le Patriarche lui envoya dire par quelques métropolitains, qu'il eût à sortir du palais, où il n'avoit plus d'autorité. Le foible vieillard demanda quelle récompense on lui promettoit. Le royaume des Cieux, répondirent les prélats, en faisant sacrilégement servir leur caractere à la dérision de l'évangile & à la consommation de la révolte. Aussi-tôt il mit bas la pourpre, avec une imbécille docilité, & abandonna le palais. On laissa la vie à un souverain déposé, dont on avoit si peu à craindre. Il avoit régné un an & quelques jours. Comnene entra le lendemain à C. P. & fut couronné solennellement dans la grande église par le Patriarche Michel.

Toutefois pendant deux ans & trois mois de regne, ce nouvel Empereur

enchanta ſes ſujets par la ſageſſe de ſon gouvernement, auquel il ne manqua qu'une entrée plus légitime. Il répara les déſordres des regnes précédens, & l'épuiſement des finances; il rendit à l'égliſe de C. P. l'adminiſtration de ſes biens, que ſes prédéceſſeurs s'étoient arrogée; il réduiſit à l'ancienne coutume les droits des évêques, tant pour les redevances des paroiſſes que pour les ordinations, ſavoir une piece d'or pour l'ordination d'un clerc inférieur, trois pour le diaconat, & trois pour la prêtriſe: ce qui nous montre où en étoit la pureté de la diſcipline parmi ces préſomptueux émules des Latins, tandis qu'ils leur faiſoient des reproches ſi mépriſans. Cet Empereur fit auſſi, ſur les revenus de quelques monaſteres, des retranchemens qui furent aſſez conſidérables pour ſoulager l'Etat. Après avoir calculé ce qui leur ſuffiſoit pour fournir aux beſoins étroits du genre de vie qu'ils avoient embraſſé, il leur enleva tout le reſte. Jus Græco-Rom. lib. 2.

Cependant Michel-Cérulaire portoit fort haut ſes droits ſur la gratitude de Comnene. Il le fatiguoit par des

demandes continuelles, & souvent insolentes. Quand il étoit refusé, il éclatoit en menaces ; & plusieurs fois on lui entendit dire, qu'il sauroit bien abattre la puissance qu'il avoit élevée. Il porta la hauteur jusqu'à vouloir prendre la chaussure d'écarlate, ornement réservé aux Empereurs, & avança qu'il n'y avoit point ou presque point de différence entre l'empire & le patriarchat. C'est ainsi que les évêques de Bizance, élevés si haut par les Empereurs de C. P. tournoient leur grandeur & leur indépendance contre les propres auteurs. Ces propos répandus sourdement étant parvenus aux oreilles du Prince, il résolut de prévenir le séditieux Patriarche. Il saisit l'occasion de la fête des Archanges, c'est-à-dire de S. Michel, que les Grecs font le 6 de septembre, & que les évêques de C. P. alloient célébrer dans l'église des Anges hors de la ville. Des gardes Anglois, nommés Barangues par les Grecs, y arrêterent le Patriarche par ordre de l'Empereur, & le conduisirent honteusement sur un mulet jusqu'au bord de la mer, s'embarquerent avec lui, & ne le quitte

rent point, qu'il ne fût arrivé à Proconese, marqué pour son exil. L'Empereur lui fit dire ensuite de donner sa renonciation, s'il vouloit prévenir le déshonneur d'être déposé en concile. Michel retrouva tout l'orgueil qui lui avoit fait secouer l'obéissance due au Chef de l'Eglise : il répondit avec une fermeté si hautaine, qu'Isaac-Comnene, tout homme de tête qu'il étoit, se trouva fort incertain sur le parti qu'il avoit à prendre : mais la mort du Patriarche qui arriva dans cette conjoncture, tira l'Empereur de tout embarras.

On élut en sa place Constantin Lichudes, de profession toute séculiere, d'une grande réputation d'habileté dans les affaires d'Etat, & qui remplissoit alors la charge de grand-maître de la garde-robe. On vante beaucoup sa libéralité, tant à l'égard du clergé qu'à l'égard du peuple. Isaac-Comnene passa toujours de bonne intelligence avec lui : mais il eut scrupule de conserver jusqu'à la mort l'Empire qu'il avoit usurpé. Comme il étoit à la chasse, il fut si frappé d'un éclair, qu'il tomba de cheval. Cette frayeur lui causa

des convulsions épileptiques, dont les accès devinrent plus fréquens de jour en jour, & qu'on désespéra de guérir. Il prit cette maladie, pour une punition de ses péchés. Afin d'appaiser la colere de Dieu, il quitta la pourpre, & embrassa la vie monastique. On crut sa pénitence d'autant plus sincere, qu'il ne choisit personne de sa famille pour lui succéder; mais Constantin-Ducas qu'il y jugea, quoiqu'bien à tort, le plus propre. Il fit couronner le 25 décembre 10[illegible]. L'Impératrice Catherine, femme Comnene, s'opposa d'abord au dessein de son époux; elle l'encouragea ensuite dans sa résolution, & prit elle-même le parti du cloître, avec sa fille Marie. On exalte, entr'autres vertus, la chasteté constante d'Isaac-Comnene.

On a lieu de présumer qu'une légation du Chef de l'Eglise eût produit d'heureux effets dans la Grece, si le regne de cet Empereur, rempli véritablement de sagesse & de crainte de Dieu. Mais les légats du Pape Etienne n'étant point encore partis pour C[illegible] quand il mourut lui-même à Flore[illegible]

le 29 mars 1058, les moines du Mont-Cassin porterent en diligence la nouvelle de cette mort à l'Abbé Didier Chef de la légation, & le presserent instamment de revenir au monastere. Il partit dès le lendemain, arriva de grand matin le jour de pâque, fut aussi-tôt mis en possession de l'abbaye par le Cardinal Humbert, que les troubles survenus à Rome avoient contraint de prendre la fuite.

A la premiere nouvelle de la mort du Pape, Grégoire fils du comte de Tusculum & Girard de Galere, avec quelques Romains des plus puissans, avoient formé une assemblée nocturne & tumultueuse, où l'on élut pour successeur d'Etienne IX, Jean évêque de Vélétri, qu'on nomma Benoît : nom qui tient lieu de Benoît X parmi les Souverains Pontifes, quoique ce Benoît n'ait été qu'un antipape & un intrus. Les Romains en eurent une si basse idée, qu'ils lui donnerent le nom de Minchine, qui en Italien signifie stupide. Les cardinaux, & Pierre Damien à leur tête, ne différerent qu'après avoir protesté contre l'élection, & avoir prononcé anathême

contre ceux qui avoient osé la faire. C'étoit à Pierre Damien, en qualité d'évêque d'Ostie, de sacrer le Pontife : mais en sa place, les factieux prirent de force son archiprêtre, d'une ignorance, dit Pierre lui-même, à ne pouvoir lire une page, même en épelant. Ils le contraignirent de couronner Benoît, le 5 avril de cette année 1058. Cet usurpateur ne laissa pas de se maintenir près de dix mois.

Le Pape Etienne, avant de partir pour la Toscane, avoit assemblé dans l'église les évêques, le clergé, le peuple Romain, & leur avoit ordonné, en cas qu'il vînt à mourir pendant l'absence d'Hildebrand qu'il envoyoit en Allemagne, de laisser vaquer le Saint Siege jusqu'au retour de ce légat, & de diriger alors l'élection sur ses conseils. Hildebrand apprit, en revenant en Italie, l'élection schismatique de Benoît. Il s'arrêta à Florence, écrivit à ceux des Romains qui avoient horreur du schisme, & en ayant reçu une autorisation illimitée, fit élire dans un concile tenu à Sienne le 6 décembre 1058, Gérard évêque de Florence, & Bourguignon de na-

sance. C'étoit un homme de sens droit, suffisamment lettré, selon le témoignage de Pierre Damien qui fut consulté à ce sujet, d'une pureté de mœurs au dessus de tout soupçon, & très-aumônier. Cependant les seigneurs Romains envoyerent vers le Roi de Germanie, pour l'assurer de la foi qu'ils lui devoient, & pour le prier de se prêter à la nécessité où les circonstances présentes réduisoient l'Eglise Romaine. Le Roi confirma l'élection de Gérard, & chargea Godefroi duc de Lorraine & de Toscane, de le conduire à Rome. Il y fut reçu avec acclamation par le peuple & le clergé, mis dans le S. Siege par les cardinaux suivant la coutume; & par un honneur extraordinaire dont l'histoire ne fait mention pour aucun des Papes ses prédécesseurs, on fit pour celui-ci la cérémonie du couronnement, le 18 janvier 1059.

Quelques jours après, l'Antipape vint se présenter au Pontife légitime, nommé Nicolas II, & protesta qu'on lui avoit fait violence; en se reconnoissant néanmoins coupable d'usurpation & de parjure, & en demandant par-

don avec toutes les marques d'un repentir sincere. Le Pape se laissa fléchir, & leva l'excommunication prononcée contre Benoît, qu'on ne laissa point de déposer de l'épiscopat & de la prêtrise.

Le sixieme jour de mars de la même année, le Pape Nicolas ordonna l'Abbé Didier, prêtre-cardinal du titre de Sainte Cécile, & lui donna le lendemain la bénédiction abbatiale, avec la qualité de Vicaire Apostolique pour la réforme des monasteres de la Campanie, de la Pouille & de la Calabre.

T. 9. Conc. p. 1105. Au mois d'avril suivant, il tint un concile de cent treize évêques, avec une multitude d'abbés & d'autres ecclésiastiques. Dès qu'on eut pris séance, il représenta ce qui étoit arrivé à la mort de son prédécesseur. Afin d'écarter à jamais ces malheurs, dit-il ensuite, nous ordonnons, suivant les dispositions des Peres, que le Pape venant à mourir, les évêques cardinaux avant tout le monde traitent ensemble de l'élection, qu'ils y appellent ensuite les clercs-cardinaux, enfin que le reste du clergé & le peuple y donnent leur consentement. Nous devons

nous

nous rappeller ce qu'a dit notre prédéceſſeur Léon de ſainte mémoire, qu'il ne faut pas réputer paſteurs ceux qui ne ſont, ni élus par le clergé, ni demandés par le peuple, ni conſacrés par les évêques de la province de concert avec le métropolitain. Mais comme le Pape n'a point de métropolitain, c'eſt aux évêques-cardinaux à lui en tenir lieu. On choiſira dans le ſein de l'Egliſe même qu'il s'agit de remplir, s'il y a un ſujet capable; ſinon, dans quelque autre; ſauf l'honneur dû à notre cher fils Henri préſentement Roi, & qui ſera, s'il plaît à Dieu, Empereur, comme nous le lui avons déjà accordé. On rendra le même honneur à ſes ſucceſſeurs, à qui le Saint Siege aura perſonnellement accordé le même droit. Cette clauſe eſt digne d'attention : on ne pouvoit guere s'y prendre d'une maniere plus adroite, pour reſtreindre, en paroiſſant accorder, le privilege ancien qu'avoient tous les Empereurs de confirmer l'élection des Papes indépendamment de ces conceſſions perſonnelles.

Si le pouvoir des méchans, reprend Nicolas, empêche de faire à Rome

une élection légitime, les cardinaux-évêques, unis au reste du clergé & des laïques craignans Dieu, quoiqu'en petit nombre, auront droit d'élire le Pape dans le lieu qu'ils jugeront à propos; & si l'élu ne peut être intronisé dans le S. Siege selon la coutume, il ne laissera pas d'avoir l'autorité de gouverner l'Eglise Romaine, & de disposer de tous ses biens, comme Saint Grégoire l'a fait avant sa consécration. Si quelqu'un est élu, ordonné, ou intronisé au mépris de ce statut, qu'il soit anathématisé & déposé, avec ses complices. Ce décret de réglement fut souscrit par les Peres du concile, par les prêtres & les diacres.

On fit aussi des réglemens contre les clercs concubinaires & simoniaques. Ceux-ci doivent être déposés sans miséricorde. On disputoit depuis longtemps sur le sort de ceux qu'ils avoient ordonnés gratuitement. A cause de leur grand nombre, on régla qu'on leur laisseroit les fonctions de leurs ordres, mais sans faire passer en regle une indulgence accordée à la nécessité des temps; qu'à l'avenir au contraire, quiconque recevroit l'ordina-

tion d'un simoniaque notoire, encourroit avec lui la déposition. Pour les prêtres, les diacres & les soudiacres qui depuis la défense de Léon IX auront pris ou gardé des concubines, on leur interdit la célébration de la messe, le chant de l'épître & de l'évangile, l'assistance à l'office dans le sanctuaire; & on les prive de leur part aux revenus de l'Eglise. Il est même défendu d'entendre la messe d'un prêtre qu'on sait de science certaine avoir une concubine. Suivant la même constitution, les clercs mangeront ensemble & coucheront dans le même logis, près de leur église, & mettront en commun tous leurs revenus ecclésiastiques. C'est ainsi que le S. Siege adoptoit l'institution des chanoines réguliers, que nous avons vu commencer en France.

Bérenger se trouvoit à Rome, lorsqu'on y tint le concile qui fit tant de sages réglemens. Si cet opiniâtre sectaire étoit venu pour y répandre ses erreurs, comme la suite de ses impostures le fait présumer, il parut craindre le Pape Nicolas dès qu'il l'eut connu. Il prit le parti de la dissimulation qui lui étoit familiere, & pria

ce Pontife avec ſon concile, de lui donner par écrit la foi qu'il falloit tenir. Le Cardinal Humbert fut chargé de cette commiſſion : ce prélat également docte & habile dreſſa une confeſſion de foi qui prévenoit les équivoques & tous les ſubterfuges ordinaires à l'héréſiarque. Bérenger, après s'y être confeſſé coupable, déclaroit que le pain & le vin, après la conſécration, ne ſont pas ſeulement le ſacrement, mais encore le vrai corps & le vrai ſang du Seigneur ; que ce n'eſt pas non plus en ſacrement ſeulement, mais en vérité qu'ils ſont touchés & rompus par les mains des prêtres, & dans la bouche des Fideles. En un mot il déclaroit dans les termes les plus clairs tenir de cœur & de bouche, touchant l'euchariſtie, la même foi que le S. Siege Apoſtolique, que le Pape Nicolas & que ſon concile. Il en juroit par la Sainte Trinité & les évangiles, & reconnoiſſoit les défenſeurs d'une autre croyance, avec tous leurs ſectateurs, dignes d'un anathême éternel. L'hypocrite, après avoir lu & relu cette formule, ne ſe contenta point de jurer & de ſigner ; mais il fit allu-

Lanfr. de corp. c. 1. 2.

mer un feu au milieu du concile, & y jetta tous les écrits qui contenoient ſes erreurs. Le Pape & tous les Peres verſoient des larmes de joie ſur une converſion ſi généreuſe ; & Nicolas crut en devoir communiquer l'édification à toute l'Italie, la Germanie & la Gaule. Le Sectaire parjure fut à peine ſorti du concile, qu'il écrivit contre cette profeſſion de foi, & chargea d'atroces injures le pieux Cardinal qui l'avoit dreſſée.

Cependant les ravages que la ſimonie & l'incontinence des clercs cauſoient dans l'Egliſe de Milan, attirerent l'attention principale du Souverain Pontife. A la priere de cette Egliſe, il envoya l'évêque d'Oſtie Pierre Damien, & Anſelme évêque de Luques. Mais dès le lendemain de leur arrivée, ils ſe virent au moment d'être victimes d'un horrible ſoulévement contre la dignité de légats dont ils étoient revêtus. La populace ignore & animée par quelques mauvais eccléſiaſtiques ſe mit à crier que Milan n'étoit ſoumis en rien aux droits de Rome, & que le Pape n'avoit aucun droit de juger ou de ré- Geſt. Pontif. an. 1059.

gir cette Egliſe. On ſonna le tocſin ; la foule ſe précipita vers le palais épiſcopal ; Pierre Damien fut averti qu'on en vouloit à ſa vie. Il monta ſans crainte au jubé, parut aux yeux de la multitude, & ayant avec peine obtenu ſilence, il parla en ces termes : Sachez, mes freres, que je ſuis venu pour votre ſalut, & non pour la gloire de l'Egliſe Romaine. Que peut lui ſervir le miniſtere d'un mortel mépriſable, après l'éloge qu'elle a reçu de la bouche du Sauveur ? Ce ſont les hommes qui ont marqué les bornes & les privileges des patriarchats, des métropoles, des dioceſes de chaque évêque : c'eſt J. C. qui a fondé l'Egliſe Romaine, en donnant à Pierre les clefs de la vie éternelle. C'eſt une injuſtice de priver une autre Egliſe de ſes droits, diſputer à celle de Rome ſa prérogative, c'eſt une héréſie. Pour établir particulier la ſupériorité de l'Egliſe Romaine ſur celle de Milan, Pierre Damien ajoute que les premiers paſteurs de celle-ci y furent envoyés par Saint Pierre. Et ce qui eſt digne de remarque, en nommant ici S. Gervais & S. Protais auſſi bien que les SS. Ce

& Nazaire, il ne dit pas un mot de S. Barnabé, que la ville de Milan compte néanmoins pour son premier évêque. Le peuple dont l'ignorance formoit toutes les prétentions & animoit la violence, se calma aussi-tôt qu'il fut instruit par ce discours : il promit sur le champ d'exécuter ce que proposeroient les légats.

Ils ne s'en trouverent guere moins embarrassés ; tant la simonie étoit générale dans cette Eglise ! C'étoit une regle inviolable, d'y payer une somme réglée pour tous les ordres, même avant de les recevoir, sans en excepter l'épiscopat. En un mot, il s'y trouvoit à peine un seul ecclésiastique qui eût été ordonné gratuitement. C'eût été une partialité odieuse, de faire grace aux uns, & de punir les autres. D'un autre côté, en interdisant tous les prêtres d'une ville & d'une province si considérable, on y ruinoit en quelque sorte la religion. Le savant Cardinal se rappella la regle de S. Augustin & du Pape Innocent, qu'on ne doit pas user de toute la rigueur des canons contre la multitude. Sur ce principe d'une éco-

nomie ſage, il ſe contenta de mettre fin aux abus, & de rétablir la vigueur des loix pour l'avenir, ſans les venger à la rigueur des infractions paſſées.

Gui de Velate occupoit alors le ſiege de Milan, où, par le moyen de l'argent compté à l'Empereur Henri, & quoiqu'extrêmement odieux aux Milanois, il avoit été placé, au préjudice de quatre prêtres de cette Egliſe beaucoup plus dignes que lui. Traduit au jugement de Léon IX, il avoit eu l'habileté de ſe faire déclarer archevêque légitime par ce ſaint & vigilant Pontife. Depuis treize ans qu'il étoit poſſeſſeur pacifique, c'eſt-à-dire depuis l'an 1046, il avoit eu tout le temps d'affermir ſon autorité. Ainſi ce fut beaucoup pour les légats, de faire ceſſer les abus moyennant le pardon du paſſé. Ils amenerent cet évêque & ſon clergé à promettre par écrit & ſous ſerment, qu'ils ne prendroient plus rien, ni pour la promotion aux ordres, ni pour l'inſtitution des abbés & des chapelains, ni pour le ſaint chrême, pour l'inveſtiture & la conſécration des égliſes. Ils s'engagerent auſſi à ſéparer,

autant qu'il seroit possible, les prêtres, les diacres & les soudiacres de leurs femmes ou concubines. On imposa de longues & rigoureuses pénitences aux coupables, en commençant par l'Archevêque; en quoi l'on eut égard aux différens degrés d'ignorance des ecclésiastiques, dont plusieurs étoient si mal instruits en cette matiere, qu'ils croyoient à peine pécher en ne payant que le prix taxé pour chaque ordre. On condamna l'Archevêque à cent ans de pénitence, mais avec la faculté d'en rédimer une partie par des aumônes, dont on spécifia la quantité équivalente à chaque année. On régla de même pour les autres pénitens, que celui par exemple qui ne jeûneroit qu'avec de grandes incommodités, pourroit racheter un jour de jeûne par semaine, en récitant un pseautier, ou en nourrissant un pauvre, après lui avoir lavé les pieds. Malgré les abus dans lesquels ces rachats ou commutations de pénitences dégénérerent contre les vues & les sages précautions de l'Eglise, on doit au moins applaudir à la circonspection avec laquelle ses di-

gnes ministres procédoient en cette matiere.

Petr Dam. opusc. 53. c. 4. Pendant le cours de la légation de Pierre Damien, l'Abbé de S. Simplicien lui donna un petit vase d'argent. Comme c'étoit une maxime des légats du S. Siege, de ne rien recevoir des personnes qui avoient des affaires encore indécises, Pierre examina si l'Abbé ne se trouvoit point dans cette position. Après s'être convaincu que ce modique présent ne provenoit d'aucune vue intéressée, le saint légat ne laissa point d'avoir beaucoup de scrupule à son sujet. Il consentit à l'accepter pour un monastere fondé récemment; mais il sentit renaître ses inquiétudes, & ne put calmer sa conscience, qu'en le renvoyant au donateur.

Lib. 1 ep. 8. Sa commission étant remplie, il écrivit au Souverain Pontife, afin d'être déchargé de l'épiscopat, qu'il ne cessoit pas de regarder comme un fardeau au dessus de ses forces. Il en fit même la démission, & renvoya l'anneau pastoral, en signe d'une rénonciation absolue & irrévocable. Mais Nicolas ne voulut point condescendre aux vœux d'un ministre, encore si néces-

faire à l'Eglise. Ce ne fut que sous le pontificat suivant, que l'humble Prélat obtint enfin ce qu'il demandoit avec tant de persévérance.

Cependant Nicolas ouvrit l'oreille aux propositions des Normands d'Italie, qui témoignoient un grand desir de rentrer dans les bonnes graces du S. Siege, & qui commencerent par restituer toutes les terres de l'Eglise Romaine dont ils s'étoient emparés. Leurs principaux chefs étoient alors Richard, & Robert surnommé Guiscard, c'est-à-dire habile & rusé; Robert maître de la principauté de Capoue qu'il avoit prise sur les Lombards; Richard ou Roger duc de la Pouille & de la Calabre enlevées aux Grecs, & seigneur d'une partie de la Sicile qu'il avoit commencé à conquérir sur les Sarasins. Le Pape leur confirma ces possessions; & ils lui prêterent serment de fidélité. Robert convint de payer un tribut annuel au S. Siege, & s'en rendit le vassal. Telle fut en 1059 l'origine qu'on attribue communément au royaume de Naples, & qu'on pourroit sur le même principe faire remonter aux conventions antérieures de Léon IX avec

Chron. Cass. l. III. c. 6. 13. 16.

ces mêmes Normands, qui se montrerent bientôt les plus braves défenseurs de l'Eglise Romaine. Ils rassemblerent leurs troupes, & marcherent contre les villes de Prénefte, de Tusculum & de Nomente, qu'ils punirent de leur rebellion contre le Pape leur seigneur. Ayant ensuite passé le Tibre, ils ruinerent Galere avec tous les châteaux du Comte Gérard, brigand insigne qui désoloit tout le voisinage; & rendirent aux Romains leur ancien ascendant sur une infinité de petits seigneurs qui ne cessoient de les tyranniser.

La même année, Nicolas II envoya en France deux légats, qui assisterent au couronnement de Philippe fils aîné du Roi Henri. Le Prince n'avoit encore que sept ans; mais le Roi son pere, à l'exemple des deux premiers souverains de sa race, y vouloit assurer la couronne, en faisant reconnoître de son vivant son fils pour Roi. Ce premier sacre des Rois de la troisieme race dont nous ayons l'acte authentique, se fit à Rheims avec un magnifique appareil, le jour de la pentecôte vingt-troisieme de mai 1059.

Philippe fit profession de la foi catholique ; jura de conserver aux évêques & à leurs églises tous leurs droits suivant les canons, de les défendre comme il est du devoir d'un souverain, & de rendre justice aux peuples selon les loix. Après quoi, par la permission du Roi Henri, Gervais archevêque de Rheims élut pour roi, le Prince Philippe. Les évêques, les abbés, les seigneurs donnerent tous leurs voix : les simples gentilshommes & le peuple même y accéderent, en criant ensemble par trois fois : Nous l'approuvons & nous le voulons. Il n'y eut pas jusqu'aux légats Romains, dont on ne prît le suffrage, mais uniquement pour leur faire honneur ; parce que le consentement du Pape, comme le porte en termes exprès l'acte du couronnement, n'y étoit point nécessaire. Les mesures que prenoit le Roi Henri, paroissoient plus que son âge ne lui donnoient lieu de le penser : il mourut le 29 août de l'année suivante, la cinquante-cinquieme de son âge, & la trentieme de son regne.

Duchesne t. IX. Conc. l. 30.

Le Pape Nicolas ne lui survécut que un an. Le 21 ou le 22 juillet 1061,

il mourut à Florence, dont il avoit conſervé le ſiege avec celui de Rome. Ainſi cette étrange méthode paſſoit-elle en coutume : tant il eſt dangereux, ſous les prétextes mêmes les plus plauſibles, de donner l'exemple de la diſpenſe dans les matieres où la vertu même peut prendre le change! On rapporte de Nicolas II, que ſa charité reſpectueuſe pour les membres indigens de J. C. fut telle, qu'il ne paſſa pas un jour ſans laver les pieds à douze pauvres. Il y eut de grands mouvemens à Rome, pour l'élection de ſon ſucceſſeur. On envoya en diligence le Cardinal Etienne vers le jeune Roi de Germanie, afin d'obvier aux effets de la diviſion. Mais, ſoit qu'à cet égard déjà les eſprits ne fuſſent pas mieux diſpoſés en Allemagne qu'en Italie, ſoit que toute l'attention de la Cour de Germanie fût abſorbée par les factions d'une minorité orageuſe, le Légat ne put obtenir audience, & l'on n'ouvrit pas ſeulement ſes lettres. Enfin, après environ trois mois de vacance, Hildebrand qui avoit été fait archidiacre de l'Egliſe Romaine par le dernier Pape, tint conſeil avec les

Diſcept. Synod. P. Dam. opuſc. IV.

cardinaux & les nobles Romains. Le réſultat fut qu'on ne laiſſeroit pas plus long-temps le S. Siege dans une poſition ſi périlleuſe, mais qu'on auroit ſoin d'y élever un ſujet agréable à la Cour impériale. En conſéquence, on élut Anſelme évêque de Luques, qui prit le nom d'Alexandre II, & fut couronné le 30 ſeptembre 1061.

Le 28 octobre ſuivant, l'Impératrice Agnès, mere du jeune Roi Henri & régente de ſes Etats, piquée de ce qu'Alexandre avoit été introniſé ſans attendre ſon conſentement, convoqua une diete à Bâle, & y fit reconnoître pour Pape, Cadaloüs évêque de Parme, ſous le nom d'Honorius. Il étoit ſimoniaque & concubinaire, & par-là plaiſoit fort aux évêques & aux prêtres de Lombardie, la plupart ſouillés des mêmes vices. Excités par Guibert de Parme, chancelier & vice-roi d'Italie, ils s'aſſemblerent en grand nombre, crierent qu'il leur falloit un Pape qui eût de la condeſcendance pour leurs foibleſſes, & qu'ils n'en recevroient point d'ailleurs que du paradis de l'Italie : c'eſt ainſi qu'ils nommoient leur province.

P. Dam. l. 1. ep. 20.

Cette vicieuse & mépriſable faction, qui n'alléguoit en ſa faveur que les intérêts du vice même, eut la plus grande influence dans le choix qu'on fit à Bâle de l'évêque de Parme pour chef de l'Egliſe.

Après cette élection, l'intrus amaſſa beaucoup de troupes & d'argent, & vint à l'improviſte, le 14 avril 1062, ſe préſenter devant Rome en conquérant, ou plutôt en lâche corrupteur. Il y ſuborna beaucoup de perſonnes, par les largeſſes ſimoniaques qu'il y fit répandre. Il campa dans les prés de Néron près du Vatican, & livra un premier combat où quantité de Romains périrent. Cependant Godefroi, duc de Toſcane, étant accouru au ſecours du S. Siege, l'Antipape fut ſi preſſé à ſon tour, qu'il ne put ſauver ſa propre perſonne qu'à force de préſens. Il ſe vit obligé de fuir à Parme, où il raſſembla de nouvelles troupes pour ſoutenir ſon entrepriſe : mais la campagne ſe paſſa, ſans qu'il pût rétablir ſes affaires. Enfin le dernier jour de l'année de ſon élection, vingt-ſeptieme d'octobre, il fut condamné & dépoſé par tous les évêques d'Italie & d'Allemagne. Il ne

se rendit pas ; fit deux ans après une nouvelle irruption qui ne lui réussit pas mieux que la premiere ; enfin, errant & fugitif, pauvre & dépouillé de tout, pendant le peu de temps qu'il survécut, ce misérable ne cessa point de se porter pour Souverain Pontife.

S. Annon, archevêque de Cologne, contribua beaucoup à faire tomber dans le discrédit ce vicieux & sacrilege usurpateur. Annon ne devoit son élévation qu'à son mérite : il avoit gagné l'estime & l'amitié, tant de l'Empereur Henri le Noir que de tous les gens de bien, par son éloquence, sa doctrine, sa vertu, spécialement par son amour pour la justice, & par la courageuse franchise avec laquelle il la soutenoit. Il avoit encore pour lui la bonne mine, la grandeur de la taille, & tous les avantages de la figure. Au commencement de son épiscopat, il éprouva des contradictions, de la part de quelques personnes qui ne le trouvoient pas d'une naissance assez distinguée pour un si grand siege. Mais bientôt il fit cesser tous les murmures, en montrant autant de grandeur que de piété dans sa maniere de

Sur. ad 4. decembr. Herm. & Lamb. chron.

vivre. Il porta auſſi haut qu'aucun de ſes prédéceſſeurs la dignité de ſon ſiege, & remplit auſſi bien ſes devoirs dans l'Etat que dans l'Egliſe. Il animoit toutes ſes œuvres d'un eſprit de foi, ſe tenoit dans un recueillement continuel, paſſoit en prieres la plupart des nuits, viſitoit alors les égliſes nu-pieds, ſuivi d'un ſeul domeſtique, faiſoit des jeûnes fréquens, & pratiquoit de rudes auſtérités. Ses aumônes & ſes immenſes libéralités ſe répandoient ſur toutes ſortes d'indigens, diocéſains, pélerins étrangers, eccléſiaſtiques, laïques & moines. On dit qu'il ne laiſſa pas une ſeule communauté dans ſon dioceſe, qu'il n'eût gratifiée de terres, de penſions, ou de bâtimens. Mais voyant la diſcipline réguliere ſe relâcher en Allemagne, il crut faire encore davantage pour les monaſteres, par la réforme que par les aumônes. Comme il avoit un talent rare pour perſuader, & un grand crédit dans tout le royaume, il eut beaucoup d'imitateurs dans l'épiſcopat, & l'on vit la régularité monaſtique refleurir dans la plupart des dioceſes. Annon avoit tellement le don de la parole,

& tant d'onction ſur-tout, qu'il tiroit des larmes des cœurs les plus endurcis, & qu'à tous ſes ſermons l'Egliſe retentiſſoit de ſanglots & de gémiſſemens.

Voyant avec douleur qu'on abuſoit de l'enfance du Roi pour le malheur de l'Empire & de l'Égliſe, gémiſſant ſur-tout de la familiarité ſuſpecte de Henri évêque d'Ausbourg avec l'Impératrice dont il étoit le principal miniſtre ; de concert avec les grands, il prit le gouvernement du jeune Roi & de ſes Etats. Auſſi-tôt il dépouilla Guibert de Parme, de ſa charge de chancelier & de l'autorité qu'il exerçoit ſur l'Italie, aſſembla un concile à Osborne en Saxe, & fit prononcer la dépoſition de l'Antipape Cadaloüs.

A cette occaſion, Pierre-Damien compoſa pour la défenſe du Pape légitime un écrit, qui fit, à ce qu'on prétend, beaucoup d'impreſſion ſur les Peres de ce concile. Mais il ſuffiſoit que l'adminiſtration fût entre les mains d'un miniſtre tel qu'Annon, pour délivrer Alexandre de ſon rival. Alors Pierre-Damien ſe tint pour entiérement déchargé de l'épiſcopat. Ayant

renouvellé ſous le Pape Alexandre, qui ne parut point le contredire, la rénonciation qu'il avoit faite en premier lieu ſous Nicolas, il ne s'occupa plus que des exercices de la vie monaſtique, & de la compoſition des écrits qu'il nous a laiſſés en grand nombre. Outre ce qu'il appelle ſes opuſcules, & qui forment les plus conſidérables de ſes ouvrages, nous avons de lui une longue ſuite de lettres, beaucoup de ſermons, & les vies de pluſieurs ſaints. Il montre par-tout un grand zele pour la pureté des mœurs & la conſervation de la diſcipline, dont il nous a tranſmis des détails intéreſſans, ſur-tout pour la vie religieuſe: mais on y trouve auſſi bien des obſervations minutieuſes & de petites hiſtoires dépourvues de vraiſemblances, des principes & des déciſions outrées, un plus grand nombre encore de conſéquences mal tirées & fondées uniquement ſur des ſens allégoriques de l'Ecriture, ou ſur de ſimples ſimilitudes. En général, cet auteur, l'un des plus abondans & des plus renommés de ſon ſiecle, marque peu de diſcernement, & peu de juſteſſe dans le

raisonnement. On ne sauroit lui refuser une érudition étonnante, au moins dans les préjugés ordinaires, pour le temps où il vivoit ; mais elle paroît souvent mal digérée, & plus mal appliquée encore. Son style qui a du nerf & de la force, est de même très-souvent diffus & embarrassé.

Entre les vies écrites par ce pieux auteur, celle de son disciple S. Dominique dit le Cuirassé, est une des plus extraordinaires. Dominique prit son surnom, de la cuirasse de fer qu'il portoit nuit & jour par pénitence. Comme il étoit déjà clerc, ses parens donnerent à l'évêque une peau de bouc, pour le faire ordonner prêtre. Ce prix simoniaque, tout vil qu'il étoit, lui fit tant d'horreur, qu'il renonça au monde, & s'abstint toute sa vie des fonctions sacerdotales. Il se fit moine, puis ermite sous Pierre Damien, en un lieu de l'Ombrie, nommé Lucéole. Vit. Domin. Loric. apud P. Dam. sæc. 6. Bened.

Dans ce saint asile, les solitaires, répartis en dix-huit cellules, avoient pour regle de ne jamais boire de vin, de n'assaisonner leur nourriture d'aucune sorte de graisse, & même de ne rien manger de cuit, si ce n'étoit le diman-

che & le jeudi. Les cinq autres jours ; ils jeûnoient au pain & à l'eau, s'occupoient ſans interruption de la priere & du travail des mains, gardoient le ſilence tous les jours de férie, & ne parloient le dimanche, qu'entre vêpres & complies. Dans leurs cellules, ils demeuroient nu-pieds & nu-jambes. En un mot, ces ermites vivoient avec une auſtérité peu commune, même dans un temps où la pénitence & les vertus avoient pris dans tout l'Occident quelque teinture de l'âpreté des mœurs des peuples ſeptentrionaux dont il ſe trouvoit repeuplé.

Mais cette maniere de vivre parut encore trop douce à l'ardeur de Dominique. Au lieu que l'habit des autres alloit juſqu'à terre pour les garantir du froid, celui de Dominique ne lui venoit qu'à mi-jambe, quoiqu'il les eût nues comme eux. Il portoit ſur la chair une chemiſe de mailles de fer, qu'il ne quittoit que pour ſe donner la diſcipline. Un tiſſu pareil lui tenoit lieu de draps pendant ſon repos : ce qui lui rendit la peau noire, comme celle d'un Negre. Il portoit de plus quatre cercles de fer,

deux aux cuiſſes & deux aux jambes; & dans la ſuite, il y en ajouta quatre autres. Les jeudis & les dimanches, où la regle permettoit d'ajouter au pain quelque nourriture cuite, il n'uſa jamais de cette indulgence : encore ſe regardoit-il comme un homme mou & ſenſuel. Après quelque abſence de Pierre Damien, ce vigilant Directeur lui demanda quelle avoit été ſa maniere de vivre. Dominique lui dit que le jeudi & le dimanche il vivoit en homme charnel. Quoi, lui dit Pierre, mangez-vous des œufs ou du fromage? A Dieu ne plaiſe, répondit Dominique! Mangez-vous du fruit ou du poiſſon? Je laiſſe ces ſoulagemens aux malades. Enfin il ſe trouva que ce relâchement & cette molleſſe conſiſtoient à mêler du fenouil avec ſon pain, comme il eſt d'uſage en Italie.

Son principal exercice étoit de réciter des pſeautiers, en ſe frappant à deux mains avec des poignées de verges, auxquelles il ſubſtitua dans la ſuite les lanieres de cuir, parce qu'elles étoient plus rudes. Les jours qu'il regardoit comme ceux de ſon relâchement, il chantoit deux pſeautiers, en

se flagellant ainsi. Pendant le carême ; ou lorsqu'il aquittoit une pénitence pour quelque autre, suivant l'usage du temps, il en disoit au moins trois par jour, en se frappant durant tout le cours de sa priere. Souvent il disoit deux pseautiers de suite, sans cesser de se discipliner, & sans s'asseoir un moment. Il demeuroit debout, pour se mieux frapper tout le corps, & joindre à cet exercice les génuflexions fréquentes, alors aussi fort usitées. Il en faisoit jusqu'à cent en récitant quinze pseaumes, & mille par conséquent pour chaque pseautier. Un soir il vint, le visage tout meurtri de coups de fouet, rendre compte de sa conscience à son directeur. Mon maître, lui dit-il, j'ai fait aujourd'hui par la grace du Seigneur ce que je ne me souviens pas d'avoir encore fait : en un jour & une nuit, j'ai dit huit pseautiers. Mais il avoua qu'il n'avoit pas proféré les paroles, & qu'il s'étoit contenté de les repasser dans son esprit : ce qu'il trouvoit encore plus pénible, par les efforts qui étoient nécessaires pour conserver l'attention dans cette célérité. Une autre fois, il poussa l'habileté jusqu'à

juſqu'à réciter dans une nuit douze pſeautiers & une partie du treizieme, ſans ceſſer de ſe flageller durant tout ce temps-là. Malgré ces affreuſes pénitences, il parvint à une grande vieilleſſe, & mourut le quatorzieme d'octobre de l'an 1062, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.

Le Juge éternel, qui ne conſidere que les diſpoſitions du cœur, s'accommodoit en quelque ſorte à la ſingularité des mœurs & des goûts d'un âge enclin aux choſes extraordinaires & aux pratiques analogues à la dureté des génies du temps. L'uſage de la diſcipline commencé dans le onzieme ſiecle, & dont S. Gui de Pompoſie a donné, dit-on, le premier exemple, devint auſſi-tôt fort commun. Pluſieurs perſonnes ſe récrierent contre cette nouveauté. Pierre Damien, grand zélateur de toutes les pieuſes obſervances, ſe mit en devoir de leur fermer la bouche. Parmi toutes les grandes auſtérités des anciens aſcetes, il n'y avoit point d'exemples de ces flagellations : il cita celui de S. Jérome qu'on croyoit avoir été fouetté par les anges, celui des martyrs & de J. C. même, qui ont en-

duré la même peine. Mais il pouvoit s'épargner ces recherches, & des comparaisons où la disparité frappoit les yeux de tout le monde. De la maxime générale, qu'il faut crucifier sa chair, & que Pierre lui-même ne manqua pas de présupposer, il s'ensuivoit assez clairement, que les disciplines pouvoient se regarder du même œil que tant d'autres macérations non moins singulieres, & pratiquées néanmoins avec édification dans l'antiquité.

Il entreprit aussi de justifier les compensations & les rachats de pénitences, qui alors sur-tout commencerent à prendre faveur : apologie simple & facile, en se renfermant dans les bornes posées par l'Eglise. Quel inconvénient en effet, que cette mere également sage & tendre, commue des genres de pénitence impraticables à quelques-uns de ses enfans, en des pratiques dont ils puissent mieux s'aquitter? On ne pouvoit pas davantage regarder comme un abus dans cette classe de pénitens, la dévotion qu'ils avoient de faire suppléer, autant qu'il étoit possible, à leur propre insuffisance, par les prieres & les austérités des saints moines &

des saints ecclésiastiques. L'abus des commutations, ou l'abolition insensible des pénitences canoniques provenoit sur-tout de la généralité du principe dont parut s'autoriser l'apologiste même, plus pieux dans ses vues, que juste & précis dans ses raisonnemens. Bien des gens étoient alors persuadés, que pour chaque péché il falloit nécessairement & sans nulle distinction de cas ou de circonstances, que la pénitence marquée par les canons s'accomplît à la lettre. Ainsi, quand on étoit tombé vingt fois, par exemple, dans une faute qui méritoit dix ans de pénitence canonique, on en avoit deux cents ans à accomplir. Or comme il étoit manifestement impossible de le faire par soi-même, il falloit bien employer un secours étranger. A cet effet, on spécifia ce que telle œuvre précise expioit au juste de péchés. Pierre Damien dit avoir appris de son disciple S. Dominique, qu'on accomplissoit cent ans de pénitence, par vingt psautiers accompagnés de discipline : c'est-à-dire que cent cinquante psaumes & quinze mille coups de discipline, puisqu'on s'en donnoit cent coups par chaque

Opusc 51. c. 8.

pſeaume, tenoient lieu d'un an de pénitence canonique. Ainſi, en quelques jours, un homme auſſi auſtere que Dominique, pouvoit aquitter un pécheur, de cette pénitence de cent ans. Il ne faut pas néanmoins ſe perſuader que ces idées fuſſent généralement reçues. Nous apprenons de Pierre Damien lui-même, qu'elles ſouffrirent de grandes contradictions de ſon temps, & avant que l'expérience en eût découvert le danger. On voit même par un concile tenu long-temps auparavant à Châlons-ſur-Saone, que l'Egliſe avoit prévu le péril, & s'étoit efforcée de le détourner. Une multitude de paſteurs éclairés ne manqua point de réclamer pareillement dans tous les ſiecles.

1. v. ep. 8.

Conc. Cabil. an. 813.

On a voulu inculper auſſi Pierre Damien, pour avoir accrédité bien des dévotions nouvelles, telles que la pratique établie depuis peu, de conſacrer le lundi en l'honneur des Anges, le vendredi à la Croix, & le ſamedi à la Ste Vierge. Quelques-uns de ces cenſeurs, avec une dureté peu commune entre les modernes, & avec une amertume bien plus étonnante encore en des orthodoxes, s'appeſantiſſent princi-

palement sur les messes fréquentes & le petit office de la Vierge. Ils ne manquent pas de rapporter à ce sujet quelques traits de crédulité, uniquement propres à décrier cette pratique. A quelle autre fin pouvoit servir en particulier l'exemple d'un grand pécheur, qui à l'article de la mort fut assuré par Marie, que ses péchés lui étoient pardonnés, pour avoir récité fort exactement le petit office? La circonspection toujours si nécessaire quand on touche ces sortes d'objets, & l'équité seule n'exigeoit-elle pas qu'on ne donnât point lieu d'imaginer contre la vérité, qu'un docteur aussi révéré dans l'Eglise que l'est Pierre Damien, ait sauvé les pécheurs dévots à la Vierge, sans un repentir sincere de leurs crimes? Que de là on conclue à quelque chose de plus que l'inutilité de ces offices & de ces observances: c'est un point où la réfutation est aussi inutile, que l'attaque est téméraire. Il suffit de rappeller en deux mots à l'avertissement, tant de fois répété & toujours méconnu, de bien distinguer entre les abus & la chose même où ils s'introduisent. C'est

assez que l'Eglise approuve le petit office de Marie, d'une maniere aussi authentique qu'elle le fait en l'adoptant de toute part, pour que l'usage en devienne respectable à tout Fidele. En s'ingérant même à pénétrer ses vues dans la multiplication des offices & des prieres vocales, si l'on faisoit cet examen sans prévention & avec la droiture convenable, on se convaincroit de sa sagesse, par les seules circonstances des temps & des lieux où ces dévotions extérieures se sont multipliées. N'étoient-elles pas les plus propres & presque les seules convenables à des nations grossieres, sans cesse en course & en tumulte, à peine capables d'application & de réflexion? Depuis que l'Eglise voit plus de calme dans les mœurs, plus d'aptitude dans ses enfans à penser & à méditer, met-elle rien plus en recommandation, que l'oraison mentale, la lecture des livres saints, la méditation des vérités éternelles?

Vit. S. Rod. ap. P. Dem. sæc. 6. Bened.

S. Rodolphe, évêque d'Eugubio, dont Pierre Damien a écrit la vie, avec celle de S. Dominique, mourut moins d'un an après son saint condisciple, à l'âge d'environ trente ans. Dans une

carriere si abrégée, il ne laissa point de faire successivement la gloire de la vie monastique, & de la vie épiscopale. Cependant il ne sortit du siecle que sept ans avant sa mort. Il mit alors ses serfs en liberté, puis, du consentement de sa famille, donna son château, qui passoit pour imprenable, & toutes ses terres, au monastere de Fontavellane, où il embrassa la vie érémitique avec son frere aîné. Ils firent l'un & l'autre l'admiration de tous les solitaires, par leur régularité, par leur austérité, & par une humilité d'autant plus profonde, que la naissance & la fortune les avoient élevés davantage au dessus des autres. Rodolphe ayant été forcé d'accepter l'épiscopat, son cœur & ses affections demeurerent attachés tout entiers à la solitude. Il regarda toujours son palais épiscopal comme un simple hospice, & sa cellule comme son vrai domicile. Il continua de porter le cilice & tous les habits monastiques. Il ne mangeoit d'ordinaire que du pain d'orge, & en petite quantité; dans les plus grands froids, il couchoit en chemise, & sans couverture, sur de simples planches. Toutefois, loin de le

dédommager de tant de sacrifices, son peuple indocile, & bassement intéressé, ne suivoit assidument ses instructions que quand il en vouloit obtenir des graces temporelles. Il leur administroit néanmoins infatigablement le pain de la parole, tenoit régulierement le synode annuel, s'épargnoit tout pour soulager les pauvres. Jusqu'à la mort, il ne cessa de remplir, avec une constance héroïque, tous les devoirs d'un rang qui ne fut jamais pour lui qu'une charge fâcheuse.

Bibl. Glun. p. 509. T. 9. Conc. pag. 1177.

C'est ainsi que Pierre Damien, depuis qu'il avoit obtenu de quitter son évêché d'Ostie, s'occupoit à former ses disciples à toutes les vertus, & à s'y perfectionner lui-même, quand ses liaisons avec S. Hugues de Cluny, & l'estime du Pape Alexandre, l'obligerent de faire le voyage des Gaules en qualité de légat. Le S. Abbé de Cluny étoit venu porter lui-même sa plainte à Rome contre Drogon évêque de Mâcon, qui avoit fait des entreprises fort irrégulieres, & accompagnées de voies de fait sur les immunités de ce Monastere. Pierre Damien eut bientôt terminé cette affaire dans un concile des évêques du

voisinage, où l'on s'efforça d'éteindre à jamais cette ancienne querelle. Mais les pouvoirs du légat ne se bornoient point à cette commission; comme il paroît par ses lettres de créance, adressées aux archevêques de Reims, de Sens, de Tours, de Bourges & de Bourdeaux. Le Pape, après avoir nommé Pierre Damien, l'œil du S. Siege, & la colonne de l'Eglise Romaine, ajoute qu'il lui a confié tous les pouvoirs, afin que ce qu'il aura statué dans leurs provinces, ait autant de force que s'il l'avoit ordonné lui-meme après un mûr examen. Aussi le saint Légat porta-t-il les coups les plus mortels à la simonie en particulier, & prit les mesures les plus efficaces pour faire refleurir l'ancienne pureté des canons.

Quelques années après, il fut encore chargé d'une nouvelle légation, qui demandoit toute la fermeté que le Souverain Pontife lui avoit reconnue en tant de rencontres. Le Roi de Germanie, Henri IV, qui à l'âge de dix-huit ans annonçoit déjà les scandales qu'il devoit donner dans la suite, vouloit répudier la Reine Berthe, fille d'Otton Marquis d'Italie, & couronnée solennelle-

ment. Le libertinage étoit le seul motif de ce Prince, qui rendoit même justice à la vertu de son épouse, & qui n'allégua d'abord aucune raison de divorce. Pierre Damien remplit toutes les espérances du Pape : dans un concile assemblé à Maïence, les Seigneurs s'élevèrent tous contre le Roi, applaudirent hautement au légat ; & le Prince qui craignoit d'ailleurs la famille puissante de la Reine, prit le parti de dissimuler. Enfin au retour d'une légation de Ravenne, dont Pierre fut encore chargé, tout accablé de vieillesse qu'il étoit, il mourut à Faïence, où il est honoré comme saint. Par toute l'église, il est renommé pour la piété de ses écrits, pour l'austérité de sa maniere de vivre, pour la fermeté de son zele, & la continuité de ses travaux dans le rétablissement de la discipline. La Providence le fit passer par l'état clérical & monastique, afin de l'opposer plus efficacement aux abus introduits dans l'un & dans l'autre, & pour leur fournir dans ses œuvres le modele de tout ce qu'il enseignoit.

Tom. IX. Conc. pag. 1200.

S. Vulstan donna les mêmes exemples en Angleterre, & avec les mêmes

Vit. ap. Boll. t. 2. p. 239.

succès. Il avoit puisé le goût de la piété & de la perfection évangélique, dans le sein de ses parens, fort pieux l'un & l'autre, & qui embrassèrent tous deux la vie monastique. Après leur mort, Brithege, évêque de Vorchestre, à qui il s'attacha, l'ordonna prêtre dans un âge encore tendre, & lui voulut conférer un riche bénéfice: mais Vulstan le refusa, & se fit moine dans la Cathédrale de la même ville. Son mérite, sa régularité, sa haute vertu le firent élever à la dignité de prévôt, où il sut allier les fonctions du zele & de la bienfaisance avec la mortification & le plus profond recueillement. Il passoit les nuits à chanter le psautier, selon la dévotion du temps, en faisant de fréquentes génuflexions. Trois jours de la semaine, il ne prenoit aucune nourriture, & s'abstenoit de tout entretien avec les hommes: les quatre autres, il vivoit de pain & de quelques légumes communs, à l'exception du dimanche, où il mangeoit du poisson & buvoit du vin. Tous les jours indistinctement, il nourrissoit trois pauvres, & leur lavoit les pieds. Sæc. 6. Bened. part. 2. p. 848.

Des légats arrivés de Rome avec Al-

drede archevêque d'Yorc, qui avoit fait ce pélerinage, visiterent de même avec lui presque toutes les églises d'Angleterre. Pendant le carême, ils logerent au monastere de la cathédrale de Vorcheſtre. Ils n'y purent voir sans admiration la maniere de vivre du Prévôt Vulstan, & porterent à la Cour les sentimens dont ils étoient pénétrés. Comme il y étoit question de choisir un évêque de Vorcheſtre, on crut ne pouvoir remplir plus dignement ce siege qu'en y plaçant le saint Prévôt. La seule difficulté fut de vaincre sa réſistance. On y employa un reclus nommé Vulfin, qui étoit en odeur de sainteté depuis quarante ans. Mais à des conſeils si capables de vaincre la modeſtie de Vulstan, il fallut que les légats joigniſſent toute l'autorité apoſtolique dont ils étoient revêtus. Il obéit en gémiſſant : pendant trente-quatre ans qu'il gouverna cet évêché, il ne ceſſa point de s'en montrer auſſi digne qu'il s'en étoit jugé incapable.

L'Angleterre étoit alors ſous les loix du S. Roi Edouard. Après la mort des Rois Aralde & Canut II, enfans si peu dignes du grand Canut leur pere, les

Anglois s'étoient ſouvenus du brave Edmond, & du ſang chéri de leurs Princes naturels. Mais les enfans d'Edmond, encore très-jeunes, ſe trouvoient à l'autre extrémité de l'Europe, chez le Roi de Hongrie, qui n'étoit pas en état de les faire prévaloir ſur la faction Danoiſe. On jetta les yeux ſur leurs oncles paternels Alfrede & Edouard, qui, outre l'âge propre à gouverner, avoient un puiſſant protecteur dans Guillaume Duc de Normandie, chez qui ils étoient réfugiés. Ils prévalurent en effet ſur les Danois : mais Godwin, Comte de Cant, fit aſſaſſiner Alfrede l'aîné, à ſon entrée dans le royaume. Ce Seigneur ambitieux & tout puiſſant parmi les Anglois, ſe flattoit de gouverner l'eſprit doux & tranquille d'Edouard beaucoup plus facilement que celui d'Alfrede. Auſſi le nouveau Roi qui fut ſacré le jour de Pâque de l'an 1044, n'en parut d'abord prendre le nom, que pour en laiſſer les fonctions & toute l'autorité à Godwin dont il épouſa la fille Edithe.

Ce tyrannique beau-pere ne ménagea point la propre mere du Roi, la Reine Emme, dont il craignit apparemment

les droits sur un cœur aussi bien fait que celui d'Edouard. Après l'avoir longtemps persécutée sous différens prétextes, il voulut la perdre sans ressource, & l'accusa d'un commerce honteux avec l'évêque de Vincheſtre. Emme, qui avoit supporté patiemment la perte de tous ses biens, ne put souffrir qu'on voulût encore ravir son honneur. Elle s'offrit à subir l'épreuve du fer chaud, & marcha en effet, nuds pieds, sur neuf coutres ardens, sans en recevoir aucun mal. Quel que fût l'empire du Comte sur l'esprit du Roi, ce bon Prince ne put tenir contre le cri de la nature & la voix du Ciel réunis ensemble. Il demanda pardon à sa mere, lui rendit, ainsi qu'à l'Evêque de Vincheſtre, tout ce qu'on leur avoit ôté, & commença d'éclairer la conduite de son ministre.

Bolland. 5. janv. t. 1. p 230.

Le Comte superbe étoit trop accoutumé à l'empire, pour rentrer dans la dépendance. A la premiere occasion, il leva l'étendard de la révolte, & arma contre son Souverain : mais la puissance du vertueux Edouard étoit solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin n'en ayant pu débaucher qu'un fort petit nombre, fut réduit à s'enfuir du

royaume. Il obtint enſuite ſon pardon, vraiſemblablement par la médiation de la Reine ſa fille : mais le Roi ſoutint, avec le pere, l'air de Souverain, qu'il avoit ſu reprendre. Pour mieux le contenir, & lui faire ſentir qu'il étoit obſervé, il voulut lui donner à entendre les juſtes ſoupçons qu'on avoit contre lui, par rapport à l'aſſaſſinat du Prince Alfrede, dont il avoit feint juſque-là d'ignorer l'auteur. Un jour que le Roi avoit à ſa table un grand nombre de ſeigneurs, parmi leſquels ſe trouvoit Godwin, le Page qui préſentoit à boire au Prince fit un faux pas, ſans cependant rien renverſer. Pour dire qu'un de ſes pieds avoit affermi l'autre, le jeune homme uſa de la ſentence des Livres ſaints, où il eſt dit que le frere ſoutenu par le frere eſt inébranlable. Il eſt vrai, dit le Roi, que ſi j'avois mon frere, nous nous ſervirions mutuellement d'un grand appui. En proférant ces paroles, il jetta un coup d'œil ſévere ſur le Comte, qui ſe flatta de diſſuader ce Prince religieux par un ſerment. Que ce morceau, dit Godwin en portant du pain à ſa bouche, ſoit le dernier que je mangérai de ma vie, ſi

j'ai rien à me reprocher, par rapport au meurtre du Prince Alfrede. Le pain s'arrêta dans sa gorge, & l'étouffa, laissant aux convives à juger si cet accident étoit une punition divine, ou un effet naturel du trouble qui agitoit le coupable.

Chart. 1. Ed. t. 9. Conc. Le Roi, touché des soins bienfaisans de la Providence, promit d'aller en pélerinage à Rome : mais les Seigneurs Anglois craignant avec raison que son absence ne fît renaître des troubles à peine éteints, l'en détournerent, en lui proposant d'exercer sa piété sur les lieux, en des aumônes, & en d'autres bonnes œuvres qui fissent l'édification du royaume, sans lui causer d'alarmes. Comme le Roi craignoit de blesser sa conscience, il falut recourir au Pape, pour tranquilliser Edouard par la commutation de son vœu. Le Pontife lui écrivit en ces termes : Puisque l'Angleterre seroit en péril par votre absence, nous vous dispensons de l'obligation que vous vous êtes imposée, & nous vous enjoignons en sa place, de donner aux pauvres ce que vous auriez dépensé dans votre voyage, & de bâtir ou rétablir un monastere en l'honneur de S.

Pierre. Ne doutez point que Dieu ne ſoit proche de tous ceux qui l'invoquent ſincérement, en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. En conſéquence de cette réponſe, le Roi Edouard rétablit le monaſtere de Weſtminſter, fondé près de Londres dès le commencement de la converſion des Anglois, & preſque entiérement détruit depuis ce temps-là. Enſuite Edouard envoya des préſens magnifiques à Rome, avec le produit du denier S. Pierre, qu'on y appliquoit du moins en partie à une égliſe nommée l'Ecole des Anglois.

S'appliquant enſuite tout entier à procurer le bonheur de l'Angleterre, il fit voir que, ſans être politique ni guerrier d'inclination, la prudence & la force évangélique ſuffiſent à un Roi, tant pour rendre ſes armes reſpectables à ſes ennemis, que pour faire goûter à ſes peuples les douceurs de la paix. Il réprima les Danois, repouſſa les Ecoſſois, ſoumit des rebelles qui ſe ſouleverent dans le ſein de la Grande-Bretagne. Mais aucune de ces guerres ne troubla long-temps la paix, qui étoit beaucoup plus conforme que le tumulte des armes aux inclinations d'un Prince

uniquement attentif au bonheur du royaume, & sur-tout du simple peuple. C'est ce qu'il prouva par le recueil qu'il fit des meilleures loix portées par ses prédécesseurs, & principalement de celles qui étoient les plus favorables à l'ordre commun des citoyens; d'où leur vint le nom de Loix communes. On eut soin d'y taxer le denier S. Pierre. Elles furent toujours si cheres aux Anglois, que dans toutes les révolutions qu'ils essuyerent depuis, rien ne leur parut plus insupportable que les changemens qu'on y voulut faire.

Tom. IX. Conc. pag. 1010.

Les vertus de S. Gotheſcalc, Prince des Sclaves, florissoient dans le même temps parmi ces farouches nations, où il fit admirer dans sa personne un des triomphes les plus signalés de la grace. Le Prince Uton son pere, déjà Chrétien, l'avoit mis dans le monastere de Lumbourg, pour y faire ses études : mais Gotheſcalc profita si peu des leçons qu'il y reçut, que son pere ayant été tué par un transfuge de Saxe, il sortit furieux du monastere, & renonça au Christianisme. Il passa chez les Vinules, au delà de l'Elbe, communiqua son animosité à ces idolâ-

Adam. Brem. l. 2.

tres, & confondant le nom Chrétien avec celui des Saxons, fit périr des milliers de Fideles, pour venger son pere. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de brigands : mais son intrépidité le charma ; en sorte que le Duc fit alliance avec lui, & le mit en liberté. Ce bon traitement produisit un effet bien inattendu sur l'esprit de Gotheſcalc, qui rentra peu après dans le sein de l'Eglise. Cependant les Sclaves l'ayant dépouillé des biens paternels, il fut contraint de se réfugier chez le Roi Canut, qui lui donna sa fille en mariage, & le mena à son expédition d'Angleterre.

Mais si ces exploits servirent quelque temps d'aliment à l'activité de son courage, la perte de ses propres Etats avoit fait une impression trop profonde sur cette ame vraiment héroïque, pour que rien la pût effacer. Il repassa les mers, & fit la guerre aux Sclaves, apparemment avec le secours des Danois, & peut-être des Saxons. Quoi qu'il en soit, il ne recouvra pas seulement les biens & toute la puissance de son pere, mais s'acquit

Helm. l. 2. c. 20.

toute celle d'un Roi, dont il ne lui manqua que le nom, se rendit tout à la fois la terreur de ses ennemis & de ceux du nom Chrétien, ennoblit ses conquêtes en y faisant adorer le vrai Dieu, & ramena sa nation au Christianisme qu'elle avoit presque oublié.

Avançant toujours d'exploits en exploits & de vertus en vertus, il forma le grand dessein de soumettre tous les Païens du Nord au joug de J. C. & commença par convertir une infinité d'apostats. Avant la fin de son regne, on compta jusqu'à sept peuples entiérement Chrétiens, dans la nation des Sclaves. Les églises étoient en très-grand nombre dans toutes leurs provinces, & les prêtres également nombreux dans ces églises, où ils exerçoient leurs fonctions avec une pleine sûreté & une grande pompe. Le Prince Gotheschalc poussoit le zele jusqu'à parler souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en Sclavon ce que disoient les prêtres & les évêques. On fondoit dans toutes les villes, des communautés de chanoines, de moines & de religieuses. Il y en eut jusqu'à trois à

Mekelbourg capitale des Obodrites. Albert, archevêque de Brême, que le Pape fit ſon vicaire, lui & ſes ſucceſſeurs, juſqu'aux extrémités du Nord, établit un évêque en cette ville, ainſi qu'à Aldinbourg & à Ratzbourg. La ville de Brême, toute médiocre qu'elle étoit, devint comme la Rome du Nord. Les députés des peuples du continent & des îles, des extrémités du pôle, des Orcades, de l'Iſlande, du Groënland, y venoient journellement demander des miniſtres de l'évangile; & elle en fournit de toute part. Ibid. c. 26.

L'Archevêque Adalbert inſtitua auſſi des évêques en Danemarck, juſqu'au nombre de neuf, ſavoir pour Sleſvic, Ripen, Arhus, Vibourg, Venzuzel, Fari, Finnen, le Zéland & le Schonen. Il partagea enſuite le dioceſe de Sleſvic en quatre. En Suede, il ordonna ſix évêques, & deux en Norvege : mais il paroît que ces huit ſieges, qui ne ſont pas nommés par les hiſtoriens, n'étoient pas encore fixes du temps d'Adalbert. En tout, il ordonna vingt évêques. Enfin voulant montrer la religion dans tout ſon Adam. Brem. l. 4.

éclat, au milieu de tant de nouveaux Chrétiens & de Païens prêts à le devenir; par l'autorité du Pape dont il étoit légat, il convoqua à Slesvic le premier des conciles qui furent célébrés en Danemarck.

Alex. P. 2. ep. 7.

C'étoit Suen ou Suénon, neveu de Canut le Grand, qui régnoit alors. Il avoit du respect pour le Christianisme qu'il professoit, beaucoup d'affection pour les ecclésiastiques savans & vertueux, du zele pour affermir la religion de son royaume; il marquoit une grande libéralité à orner & à bâtir des églises : mais il étoit fort adonné à l'incontinence. L'Archevêque Adalbert lui en ayant fait de vifs reproches, jusqu'à le menacer d'excommunication, Suénon, de son côté, le menaça de lui faire la guerre; mais avec tant de colere & tant d'apparence d'une prompte exécution, que l'Archevêque se retira précipitamment de Hambourg à Brême. Après que la premiere sensibilité fut passée de part & d'autre, Adalbert qui, avec l'amour du faste & de la domination, avoit les mœurs pures, une tendre piété & un très-grand zele, voulut rentrer dans

les bonnes graces du Souverain, toujours si utiles aux progrès de la foi. Il vint le retrouver à Slesvic, donna des repas qui faisoient un des grands liens de la société parmi ces nations, répandit les présens avec la libéralité qui lui étoit naturelle, & avec une magnificence digne de répondre à celle du Roi. Pendant huit jours consécutifs selon la coutume du pays, ils se donnerent tour à tour de somptueux festins, où l'on traita des affaires ecclésiastiques, & où l'on prit des mesures efficaces pour l'avantage des missions. Mais l'Archevêque dissimula sur les mœurs du Prince, qui en procurant le salut des Infideles, n'en continuoit pas moins à déshonorer sa foi par de honteuses foiblesses.

L'honneur de sa conversion étoit réservé à un prélat moins distingué selon le monde, mais plus éloigné de la pompe & des fonctions séculieres. Guillaume, évêque de Roschilde, Anglois de naissance, prit sur le fier Suéon l'ascendant qu'acquiert presque toujours, sans le rechercher, la simplicité jointe à la capacité & à la vertu. Le Roi n'avoit mis fin à un long

Pontan. li. 5. Saxo. Gram l. 11.

concubinage, qu'en contractant un mariage incestueux avec la Princesse Gutte sa parente, & fille du Roi de Suede. Guillaume ne l'engagea pas seulement à la renvoyer ; mais il disposa si bien cette épouse coupable, qu'étant retournée chez son pere, elle prit l'habit des veuves consacrées au service des autels, & passa dans la continence le reste de ses jours à travailler pour l'ornement des églises.

L'Evêque de Roschilde subjugua la fierté de Suénon, aussi bien que ses penchans honteux. Ce Prince, encore implacable dans sa colere, quoique réglé dans ses mœurs, apprit que quelques seigneurs avoient mal parlé de lui en secret. Dès le lendemain matin, jour de la circoncision, il les fit mettre à mort dans l'église. L'Evêque renferma dans son sein la vive douleur qu'il ressentoit de ce meurtre sacrilege, & se disposa paisiblement à officier. Le Roi vint sans nulle appréhension, pour assister à l'office : mais l'Evêque n'alla point le recevoir, comme il étoit d'usage ; ce qui n'empêcha point le Prince d'avancer. L'Evêque se transporte alors vers la porte du lieu saint,

étend

étend sa crosse pour en fermer l'entrée, traite le Roi d'homicide & de profanateur, puis le déclare excommunié. Les gardes en un moment environnent le Prélat, l'épée à la main, & n'attendent qu'un signe de colere pour l'immoler. Mais l'esprit de Dieu qui a dirigé le S. Ministre, touche aussi-tôt le coupable, qui reconnoît sa faute, retourne à son palais, & change les ornemens royaux en un habit de pénitent.

Cependant l'Evêque commença la messe avec autant de recueillement que si rien ne fût arrivé. Il n'avoit pas entonné le *Gloria in excelsis*, qu'on vint lui dire que le Roi étoit à la porte en habit de suppliant. Il fit interrompre le chant, s'avança de l'autel au Prince; & comme il l'interrogeoit, Suénon répondant par ses larmes, & par tous les signes de la componction, se prosterna devant lui, confessa son crime avec amertume, en demandant miséricorde & en promettant de réparer le scandale. Le sage Prélat prononça sur le champ la sentence d'absolution sur l'excommunié, le releva en l'embrassant, essuya ses

larmes en l'inondant de ſes propres pleurs, & lui dit de reprendre les ornemens royaux. Après lui avoir impoſé la pénitence, il fit approcher le clergé pour le recevoir au bruit des chants ſacrés & des cris de joie de tous les aſſiſtans, & l'amena juſqu'à l'autel, où il acheva les ſaints myſteres. Trois jours après, le Roi revint à l'égliſe en habit royal, monta à la tribune pendant la meſſe, & ayant fait faire ſilence par un héraut, confeſſa de rechef, & avec des ſignes toujours plus vifs de repentir, l'énormité de ſa faute & du ſcandale qu'il avoit donné. Il remercia l'Evêque de ſon indulgence, & déclara qu'en réparation du double crime commis par ſon ordre, il donnoit à l'égliſe la moitié de la province de Steffen.

Depuis cet événement, le Roi & l'Evêque vécurent dans la plus parfaite intelligence juſqu'à la mort, qui parut même ne pouvoir les déſunir. Suénon, après un regne de vingt-ſix ans, étant mort en 1074, l'Evêque Guillaume prépara deux cercueils, & les fit porter à ſa ſuite, en allant au devant du Prince déſunt. Comme on

Saxo. Gram. 11. p. 192.

faisoit les funérailles, il expira lui-même, & ils furent inhumés ensemble dans la cathédrale de Roschilde. Après la mort de Suénon, il y eut quelque temps d'interregne & de division, entre Harald son fils & le Prince Canut beaucoup plus digne du trône que Harald, qui l'emporta cependant, & réduisit Canut à se réfugier en Suede.

Quant au Prince des Sclaves, sa mort fut encore plus heureuse, dans les principes de la foi, que celle du Roi de Danemarck. Gothescalc, après avoir converti une grande partie des Sclaves qui habitoient la partie septentrionale de la Saxe au delà de l'Elbe, fut tué par d'autres Infideles, qu'il vouloit encore soumettre à l'évangile. Il obtint la couronne du martyre, dans la ville de Lentz, le septieme jour de juin de l'an 1065. Le Prêtre Ippon fut martyrisé avec lui, & immolé sur l'autel même. Plusieurs autres, tant clercs que laïques, endurerent différens supplices pour J. C. La veuve du Prince Gothescalc ayant été prise à Mekelbourg, avec d'autres personnes de son sexe, eut autant à souf-

Adam. Brem. l. 4. c. 11.

frir de la nudité où on la réduisit, que des coups meurtriers qu'on déchargea sur elle en cet état. Jean, évêque de cette ville, fut bastonné sans respect pour sa vieillesse vénérable, traîné par dérision dans toutes les peuplades ; & comme il ne cessoit point de confesser J. C. on lui coupa les pieds & les mains, & enfin on le décapita, à Rethre métropole de ces Barbares. Ils abandonnerent son corps, mirent sa tête au bout d'une pique, & l'allerent présenter comme une offrande agréable à leur dieu Rigast. A Racisbourg, le Moine Ansuer fut lapidé, avec plusieurs jeunes religieux ses disciples. De peur que le spectacle de sa mort n'ébranlât leur courage, il engagea les idolâtres, sous d'autres prétextes, à l'exécuter le dernier. Quand ils eurent été immolés, il se mit à genoux, rendit à Dieu ses actions de graces, pria pour ses bourreaux, puis demanda le coup de la mort, qu'il reçut avec joie.

Les Sclaves mirent ensuite à feu & à sang toute la province de Hambourg, & ruinerent la ville de fond en comble, après avoir commis toutes sortes

de profanations. Ils détruisirent de même la grande & riche ville de Slesvic. Enfin, par une conspiration générale, ils retournerent au Paganisme, & résolurent la mort de tous ceux qui persévéreroient dans la foi. C'est la troisieme apostasie de cette légere & farouche nation, convertie en premier lieu par Charlemagne, ensuite par les soins du grand Otton, & pour la troisieme fois, par le Prince Gothescalc. Mais la force de la grace est bien supérieure à la perversité de l'homme, & les ressources de l'Eglise aux efforts de l'enfer : nous verrons dans peu ces Sclaves indomptables reprendre l'évangile pour ne plus l'abandonner, & donner même des exemples héroïques de fermeté & de persévérance.

Il y eut aussi, vers le même temps, quelques martyrs en Scandinavie. On parle sur-tout des SS. Eric & Alfard, aux tombeaux desquels il s'opéroit beaucoup de miracles. Alfard, après avoir mené long-temps une sainte vie en Norvege, fut mis à mort par ses propres amis. Eric, étranger en Suede où son zele l'avoit conduit, eut la tête

Adam. Brem. l. 4. c. 16.

tranchée, comme il prêchoit l'évangile dans les provinces les plus reculées. Le Roi Stenquil qui régnoit alors, étoit Chrétien, & même d'une grande piété: mais il se voyoit contraint d'user de tolérance, par l'attachement extrême du peuple à l'idolatrie, qui s'exerçoit avec empire & avec beaucoup d'appareil en Suede. Elle avoit à Upsal un temple fameux entre tous les autres. Il étoit tout revêtu d'or, & l'on y voyoit les statues de trois dieux, Thor le plus révéré des trois assis au milieu sur un trône, & à ses deux côtés Vodan & Friccon. Thor réputé dieu de l'air & de la foudre, des vents, des pluies, des saisons, & des fruits de la terre, avoit le sceptre en main, comme le Jupiter de l'ancienne Rome; Vodan, armé ainsi que Mars, passoit pour le dieu de la guerre; & Friccon, dieu de la paix & des plaisirs, étoit représenté sous la figure & avec la licence de Priape. Les Suédois adoroient aussi des hommes, qu'ils croyoient être devenus des dieux par leurs beaux faits. Tous les neuf ans, on célébroit à Upsal une fête si solennelle, que chacun sans nulle exception étoit obligé d'y

envoyer des offrandes ; en ſorte que les Chrétiens étoient réduits à ſe racheter fort chérement de cette ſuperſtition. On immoloit neuf mâles de toute eſpece d'animaux, & on en pendoit les corps dans un bois, qui étoit près du temple, & dont tous les arbres paſſoient pour ſacrés. Adam, chanoine de Brême, de qui l'on tient cette deſcription, & dont l'ingénuité porte la conviction avec ſoi, ajoute, ſur la parole d'un témoin oculaire, qu'on avoit vu juſqu'à ſoixante corps humains ſuſpendus avec ceux des bêtes.

Les Evêques Egenon & Adaluard ſe reſolurent à braver tous les périls, pour faire abattre ou brûler le temple qui étoit comme l'arſenal de cette atroce idolatrie : mais le Roi Stenquil qui n'avoit pas moins de prudence que de piété, tempéra leur ardeur, en leur remontrant que, loin d'avancer par-là les affaires de la religion, ils les ruineroient ſans reſſource ; qu'ils ſeroient mis à mort ſans être entendus ; qu'on le pourſuivroit lui-même, comme complice de malfaiteurs publics ; & que les nouveaux Chrétiens, encore foibles dans la foi,

retourneroient au Paganiſme, comme il venoit d'arriver chez les Sclaves. Ces repréſentations arrêterent les deux Evêques, qui exerçant plus utilement leur zele, parcoururent toutes les villes de Gothie, où ils ruinerent beaucoup d'autres idoles, & convertirent des milliers d'idolâtres.

L'état du Chriſtianiſme en Norvege étoit à peu près le même qu'en Suede: mais il s'en falloit bien que le Roi Harold, quoique Chrétien & frere d'un martyr, fût auſſi bien diſpoſé que Stenquil. Il étoit encore adonné, comme ſes farouches ſujets, aux ſortileges ou maléfices, dont l'horreur avoit coûté la vie au Roi Olaf. Loin d'être touché des miracles qui ſe faiſoient au tombeau de cet illuſtre martyr, ſon prédéceſſeur & ſon frere, il en pilloit les offrandes, & les diſtribuoit à ſes ſoldats. Il fit périr pluſieurs Chrétiens dans les ſupplices, & abattit quelques égliſes. Les avertiſſemens que lui donna l'archevêque de Brême ne ſervant qu'à l'aigrir davantage, ce prélat en avertit le Pape Alexandre II, qui en écrivit au Prince en ces termes: Comme vous êtes encore peu inſtruit dans la

Ep. 2. t. 5. Conc.

foi & la ſainte diſcipline, c'eſt à nous qui avons la charge de toute l'Egliſe, de vous éclairer par de fréquentes inſtructions : mais la longueur du chemin nous empêchant de le faire par nous-mêmes, nous en avons donné la commiſſion à l'Archevêque de Brême notre légat. Soyez donc aſſuré, qu'en ſuivant ſa voix, c'eſt au S. Siege même que vous rendez obéiſſance. On conçoit par cette lettre, qu'il y avoit plus d'ignorance que d'impiété dans la conduite du Roi Harold, comme dans celle de la plupart de ces Barbares à peine devenus Chrétiens.

Les nations converties les premieres, & les mieux confirmées dans la foi, n'avoient pas un moindre beſoin des ſecours d'en-haut contre la cupidité & toutes les paſſions humaines. La ſimonie, fortement réprimée, exerçoit ſes ravages en ſecret juſqu'au centre de l'Empire Chrétien ; & ce monſtre ennemi de toute piété, donnoit quelquefois lieu aux plus énormes ſcandales. L'Evêque de Florence, Pierre fils de Theuzon-Mezabarba, homme de qualité & d'une grande ſimplicité, Ital. Sacr. t. 3. p. 93.

s'étoit rendu ſuſpect à ſon peuple en cette odieuſe matiere. Ce Seigneur étant venu voir l'Evêque ſon fils, de ruſés Florentins lui parlerent ainſi : Seigneur Theuzon, un ſiege tel que celui de Florence, doit vous avoir coûté bien cher. Theuzon répondit avec ſa franchiſe & ſon ton militaire : Par le corps de S. Cyr, on n'obtiendroit pas un moulin du Roi, ſans beaucoup d'argent ! Votre évêché m'a coûté trois mille livres, comme un ſou. S. Cyr étoit le premier Evêque de Pavie, & en grande vénération dans toutes ces contrées.

Après une déclaration ſi peu équivoque, la préſomption ſans doute devenoit bien forte : cependant la preuve n'étoit pas complete. L'Evêque nia le fait, & s'acquit des défenſeurs. Les zélateurs de la diſcipline, & ſur-tout les moines traiterent auſſi-tôt l'Evêque de ſimoniaque, de ſacrilege, d'hérétique ; & tirant les concluſions pratiques avec la même rigueur, ils publierent qu'on ne pouvoit plus recevoir les ſacremens de ſa main, ni de celle des prêtres qu'il avoit ordonnés. Pierre Damien, qui ſe trouvoit à

Florence, tenta inutilement de calmer les esprits. Il prétendoit qu'on ne devoit pas se séparer de l'Evêque, tandis qu'il n'étoit ni condamné ni convaincu juridiquement; que la simonie étoit à la vérité une hérésie, ou qu'il seroit hérétique de la vouloir justifier; mais que toute la plénitude de la grace appartenant à l'Eglise, les méchans qui étoient dans son sein, pouvoient la conférer par les sacremens. On n'écouta point ce savant Cardinal, & la division fut portée aux derniers excès. On aimoit mieux mourir sans sacremens, que de les recevoir de ministres présumés simoniaques : en peu de temps, plus de mille personnes moururent en effet sans un secours si nécessaire. On étendit l'horreur qu'on avoit des Evêques suspects, aux églises qu'ils avoient consacrées : on ne vouloit point y entrer, on craignoit même de leur donner en passant quelques marques de révérence. Opusc. 30.

Entre tous les Italiens qui honoroient la vie monastique, il n'y en avoit point qui fût plus justement & plus universellement révéré que le S. Abbé Jean, fondateur de la congré-

Vit. sæc. 6. Bened. part. 2.

gation de Vallombreuse. Il étoit fils d'un noble Florentin, nommé Gualbert, dont il conserva le nom; & il suivit d'abord la profession des armes, à l'exemple de ses peres. Un de ses proches ayant été tué, le meurtrier evitoit avec soin la rencontre de toutes les personnes de la famille, qui, suivant les loix Barbares, avoient droit de venger le mort. Cependant il fut rencontré par Jean-Gualbert, dans un chemin serré où il étoit impossible d'échapper. Le coupable le voyant accompagné de deux écuyers, désespéra de sa vie, & se jetta par terre, les bras étendus en croix, & n'attendant que le coup de la mort. Jean, touché d'un mouvement soudain de la grace, lui dit de se relever, & de se montrer désormais sans aucune crainte. Fidele à cette premiere impression d'en-haut, Gualbert entra dans l'église du monastere de S. Miniat, où il forma sur le champ la résolution de se dérober aux périls du siecle, & de se donner tout à Dieu. Il exécuta presque aussi-tôt son dessein dans le même monastere, nonobstant la peinture effrayante que l'Abbé lui fit des rigueurs de la vie monas-

tique, & malgré tous les efforts que fit ſon pere pour l'en détourner. Le déſir d'une plus grande ſolitude & d'une vie plus parfaite le fit paſſer enſuite, avec un autre moine, dans une profonde vallée de l'Apennin, ombragée par les forêts qui couvrent les montagnes voiſines, & qui lui ont fait donner le nom de Vallombreuſe. Il ſe fixa dans une retraite ſi conforme à ſon eſprit de recueillement. En peu de temps, il lui vint un ſi grand nombre de diſciples, qu'il lui fallut établir différens monaſteres, dont Vallombreuſe fut regardée comme la métropole.

Jean-Gualbert, élu ſupérieur général malgré la plus vive réſiſtance, choiſit la regle de S. Benoît, & la fit obſerver très-exactement dans tous ſes points, principalement quant à la clôture. Il y étoit ſi attaché lui-même, que le Pape Etienne IX paſſant dans le voiſinage, & l'invitant à le venir trouver, le ſaint ſolitaire y témoigna une répugnance que le Ciel parut ſeconder. Comme il ſe mettoit en devoir d'obéir après avoir prié le Seigneur d'épargner aux moines ce qu'il

appelloit un ſcandale, il ſurvint un orage ſi extraordinaire, que les envoyés du Pape firent rentrer l'Abbé & s'en retournerent ſeuls. Le Pontife lui-même, en les revoyant, s'écria : Non, je ne veux plus qu'il vienne; c'eſt un ſaint : qu'il prie Dieu pour moi, & pour l'Egliſe.

Le S. Abbé n'avoit pas moins à cœur la modeſtie & la ſimplicité, dans tout ce qui concernoit la maniere de vivre. Il s'habilloit, avec ſes religieux, d'une étoffe brune & groſſiere, où l'on épargnoit juſqu'à la teinture. On n'y employoit que les laines blanches & noires de leurs troupeaux, mêlées enſemble. En viſitant le monaſtere de Muſcetan qui étoit de ſa dépendance, il en trouva les édifices trop vaſtes & trop ſomptueux. Il dit cependant d'un ton fort doux, à Rodolfe qui en étoit abbé : Vous êtes magnifique; ce ſont des palais que vous avez bâtis. Puis ſe tournant vers un petit ruiſſeau qui deſcendoit de la montagne voiſine; Dieu tout-puiſſant, dit-il, vengez vos membres indigens d'une ſomptuoſité qui leur eſt ſi préjudiciable. A peine on étoit retiré, que le ruiſſeau ſe gon-

flant & se précipitant avec impétuosité du haut de la montagne, porta contre les bâtimens, des roches & des arbres qui les ruinerent de fond en comble. L'Abbé saisi d'épouvante voulut changer l'emplacement du monastere : mais le Saint l'assura qu'il n'avoit plus rien à craindre. En effet, les eaux respecterent constamment la simplicité religieuse, qui succéda à une profane magnificence. Il punit d'une maniere à peu près semblable une autre de ses maisons, pour avoir reçu tous les biens d'un homme qui en s'y faisant moine dépouilloit par-là ses héritiers naturels. On raconte beaucoup d'autres miracles que fit S. Jean-Gualbert, afin d'inspirer à ses disciples le mépris dont il étoit pénétré pour les choses terrestres. Ils entrerent si bien dans ses vues, que jouissant de l'estime universelle & de la bienveillance des personnes les plus puissantes, souvent ils se virent dépourvus des alimens nécessaires, sans que les extrémités de la faim les fissent déroger à la sainteté de leur regle. Un jour entr'autres, le S. Abbé qui n'avoit que trois pains pour sa

nombreuſe communauté, fit tuer un mouton pour le diſtribuer aux moines, plutôt que de les laiſſer tomber d'inanition. Jamais ils ne voulurent toucher à la viande, & chacun ſe contenta de quelques bouchées de pain. La Providence bénit cette régularité héroïque : dès le lendemain, on leur amena pluſieurs bêtes de ſomme, chargées abondamment de proviſions à leur uſage. On obſerve, comme le premier exemple de freres convers, que le S. Abbé de Vallombreuſe recevoit des ſujets diſtingués par état des moines du chœur, qui dès-lors étoient preſque tous clercs, ou deſtinés à le devenir. Il avoit tant de reſpect pour les ſaints ordres, qu'il en excluoit tous ceux qui avant leur converſion avoient été concubinaires, ſimoniaques, ou entachés de quelque autre vice flétriſſant.

Mabill. præf. 2. ſæc. 6.

Gualbert, avec des vertus ſi pures & ſi éminentes, ne craignit point de ſe déclarer pour l'honneur de l'Egliſe contre l'Evêque de Florence déjà ſi ſuſpect, & qui par ſon emportement & ſes violences confirma bientôt les ſoupçons qu'on avoit de ſon intru-

ſion ſimoniaque. L'intrus envoya de nuit une troupe de gens à pied & à cheval, pour mettre le feu au monaſtere de S. Salvi dépendant de Vallombreuſe, & pour faire main baſſe ſur les moines, parmi leſquels on croyoit comprendre Gualbert, qui n'en étoit parti que du jour précédent. Cette expédition ſanguinaire, où pluſieurs religieux furent en effet maſſacrés, porta contre Pierre de Florence, le mépris & l'indignation publique à ſon comble. Peu après, on alla le dénoncer juridiquement à un concile, qui ſe tint à Rome en 1063. Les moines propoſerent dès-lors l'épreuve du feu, pour convaincre l'Evêque Pierre : mais le Pape ne voulut ni la permettre, ni dépoſer Pierre ſur des préſomptions.

T. 9. Conc. p. 1175. Vit. Joan. Gualb. c. 62.

Ce concile Romain mérite d'ailleurs une attention particuliere, à raiſon du canon quatrieme, regardé comme la premiere approbation formelle de l'inſtitut des chanoines réguliers. Il eſt conçu en ces termes : Nous ſtatuons que les prêtres & les diacres habitent enſemble la nuit comme le jour, près des égliſes pour leſquelles ils ſont ordonnés, ainſi que le doivent des

clercs religieux : nous voulons qu'ils aient en commun tout ce qui leur vient de l'égliſe ; & nous les exhortons à faire tous leurs efforts, pour parvenir à la perfection apoſtolique de la vie commune. Ainſi ramenoit-on la vie canoniale à l'état primitif, où S. Auguſtin l'avoit inſtituée. Ce S. Docteur, dans les ſermons de la vie commune qui ont ſervi de fondement à la regle des chanoines, dit expreſſément qu'il ne veut garder parmi ſes clercs, que ceux qui n'auront rien en propre. On voit que cette regle étoit plus parfaite que celle d'Aix-la-Chapelle, qui leur permettoit d'avoir des biens en propre, ſoit de leur patrimoine, ſoit des revenus de l'Egliſe. Par l'approbation de ce concile, & par l'exemple des eccléſiaſtiques, réguliers & fervens, la réforme canoniale s'étendit inſenſiblement aux clercs de différentes égliſes, qui furent nommés chanoines religieux ou chanoines réguliers.

Serm. 355 & 356.

Le même concile décida que les degrés de conſanguinité par rapport au mariage, devoient ſe compter ſuivant les canons qui placent les freres & ſœurs

au premier degré, & non ſuivant les loix Romaines qui les mettent au ſecond : déciſion néceſſaire alors, pour arrêter les progrès d'une doctrine qu'on nomma l'héréſie des Inceſtueux, & qui à l'aide de calculs nouveaux & d'autres ſubtilités ſemblables, ne tendoit en effet qu'à favoriſer les conjonctions inceſtueuſes.

Pour en revenir à Pierre de Florence, comme il ne fut point condamné au concile pontifical, il en conçut une arrogance dont ſon clergé eut beaucoup à ſouffrir. Il perſécuta ſi violemment ceux qui avoient cru devoir ſe ſéparer de lui, qu'ils furent contraints, avec l'archiprêtre, de ſe réfugier dans le monaſtere de Septime, ſitué, ſuivant l'étymologie de ſon nom, à ſept milles de Florence, & dépendant de Vallombreuſe. Cette expulſion cauſa beaucoup de rumeurs & de mouvemens dans la ville. Le clergé en corps, accompagné de la multitude des citoyens, ſe plaignit à l'évêque de ce qu'il les ſéparoit de leur chef, dans un temps où ſes conſeils & ſon ſecours leur devenoient plus néceſſaires que jamais. C'en eſt trop, ajouterent-

Vit. Joan. G. c. 61 & 64.

ils ; & comment désormais nous tenir attachés à un évêque, que nous ne pouvons approcher sans nous entendre crier par le peuple : Allez, hérétiques, à votre hérétique ? Ils nous accusent d'exposer leur ville à une ruine certaine, à toutes les horreurs de la céleste vengeance, d'en chasser Saint Pierre, d'y introduire Simon le Magicien, pour l'adorer au lieu de J. C. Les plus modérés d'entre les clercs prierent sérieusement l'Evêque de prévenir des extrémités, inévitables s'il s'opiniâtroit. Si vous vous sentez innocent, lui dirent-ils, parlez, il en est temps; nous voici tout prêts à subir pour vous le jugement de Dieu. Que si vous aimez mieux devoir votre justification à de saints solitaires, nous allons de ce pas les presser d'en revenir à l'épreuve qu'ils avoient proposée.

Bien loin d'accepter ces offres, Pierre averti par sa conscience de ce qu'il y risquoit, obtint un ordre du gouverneur, pour forcer les clercs à se réconcilier avec leur évêque, sous peine de banissement & de confiscation de leurs biens. On procéda aussi-tôt à l'exécu-

tion, d'une maniere si tyrannique, que sans aucun respect pour les franchises les plus sacrées, on en arracha plusieurs de l'église de S. Pierre, où ils avoient cru trouver un asyle plus sûr. Ce nouvel attentat émut toute la ville : le peu accourt en foule, & sur-tout les femmes ; elles jettent leurs voiles & tous les ornemens de leurs têtes, elles se précipitent les cheveux épars, elles se frappent la poitrine, elles poussent des cris lamentables. Une multitude se prosterne dans les rues, sans faire attention à la pluie ni aux boues, & s'écrie avec alarmes : Malheur, malheur à nous ! Hélas, Seigneur Jésus, on vous contraint de nous abandonner ! Vous ne dédaignez pas d'habiter avec nous ; mais vous ne pouvez demeurer avec Simon le Magicien. Bienheureux saint Pierre, comment ne défendez-vous pas ceux qui cherchent le salut auprès de vous ? Nous croyions que vous aviez enchaîné à jamais Simon au fond des enfers ; & voilà qu'à votre honte il viole jusqu'à vos autels. Les hommes, d'un autre côté, avec un chagrin plus tranquille, mais plus profond & plus sinistre, se disoient les uns aux autres :

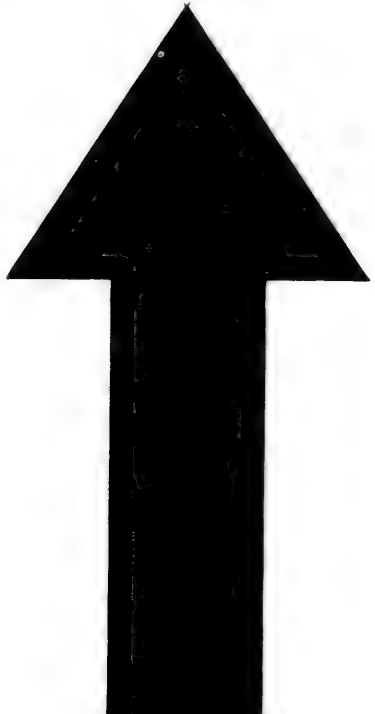

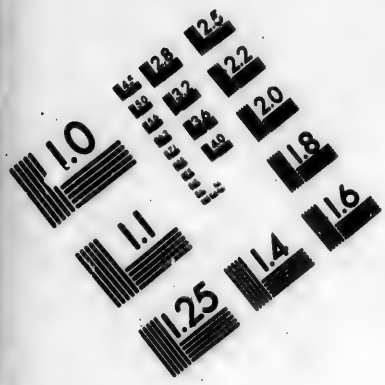

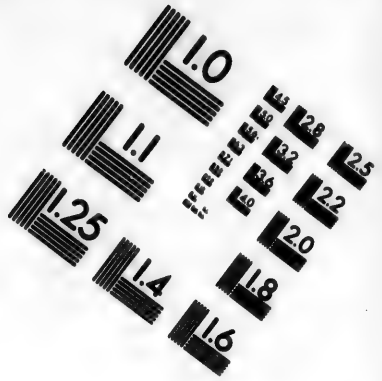

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

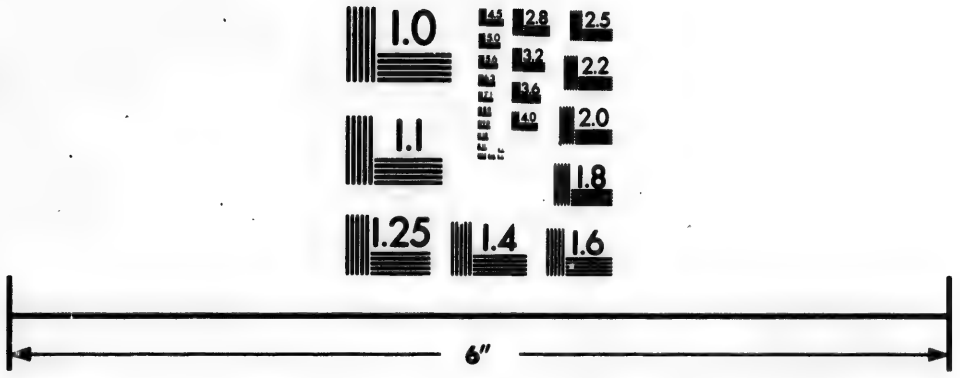

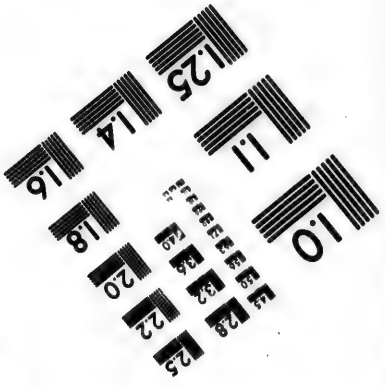

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Il eſt clair que J. C. abandonne cette ville, parce qu'on n'y réſiſte point à ſes ennemis. Ne les y laiſſons pas jouir du fruit de leur impiété : livrons aux flammes ce lieu de malédiction ; & nous, avec nos femmes & nos enfans, fuyons par-tout où J. C. ſe retirera. A travers ces troubles & ces déſordres, on voit les effets de la perſévérance des paſteurs à détromper les peuples. L'oubli paſſager des vrais principes fait d'autant mieux ſentir les reſſources dont le Seigneur a muni ſon Egliſe, pour la conſervation, non ſeulement de la ſaine croyance, mais de cette foi vive & agiſſante qui ſanctifie les mœurs.

Cependant la conſternation des Florentins ſe communiqua aux clercs même qui tenoient le parti de l'évêque Pierre. Ils fermerent les égliſes, & n'oſerent plus, ni ſonner les cloches, ni chanter la meſſe ou l'office, quoiqu'on fût au premier dimanche de carême. Enfin ils s'aſſemblerent en conſeil, & après de mures délibérations, députerent quelques-uns d'entre eux vers les moines de Septime, pour les prier de leur faire connoître la vérité qu'ils étoient réſolus à ſuivre. La propoſition fut ac-

ceptée, & l'on en fixa l'exécution au mercredi ſuivant. Le lundi & le mardi, on fit des prieres particulieres pour ce ſujet. Le mercredi matin, un de ces clercs fut encore député vers l'évêque, qu'on ne nommoit plus que Pierre de Pavie, du lieu de ſa naiſſance. Il lui parla en ces termes: Au nom de Dieu, ſi ce que les moines diſent de vous eſt vrai, faites-en le ſincere aveu; ſans tenter le Seigneur, recourez à ſa miſéricorde. Que ſi vous êtes innocent, venez avec nous ſans crainte. Pierre, ſans s'expliquer, refuſa de ſuivre & s'efforça au contraire de retenir le député. Aſſurément, répliqua celui-ci, j'irai voir le jugement de Dieu, & je m'y conformerai. Aujourd'hui, ou je vous honorerai plus que jamais, ou je n'aurai plus que de l'horreur pour vous.

Avant le retour de ce clerc, tout le peuple couvroit déjà la route du monaſtere de Septime. Les femmes n'étoient retenues, ni par la longueur ni par la difficulté du chemin, rompu par les mauvais temps & couvert d'eau dans ſa plus grande étendue. Les enfans mêmes y couroient, malgré le jeûne qu'ils obſervoient comme leurs parens,

& sans faire attention à ceux d'entr'eux qui demeuroient engagés dans les boues. En peu de momens, une troupe d'environ trois mille personnes investit le monastere. Les moines leur demanderent ce qu'ils requéroient. Nous voulons, répondirent-ils, connoître la vérité, & la volonté de Dieu. Par quelle voie, reprirent les moines, demandez-vous qu'elle se manifeste ? Les clercs mêlés dans la troupe prirent la parole, & dirent ; Qu'on prouve par le feu ce qu'on dit de Pierre de Pavie. Quel fruit en retirerez-vous, dirent les moines, & quel honneur en rendrez-vous à Dieu ? Toute la troupe s'écria : Nous détesterons l'impiété, & nous rendrons à Dieu des graces immortelles.

Aussi-tôt le peuple dressa deux bûchers, longs chacun de dix pieds, larges de cinq, hauts de quatre & demi. Il n'y avoit qu'une brasse de distance entre l'un & l'autre, & cet intervalle étoit couvert de bois sec. En faisant ces préparatifs, on chantoit des pseaumes & des litanies, d'un ton fort lugubre. Pour l'épreuve, on choisit un moine, nommé Pierre comme l'évêque accusé, mais en grande réputation de vertu. Par ordre

ordre de l'abbé, il célébra la messe, qui fut chantée avec beaucoup de dévotion & une grande effusion de larmes. A l'*Agnus Dei*, quatre moines se détacherent, & d'un pas lent, la vue tristement baissée, pâles, tremblans, se soutenant à peine, allerent allumer le bûcher. L'un portoit le crucifix, l'autre l'eau bénite, le troisieme l'encensoir, le quatrieme, douze cierges bénits & allumés. A ce spectacle, on poussa un cri aigu; puis on chanta le *Kyrie eleison*, d'un ton si lamentable, que les plus hardis frissonnoient d'horreur. On conjura J. C. de défendre sa cause; on interpella de même la Vierge Mere, le Prince des Apôtres, & S. Grégoire Pape, de venger l'honneur de l'Eglise.

Le moine Pierre ayant alors achevé la messe, ôta sa chasuble, garda les autres ornemens; & la croix en main, chantant les litanies avec les moines & plusieurs abbés, s'approcha des bûchers déjà tout en feu. Le peuple redoubla ses prieres, d'une voix extrêmement animée; après quoi on fit silence, pour entendre les conditions de l'épreuve. Un des abbés, d'une voix haute & distincte, lut au peuple une oraison

qui contenoit ce qu'on demandoit à Dieu. Un autre récita les conditions, en ces termes : Mes freres & mes sœurs, Dieu nous est témoin que nous faisons cette épreuve pour le salut de vos ames, afin que désormais vous évitiez la simonie qui exerce dans l'église de si funestes ravages. Apprenez aujourd'hui qu'elle est si abominable, que les autres crimes, comparés avec elle, méritent à peine le nom de crimes.

Les deux bûchers étant presque réduits en charbon, & le passage qui les séparoit ne présentant plus qu'un brasier effrayant, le moine Pierre prononça d'une voix élevée l'oraison suivante : Dieu tout-puissant, secourez-moi dans ce jugement terrible ; si Pierre de Pavie a usurpé par simonie le Siege de Florence, préservez-moi des atteintes du feu, comme vous avez autrefois conservé sains & saufs les trois enfans dans la fournaise. Tous les assistans fondant en larmes, répondirent, ainsi soit-il. Ensuite il donna le baiser de paix à tous ses freres, qui demanderent au peuple, combien de temps il vouloit que Pierre demeurât dans le feu. La multitude répondit : C'est assez qu'il y passe gravement.

Pierre fait le ſigne de la croix, arrête ſa vue ſur la croix qu'il portoit, & ſans changer de couleur, ſans regarder ſeulement le feu, y entre nu-pieds, avance d'un pas lent & uniforme. Le vent produit par la flamme agitoit ſes cheveux, ſoulevoit ſon aube, faiſoit floter ſon étole, & emporta ſon manipule au milieu de l'un des bûchers. Il va le reprendre, pourſuit ſa marche, & paroît enfin hors des flammes, ſans qu'elles aient fait ſur lui, ni ſur ſes vêtemens, la moindre impreſſion. Il n'avoit pas perdu un de ſes cheveux, pas un poil de ſes paupieres ni de ſes ſourcils. Quand il fut ſorti de ces braſiers, il y voulut paſſer une ſeconde fois : mais la multitude l'arrêtant, chacun s'empreſſa de lui baiſer les pieds, de lui donner toutes les marques de vénération les plus expreſſives, de toucher au moins ſes habits ſi merveilleuſement conſervés. Tous chantoient les louanges de Dieu, en verſant des larmes de joie, en exaltant S. Pierre, & en déteſtant Simon le Magicien. Tel eſt le récit que le peuple & le clergé de Florence en firent par écrit au Pape Alexandre II,

en le suppliant de les délivrer des si-
Ital. Sacr. t. 3. p. 95. moniaques. Le Pape en fut si frappé, qu'il déposa l'évêque Pierre. Le coupable fut si touché lui-même, que pour réparer tant de scandales, il se fit moine au monastere même de Septime. Ainsi finirent les troubles de l'Eglise de Florence, à qui l'on donna un évêque si différent de son prédécesseur dont il portoit le nom, qu'on appella celui-ci Pierre le Catholique. Le moine Pierre qui avoit passé par le feu, en retint le nom de Pierre-Ignée. Il étoit de la maison des Aldobrandins, parvint au cardinalat & à l'évêché d'Albe, & mourut, comme il avoit vécu, en grande réputation de sainteté.

On rétablit aussi la régularité dans l'Eglise de Milan, dont l'archevêque, malgré ses sermens, s'étoit porté à des excès plus énormes qu'avant sa
Boll. 27. juin. t. 23. p. 279. apparente conversion. Ce fut lui qui fit martyriser le diacre S. Arialde, encore plus distingué par son zele contre la simonie & l'incontinence des clercs, que par l'illustration de sa race décorée de la dignité de marquis peu commune alors. Il y avoit dix ans qu'il

rialde défendoit la discipline avec le caractere d'autorité que donnent la noblesse & la vertu réunies, quand son indigne pasteur, Gui de Milan, le fit prendre en trahison, & transporter dans un désert au delà du lac Majeur. La niece de l'archevêque, encore plus méchante que son oncle, & capable de tous les excès reprochés à ce genre odieux de népotisme, craignit que ceux-mêmes qui avoient pris Arialde, ne vinssent à lui sauver la vie par respect pour ses vertus. Elle envoya deux clercs vicieux, comme exécuteurs plus sûrs d'une atrocité, que ces premiers satellites. Si-tôt qu'ils les eurent rejoints, ils demanderent avec empressement où étoit Arialde. Ceux qui l'avoient amené, répondirent qu'il étoit déjà mort. Mort ou vif, reprirent-ils, qu'on nous le représente: tel est l'ordre que nous avons reçu de la niece de notre archevêque. Et portant leurs regards de tous côtés, ils apperçurent à l'écart Arialde encore vivant & assis sur une pierre.

Ils se jetterent sur lui, l'épée à la main: mais au lieu de l'immoler sur le champ, ils le prirent chacun par une

oreille, & s'efforcerent de lui faire desavouer ce qu'il avoit dit pour la défense des saints canons. Comme il n'en vouloit rien faire, ils lui couperent les deux oreilles. Ils le presserent de nouveau, aussi infructueusement que la premiere fois; & cette seconde résistance lui coûta le nez & la levre supérieure. Ils lui arracherent de même les deux yeux, puis lui abattirent la main droite, pour avoir écrit au Souverain Pontife & réclamé son secours en faveur de l'Eglise de Milan. Ils le murilerent ensuite, d'une maniere encore plus indigne, en dérision de la chasteté qu'il avoit pratiquée fidélement, & généreusement défendue. Enfin, ils lui arracherent la langue par dessous le menton, en disant : Imposons un silence éternel au perturbateur du clergé. Il expira sous la main de ces monstres, le 27 juin 1066. Son corps jetté au fond du lac Majeur, fut retrouvé, au bout de dix mois, sans la moindre corruption.

Vit. sæc. 6. Bened. par. 2. Cinq jours après, au voisinage de Vicence dans la même contrée, mourut d'une maniere plus douce & non moins précieuse aux yeux du Seigneur,

S. Thibaut de Provins, né François, du ſang des comtes de Champagne. S'étant ſenti dès la jeuneſſe un grand attrait pour la vie érémitique, il avoit abandonné ſecrétement la maiſon paternelle, avec un chevalier de ſon cortege, nommé Gautier, & étoient paſſés tous les deux au pays de Treves, après avoir changé d'habits avec deux pauvres pélerins. Ils y vécurent long-temps dans une extrême pauvreté, gagnant leur ſubſiſtance par l'exercice des plus vils travaux, comme de faucher les foins, de nettoyer les cours & les étables, & ſur-tout de faire du charbon. Comme ils n'étoient point habiles à des fonctions ſi nouvelles pour eux, ils furent ſouvent maltraités par des maîtres groſſiers, ſans jamais ſe faire connoître. Cependant Thibaut voulut apprendre à lire, afin de s'inſtruire plus parfaitement des vérités éternelles. Gautier lui trouva pour maître, un clerc charitable, mais ſi pauvre qu'il n'avoit pas un pſeautier; & les deux ermites enſemble n'avoient pas de quoi en acheter. Gautier engagea le clerc à faire le voyage de Provins, afin d'obtenir d'Arnoul, pere

de Thibaut, le livre qui étoit néceſſaire à ſon fils. Arnoul & Guille ſa femme honoroient leur rang par leur religion. Si la longue abſence de leur fils leur avoit cauſé de mortelles inquiétudes, ils éprouverent la plus douce conſolation, en apprenant qu'il ne les avoit quittés que pour Dieu. Ils rendirent de tendres actions de graces au Seigneur, de ce qu'il leur faiſoit retrouver un ſaint, au lieu d'un enfant prodigue : mais Arnoul refuſa d'envoyer le pſeautier, dit qu'il vouloit le porter lui-même, & ſuivit le maître juſqu'à Treves.

Arrivés près de la ville, le maître y entra ſeul, & laiſſa Arnoul ſous un arbre où Thibaut avoit coutume de prendre ſa leçon. Il y amena auſſitôt ſon diſciple, ſous prétexte de voir les progrès qu'il avoit faits durant ſon abſence. Mais du plus loin que Thibaut apperçut ſon pere, il s'écria, *je ſuis trahi*, & prit promptement la fuite. Arnoul le ſuivit, en fondant en larmes, & en criant : Pourquoi, mon fils, fuyez-vous un pere qui reſpecte en vous l'ouvrage de la grace ? Non, je ne prétends pas vous

détourner de vos pieux desseins ; je ne veux que m'édifier avec vous, & reporter à une mere mourante des nouvelles capables de lui rendre la vie. Thibaut répondit : Seigneur, car il ne l'appella jamais son pere depuis sa retraite, vivez heureux l'un & l'autre, & laissez-moi vivre de mon côté dans la paix de J. C. Arnoul reprit : Vous manquez de tout, mon fils, tandis que nous sommes dans l'abondance ; recevez de quoi subsister, au moins pour vous souvenir de nous. Le Saint répondit : Je ne puis rien reprendre de ce que j'ai quitté pour Dieu ; après quoi il s'éloigna, & fut si fidele à ses engagemens, qu'il craignit de se mettre dans l'occasion de les rompre, en renvoyant son pere. Gautier, également fidele à la loi de la plus rigide pauvreté, dit à Arnoul, que son fils n'avoit besoin que d'un pseautier, & il n'en voulut jamais recevoir autre chose.

Pour éviter à l'avenir de pareilles visites, Thibaut partit pour Rome, dans la résolution de pousser beaucoup plus loin, & d'aller jusqu'à Jérusalem. Mais Gautier, déjà fort âgé, se trouva si affoibli du seul voyage d'Italie, qu'il

fallut s'arrêter près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, où Gautier mourut au bout de deux ans. Thibaut qui lui survécut sept ans, ne fit qu'accroître ses austérités, son détachement de la terre & toutes ses vertus. Après avoir vécu pendant quelque temps de pain d'orge avec un peu d'eau, il s'interdit tout usage du pain, & ne prit plus que quelques herbes, ou quelques racines, ou quelques fruits sauvages, sans aucune espece de boisson. Il ne se couchoit pas; & s'il dormoit quelques momens, ce n'étoit qu'assis. On l'obligea, par respect pour sa vertu, à se laisser ordonner prêtre; & la derniere année de sa vie, il reçut l'habit monastique. Son pere entreprit le pélerinage de Rome, pour le voir une seconde fois. Guille son épouse, sur le portrait qu'à son retour il lui fit de ce saint enfant, craignit de mourir sans avoir eu la consolation de le voir. Arnoul la conduisit en Italie, mais pour ne l'en point ramener. Quand une fois cette pieuse & tendre mere eut rejoint son saint fils, elle ne voulut plus s'en séparer, & comme lui, se consacra au service

de Dieu dans la solitude. Enfin douze ans après que Thibaut eut quitté son pays, il mourut dans sa retraite de Salanique, le premier jour de juillet auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Pour terminer d'une maniere durable les troubles de Milan, le Pape y envoya des légats qui publierent des constitutions de réglement, & qui prirent des mesures efficaces pour les faire observer. Les docteurs les plus éclairés s'éleverent en même temps contre les préventions de l'ignorance, ou plutôt de la licence & de l'obstination. Un principe des plus féconds en abus, c'est que bien des évêques prétendoient qu'il n'étoit pas permis à leurs inférieurs de les accuser. Sur quoi les docteurs les plus profonds & les plus circonspects soutinrent au contraire, qu'en cas de suspicion, rien n'étoit plus raisonnable que d'obliger les évêques, aussi bien que les ecclésiastiques du second ordre, à rendre raison de leur innocence, ou à s'avouer humblement coupables; que S. Pierre reçut bien la réprimande que lui fit S. Paul son inférieur; que si les prélats ne pouvoient pas être jugés, personne ne P. Dam. ep. 12. l. 2.

voudroit plus se soumettre aux loix canoniques ; &. que s'il n'étoit pas permis aux enfans d'une Eglise d'ouvrir la bouche contre leur pasteur, comme il est presque impossible de trouver au dehors des témoins de sa conduite, il en résulteroit dans le premier ordre une licence arrogante, & une impunité qui anéantiroit toute discipline.

Le Pape Alexandre poursuivit l'incontinence des clercs, avec la même sévérité que la simonie. La Dalmatie qui étoit contiguë à l'Empire d'Orient, mais qui suivoit encore les usages de l'Eglise Latine, n'échappa point à la vigilance de ce Pontife. Il envoya au clergé de cette province un décret qui porte interdiction, exclusion du chœur & privation des biens ecclésiastiques, non seulement contre les évêques, les prêtres & les diacres qui se marieroient à l'avenir, mais contre ceux qui garderoient les femmes qu'ils auroient déjà épousées. On voit par-là, que les prévarications en ce genre n'étoient pas le seul effet de l'ignorance & du relâchement; mais que l'exemple & le voisinage des Grecs

servoient à les colorer d'une maniere assez spécieuse, dans un temps où ces points de discipline n'avoient pas encore la stabilité fixe & précise qu'ils ont acquise depuis. Mais le mauvais exemple, le soulévement des passions, la corruption du siecle, tous les efforts de l'enfer réunis pour ternir la pureté de l'Eglise, ne servirent qu'à l'augmenter, ou à la rendre plus inaltérable.

En Angleterre, la mort du S. Roi Edouard ayant d'abord occasionné des troubles aussi fâcheux pour l'Eglise que pour l'Etat, Guillaume Duc de Normandie & cousin germain de ce Monarque qui l'avoit institué son successeur, rétablit dans tout le royaume un ordre qu'on n'y avoit point encore vu. Edouard mourut le quatrieme jour de janvier de l'année 1066; & en lui finit la race des Rois Anglois, 620 ans après la premiere entrée de cette nation Saxone dans la Grande-Bretagne. On rapporte plusieurs miracles de ce Saint Roi, qui garda une perpétuelle virginité dans le mariage, & qui fut canonisé solennellement 95 ans après sa mort. On le nomme S. Edouard le Confesseur, pour

Gesta Guill. p. 196, &c.

le distinguer du Roi d'Angleterre du même nom, qui étoit déjà révéré comme martyr.

Guillaume qui avoit été appelé au trône, étoit fils naturel du Duc Robert II, & d'Harlette : sa stature, d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaire, la force de son tempérament, & toutes les qualités qui font les héros, compensoient avantageusement le vice de sa naissance. Il eut néanmoins de grands obstacles à vaincre, pour se mettre en possession, & plus encore pour se conserver la paisible jouissance de la couronne qui lui avoit été léguée. Une bataille où il déploya la supériorité de son courage & de son talent pour la guerre, le défit d'Haralde qui étoit le beau-frere d'Edouard, & qui s'étoit fait couronner roi aussi-tôt après sa mort : mais il lui fallut souvent reprendre les armes, pour dompter une nation fiere & remuante, qui le força, malgré sa douceur naturelle, à exercer un empire très-dur, & à prendre enfin une habitude de sévérité, qu'il garda le reste de ses jours. Il attira en Angleterre beaucoup de Normands, qu'il enrichit des confiscations faites sur les mutins, & y introduisit les loix Normandes mêlées néanmoins de quelques loix de

anciens Rois Anglois. Le denier saint Pierre en particulier n'y fut pas omis. Son activité sans exemple & ses idées d'ordre lui firent prendre connoissance des affaires de la religion : mais s'il y entra par des vues politiques, comme il étoit solidement Chrétien, il fut toujours guidé par les motifs supérieurs de la foi, & fidele aux regles d'une circonspection religieuse.

Dans le champ même d'Hastings où il avoit remporté la victoire qui lui acquit la couronne, il bâtit en l'honneur de Saint Martin, un monastere qui fut nommé le Bel, en Latin *de Bello*. Il en fonda un autre à Caen, sous l'invocation de S. Etienne. Mathilde sa femme établit dans la même ville, celui de la Trinité, pour des personnes de son sexe. Cette double fondation fut une sorte de pénitence, pour la faute qu'avoient faite le Roi & la Reine en se mariant, malgré les liens de parenté qui étoient entre eux, & dont le Pape accorda la dispense à cette condition. La séparation des parties, suivant les représentations du sage Lanfranc au Pontife, eût attiré à la nation une guerre dangereuse, de la part du comte de Flandre, pere de Mathilde.

Guillaume qui savoit apprécier les talens, ne se contenta point de faire Lanfranc premier abbé de S. Etienne, où ce docteur profond composa son Traité de l'Eucharistie contre Bérenger. L'archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Roi ne jugea personne plus digne que ce pieux & savant cénobite, d'être élevé sur le premier siege d'Angleterre; & il ne partit que de ce jugement, pour y faire placer l'abbé de S. Etienne. Car tout enclin qu'étoit le Roi Guillaume à donner les grandes places à ses sujets de Normandie plutôt qu'à ceux d'Angleterre, il n'étoit pas moins juste dans sa prédilection que dans sa sévérité. Lanfranc se montra d'autant plus digne de cette élévation, qu'il y opposa plus de résistance. Il n'accorda enfin son consentement, qu'aux sollicitations unanimes de tous les évêques, & par la seule crainte de résister à la volonté de Dieu. Dans la suite, il écrivit encore au Pape, pour se faire décharger d'une dignité, dont il se crut toujours indigne. Il n'obtint pas ce qu'il désiroit, & fut archevêque toute sa vie.

Il n'usa que pour le bien de l'Eglise de la bienveillance, ou pour mieux dire

de l'intimité de son souverain, qui lui communiquoit jusqu'à ses plus secretes pensées : ce qui n'empêchoit point ce généreux Prélat de le contredire dans tout ce qui s'opposoit au bien de la religion. C'est ainsi qu'il maintint le clergé monastique dans toutes les cathédrales d'Angleterre, contre l'inclination du Roi, qui se manifestoit en tirant du clergé séculier presque tous les évêques. Lanfranc ne laissa point de faire confirmer par le Pape Alexandre les anciennes dispositions de S. Grégoire à ce sujet. Il s'y prit si bien pour qu'on les observât à l'avenir, que cet usage subsista jusqu'au schisme d'Henri VIII.

Quelque temps après la révolution d'Angleterre, l'empire d'Orient éprouva une fermentation dont l'issue fut beaucoup plus triste. Constantin-Ducas étant mort au mois de mai de l'an 1067, sa femme Eudocie, après avoir remis entre les mains du Patriarche Xiphilin sa promesse de ne point se remarier, régna conjointement avec ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin. En moins d'une année, on éprouva les plus fâcheux effets de ce gouvernement ainsi partagé. Ce fut alors que les Turcs Seljoucides prirent un ascendant qui Curopal. p. 817.

préſagea tout ce qu'on en avoit à craindre. La nation des Turcs, qui faiſoit partie de celle des Huns, &, comme eux, originaire de la Grande Tartarie, ſe diviſoit anciennement en neuf branches, dont celle de Seljouc, fils de Décac le premier qui ſe fit Muſulman, envahit dans la ſuite tout l'empire des Califes, avec celui de C. P. Leurs conquêtes ſur les Grecs commencerent par les provinces les plus Orientales de l'Aſie-Mineure, où ils firent d'horribles ravages, dès les premiers mois du regne d'Eudocie. Pour arrêter leurs progrès, on ſentit qu'il falloit un Empereur capable de commander les armées; & on le fit entendre à l'Impératrice, qui ne parut rien moins qu'offenſée de l'obligation qu'on lui faiſoit de reprendre un époux. Elle ne fut pas long-temps à faire ſon choix, qui tomba ſur Romain-Diogene, grand veſtiaire ou maître de la garde-robe, à qui elle avoit déjà fait grace de la vie après des preuves de révoltes. Il reſtoit un obſtacle, dans la promeſſe qu'elle avoit faite au Patriarche, de ne point ſe remarier. Voici de quelle induſtrie on uſa pour le lever.

L'Impératrice envoya un eunuq

adroit & affidé, avec charge de dire au Patriarche, qu'il ne tenoit qu'à lui de faire empereur son frere Bardas; qu'il ne s'agissoit pour cela que de supprimer la promesse injuste qu'on avoit extorqué d'elle, & qu'aussi-tôt elle l'épouseroit. Ce Bardas étoit un débauché, sans nul mérite & sans réputation. L'ambition du Patriarche n'en donna pas moins étourdiment dans le piege. Il vit les grands l'un après l'autre, leur exagéra les inconvéniens de la viduité d'Eudocie, la nécessité d'avoir un empereur à la tête des armées & des affaires, & les gagna sans exception. Quand tout fut bien disposé, Romain-Diogene entra de nuit & bien armé dans le palais, où il épousa l'Impératrice. Cette conduite du Patriarche Xiphilin, montre ce qu'on doit penser des éloges que les Grecs font de sa vertu. On lui a aussi fait honneur de l'abrégé de Dion-Cassius : une critique plus éclairée empêche de le confondre aujourd'hui avec Xiphilin l'historien, auteur de cet abrégé.

Romain-Diogene fit d'abord la guerre avec avantage aux Musulmans : mais en 1071, son armée fut mise en déroute, & il fut pris par le Sultan Alp-Arslan. Le vainqueur se l'étant fait ame-

ner, le fit prosterner, & le foula aux pieds, déférant, non sans répugnance, à l'usage barbare de sa nation : car aussi-tôt après il le releva, l'embrassa, & le fit manger à sa table. Ensuite il lui demanda, comment il en auroit usé, s'il avoit été vainqueur. Diogene croyant se faire honneur en se montrant intrépide dans la captivité, répondit qu'il l'eût fait mourir sous les coups. Et moi, reprit le Sultan, au lieu de prendre pied sur ton arrogance, je veux suivre les maximes de ton Christ qui commande l'oubli des injures : reçois de celui que tu hais la paix & la liberté. En effet, il le renvoya libre, après avoir fait un traité honnête avec lui. Mais à la premiere nouvelle de la défaite de Diogene, les grands avoient fait raser Eudocie, & l'avoient renfermée dans un monastere. On arrêta l'Empereur à son retour, & on lui arracha les yeux avec tant de cruauté, qu'il en mourut peu après. Depuis cette révolution, Michel-Ducas, fils aîné d'Eudocie, fut seul reconnu pour Empereur : Prince lâche & sans application, qui n'eut de génie que pour faire des gains frauduleux sur les bleds, d'où lui vint le surnom de Parapinace.

Il paroît que cet Empereur entretint encore quelque sorte de communion avec le S. Siege ; puisque le Pape Alexandre lui envoya un légat, qui fut assez bien reçu, pour demeurer un an à C. P. c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce Pontife, marquée au 21 avril 1073. Aussi personne n'étoit-il plus propre que ce légat, nommé Pierre, à faire honorer, avec sa personne, le siege qu'il représentoit. Il étoit de la maison des Princes de Salerne, avoit embrassé dès l'enfance la vie monastique, & s'étoit si bien confirmé dans l'esprit d'abnégation, qu'il fallut l'arracher du cloître, pour le faire évêque d'Anagnie. Il gouverna cette Eglise quarante-trois ans, avec tant d'édification, qu'il fut mis solennellement au nombre des saints par une bulle de Pascal II, en date du 4 juin 1109.

L'Empire d'Occident n'avoit pas à sa tête un prince plus estimable, ou du moins plus vertueux que Michel-Parapinace. Dès l'âge de dix-huit ans, le Roi Henri IV, fils si différent du religieux Empereur Henri le Noir & de l'Impératrice Agnès, sincérement pieuse, nonobstant quelques fautes pas-

Hist. bell. Sax. p. 102. Chron. Magd. Mſ. an. 1068.

ſageres : iſſu d'un ſi beau ſang, le jeune Henri s'étoit déjà montré un des plus vicieux & des plus méchans de tous les hommes. Peu content d'avoir deux ou trois concubines à la fois, ſon libertinage effréné ne reſpectoit, ni l'innocence virginale, ni la fidélité conjugale. Quand il entendoit parler de la beauté de quelque jeune perſonne, il ſe la faiſoit amener de gré ou de force, l'alloit quelquefois enlever lui-même au péril de ſa vie ; & alors, ſi la ſéduction ne lui réuſſiſſoit pas, il uſoit de contrainte & d'une violence brutale. L'impudicité le rendit cruel : il immoloit ſans façon les maris, dont il ne pouvoit ravir autrement les femmes. Ses complices & ſes confidens, dont peu l'égaloient en dépravation, étoient pareillement ſacrifiés, quand ils témoignoient d'une parole ou d'un ſimple geſte déſapprouver ſes excès. Il lui ſuffiſoit, pour les faire périr ſous main, que leur diſcrétion lui devînt tant ſ[illegible] peu ſuſpecte. Car il ſut allier l'hypocriſie & la perfidie avec les plus fougueuſes paſſions. Auſſi diſſimulé qu'implacable dans ſa colere, il faiſoit périr ceux qui lui avoient déplu lorſqu'il

s'en défioient le moins, & feignoit ensuite d'être affligé de leur mort jusqu'à répandre des larmes en abondance. La simonie que les gens de bien poursuivoient avec tant de zele, fut le moindre abus qu'il commît dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Si ceux qui lui comptoient le plus d'argent obtenoient les évêchés, ceux-là seulement étoient sûrs de les posséder, qui servoient de ministres à ses honteuses passions. Il faisoit lui-même déposer les premiers comme simoniaques, & mettoit les autres en leur place; en sorte qu'un même siege avoit souvent deux évêques, aussi justes accusateurs l'un de l'autre, qu'indignes compétiteurs.

Les désordres que cette conduite introduisit dans l'Eglise & dans l'Empire, malgré toutes les représentations de l'Impératrice mere & de quelques pieux prélats, tels que S. Annon de Cologne, les engagerent à quitter la cour. L'Archevêque se retira au monastere de Sigeberg qu'il avoit fondé, où pendant trois ans d'une retraite sévere, acheva de se sanctifier par l'oraison, par les austérités, par la pratique assidue de toutes sortes de bonnes œuvres. L'Im- Lamb. ann 1075.

P. Dam. Opusc. 56. c. 5.

pératrice se mit à Rome sous la conduite de Pierre-Damien, & lui fit, à ce qu'il nous apprend lui-même, une confession générale depuis l'âge de cinq ans, non seulement des actions mauvaises, mais de tous les mouvemens déréglés du cœur, des pensées même & des paroles superflues dont elle put se souvenir: à quoi ce pieux auteur ajoute, qu'on ne lui imposa d'autre pénitence que de continuer la vie humble & austere qu'elle avoit embrassée. Elle persévéra en effet jusqu'à la mort à prier presque sans interruption, à faire des aumônes prodigieuses, à porter des habits très-pauvres, à pratiquer des mortifications qui sembloient excéder les forces même des plus saints solitaires. Laissé à lui-même & à ses adulateurs, le Roi Henri, sans frein & sans retenue, s'abandonna à ces passions désordonnées, qui peu après, réfrénées brusquement par la fermeté inflexible de Grégoire VII, occasionnerent entre les deux Puissances un choc si funeste à l'une & à l'autre, & donnerent au Monde Chrétien les scenes d'horreur & de scandale, que nous sommes enfin réduits à décrire.

HISTOIR

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

Depuis le commencement du pontificat de Grégoire VII en 1073, jusqu'à celui d'Urbain II en 1088.

LE Pape Grégoire VII, si fameux par ses démêlés avec l'Empereur Henri IV, avoit reçu de la nature, comme on a pu s'en convaincre par ce que nous en avons déjà dit, ce tour de génie & cet ascendant inexplicable, qui, malgré la bassesse de la naissance & mille autres obstacles, donne infailliblement la supériorité sur toutes les classes des hommes. Dans le cours des trois derniers pontificats, qui n'avoient com-

mencé, pour ainſi dire, que ſous ſes auſpices, il avoit eu la principale influence dans toutes les grandes affaires. Il refuſa pluſieurs fois de monter ſur la chaire pontificale, dont on ne ſembloit diſpoſer qu'à ſon gré. Enfin, après la mort d'Alexandre II, il fut contraint de l'accepter, le 22 avril 1073 : mais il écrivit encore au Roi Henri, pour le prier de s'oppoſer à ſon élévation ; & pour l'y mieux engager, il lui déclara, que s'il demeuroit Pape, il ne laiſſeroit pas ſes déportemens impunis. Ce Prince confirma cependant l'élection, & députa l'Evêque de Verceil pour l'ordination, qui ne ſe fit que le 30 de juin. C'eſt la derniere élection pontificale, dont le décret ait été envoyé aux Rois d'Italie, pour être confirmé. On obſerve qu'Hildebrand qui n'étoit que diacre, reçut l'ordre de prêtriſe avant d'être ordonné Pape : nouvelle preuve de la fauſſeté des imputations des Grecs en cette matiere.

On ne ſauroit nier que Grégoire VII, par ſes qualités ſupérieures, par ſes mœurs pures & vraiment eccléſiaſtiques, par l'éminence de pluſieurs

vertus, en particulier par un amour extrême pour le bien, ne fût digne de la papauté. Il eſt fâcheux qu'avec un génie capable de tout embraſſer, il n'ait pas montré un diſcernement égal; & que faiſant conſiſter la vertu à oſer & à ſouffrir, il crût indigne d'elle de jamais reculer. Les troubles commencerent par la queſtion des inveſtitures, qui agita l'Egliſe pendant cinquante ans, & qui s'éleva la ſeconde année du pontificat de Grégoire VII.

Mais dès la premiere, la religion fournit un ſpectacle bien édifiant dans l'illuſtre & ſaint inſtituteur de l'ordre de Grammont. Il ſe nommoit Etienne, étoit fils du Vicomte de Thiers en Auvergne, & fut prévenu des bénédictions du Ciel, dès ſa tendre jeuneſſe. Il n'avoit que douze ans, quand ſon pere s'en fit accompagner, dans un pélerinage en Italie. A Bénévent, l'enfant tomba ſi dangereuſement malade, que ſon pere fut obligé de le laiſſer entre les mains de l'Archevêque Milon, né comme eux en Auvergne. Ce prélat étoit un ſaint, que l'Egliſe honore en effet comme tel le 23 février. Le jeune Etienne

Boll. 8 febr. t. 4. p. 205.

prit tant de goût à cette école de vertu, qu'après sa guérison il y demeura douze ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de son saint maître. Il lui avoit souvent entendu vanter une communauté très-réguliere de moines Bénédictins, qui édifioit toute la Calabre où elle étoit située, & qu'il avoit beaucoup fréquentée lui-même. Après de longues instances auprès de Grégoire VII, qui le chérissoit tendrement, & qui se défioit de la délicatesse de sa complexion, il en obtint enfin la permission d'établir sur ce modele un ordre monastique. La bulle fut donnée à Rome, en date du premier jour de mai de l'an 1073, & défend à toute personne laïque ou ecclésiastique, de troubler Etienne ou ses compagnons dans le lieu qu'ils choisiront pour faire pénitence, & qu'elle déclare immédiatement soumis au S. Siege.

Etienne reprit aussi-tôt la route de sa patrie, avec cette concession : mais il y demeura peu. Ses parens lui avoient à peine témoigné la joie vive qu'ils avoient de son retour, qu'il se déroba secrétement à leurs caresses, & se retira sur la montagne de Muret en Limousin.

là, au milieu des forêts, il construisit une cabane avec des branches d'arbre, fit vœu de virginité, & se consacra irrévocablement au Seigneur. Il étoit âgé de trente ans, & en vécut cinquante dans ce désert, avec une pureté & une austérité qui lui attirerent un grand nombre de disciples. Telle fut l'origine de l'ordre de Grammont, ainsi nommé de l'endroit où ils furent obligés de se transporter, à une lieue de Muret, après la mort de leur Saint instituteur. Quoiqu'ils fussent établis à Muret depuis cinquante ans, ils aimerent mieux, suivant l'esprit du Saint, quitter cet endroit, que de plaider avec des moines voisins qui le revendiquoient.

Long-temps auparavant, le Pape Grégoire avoit formé le vaste projet de réformer toute l'Eglise. Dévoré par le zele de la maison de Dieu, il ne fut pas une année entiere sur le trône pontifical, sans mettre la main à l'exécution. La simonie & le concubinage des clercs, comme les deux abus les plus pernicieux & les plus enracinés, malgré la vigilance des derniers Pontifes, furent le plus rigoureusement poursuivis. La premiere semaine de carême de l'an

Greg. VII. p. 51 & 52. 1074, on tint un concile à Rome. Il y fut ordonné que ceux qui seroient entrés dans les saints ordres par simonie, n'en pourroient plus exercer les fonctions; que ceux qui auroient donné de l'argent pour obtenir des églises, c'est-à-dire des bénéfices, les quitteroient sans retour; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient pas célébrer la messe, pas même servir à l'autel dans les fonctions inférieures; autrement, que le peuple n'assisteroit point à ces offices. On fit aussi quelques réglemens locaux, qui ne ménageoient pas davantage les particuliers coupables: on exigea, par exemple, du clergé d'Espagne, qu'il reçût l'office Romain, au lieu de celui de Tolede, ou du Mosarabique.

On publia aussi-tôt ces décrets par toute l'Italie. Ils furent portés en Allemagne par des légats, qui voulurent y assembler un concile: mais tous les évêques s'y opposerent fortement, sous prétexte que c'étoit une entreprise contraire à leurs droits & à leurs coutumes. Ils déclarerent en termes exprès, qu'ils n'accorderoient jamais qu'au Pape en personne la prérogative de les préside

en concile. A la vérité, il étoit de droit commun, que les conciles provinciaux fussent présidés par les métropolitains ; & la maniere d'y déroger par le moyen des légats pontificaux, commençoit à prendre l'air d'une abrogation de la loi. Toutefois le vrai motif des prélats Allemands en cette rencontre, ce fut la crainte des peines décernées contre la simonie dont plusieurs se sentoient coupables, & la molesse d'un bien plus grand nombre qui n'osoient troubler les clercs incontinens, dans l'espece de possession où ils étoient d'avoir des femmes ou des concubines. Quoi qu'il en soit, le concile manqua, malgré les les efforts du Roi Henri, qui appuya les légats de toute son autorité, moins par la dissimulation politique dont il ne s'étoit pas encore départi hautement, qu'en haine de l'Evêque de Worms & de quelques autres prélats qui l'avoient offensé.

Le Page Grégoire n'étoit pas de caractere à céder aux obstacles. Il écrivit lettre sur lettre, il réitéra les légations, il accusa les évêques de négligence & de lâcheté, il fit gronder les foudres de l'Eglise, & se montra tout prêt à les T. x. Conc. p. 313.

lancer, s'ils n'exécutoient promptement ſes ordres. Sigefroi, archevêque de Maïence, comme ayant par les prérogatives de ſon ſiege le plus d'influence dans le régime du clergé de Germanie, craignit que l'orage ne fondît d'abord ſur ſa tête. Après avoir exhorté les coupables à faire de bon gré ce dont toute leur réſiſtance ne les diſpenſeroit pas, il leur laiſſa quelques mois pour prendre leur réſolution, puis aſſembla un concile à Erford. Alors il les preſſa de renoncer ſur le champ, ou au mariage, ou au ſervice de l'autel. Le mal étoit trop invétéré, pour être guéri ſi promptement. On murmura ſans retenue, on trouva le joug inſupportable, déraiſonnable même, & contraire à la nature humaine, dont on exigeoit, dit-on, la vertu des Anges, & qu'on expoſoit, ſous prétexte de pureté, à tous les excès d'une diſſolution brutale. L'archevêque ne ſe rendant point à ces raiſons, quelques-uns s'écrierent en tumulte, qu'il falloit l'arracher de ſa chaire & le mettre en pieces, avant qu'il prononçât la ſentence qui bouleverſeroit toutes les Egliſes.

Sigefroi, avec cette ſorte de vertu

qui donne le goût du bien, n'avoit pas la constance nécessaire pour le faire pratiquer. Il n'étoit pas irréprochable lui-même, sur le saint désintéressement qui convenoit au promoteur de la réforme, ni sur l'administration gratuite des ordres sacrés. Il eut même l'imprudence de mêler ses intérêts temporels à ceux de la religion, en renouvellant ses prétentions sur les dîmes de la Thuringe, qui depuis long-temps lui tenoient fort au cœur. A cette proposition, on oublia tout ménagement. Les Thuringiens sortirent du concile en furie, crierent de toute part aux armes, & ayant attroupé en un instant une grande multitude, rentrerent en proférant des menaces terribles. Tous les évêques & les ecclésiastiques se disperserent tremblans, & se cacherent dans tous les coins de l'église. Les séditieux poussant droit à l'Archevêque, environnerent son siége, dans la résolution de l'y assommer; & si ses vassaux qui n'étoient pas les plus forts, ne se fussent réduits au personnage de supplians, & ne les eussent rassurés à force de promesses, il eût été infailliblement la victime de son imprudente cupidité.

Vit ap. Tegnag p. 46.

Altman, évêque de Passau, en procédant avec plus de générosité que Sigefroi, n'eut cependant pas plus de succès. Après avoir prévenu son clergé, que les ordres pressans du Pape ne lui permettoient plus de dissimuler sur leur incontinence; qu'il craignoit de se rendre coupable lui-même, & que son inaction ne fût moins une tolérance qu'une approbation du désordre; le jour de S. Etienne, patron de son Eglise, comme il y avoit un grand concours de peuple & de seigneurs, il monta au jubé, & publia courageusement le décret. Aussi-tôt il s'éleva de tous côtés des cris furieux; & l'on eût sur le champ arraché la vie au Prélat, si le grand nombre des Seigneurs n'eussent arrêté l'émeute.

Le Pape ayant appris ces mouvemens, ne relâcha rien de ses prétentions. Il écrivit des lettres terribles aux prélats mal intentionnés, il en suspendit quelques-uns de leurs fonctions, il intimida les foibles, il aiguillonna les plus résolus, il ordonna même aux laïcs, de ne plus reconnoître les évêques qui permettroient à leur clergé d'avoir des concubines. Rodolphe & Berthold, l'un

duc de Suabe & l'autre de Carinthie, honoroient leur rang par leur piété & par leur zele pour le bien de l'Eglise. Grégoire ne craignit point de les prévenir contre ces évêques, qui plus attachés que les gens du monde à la gloire & aux plaisirs du siecle, comprennent jusqu'à leurs vices dans la vénération qu'ils exigent pour leur caractere. Nous vous conjurons, leur dit-il, & nous vous enjoignons par l'autorité apostolique, de ne point participer à l'office de ceux que vous saurez avoir été promus par simonie, ou vivre dans l'incontinence. Empêchez-les au contraire, autant qu'il vous sera possible, de servir aux saints offices, tant à la cour & aux dietes du royaume, que dans les autres rencontres. A cet effet, usez de force si les voies de persuasion sont insuffisantes. Si l'on en murmure, répondez que c'est par notre ordre, & renvoyez les mécontens contester avec nous. Il nous paroît beaucoup plus expédient de rétablir l'ordre par des procédés nouveaux, que de le laisser anéantir avec les loix anciennes. Greg. VII. l. 2. ep. 45.

Grégoire écrivit aussi au Roi de Ger-

manie, pour le confirmer dans la bonne résolution qu'il lui supposoit d'extirper de ses Etats la simonie & l'incontinence des clercs. Il le loue du bon accueil qu'il a fait à ses légats, le remercie des témoignages effectifs de son amitié, & l'assure que de son côté il ne cesse de faire mémoire de lui sur les corps des SS. Apôtres. Il finit par l'exhorter à prendre conseil de gens qui ne cherchent que son salut.

Greg. epist. ad Episc. Gall.

Il adressa la même année une lettre de style bien différent, à quelques évêques de France, contre leur Souverain, qui le méritoit beaucoup moins que le Roi de Germanie. C'étoit Philippe, premier du nom, qui régnoit alors, ayant succédé l'an 1060 à son pere Henri I, qui l'avoit fait sacrer l'année précédente. Le Pape ne reproche pas seulement à ce Prince, âgé de vingt ans seulement, de donner lieu à tous les crimes par sa foiblesse, mais d'autoriser par son exemple les fraudes, les rapines, le pillage des églises, les adulteres & les parjures. Il pousse l'amertume de son zele jusqu'à dire que Philippe porte en vain le sceptre dont il s'est chargé, qu'il ravit à la couronne de

France la puissance & toute la splendeur que lui avoient données ses anciens monarques, & qu'il mérite beaucoup moins le nom de roi, que celui de tyran. Il ordonne enfin de lui signifier, qu'avec une pareille conduite il ne peut éviter plus long-temps les censures apostoliques; que si les anathêmes ne l'obligent point à se reconnoître, lui successeur de Pierre, avec le secours du Maître suprême, fera tous ses efforts pour délivrer une nation si justement célebre, de cette indigne oppression. Grégoire écrivit dans le même goût, toujours contre le Roi Philippe, à Guillaume comte de Poitiers. On ne peut que gémir de ces écarts, qu'il seroit néanmoins déraisonnable d'apprécier sur nos mœurs, plutôt que sur le mauvais goût du temps. Ce que nous appellerions aujourd'hui emportement séditieux, ne passoit guere alors que pour des monitions véhémentes, ou pour des menaces vagues & peu sérieuses. En effet, nous ne voyons pas que ces lettres aient produit aucun trouble en France. II. ep. 18.

Parmi tant d'objets de sollicitude, l'activité prodigieuse de Grégoire VII

s'étendit aux Chrétiens opprimés au delà des mers par les Musulmans. Tous les dangers qu'on couroit dans le pélerinage de Jérusalem, n'empêchoient pas les Occidentaux les plus éloignés de l'entreprendre. Quelques années auparavant, il étoit parti d'Allemagne une troupe nombreuse de pélerins, sous la conduite de Sigefroi de Maïence, accompagné de Gonthier de Bamberg, d'Otton de Ratisbonne, de Guillaume d'Utrecht, & de plusieurs autres personnages considérables. Leurs vêtemens & leurs équipages étoient d'une magnificence qui attiroit sur leur passage les habitans des villes & des campagnes, & qui fit enfin succéder la cupidité à l'admiration. A peine ils eurent mis le pied sur les terres des Infideles, au delà de la Lycie, qu'ils furent assaillis par des Arabes rassemblés de toute part sur le bruit de leur opulence. Ils battirent en retraite, jusqu'à un village où ils se retrancherent de leur mieux; & ils repousserent par des prodiges de valeur, tous les assauts qu'on leur livra : ce qui fit prendre à l'ennemi la résolution de les bloquer, pour le

Lamb. an. 1064 & 1065.
Sigeb. an. 1065.

réduite par la faim. Cependant il les harceloit sans cesse, avec tout l'avantage que lui donnoit la supériorité de douze mille combattans sur sept mille voyageurs de toute condition. Ceux-ci voyant qu'enfin ils ne pouvoient naturellement manquer de succomber, d'ailleurs qu'on en vouloit moins à leur vie qu'à leur argent, crurent que ce seroit tenter Dieu, de s'exposer à de plus longs hasards, & demandèrent à capituler.

Le Chef des Arabes, avec dix-sept des principaux officiers, entra dans l'enclos où les Chrétiens étoient retranchés; laissant son fils à la porte, pour empêcher les autres d'approcher. Il monta dans une chambre où se trouvoient l'Archevêque de Maïence & l'Evêque de Bamberg, qui lui dirent de prendre tout ce qu'ils avoient, & de les laisser aller. Le superbe & perfide Barbare répondit que ce n'étoit point à eux de lui faire la loi. Non, non, ajouta-t-il, vous n'en serez pas quittes pour ce que vous m'abandonnez forcément : après vous avoir dépouillés de tout, je prétends vous dévorer vous-mêmes, & m'abreuver

de votre sang. Gonthier de Bamberg, alors à la fleur de son âge, étoit d'une taille si avantageuse & d'une beauté si frappante, que par-tout où il paroissoit, il fixoit sur lui tous les yeux, & attiroit la foule sur ses pas. Le farouche Sarasin ne l'apperçut, que pour en faire le premier objet de sa jalouse brutalité. Il dénoue aussi-tôt son turban, & le met autour du cou de cet Evêque. Gonthier, de mœurs aussi douces que pures, aussi modeste que bel homme, ne put toutefois souffrir cette indignité. Comme il étoit jeune & vigoureux, il appliqua un si rude soufflet à l'Arabe, qu'il l'abattit à ses pieds. Il crie au secours, les Chrétiens arrivent à la hâte, on saisit le Sarasin & les officiers de sa suite, on leur lie les bras derriere le dos, on ne croit jamais s'en être assez assuré, on leur serre tellement les poings, que le sang leur sortoit par les ongles.

Les assauts recommencerent avec plus de violence qu'auparavant : mais pour arrêter les Arabes, on leur présenta leurs chefs, avec un homme l'épée à la main, tout prêt à les égor-

ger. En cette extrémité & contre toute eſpérance, les Chrétiens furent délivrés par d'autres Infideles, apparemment de ces Turcs Seljoucides qui depuis peu s'étoient emparés de ces provinces. Le ſecours étoit commandé par le gouverneur de Ramla, qui fit de grands remercîmens aux Chrétiens d'avoir ſi bien réprimé des voleurs publics qui déſoloient tout le pays. Enſuite, moyennant un prix convenu, il leur donna une eſcorte pour les conduire en ſûreté juſqu'à Jéruſalem. Ils viſiterent tous les lieux ſaints de la ville, & donnerent des ſommes conſidérables pour réparer les égliſes ruinées. Après quoi, ils s'embarquerent ſur une flotte Génoiſe, qui les rapporta en Italie, où ils peignirent la tyrannie des ennemis du nom Chrétien, des couleurs énergiques que leur fournit le ſouvenir récent de ce qu'ils en avoient éprouvé.

Ce fut en conſéquence de cette relation & de pluſieurs autres événemens en ce genre, que Grégoire VII, fécond en plans neufs & grands, forma le premier celui des Croiſades. Il écrivit de toute part, même au Roi

de Germanie, afin d'animer la charité des Occidentaux en faveur de leurs freres d'Orient : mais la multitude & la difficulté des autres entrepriſes de Grégoire l'empêcherent d'exécuter celle-ci, qui n'eut lieu que vingt ans après.

Au concile Romain de l'an 1075, il excommunia cinq des principaux courtiſans du Roi Henri, & menaça ſes miniſtres de la même peine, comme fauteurs de ſimonie. Il fit la même menace à Philippe roi de France. Il confirma l'excommunication, prononcée autrefois contre Robert-Guiſcard duc de la Pouille. Denys, évêque de Plaiſance, fut dépoſé; Guillaume de Pavie, Cunibert de Turin, Henri de Spire & Garnier de Strasbourg furent ſuſpendus de leurs fonctions; outre la peine de ſuſpenſe, Liémar archevêque de Brême, fut interdit de la communion euchariſtique; & l'Evêque Herman, ſucceſſeur de Gonthier dans le ſiege de Bamberg, fut déclaré ſuſpens, s'il ne venoit ſe juſtifier à Rome avant le prochain concile.

Tant de traits de ſévérité, exercés

tout à la fois, excitent au moins l'étonnement : mais si l'on y reconnoît la trempe inflexible du génie d'Hildebrand, on y voit aussi la Providence attentive à élever contre les débordemens de la corruption, des digues proportionnées à leur violence. On ne sauroit même s'empêcher d'admirer en général cette magnanimité, qui eut l'esprit de Dieu pour principe, si elle ne l'eut pas toujours pour guide. Quant aux événemens particuliers, le défaut de mémoires suffisans sur la plupart des faits, nous met hors d'état de prononcer.

Les connoissances plus circonstanciées qui nous ont été transmises, touchant l'affaire d'Herman de Bamberg, prouvent au moins les justes motifs qu'eut le Pape Grégoire d'user de toute la rigueur des canons en certaines rencontres. Ce prélat ne fut repris d'abord, que pour avoir par caprice & sans cause chassé des chanoines, d'une église qu'il avoit fondée, & où il les avoit lui-même établis. Mais il arriva par la suite, que cet homme à fondations & à bonnes œuvres d'appareil, se rendit suspect des

Lamb. an. 1075. Greg. VII. l. II. ep. 213.

vices les plus odieux dans un évêque, & même dans un simple Chrétien. Il ne fut pas seulement accusé d'avoir acquis son siege à prix d'argent, d'en avoir ensuite revendu les prélatures subalternes & les moindres bénéfices; mais de s'être abandonné dès son adolescence à tous les excès de cet âge, & même à des vices qui ne sont pas dans le cours ordinaire des mœurs de la jeunesse. Tels furent en lui la passion de thésauriser & le prêt à usure, à quoi il s'adonna beaucoup plus encore depuis qu'il fut fait évêque. Il passoit d'ailleurs pour être d'une ignorance à ne pouvoir entendre un seul verset du pseautier. Ce fut-là un des évêques interdits par le Pape Grégoire. Cité de plus à Rome, sur les accusations de tout le clergé de Bamberg, il partit chargé de présens, afin de corrompre le Pape même & le Conseil pontifical. Cependant il s'arrêta hors de la ville, y fit sonder le terrein par ses émissaires, & fut bientôt frustré de ses espérances. Il n'en essuya qu'une condamnation plus flétrissante, & une déposition irrévocable.

Il retourna promptement dans son

diocese, où ses vassaux le soutenant encore, il dépouilla de leurs biens ceux de ses clercs qui lui étoient les plus opposés; mais il n'osa faire aucune fonction épiscopale. Le corps de son clergé se déclarant alors contre lui sans aucun ménagement, on fit tant d'instances auprès du Roi, qu'il ne put se dispenser de faire ordonner un nouvel évêque. Herman se reconnut, & embrassa la vie monastique dans le monastere de Schouartz, sous la direction d'un S. Abbé nommé Egbert. Il entreprit aussi-tôt après, avec son abbé, le voyage de Rome, où il fut absous de l'excommunication, & rétabli dans les fonctions sacrées, mais de prêtre seulement, & non pas d'évêque. Ces exemples réitérés d'hommes scandaleux, puis généreux pénitens, nous font voir que, dans ce siecle tant décrié, l'emportement des passions n'entraînoit pas, comme aujourd'hui, avec l'extinction de toutes les lumieres de la foi, ce désespérant & monstrueux Stoïcisme, qui opere une stabilité presque irrémédiable dans le mal.

Boll. t. 17. pp. 123 & 148.

Bientôt il s'éleva, au centre des affaires ecclésiastiques, des embarras beaucoup plus fâcheux que tous ceux du dehors. Après le concile Romain de 1075, Guibert archevêque de Ravenne étoit resté auprès du Souverain Pontife. Il songeoit à se faire Pape lui-même; il travailla, par présens & par promesses, à s'attacher tous les Romains qu'il trouva mal disposés contre Grégoire. Il lia sur-tout sa partie avec Cencius préfet de Rome, abîmé dans la débauche, accoutumé au meurtre & au parjure, fourbe aussi habile que déterminé scélérat. Ce brigand avoit bâti sur le pont S. Pierre une tour très-forte, d'où il exerçoit de criantes exactions sur tous les passans, & souvent étendoit ses vexations sur les terres de l'Eglise Romaine. L'intrépide Pontife, après l'avoir averti plusieurs fois, en vint enfin à l'excommunication. Cencius qui avoit soutenu le schisme de Cadaloüs contre le dernier Pape, se résolut à renouveller ce scandale contre Grégoire. Il alla dans la Pouille, pour se concerter avec Robert-Guiscard & les autres excommu-

niés, envoya son fils à l'Archevêque de Ravenne, & écrivit au Roi de Germanie, dont il pénétra les vraies dispositions, à travers toutes les feintes de ce Prince. Ses batteries étant bien dressées, il ne fut plus question que de s'emparer de la personne du Pape; & il se tint attentif à en saisir la premiere occasion.

La nuit de noël de cette année 1075, le Pontife alla selon la coutume célébrer l'office à Sainte Marie-Majeure, malgré la continuité d'une pluie orageuse & si abondante, qu'à peine les gens du peuple osoient sortir de chez eux : ce qui fit que les assistans furent en très-petit nombre. Cencius ne manqua point des conjonctures si favorables : il vint à l'église, avec une troupe de gens cuirassés & bien armés. Le Pape qui célébroit la premiere messe, en étoit à la communion du peuple, quand on entendit tout à coup des cris effrayans. Les conjurés parcoururent toute l'église, l'épée à la main, écartant à grands coups tous les assistans. Ils s'emparerent du Pape, & l'un d'eux voulant lui couper la tête, lui fit une blessure, d'où le sang

jaillit en abondance. Ils l'arracherent du lieu saint, le tirant par les cheveux, le chargeant de coups; quoiqu'il ne fît pas la moindre résistance, & se contentât d'adresser ses plaintes secretes au Ciel. On lui ôta précipitamment le pallium, la chasuble, la tunique, la dalmatique, & on l'enleva, avec l'aube & l'étole.

Le bruit de cet attentat sacrilege fut bientôt répandu dans tous les quartiers de la ville. On cessa l'office dans toutes les églises, on dépouilla les autels, on sonna les cloches & les trompettes, on mit des gardes à toutes les portes, pour empêcher qu'on n'enlevât le Pontife hors de Rome, s'il n'en étoit pas encore sorti : car on ignoroit ce qu'il étoit devenu. Comme le peuple se fut enfin rassemblé au capitole, quelques personnes rapporterent que le Pape étoit prisonnier dans la tour de Cencius. On court à la maison du scélérat, on charge avec furie tout ce qui se présente de ses complices & de ses satellites, qui s'enfuient au premier choc, & se renferment dans la tour. On l'investit, on amene des beliers & des machines de toute espece; tandis que la multitude appor

apporte du bois en abondance, & allume de grands feux tout à l'entour, pour qu'il n'échappe aucun de ces monſtres. Cependant un généreux fidele & une femme de condition qui avoient eu le courage de ſuivre le Pape juſque dans la tour, travailloient à panſer ſa plaie, & à le réchauffer avec des fourrures. La ſœur de Cencius au contraire l'accabloit d'outrages ; & un indigne valet éclatant en menaces & en blaſphêmes, tiroit déjà l'épée pour lui trancher la tête, quand une fleche adroitement lancée atteignit le blaſphémateur à la gorge, & le fit périr lui-même.

Cencius voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être forcé dans ſon odieux repaire, ſe jetta aux pieds du Pape, & lui demanda pardon, en promettant de faire pénitence. Le Pontife lui ayant pardonné, ſe mit à une fenêtre, étendit les mains vers le peuple, s'efforçant par ſignes de l'appaiſer. La multitude croyant au contraire qu'il preſſoit le ſecours, redoubla ſes efforts, eſcalada la forteresſe, & en tiroit le Pape, quand le voyant tout couvert de ſang, elle entra dans une fureur, dont il put à peine retenir le

premier transport : mais reprenant aussitôt la route de Sainte Marie-Majeure où il vouloit achever l'office, il entraîna sur ses pas la foule du peuple, qui s'occupa moins de la vengeance que de la conservation de celui qu'elle retrouvoit après tant de périls. Cencius profita de ce moment, pour s'enfuir avec sa famille & ses complices. On pilla tous leurs biens, on ruina par le fer & le feu, non seulement la tour, mais tout ce que Cencius avoit dans la ville & au dehors, & on le condamna au banniſſement perpétuel. Il lui fallut bien renoncer à un séjour, où il n'y avoit plus de sûreté pour lui : mais il prolongea les malheureux effets de la sédition, & fit d'horribles ravages hors de Rome.

Guibert de Ravenne, de son côté, fomenta puissamment cette révolte impie : il conspira secrétement, avec Thédalde de Milan & tous les méchans évêques de Lombardie ; il s'unit avec le Cardinal Hugues le Blanc, l'un de ces légats avides & tyranniques, qui fi le plus de déshonneur au ministe dont il exaltoit le plus les prérogatives Tous ensemble animerent vivemen

Robert Guiſcard contre le Pape, & inſpirerent au Roi Henri l'audace néceſſaire pour dévoiler toute la malignité qu'il avoit tenue maſquée juſqu'alors. Ce qui enhardit encore plus ce Prince, c'eſt qu'il venoit de terminer une guerre civile, dont les dangers lui avoient inſpiré un reſpect ſimulé pour le S. Siege, & une modération peu conforme à ſon caractere.

Comme il commençoit à ſe démaſquer, le Pape lui écrivit avec ſa vigueur ordinaire. Il mit en contraſte les témoignages d'amitié & de vénération que ce Prince lui avoit tant de fois réitérés, avec des procédés qui n'annonçoient plus que la haine & le mépris. Grégoire lui reprochoit ſpécialement d'avoir communiqué avec des ennemis du S. Siege, connus pour tels & déjà frappés d'anathême; il lui enjoignoit de s'en ſéparer, de les obliger à faire pénitence, & de la faire lui-même; il lui refuſoit la bénédiction pontificale, juſqu'à ce qu'il ſe fût fait abſoudre, & qu'on eût rendu compte à Rome de la ſatisfaction. Greg. VII. III. ep. 10.

Le Roi n'obſerva plus aucun ménagement. Il ſe rendit à Worms, avec un très-grand nombre d'évêques & d'ab- Lamb. pag. 234. Vit. Greg. c. 7.

bés, pour le dimanche de la septuagésime, vingt-trois janvier de l'année 1076. Le Cardinal Hugues le Blanc qui venoit d'être dépoſé, comme fauteur de ſimoniaques & coupable de beaucoup d'autres prévarications, ne manqua pas de ſe trouver à ce rendez-vous d'iniquité. Il y apporta des mémoires fabuleux de toute la vie du Pape depuis ſon enfance, de la maniere prétendue dont il avoit uſurpé le Saint Siége, & des autres crimes imaginaires qu'il avoit commis avant & après ſon exaltation. Il y a toute apparence que ces calomnies ne différoient pas de celles qui ſont contenues dans les écrits du Cardinal Bennon, attaché pareillement au parti de l'Antipape Guibert. La ſeule inſpection de ces libelles, remplis d'allégations vagues & deſtitués de toute vraiſemblance, de prodiges ridicules d'opérations de magie & de nécromancie de mille contes abſurdes, ſuffit au lecteur pour apprécier l'ouvrage & l'auteur. Hugues préſenta auſſi des lettres ſuppoſées de cardinaux, du ſénat & du peuple Romain, qui, après les accuſations les plus graves contre le Pape Grégoire demandoient ſa dépoſition au Roi He

ri, & l'élection d'un autre Pape. Les prélats assemblés entendirent ce calomniateur impie, comme un ange envoyé du Ciel, & déclarerent aussi-tôt Hildebrand indigne de la papauté : mais quand on en vint à la souscription, on observa que la plupart des évêques, déjà effrayés de leur premiere démarche, ne signerent que malgré eux. Brun. Bel. Sax. p. 112.

Le Roi écrivit par toute la Lombardie, pour faire accéder à la condamnation du Pape ; & les évêques, assez mal disposés dans ces provinces, se rassemblerent à Pavie, où ils jurerent qu'ils ne reconnoîtroient plus Grégoire pour souverain Pontife : après quoi, ils envoyerent des députés à ceux qui n'avoient pu venir, afin d'en tirer le même serment. Henri osa même écrire au clergé & au peuple de Rome. Il exposoit d'abord les imputations qu'on faisoit à Grégoire, comme d'avoir traité les évêques indignement, d'avoir porté la main sur eux, de s'être efforcé de soulever le royaume d'Italie, d'avoir poussé la fureur jusqu'à mander au Roi, qu'au risque de ses propres jours, il lui ôteroit la vie & le royaume. De là, il concluoit que le sujet le plus fidele devoit

être le plus ardent à s'élever contre ce faux pasteur ; qu'il n'étoit plus qu'un parti à prendre, savoir de le précipiter du siege apostolique, & d'y en placer un autre, de concert avec eux & avec tous les évêques. Le concile de Worms avoit joint ses lettres à celles du Roi : elles dénonçoient au Pape, qu'il eût à céder le pontificat qu'il avoit envahi contre les loix de l'Eglise, & que de ce jour on tiendroit pour nul tout ce qu'il ordonneroit.

Chron. Magd. Mſ. ad. an. 1076.

Il se trouva un homme assez hardi, pour se faire porteur de cette dénonciation. Roland, clerc de l'Eglise de Parme, partit avec ces lettres, & se rendit à Rome pour le concile annuel de la premiere semaine de carême. Les Peres étant réunis, il entra dans le lieu de l'assemblée, présenta ses dépêches au Pape, & lui dit effrontément : Le Roi mon maître & tous les évêques, tant de deçà que de delà les monts, vous commandent de quitter sur le champ le siege que vous avez usurpé. Puis se tournant vers le clergé Romain ; vous êtes avertis, mes freres, ajouta-t-il, de vous rendre pour la pentecôte en la présence du Roi, afin de recevoir un Pape de sa

main, puiſque celui-ci n'eſt pas un paſteur, mais un loup raviſſant. La ſurpriſe cauſée par une ſcene ſi inattendue, tint tous les ſpectateurs dans une incertitude & une eſpece de ſtupeur, qui donna au Parmeſan effronté tout le temps de remplir ſon rôle. Quand il eut fini, Jean évêque de Porto ſe leva & cria : Qu'on le prenne, qu'on l'arrête. Le préfet & la milice de Rome ſe précipitant ſur lui, l'ép[illegible] à la main, le Pape ſe jeta au deva[illegible] & le couvrit de ſon corps, pour lui ſauver la vie.

Ayant avec peine arrêté le premier emportement, & faiſant faire ſilence ; mes enfans, dit-il, préférons la paix & la charité de J. C. à l'eſprit de colere. Voici les temps orageux qui nous ſont prédits dans les Livres Saints : il faut, ſelon la parole du Seigneur, qu'il arrive des ſcandales, & que nous nous regardions comme des brebis au milieu des loups. Avec la prudence du ſerpent, nous devons avoir la douceur de la colombe, abhorrer le crime ſans haïr le coupable, & plaindre ceux qui violent inſenſément la loi de Dieu. L'Egliſe a joui d'une aſſez longue paix, le Maître ſuprême veut encore arroſer ſa

moiſſon du ſang des Saints ; préparons-nous au martyre, & ne violons pas la loi d'amour qui le fait endurer. Autant néanmoins l'oubli de nos intérêts perſonnels doit ſe montrer généreux, autant la cauſe de l'Egliſe doit nous être chere. Nous avons ſes foudres en main : mouronſ, s'il eſt néceſſaire ; mais écraſons auparavant la tête du dragon qui la veut renverſer. Le Pontife propoſoit, ſous cette figure, d'anathématiſer le Roi Henri, & de le priver de la dignité royale ; ce qu'approuva tout le concile. La nuit ſe paſſa ſur cette réſolution, & n'y fit rien changer.

Tom. x. Conc. pag. 356. Lamb. an. 1076.

Le lendemain, dès qu'on ſe fut raſſemblé, le Pape fit lire les lettres du Roi, prit à témoin la mere de Dieu & les SS. Apôtres, qu'il étoit monté malgré lui dans la chaire Apoſtolique, & prononça la ſentence de condamnation en ces termes : De la part de Dieu tout-puiſſant, Pere, Fils & Saint-Eſprit, & par le pouvoir que j'ai reçu de lier & de délier, tant au ciel que ſur la terre, je défends à Henri, fils de l'Empereur Henri, de gouverner les royaumes d'Italie & de Germanie ; j'abſous tous les fideles du ſerment qu'ils lui ont fait

ou lui feront, & je déclare que perſonne ne doit plus le ſervir comme roi. Ainſi celui qui veut donner atteinte à l'autorité de l'Egliſe, mérite-t-il de perdre la dignité dont il eſt revêtu. Qu'au nom de Pierre, il demeure chargé d'anathême; afin que les peuples ſachent par expérience, que ſur cette Pierre le Fils du Dieu vivant a bâti ſon Egliſe, & que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Ce décret fatal fut envoyé ſans délai aux fideles de toute condition. C'eſt la premiere ſentence de cette nature, qui ait été prononcée contre un ſouverain. Telle fut, dès le ſiecle ſuivant, la réflexion d'Oton de Friſingue, hiſtorien non ſeulement catholique, mais particuliérement attaché aux Papes. 2. Geſt. Frid. c. 1.

Grégoire VII excommunia dans ce même concile tous les prélats complices du ſchiſme, Allemands & Lombards, & nommément Guillaume d'Utrecht, Robert de Bamberg, & Sigefroi de Maïence, qui fut de plus dépoſé comme principal auteur du ſcandale. Sans s'effrayer du nombre & de la grandeur des embarras ſuſcités en tous lieux, l'intrépide Pontife lança encore l'excommu-

nication pour différens ſujets, contre l'archevêque de Vienne en France, contre les évêques de Grenoble, du Pui & d'Agde, & contre pluſieurs autres eccléſiaſtiques & ſeigneurs de la même nation.

Cependant on ſe ſoulevoit contre lui en Allemagne, avec une ſorte de fureur. Guillaume d'Utrecht en particulier, ne ceſſoit de s'emporter en invectives & en calomnies. Il n'y avoit preſque point de fête, où prêchant pendant la meſſe, il ne fît retentir le lieu Saint, des qualifications de traître, d'adultere, de parjure, données au Vicaire de Jéſus-Chriſt. Le Roi Henri ſe trouvant à pâque dans la ville d'Utrecht, le fougueux Prélat donna une carriere encore plus libre que de coutume à ſon éloquence outrageante. Mais peu après que le Roi fut parti, Guillaume, atteint tout à coup d'une maladie violente & de douleurs très-aiguës, prit un langage bien différent. Il crioit d'une voix lamentable, en préſence de tout le monde, que par un juſte jugement de Dieu il perdoit la vie préſente & la vie éternelle, pour avoir ſecondé contre ſa conſcience l'impiété du Roi, en char-

Lambert. P. 335.

geant d'opprobres le Pape Grégoire, qu'il connoiſſoit pour un Saint & pour le vrai ſucceſſeur du Prince des Apôtres. On croit qu'il mourut ſans ſacremens, dans cette eſpece de déſeſpoir.

La crainte de Dieu d'une part, & de l'autre l'eſprit d'adulation, partagerent les eſprits entre le Pape & le Roi, en Allemagne & en Italie. Pluſieurs évêques conſultés par les ſeigneurs répondirent qu'aucune perſonne ne pouvoit juger, ni à plus forte raiſon excommunier le Pape. Les partiſans du Roi diſoient auſſi qu'un ſouverain ne pouvoit être excommunié. Prétention qu'il étoit aiſé de confondre, puiſque le pouvoir de lier & de délier, donné à Pierre, n'exceptoit perſonne; comme le Pape Grégoire ne manqua point de le faire ſentir. On raiſonna beaucoup, ſans rien éclaircir, parce qu'on partoit d'un mauvais principe. La queſtion n'étoit pas, ſi les Rois pouvoient être excommuniés; mais ſi l'excommunication les dépouilloit de leur puiſſance; & cette diſtinction ſi ſimple & ſi eſſentielle échappoit à tout le monde. On convenoit dans les deux partis, qu'un Prince retranché de l'Egliſe ne peut plus gouverner l'Etat.

De là les entrepriſes du Pape ſur la puiſſance temporelle, qui, n'y oppoſant que la force, ſe donnoit un air de tyrannie & d'impiété, tandis même qu'elle ſoutenoit des droits auſſi divins que celui dont on s'autoriſoit pour les combattre.

Nous trouvons en effet une entiere confuſion de deux choſes ſi différentes, ſavoir l'excommunication & la dépoſition des princes, dans la lettre de Grégoire VII à Herman évêque de Metz, qui, après avoir ſuivi par foibleſſe le parti du Roi, étoit rentré dans l'obéiſſance du Pontife. Il renvoie aux paroles & aux exemples des Peres, ceux qui prétendent qu'on ne doit pas excommunier les princes. Il allegue la conduite de S. Ambroiſe, à l'égard de l'Empereur Théodoſe. Il cite quelques paſſages de S. Paul, où il ne s'agit pareillement que de l'excommunication. Il rapporte, à la vérité, quelques paroles de S. Grégoire le Grand, tirées d'un privilége accordé à une maiſon de charité, & qui, outre l'excommunication des ſeigneurs qui le violeroient, les menacent de la privation de leurs dignités. Mais on regardoit ſi généralement cette ſeconde peine comme une ſuite de la premiere,

L. 4. ep. 2.

qu'il ne vint dans l'esprit de personne de répliquer alors, comme l'ont fait depuis de profonds critiques, que ces dernieres paroles avoient été ajoutées au texte, ou qu'elles y étoient tout au plus comme une formule de malédiction. Grégoire VII cite encore une lettre de S. Clément à S. Jacque, où l'on fait parler S. Pierre contre celui qui n'est pas bien avec l'évêque : mais il n'est encore parlé que d'excommunication, dans cette piece reconnue d'ailleurs pour apocryphe, & du nombre de ces décrétales, qui, rassemblées sans discernement par Isidore & ses semblables, produisirent ce chaos ténébreux, dont les plus habiles canonistes, durant plusieurs siecles, ont eu tant de peine à débrouiller le droit ancien.

Le raisonnement de Grégoire VII, en faveur de ses prétentions, n'est pas plus sain que sa critique. De ce que le S. Siege a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, il conclut, dans cette même lettre à Herman, que les choses temporelles, à plus forte raison, doivent être soumises à son autorité. Pour confirmer cette conséquence, il donne dans un nouvel écart, en éta-

bliſſant la ſupériorité de la puiſſance des évêques ſur celle des Rois, ſans en diſtinguer nulle part les diſtricts particuliers. Il va juſqu'à rapporter généralement l'inſtitution de la dignité royale à l'orgueil humain; d'où il ne s'enſuit pas ſeulement qu'il ne faudroit plus d'autres maîtres dans le monde que les évêques, mais que la ſouveraineté de la puiſſance temporelle ne venant pas de Dieu, la religion, contre les enſeignemens de S. Paul, devroit s'efforcer de la détruire.

Sans adopter toutes ces conſéquences, les évêques & les ſeigneurs abandonnerent en grand nombre le parti du roi. Pluſieurs envoyerent des députés au Pape, pour lui demander pénitence. Il y eut des prélats qui à cette fin firent nu-pieds le voyage de Rome. On refuſoit d'avoir la moindre communication avec le Prince, ni avec ſes confidens ou ſes miniſtres. Le Pape recevoit les pélerins à bras ouverts, & envoyoit aux autres pénitens des lettres de conſolation. Henri & ſes partiſans furieux employerent en vain les menaces & la violence. La défection n'en devint que plus rapide. Bientôt il fallut recourir

aux voies de la douceur, & prendre le ton de l'apologie. Le peu qui demeuroient attachés au roi, publierent qu'on les avoit condamnés, sans les avoir convaincus, sans même les avoir cités canoniquement ; que le respect de la religion & de l'autorité pontificale n'étoit qu'un prétexte pour ruiner celle du Roi ; que ceux qui s'en couvroient, avoient depuis long-temps conspiré contre l'Etat ; que le Prince, suivant l'Apôtre, avoit reçu l'épée pour punir les méchans & maintenir la dignité qu'il tenoit de Dieu. En même temps, Henri contraignant son caractere, temporisoit de son mieux, & tâchoit de gagner les seigneurs par une affabilité & une modération affectée.

L'état déplorable où l'Eglise d'Afrique se trouva réduite, fit alors quelque diversion. Rien n'échappant à la sollicitude immense de Grégoire, il découvrit que l'archevêque de Carthage, dans toute l'étendue de sa juridiction, ne pouvoit pas réunir trois évêques, pour en ordonner un quatrieme. Ce siege étoit alors occupé par Cyriaque, prélat vertueux & intrépide, qui avoit mieux aimé s'exposer à l'indigna-

tion cruelle du Roi Muſulman, que de violer les loix canoniques. Le Pape lui manda de choiſir un ſujet digne de l'épiſcopat, & de l'envoyer à Rome, pour qu'il y fût ordonné, & qu'à ſon retour en Afrique on en pût ordonner d'autres. Grégoire ordonna de même le prêtre Servand, pour l'archevêché d'Hippone ou Hippa ville de Mauritanie, & par conſéquent différente de l'Hippone de S. Auguſtin, ſituée en Numidie. Il en avoit été prié par le peuple & le clergé de cette Egliſe, & même par le roi de Mauritanie, nommé Anzir, qui, tout Muſulman qu'il étoit, envoya des préſens au Pape, avec quelques eſclaves Chrétiens délivrés de leurs fers. Le Pontife lui en fit ſes remercîmens, par une lettre très-honnête, dans laquelle il s'étend ſur la connoiſſance du vrai Dieu, commune aux Muſulmans & aux Chrétiens. En même temps il exhorta les fideles d'Hippa à mener une vie ſi édifiante, qu'ils puſſent gagner entiérement à Dieu ces tribus de Sarraſins, beaucoup mieux diſpoſées que les autres.

L. 3 ep 19.

Ep. 20.

Ep. 21.

Dans l'état d'humiliation où la foi chrétienne ſe trouvoit en Afrique, elle

y remporta cependant un triomphe de grand éclat sur des ennemis plus obstinés encore que les Musulmans. Samuel, distingué par des talens rares entre les Juifs de Maroc, n'embrassa pas seulement le christianisme, mais composa un traité de controverse, afin de dissiper les erreurs de ses freres. De leur oppression présente infiniment plus dure & plus longue que la captivité de Babylone, & qui a tous les caracteres de la désolation irrémédiable annoncée par Daniel, il conclut d'abord en général qu'ils ont commis quelque crime plus grand que l'idolâtrie de leurs peres. Il applique ensuite à la mort de Jésus les différentes circonstances de cette prophétie, qui rapporte à la mort du Christ la destruction de Jérusalem & l'abolition des sacrifices judaïques. A la maniere dont s'énonce Samuel, on voit que les Juifs n'avoient pas encore inventé les interprétations frivoles qu'ils ont données depuis à la prophétie de Daniel. Je ne vois, dit-il, aucune évasion par rapport à cette prophétie, accomplie il y a plus de mille ans par les mains de Tite. Contre les préventions plus anciennes de ceux qui ne voyoient

Bibl. Patr. t. 4. p. 252.

dans les divins oracles qu'un Libérateur triomphant, Samuel distingue les deux avénemens du Messie, le premier dans l'humilité, le second dans la gloire; & il prouve solidement l'un & l'autre par les prophetes. Enfin, tant contre les Juifs que contre les Mahométans parmi lesquels il vivoit, il fait usage de tout ce qu'on lisoit alors de glorieux à J. C. dans l'Alcoran & ses commentaires. D'où nous apprenons que les Sarasins reconnoissoient Jésus pour le Libérateur promis; qu'ils lui attribuoient le don des miracles, le pouvoir de guérir toutes les maladies, de chasser les démons, de ressusciter les morts; qu'ils le reconnoissoient même, pour le Verbe de Dieu.

Lamb. p. 242 & seq.

Cependant les ménagemens forcés du Roi Henri n'avoient pu détourner l'orage qui se formoit sur sa tête. Les ducs de Suabe, de Baviere, de Carinthie, les évêques de Worms, de Virsbourg, & quelques autres seigneurs se réunirent à Ulme, pour aviser aux moyens de faire cesser les maux de l'Empire & de l'Eglise. Ils indiquerent pour le 16 octobre de cette année 1076 une assemblée nationale; ils y invite-

rent tous les Seigneurs, tant de leurs propres Etats, que de Saxe, de Franconie & de Lorraine; ils les conjurerent au nom de Dieu, de quitter toutes leurs affaires particulieres pour le salut public. En un mot, la convocation se fit d'une maniere si propre, soit à émouvoir les esprits, soit à développer leurs secretes dispositions, que ceux qui avoient paru jusque-là les plus attachés au Roi Henri, sans en excepter l'Archevêque de Maïence, se détacherent de leur Souverain, avec un empressement qui parut le disputer à ceux qui s'étoient soulevés les premiers.

Au jour indiqué, ils se rendirent de toute l'Allemagne à Tribur, dans la résolution de déposer le Roi Henri, & d'en élire un autre à sa place. Il y vint aussi deux légats du S. Siege, Sigehard patriarche d'Aquilée, & Altman évêque de Passau. Celui-ci jouissoit d'une haute réputation de vertu, & menoit en effet une vie toute apostolique: ce qui n'avoit point empêché le Roi de le chasser de son diocese à main armée. Il se réfugia à Rome, exposa au Pape Grégoire ce qui s'étoit passé, & renonça lui-même à son siege entre les mains du

Pontife ; parce qu'il avoit du ſcrupule d'en avoir reçu l'inveſtiture d'un laïc. Le Pape l'obligea, malgré beaucoup de réſiſtance, non ſeulement à reprendre l'épiſcopat, mais à retourner en Allemagne, en qualité de légat apoſtolique. Il fut ſuivi de quelques pieux laïcs, hauts & puiſſans Seigneurs auparavant, & réduits alors par un eſprit d'humilité & d'abnégation à la vie privée. Ils étoient chargés par le Pontife, de déclarer à tout le monde que le Roi Henri avoit été excommunié pour de juſtes cauſes, & de promettre le conſentement & l'intervention de l'autorité du Pape pour l'élection d'un autre roi.

Dans l'aſſemblée, ſept jours entiers ſe paſſerent en délibérations & en examens. On repréſenta toute la vie du Roi Henri, les crimes honteux dont il avoit ſouillé ſa premiere jeuneſſe, les injuſtices qu'il avoit commiſes au préjudice de l'Etat & de chaque particulier ; qu'il avoit écarté les Seigneurs, pour élever aux premieres dignités des hommes ſans naiſſance, par le moyen deſquels il ſe propoſoit d'anéantir la nobleſſe ; que laiſſant en paix les Barbares & les Infideles, il avoit tourné

ſes armes contre ſes propres ſujets, rempli de trouble & de carnage le Royaume que ſes peres avoient laiſſé très-floriſſant, ruiné les égliſes & les monaſteres, fait ſervir les revenus des autels à bâtir des fortereſſes, non pour la ſûreté du pays, mais afin de réduire en eſclavage une nation libre; que par les déportemens & les fougues extravagantes d'un ſeul homme, il n'y avoit plus nulle part, ni ſoutien pour les foibles, ni refuge contre la violence & la perfidie, ni reſpect pour les loix, ni veſtige d'honnêteté dans les mœurs, ni dignité dans l'Empire, ni autorité dans l'Egliſe. De ce violent préambule, on concluoit que l'unique remede à tant de maux, & le préſervatif néceſſaire contre les dernieres horreurs, c'étoit de faire au plutôt un autre Roi capable de raffermir l'Etat chancelant.

Pendant qu'on délibéroit ainſi à Tribur, d'Oppenheim ſitué un peu plus haut en deçà du Rhin, le Roi, dont on balançoit les deſtinées, envoyoit ſouvent des députés chargés des promeſſes les plus éblouiſſantes. Il en vint juſqu'à s'offrir à laiſſer aux grands le gouvernement du Royaume, pourvu qu'on lui

laissât le nom & les marques de la royauté. Ils répondirent, qu'il ne pouvoit plus leur donner aucune assurance, dont il n'eût fait voir l'illusion par ses fréquens parjures ; que le souverain Pontife les ayant absous des sermens qu'ils lui avoient faits, ils vouloient profiter d'une si belle occasion pour se donner un bon Roi ; & même qu'ils ne pouvoient pas communiquer en conscience avec lui, depuis qu'il avoit été excommunié. Aussi-tôt ils se disposerent à passer le Rhin, pour attaquer le Roi. Mais l'énormité de l'attentat faisant chanceler les plus déterminés, au moment de sa consommation, ils lui envoyerent déclarer qu'ils vouloient bien encore s'en rapporter au jugement du Pape ; qu'ils l'engageroient à venir à Ausbourg pour la fête de la purification ; qu'en présence de tous les grands du Royaume, après avoir entendu les deux parties, il y condamneroit Henri, ou le renverroit absous ; & que si par sa faute il ne se faisoit point absoudre avant l'an & jour de son excommunication, il demeureroit privé du royaume, sans aucune espérance de rétablissement. Dans

le cas où il accepteroit ces propoſitions, on demandoit pour garantie de ſa bonne foi, qu'il éloignât de lui tous les excommuniés, & retirât la garniſon qu'il avoit miſe à Worms.

Trop heureux d'échapper à un revers entier, Henri accepta ces conditions honteuſes, & ſe retira à Spire où il vécut quelque temps, comme on lui avoit preſcrit. Les ſeigneurs s'en retournerent triomphans chez eux, après avoir envoyé au Pape, tant pour l'inſtruire de ce qui s'étoit paſſé, que pour le prier de ſe trouver à Ausbourg au jour convenu. Cependant le Roi ne crut pas sûr d'attendre l'arrivée de ce juge ſévere, qu'une foule d'accuſateurs animés ne manqueroient pas d'irriter encore davantage. Il redouta ſurtout l'expiration du terme fatal, qu'on lui avoit marqué pour ſe faire abſoudre. C'eſt pourquoi il ſe réſolut à aller au devant du Pape juſqu'en Italie, & à obtenir ſon abſolution à quelque prix que ce fût. Peu de jours avant noël de cette même année 1076, il partit avec ſa femme & ſon fils encore enfant, abandonné de toute la nobleſſe, à l'exception d'un ſeul Alle- Id. p. 246.

mand qualifié, & n'ayant trouvé guer[e] plus de reſſources dans les autres or[-] dres de l'Etat. Il lui fallut encore alon[-]ger ſon voyage, parce que les Duc[s] de Baviere & de Carinthie avoien[t] mis des gardes à tous les paſſages de[s] monts qui ſéparent l'Allemagne d[e] l'Italie. Il prit ſa route par la Bour[-]gogne, dont le Duc Guillaume étoi[t] oncle de ſa mere : de là il entra e[n] Savoie, où le Comte Amédée, quoi[-]que ſon beau-frere, ne lui accorda l[e] paſſage que moyennant la ceſſion d'un[e] province. Il ſouffrit infiniment en tra[-]verſant les Alpes, à cauſe de la ri[-]gueur de cet hiver, qui fut ſi long & ſi rude, que le Rhin demeura glac[é] depuis la S. Martin juſqu'au mois d'a[-]vril. L'abondance des neiges qui me[-]naçoient à tout inſtant de l'englou[-]tir, les pentes glacées des gouffres ef[-]frayans où il riſquoit à chaque pas de ſe précipiter ; il affronta tout, il pa[-]rut ne rien craindre autre choſe que de manquer le terme de l'an & jour que ſes vaſſaux lui avoient preſcrit pour ſon abſolution.

Toutefois les évêques & le[s] ſei[-]gneurs de Lombardie vinrent à l'env[i] le

trouv[é]
Italie où
puis le c[o]
En quelq[ue]
d'une arr[i]
roit répar[é]
re le Pa[pe]
poſer ; &
nités ſe pr[é]
tant pour
pour perp[é]
attiré l'exc[o]
vouloit ab[ſ]
avant le t[e]
faiſoit tren[-]
Le Pape
ſe rendre
& la Com[-]
gnoit avec
reſpectable[s]
bonne par[t]
la Toſcane
de Parme,
Reſtée veu[ve]
de Godefro[i]
qui fut a[u]
avoit toujo[urs]
Henri, elle
le Pape Gré[-]

se trouver, dès qu'ils le furent en Italie où l'on ne cessoit de l'inviter depuis le commencement de son regne. En quelques jours, il se vit à la tête d'une armée formidable. Le bruit s'étoit répandu, que le Roi, furieux contre le Pape, venoit à dessein de le déposer; & les Lombards excommuniés se prévaloient de la circonstance, tant pour se venger de Grégoire, que pour perpétuer la licence qui leur avoit attiré l'excommunication. Mais Henri vouloit absolument se faire absoudre avant le terme, dont la proximité le faisoit trembler.

Le Pape s'étoit déjà mis en route pour se rendre à l'assemblée d'Ausbourg, & la Comtesse Mathilde l'accompagnoit avec une suite & des forces respectables. Elle étoit maîtresse d'une bonne partie de l'Italie, savoir, de la Toscane, du pays de Luques, de Parme, de Régio & de Mantoue. Restée veuve, à l'âge de trente ans, de Godefroi le Bossu duc de Lorraine, qui fut assassiné à Anvers, & qui avoit toujours été très-fidele au Roi Henri, elle étoit presque toujours avec le Pape Grégoire, à qui elle marquoit

toute l'affection d'une fille envers ſon pere ; ce qui donna lieu ſur-tout aux clercs débauchés, les plus licencieux dans leurs jugemens comme dans leur conduite, de l'accuſer d'un commerce criminel avec Grégoire. Mais toutes les perſonnes ſenſées, dit l'Hiſtorien Lambert très-ſenſé lui-même, voyoient plus clair que le jour, que c'étoit un faux bruit. Mathilde avoit donné des preuves de ſa vertu en des rencontres infiniment plus critiques. C'étoit, pourſuit-il, pouſſer la calomnie juſqu'à l'abſurdité, que de l'accuſer de foibleſſe pour un vieillard, en qui la Comteſſe Beatrix ſa mere l'avoit accoutumée de ſon vivant à n'enviſager que le Vicaire de J. C. Il étoit de toute impoſſibilité que ce crime, s'il n'eût été chimérique, en demeurât au terme du ſoupçon ; puiſque la Princeſſe n'auroit pu cacher ſa mauvaiſe conduite à tant d'yeux ennemis ouverts continuellement ſur elle. Le Pape Grégoire, de ſon côté, dit encore Lambert, menoit une vie ſi exemplaire & ſi pure, que le Ciel lui rendit ſouvent témoignage par des miracles.

Lamb. p. 834.

Mathilde ayant appris en route l'ar-

rivée du Roi en Italie, engagea le Pape à se retirer près de Régio, dans le fort de Canosse, différent de la ville de même nom, située dans le royaume de Naples. On vouloit observer les démarches du Roi, & pénétrer ses motifs, qu'on interprétoit fort diversement. Il arriva cependant à Canosse plusieurs évêques & plusieurs laïcs Allemands que le Pape avoit excommuniés, & que le Roi, pour cette raison, avoit éloignés de sa personne. Echappés comme le Prince à ceux qui gardoient les passages, & arrivés à travers mille périls dans la Lombardie, ils se mirent nu-pieds, se revêtirent de laine sur la chair, & vinrent en cet état demander l'absolution au Pontife. Il répondit, qu'il ne souhaitoit rien plus ardemment que la réconciliation des pécheurs, mais qu'une si longue obstination demandoit une pénitence & des épreuves convenables. Comme ils se montrerent soumis à tout ce qu'il leur prescriroit, il fit loger les évêques séparément en des cellules différentes, avec défense de parler à personne, & de prendre d'autre nourriture qu'un repas frugal sur le

soir. Il imposa de même aux laïcs des pénitences conformes à leur état, & proportionnées aux forces de chacun d'eux. Après quelques jours passés de la sorte, il les fit venir, les réprimanda sans amertume, leur donna l'absolution, puis les congédia, en leur recommandant de ne point communiquer avec le Roi Henri, & de ne lui parler que pour l'exciter à la pénitence.

Id. pag. 148 & seq.

Henri se mit lui-même en disposition de se faire absoudre. Après une conférence qu'il s'étoit ménagée avec la Comtesse Mathilde, il la renvoya au Pape, chargée de promesses & de tous les témoignages possibles de soumission : il engagea sa belle-mere la Comtesse de Savoie avec le Comte son fils à se joindre à Mathilde, & à quelques autres personnages des plus agréables au Pontife : S. Hugues de Cluny se trouva du nombre. Ils étoient chargés de demander l'absolution pour le Roi, & de faire sentir au Pape l'injustice des accusations passionnées des Allemands. Grégoire répondit que les canons défendoient d'exam

ner un accusé en l'absence de ses accusateurs ; que si le Roi se sentoit innocent, il ne devoit pas craindre l'assemblée d'Ausbourg, où le Vicaire de J. C. ne prononceroit que d'après les regles de l'équité, sans acception des personnes, & sans aucune prévention. Les députés répliquerent, que le Roi ne craignoit pas de subir le jugement du Pape, en quelque lieu que ce fût ; mais qu'il étoit pressé par l'année de son excommunication prête à expirer, & après laquelle les seigneurs, sans plus vouloir l'entendre, le déclareroient privé pour toujours de la dignité royale. C'est pourquoi, ajouterent-ils, nous vous supplions d'absoudre le Roi, de l'excommunication seulement, & sous telle condition qu'il vous plaira : il promet de se justifier ensuite des accusations formées contre lui, sinon, de renoncer à la couronne.

Sur l'expérience qu'avoit Grégoire de la légéreté du Roi Henri, il balança quelque temps, puis répondit : S'il est véritablement repentant, qu'il nous remette la couronne & les autres marques de la dignité royale, & qu'il s'en déclare désormais indigne. Ces con-

ditions paroiſſant trop dures aux médiateurs, ils conjurerent le Pape de ne pas pouſſer ce Prince à des extrémités dangereuſes. Grégoire ſe laiſſant enfin fléchir avec bien de la peine; Qu'il vienne, dit-il, & qu'il répare par ſa ſoumiſſion l'injure qu'il a faite au S. Siege. Le Roi vint en effet au fort de Canoſſe, laiſſant dehors toute ſa ſuite, & entrant ſeul dans la place qui avoit trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la ſeconde, ſans aucune marque de dignité, ſans chauſſure, ſans linge, couvert ſimplement d'un gros drap de laine. Il paſſa ainſi tout le reſte du jour, & les deux jours ſuivans, ſans rien manger qu'un peu de pain qu'on lui donnoit ſur le ſoir.

Aux inſtances réitérées de la Comteſſe Mathilde, & du S. Abbé de Cluny fort conſidéré du Pape, Henri fut admis le quatrieme jour à l'audience pontificale. Après pluſieurs diſcuſſions, on convint qu'il ſeroit abſous aux conditions ſuivantes: Que Henri comparoîtroit pardevant les grands de l'Allemagne, au jour & au lieu que le Pape indiqueroit, &

qu'il y répondroit aux accusations dont le Souverain Pontife seroit juge ; que, suivant cette decision, il garderoit ou quitteroit la couronne, sans jamais tirer aucune vengeance de ces poursuites ; que, par provision, il ne porteroit aucune marque de la dignité royale, & ne prendroit aucune part au gouvernement de l'Etat, sinon pour recouvrer les redevances nécessaires à l'entretien de sa maison ; que l'effet des sermens qu'on lui avoit prêtés, seroit suspendu durant cet intervalle ; qu'il éloigneroit pour toujours de sa présence les personnes qui lui avoient donné de mauvais conseils, nommément Robert évêque de Bamberg ; que s'il se justifioit & conservoit la royauté, il se montreroit toujours soumis au Chef de l'Eglise, & l'aideroit de tout son pouvoir dans son royaume à corriger les abus contraires aux loix de l'Eglise ; enfin, que s'il manquoit à quelqu'une de ces conditions, l'absolution seroit nulle, lui-même condamné sans retour, & les seigneurs en pleine liberté d'élire un autre souverain.

L. IV. post c. III. 12.

Henri agréa toutes ces clauſes, ſouſcrivit à l'acte qu'on en dreſſa, & le confirma par les ſermens les plus terribles. Le Pape voulut encore que les médiateurs du traité en fuſſent les garans : tous jurerent ſur les ſaintes reliques, excepté l'Abbé de Cluny, qui, à raiſon de ſon caractere, donna ſimplement ſa foi en préſence de Dieu. Sous toutes ces précautions, le Roi fut abſous ; puis le Pape célébra la meſſe. Après la conſécration, il fit approcher le pénitent avec ſes anciens complices, prit en main le corps de Notre-Seigneur, & parla ainſi : Vous m'avez accuſé d'avoir uſurpé le S. Siege, & d'avoir commis, tant avant que depuis mon pontificat, des crimes qui me rendent indigne de ce rang ſacré. Quoique je ſois aſſez juſtifié par la vertu des auteurs de ma promotion, & par le témoignage des inſpecteurs de toute ma conduite depuis mon enfance, toutefois pour diſſiper juſqu'aux moindres ombrages, que le corps de Jéſus-Chriſt ſoit en ce moment une preuve de mon innocence ; ou ſi je ſuis coupable, qu'il n'entre dans mon ſein que pour y porter la mort. Après ces paro-

les, il partagea la ſainte hoſtie, & en conſomma la moitié à la vue du peuple, qui fit monter au Ciel mille cris d'alégreſſe & de bénédiction.

Ayant enſuite impoſé ſilence, il dit au Roi : faites s'il vous plaît, mon fils, ce que vous m'avez vu faire. Les Seigneurs Allemands vous chargent de quantité de crimes, qui vous excluent à jamais, non ſeulement de la communion des fideles, mais de toute fonction civile & politique. Puiſque vous craignez l'erreur des jugemens humains, auxquels ils requierent que vous ſoyez ſoumis ; ſi vous vous ſentez innocent, prenez ce reſte de la victime ſacrée, & par cette épreuve fermez la bouche à tous vos ennemis. Dès-lors je me montrerai le plus ardent à vous réconcilier avec les Seigneurs, à terminer tout à la fois les alarmes des citoyens, & le ſcandale des fideles. Le Roi ne s'attendoit point à cette ſorte de défi. Surpris & embarraſſé, il recula de quelques pas, s'entretint à part avec ſes confidens, & délibéra en tremblant & en pâliſſant ſur le parti qu'il avoit à prendre. S'étant un peu raſſuré, il répondit que ſes accuſateurs & les grands du Royaume, Iamb. pag. 250.

absens pour la plupart, ajouteroient peu de foi à tout ce qu'il auroit fait pour sa justification, & qu'il supplioit le Pape de réserver l'affaire en son entier pour la diete générale. Le Pontife se rendit à la demande du Roi, à qui il ne laissa point de donner la communion. Il l'invita même à dîner au sortir de la messe, & le traita avec beaucoup d'honneur. Après l'avoir instruit soigneusement de tout ce qu'il devoit observer, il le renvoya vers ses gens qui étoient demeurés hors de la forteresse. Aussitôt après, le Pape écrivit aux Seigneurs d'Allemagne tout ce qui venoit de se passer, & la disposition où il étoit de se rendre chez eux, pour procurer définitivement la paix de l'Eglise & de l'Etat.

Il n'oublia point de faire absoudre les excommuniés de la suite du Roi, afin que ce Prince ne retombât point dans l'excommunication, en communiquant avec eux. Mais quand Eppon évêque de Ceitz, envoyé à cette fin, eut exposé aux Lombards l'objet de sa légation, ils s'emporterent avec la derniere audace contre le Pape, qu'ils qualifierent d'usurpateur & de simoniaque, désho-

Ibid. & 251.

noré par des homicides, par des adulteres, par toutes sortes de forfaits, & lui-même excommunié par tous les évêques d'Italie. Ils ajouterent, que le Roi s'étoit couvert d'un opprobre ineffaçable, en se soumettant à un hérétique travesti en Pontife, en les abandonnant lâchement, après qu'ils s'étoient déclarés pour lui avec tant de courage contre un ennemi public, en trahissant enfin l'Eglise & l'Empire. Ces violentes invectives, répandues parmi le peuple, souleverent tout le monde contre le Roi. En quelques jours le mécontentement devint si vif & si général, qu'on résolut unanimement de rejetter le Roi Henri, de mettre en sa place son fils encore enfant, de mener incontinent le jeune Prince à Rome, & d'y élire un autre Pape qui le couronneroit Empereur, & qui casseroit tout ce qu'avoit fait Hildebrand.

Le Roi, effrayé de cette conspiration, envoya tout ce qu'il avoit de Seigneurs avec lui, afin d'appaiser les Lombards par quelque moyen qu'on pût le faire. En leur représentant, qu'il n'avoit agi que par la nécessité pressante de se faire absoudre avant que la révolte se con-

ſommât en Allemagne, on prévint celle de l'Italie : mais Henri eut à eſſuyer les traits les plus ſenſibles du mépris & de l'indignation publique. Les Seigneurs ſe retirerent preſque tous ſans congé; les villes qui ſe rencontroient ſur ſon paſſage, croyoient beaucoup faire de ne point lui fermer leurs portes. Il crut enfin que le ſeul moyen de rétablir ſes affaires, c'étoit de rompre le traité qu'il venoit de conclure, & le rompit en effet au bout de quinze jours. D'abord il rappella ſes miniſtres & ſes confidens excommuniés, il ſe mit à invectiver contre le Pape, il invita les Lombards à venger ſous ſa conduite leurs communes injures. Par cette manœuvre, il les regagna inſenſiblement : en aſſez peu de temps, il eut raſſemblé autour de lui une armée nombreuſe.

Les Allemands au contraire ſe réſolurent aux dernieres extrémités. Les Ducs Rodolphe, Guelfe & Berthold, avec les évêques de Maïence, de Virſbourg, de Metz & grand nombre de ſeigneurs, convoquerent tous les autres à Forcheim en Franconie pour le treizieme jour de mars. Ils écrivirent en même temps au Pape, que puiſque

Henri par ſes artifices l'avoit empêché de ſe trouver à Ausbourg le jour de la purification, il ne manquât pas au moins de ſe rendre à Forcheim pour le jour qu'on indiquoit de nouveau. Grégoire étoit encore à Canoſſe, ou dans quelqu'une des fortereſſes voiſines; réſolu à ne rentrer à Rome qu'après avoir fait le voyage d'Allemagne. Quoiqu'il fût très-bien informé du changement de Henri, il l'avertit par des légats qu'il étoit encore temps d'accomplir ſes promeſſes, & le fit exhorter à ſe rendre à Forcheim, où ſa cauſe ſeroit jugée d'une maniere integre & définitive par le chef de l'Egliſe. Le Roi diſſimulant de ſon côté, répondit que le terme de la citation étoit trop court, vu la multitude d'affaires majeures qu'il avoit à expédier dans un premier voyage d'Italie. Il demanda au Pape la permiſſion de recevoir, à la maniere accoutumée, la couronne de Lombardie: ce que refuſa Grégoire, qui ne prétendoit lui avoir rendu que la communion de l'Egliſe, & non la royauté; à quoi, diſoit-il, le conſentement des ſeigneurs étoit néceſſaire.

Henri furieux, mais toujours diſſi-

mulé, voulut enlever le Pape avec la Comteſſe Mathilde, & leur fit propoſer une conférence. On le connoiſſoit trop, pour donner dans ce piege. La Princeſſe avertie à propos, ſe retira avec le Pontife dans les détroits des montagnes. Depuis cette époque, Henri ne vit plus ni Grégoire, ni Mathilde qui durant trois mois retint le Pape chez elle. Et pour le conſoler par ſon dévouement, de la rebellion de tant d'autres enfans dénaturés, elle fit à l'Egliſe Romaine la donation de tous ſes Etats, s'en réſervant l'uſufruit pour le reſte de ſes jours. C'eſt ainſi que le S. Siege acquit ſur la Toſcane & ſur la Lombardie, un droit qui ne fut guere pour lui qu'une ſource de troubles & de calamités. Cette donation ne laiſſa pas de redoubler l'affection des Romains pour le Pape Grégoire, qui fut reçu avec une joie extraordinaire, quand au mois de ſeptembre, contre ſa réſolution, il rentra dans Rome, ſans avoir été en Allemagne. Il avoit fait partir à la vérité des légats, chargés de le repréſenter à Forcheim, & d'annoncer aux ſeigneurs Allemands ce qui venoit d'arriver; que Henri lui fermant les paſ-

Chron. Caſſin. l. 3. c. 49.

ſages, ils euſſent attention à maintenir le meilleur ordre poſſible dans les affaires, ſans rien ſtatuer de définitif, juſqu'à ce qu'il ait pu ſurmonter les obſtacles qui l'empêchoient de les joindre.

Tous les grands déjà raſſemblés, après une longue énumération des maux que Henri leur avoit faits, & qu'ils avoient encore lieu de craindre d'un prince incorrigible & parjure, répondirent aux légats, qu'on expoſoit le royaume à un malheur ſans remede, ſi l'on n'éliſoit un roi dans cette même aſſemblée. Bernard, abbé de S. Victor de Marſeille, chef de la légation, & renommé pour ſa haute vertu, dit de concert avec ſon collegue nommé comme lui Bernard, & cardinal-diacre : Il ſeroit beaucoup mieux de différer l'élection juſqu'à l'arrivée du Pape, ſi vous le pouviez ſans péril : mais vous avez l'autorité en main, & vous êtes plus éclairé que nous ſur l'intérêt de l'Empire. C'eſt ainſi que l'attentat conçu depuis ſi long-temps & pourſuivi avec tant d'ardeur, inſpiroit encore, au moment de l'exécution, la crainte & l'incertitude, du moins aux miniſtres de Vit. Greg. VII. c. 10.

Grégoire : car alors les Seigneurs Allemands se présumant libres, & se persuadant qu'il étoit autant de leur honneur que de leur sûreté de ne plus reculer, élurent sur le champ pour roi, Rodolphe duc de Suabe, & beau-frere du Roi Henri. Douze jours après, le dimanche vingt-septieme de mars 1077, ils le firent sacrer par les archevêques de Maïence & de Magdebourg avec leurs suffragans, en présence des légats. Le Duc s'opposa de tout son pouvoir à son élection, demandant au moins une heure pour délibérer, sans qu'on la lui accordât. On s'empressa au contraire à lui faire serment de fidélité : mais il ne voulut jamais assurer la succession à son fils, & déclara hautement, qu'après sa mort les grands éliroient celui qu'ils jugeroient le plus digne du trône. Aussitôt après son élection, il envoya une ambassade au Pape, pour lui en faire part, & pour lui promettre obéissance.

Il paroît que les légats, en appréhendant les suites de cette démarche funeste, avoient bien pressenti les dispositions réelles du Pape Grégoire. Ce Pontife n'applaudit nullement à l'élec-

tion de Rodolphe. Dans une lettre adressée à tous les fideles, il déclara que ce n'étoit ni par son ordre, ni par son conseil, que ce Prince venoit d'être élevé à la royauté. Nous avons même statué dans un concile, ajouta-t-il, que si les archevêques & les évêques qui l'ont sacré ne rendoient bonne raison de leur entreprise, ils seroient dépossés de leur siege, & Rodolphe du trône. L. 9. ep. 18.

Par d'autres lettres adressées à ses légats & aux Allemands, on voit qu'il ne tenoit pas à beaucoup près le droit de Rodolphe pour inconteſtable. Il veut que les prétentions des deux concurrens au trône restent en suspens, jusqu'à ce qu'avec le conseil du clergé & des grands du royaume, il puisse décider auquel des deux il appartient le plus justement. Il enjoint même de résister en toute maniere à celui qui ne se soumettra pas en ce point, d'empêcher qu'il ne gouverne le royaume, de l'excommunier avec tous ses adhérens, de le soutenir au contraire celui qui obéira, & de le confirmer dans la dignité royale. Dans cette marche tremblante & si peu conséquente, il ne laisse pas de s'appuyer sur l'autorité de S. Gré- Lib. 4. ep. 23 & 24.

goire le Grand, qu'il prétend s'être attribué le pouvoir de déposer les souverains ? mais il n'en allegue encore d'autre fondement que le privilege équivoque dont nous avons parlé.

Bell. Sax. hist. p. 140.

Les Allemands du parti de Rodolphe, plus conséquens que le Pape, lui représenterent avec surprise & amertume la grandeur des maux auxquels sa conduite inexplicable les exposoit ; que ce n'étoit ni par leur conseil ni pour leur intérêt, mais pour les injures faites au S. Siege, qu'il avoit déposé Henri, & défendu, sous des menaces terribles, de le reconnoître à l'avenir pour roi ; que par soumission à ses ordres, ils lui avoient donné un successeur, après les plus mûres délibérations, après une année d'anarchie, après avoir enduré toutes les horreurs de la violence tyrannique & des guerres civiles, la perte de leurs biens & la proscription de leurs proches, des homicides sans nombre, les pillages, les incendies, la dissipation des biens ecclésiastiques & du domaine des rois, l'abolition des loix divines & humaines ; que ces désastres ne pouvoient qu'augmenter par son irrésolution &

par ſa nouvelle conduite diamétralement contraire à la route où il les avoit engagés ; en un mot, que ſe trouvant expoſés à la fureur des loups pour avoir obéi au Paſteur, ſi le Paſteur même ſe tournoit contre eux, ils ne pouvoient plus ſe regarder que comme un but expoſé de gaieté de cœur à tous les traits de la perverſité.

Ces vives inſtances ne purent alors faire avancer davantage le Pape Grégoire contre le Roi Henri : mais c'étoit beaucoup trop, que ce qu'il avoit oſé faire, dans une matiere où les moindres entrepriſes ébranlent juſqu'aux fondemens des Etats. On arma dans toutes les provinces contre le Souverain. Henri, de ſon côté, ne douta point qu'ayant une fois reçu de Dieu la puiſſance ſouveraine, il n'en devoit plus être dépouillé par les hommes. Sur ce principe & par l'habileté qu'il ne ſignaloit jamais mieux que dans ces périls extrêmes, il ranima ce qui lui reſtoit de fideles ſujets, & réuſſit au moins à élever une barriere formidable devant le trône qu'on lui diſputoit. Il y eut juſqu'à trois batailles ſanglantes entre les vaſſaux d'une même

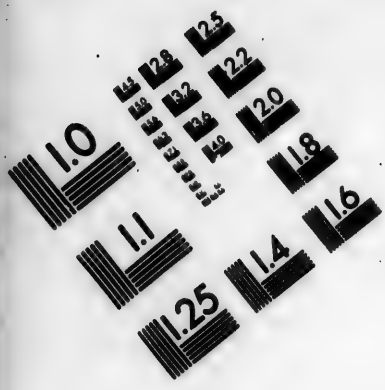

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

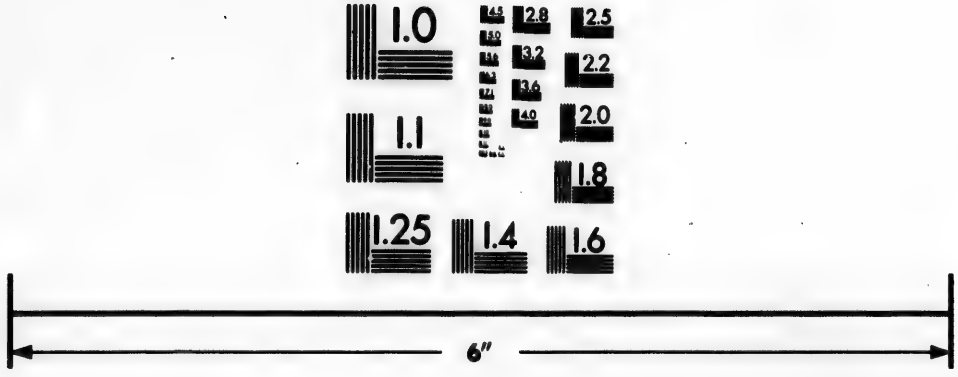

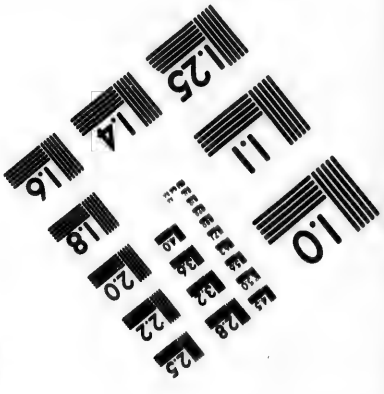

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

couronne, avec des calamités sans nombre. A la troisieme action, livrée à Flatecheim en Saxe le 27 janvier 1080, Henri fut entiérement défait par Rodolphe, & réduit à prendre la fuite. Le vainqueur en fit aussi-tôt porter la nouvelle à Rome, où les ambassadeurs arrivérent comme on y célébroit le concile ordinaire du carême. Le succès fixant les incertitudes de Grégoire VII, il prononça aussi-tôt la condamnation définitive & si malheureusement fameuse de Henri IV roi de Germanie.

T. x. Conc. p. 381.

En y adressant la parole aux SS. Apôtres, il s'exprime en ces termes : Les évêques & les seigneurs Ultramontains informés que le Roi ne tenoit pas ses promesses, & désespérant de sa correction, ont élu sans mon conseil, vous en êtes témoins, Rodolphe duc de Suabe pour leur roi, lequel a pris malgré lui le gouvernement du royaume, en déclarant qu'il étoit prêt à m'obéir en toute chose. Henri, au contraire, m'ayant d'abord prié de l'aider contre Rodolphe, puis se flattant de triompher par ses propres forces, a méprisé mon autorité & ma médiation,

quoique j'eusse promis de rendre justice ; & il a empêché les conférences que j'avois proposées pour cet effet. Maintenant donc, ô vous qui devez juger les anges dont les hommes superbes sont les esclaves, vous qui avez le pouvoir de lier & de délier dans le Ciel ; que les rois & les princes du siecle apprennent que vous pouvez aussi donner & ôter les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés, les biens de toute espece ; & qu'ils craignent de mépriser les ordres de votre Eglise. Partant de ces maximes aussi nouvelles que dangereuses, le Pape excommunie de nouveau Henri & ses fauteurs, lui ôte les royaumes d'Allemagne & d'Italie, transfere celui d'Allemagne à Rodolphe, & accorde à tous les Allemands qui lui seront fideles, l'absolution de leurs péchés, avec la bénédiction de S. Pierre & de S. Paul, en cette vie & en l'autre. Que votre justice, poursuit-il, en invoquant les SS. Apôtres, s'exerce tellement sur Henri, qu'il n'ait aucune force dans les combats, qu'il ne gagne de sa vie aucune victoire, & que tous reconnoissent qu'il

ne succombe point par hasard, mais par votre puissance. Dieu veuille le confondre, avec ses complices, afin de les amener à la pénitence !

Chron. Ursperg. an. 1080. Henri, comme Hildebrand, porta les choses aux derniers excès. Il n'eut pas plutôt appris sa condamnation, qu'il rassembla dix-neuf évêques à Maïence, le jour même de la pentecôte. Puis, en vertu de leurs lettres, trente évêques & plusieurs seigneurs, tant Allemands qu'Italiens, se rendirent précipitamment à Brixen dans le Tirol, déposerent Grégoire VII du pontificat, & reconnurent en sa place Guibert de Ravenne qui prit le nom de Clément III. Le décret de son élection, daté du 25 de juin, est rempli d'injures atroces contre Grégoire, qui donna malheureusement lieu à quelques-uns des reproches qu'on lui faisoit, entr'autres, d'avoir troublé l'Empire Chrétien, allumé la discorde, occasionné des homicides sans nombre, des sacrileges & des incendies. Après cette élection, Henri reprit la route de Saxe; & Guibert marcha en Italie, revêtu des marques de la dignité pontificale.

Le Roi fut attaqué sur les bords de la riviere d'Elster, près de Mersbourg, son armée défaite, & son bagage pillé par les troupes de Rodolphe qui acquirent de grandes richesses. Mais comme elles chantoient déjà des cantiques d'actions de graces sur le champ de bataille, Rodolphe frappé d'un coup mortel dans le bas-ventre, fit évanouir leur joie, & tous les fruits de la victoire. Ayant eu aussi la main droite coupée, on regarda cette blessure comme une punition d'avoir violé le serment fait à son souverain.

A la nouvelle de l'entreprise de Guibert, le Pape Grégoire n'avoit témoigné que du mépris pour une faction désespérée, qui se décrioit par ses propres excès. Il en fit annoncer aux peuples la ruine prochaine, & représenta cette conspiration insensée, comme la matiere d'un triomphe plus glorieux pour l'Eglise, & pour un cheminement à une correction plus exemplaire des abus. Il fixa un terme précis, où il promit d'aller à main armée punir les impies dans leur retranchement, & délivrer de leurs mains

l'Eglise de Ravenne. Mais quand on eut appris la mort du Roi Rodolphe, tous les Romains effrayés lui communiquerent une partie de leurs alarmes. L'étroite union qu'il contracta aussitôt avec Robert-Guiscard & les Normands d'Italie, après les avoir si souvent excommuniés, ne le rassura qu'imparfaitement. Robert à qui il donna l'investiture sous la redevance annuelle de douze deniers par charrue, s'engagea cependant à le défendre de tout son pouvoir, très-respectable en Italie : il s'étendoit sur les duchés de Pouille, de Calabre & de Sicile. Mais d'un autre côté, les troupes de la Comtesse Mathilde avoient été battues en Lombardie, le jour même de la mort du Roi Rodolphe. Ainsi le chemin de Rome se trouvoit ouvert à Henri qui avoit pour lui tous les Lombards & peu d'obstacles à craindre de la part des Allemands déconcertés. Les propres vassaux de Mathilde s'élevoient contre elle, & traitoient hautement de folie son attachement pour le Pape. Elle se vit presque réduite à la dure alternative, ou d'abandonner Grégoire ou de perdre ses Etats.

Da

Dans ces conjonctures alarmantes, la plupart des serviteurs du Pape l'exhorterent à se réconcilier avec le Roi Henri : il parut accorder quelque chose à leurs desirs. Il écrivit à Altman, évêque de Passau & son légat en Allemagne, d'avertir ceux qui marquoient le plus d'ardeur pour la liberté de l'Eglise, de ne point se précipiter pour remplir un trône qui demandoit des mœurs exemplaires & tant de qualités éminentes. Il l'exhorta même à rechercher ceux qui étoient attachés au Roi Henri, & à les recevoir comme des freres. Pour les ecclésiastiques, nous sommes encore d'avis, lui dit-il, à cause du trouble des provinces & de la disette de bons ouvriers, que vous les souffriez tels qu'ils sont, en modérant la rigueur des loix canoniques. xi ep. 10 & 33.

Avant tous ces malheureux effets de la déposition de Henri, dont nous avons cru ne devoir pas interrompre la suite ; dans le concile même où le Pape avoit prononcé contre lui, on avoit pris en considération l'ancienne dispute, renouvellée depuis deux ans entre l'archevêque de Tours & l'évêque de Dol en

Bretagne. L'an 1073, le Pape ayant accordé le pallium à l'évêque de Dol, dont les prédécesseurs, depuis deux siecles étoient en possession du titre d'archevêque & de la juriſdiction ſur les évêques de Bretagne, l'Archevêque de Tours adreſſa ſes plaintes à Rome. Grégoire lui répondit qu'il avoit cru devoir accorder cette grace proviſionnelle aux ſeigneurs du pays, qui s'offroient à faire ceſſer les abus de l'inveſtiture & de l'argent qui ſe donnoit pour les ordinations épiſcopales; mais que la dignité de l'Egliſe de Tours ſe trouvoit conſervée par les lettres mêmes de cette conceſſion, où il avoit inſéré la clauſe : Sans préjudice aux droits de l'Archevêque de Tours. C'eſt pourquoi, concluoit le Pape, vous devez attendre ſans murmurer l'examen & la déciſion de cette affaire, que nous terminerons le plutôt qu'il nous ſera poſſible. Les parties s'étant rendues deux ans après au concile de Rome, on voulut procéder à l'examen de leurs droits reſpectifs. L'Archevêque de Tours prouva clairement, par les lettres mêmes de pluſieurs Papes que la Bretagne devoit le reconnoître

pour son métropolitain : l'Evêque de Dol n'oppose rien de solide. Comme il allégua cependant qu'il avoit laissé chez lui une piece péremptoire, le Pape lui accorda un délai, & promit d'envoyer des légats pour juger sur les lieux : ce qui se fit en effet, sous le pontificat de Grégoire VII, sans toutefois terminer ce long démêlé, qui ne le fut définitivement qu'en 1095 au concile de Clermont. Le Pape Urbain II y obligea l'Evêque de Dol à se soumettre avec tous les Bretons à l'Archevêque de Tours, & à lui faire satisfaction pour la désobéissance passée. Can. 7. p. 589.

Mais le concile de Grégoire VII termina la cause de Manassés de Reims, condamné l'année précédente dans un concile tenu à Lyon par le Légat Hugues évêque de Die. Cet archevêque s'étoit rendu odieux par son intrusion simoniaque, la dissipation des biens de son Eglise, par les exactions & toutes sortes de vexations contre ses clercs, par l'usurpation des abbayes, par l'abus qu'il faisoit des censures pour satisfaire sa passion. Il étoit de race noble : mais il n'avoit de la noblesse que la hauteur, le ton d'empire, l'amour du faste & la

familiarité avec les grands ; mépriſant les eccléſiaſtiques, & oubliant avec eux juſqu'aux principes de l'urbanité, de l'humanité même & de la décence. Il ne rougiſſoit point de témoigner publiquement le dégoût qu'il avoit de ſes fonctions, & qu'il n'aimoit de l'épiſcopat que le faſte, les délices & l'opulence. Il oſa néanmoins ſe pourvoir auprès du Pape, qui eut l'indulgence de lui aſſigner encore un délai pour ſe juſtifier.

Pluſieurs variations ſemblables, aſſez difficiles à concilier avec le caractere de Grégoire VII, mais arrachées ſans doute à ce Pontife par le malheur extrême des temps, lui attirerent la lettre ſuivante de la part du Légat Hugues : Que Votre Sainteté ne nous expoſe pas plus long-temps à recevoir des affronts. Les coupables que nous avons condamnés, nous ne l'ignorons pas, courent incontinent à Rome, où loin de les traiter plus rigoureuſement comme il conviendroit, on accroît leur audace par une indulgence ruineuſe. Hugues, en écrivant de la ſorte, renvoyoit au S. Siege quatre ou cinq évêques de Gaule qu'il venoit de condamner à Poitiers, dans un concile

qui a laissé quelques canons instructifs. On y trouve la défense faite aux clercs de recevoir l'investiture des laïcs, & d'avoir plusieurs bénéfices; aux abbés comme aux moines, d'imposer des pénitences, sinon par commission des évêques. On y statua aussi, que les abbés recevroient l'ordre de la prêtrise, aussi bien que les archiprêtres; & que les archidiacres auroient le diaconat, ou perdroient leur bénéfice.

Hugues, zélé pour l'observance des canons, avoit gagné depuis long-temps l'estime du Pape Grégoire, qui avoit cru signaler les prémices de son pontificat par l'élévation assez particuliere de ce chanoine-camérier de Lyon à l'épiscopat. Giraud, évêque d'Ostie & légat d'Alexandre II en France & en Bourgogne, apprit en passant à Die, que l'Evêque Lancelin étoit simoniaque. Il le cita pardevant lui. Le coupable déjà condamné par sa conscience, se tint renfermé dans le palais épiscopal, résolu de s'y défendre à main armée. Le Légat convoqua le clergé à l'église, avec les principaux citoyens. Comme ils étoient assemblés, Hugues

Chron. Hug. Flav. p. 194.

qui passoit par Die pour aller en pélerinage à Rome, entra pour prier dans la même église. Tout à coup il s'éleva de grands cris en faveur de ce pieux pélerin, que l'on crut envoyé par la Providence, pour remplacer l'Evêque indigne à qui l'on cherchoit un successeur. On prit Hugues tout botté, malgré sa résistance, & on le porta au Légat, qui prenant la voix du peuple pour celle de Dieu, le contraignit par l'autorité du S. Siege à accepter l'épiscopat. Le Légat, de retour à Rome, rendit compte de cette élection au Pape Grégoire qui venoit de succéder à Alexandre. Peu de temps après, Hugues qui n'avoit que la tonsure, arriva lui-même. En moins de trois mois, le Pape lui conféra tous les ordres, puis le renvoya gouverner son peuple. Quelque temps après, il le fit son légat en France, où ce courageux zélateur s'employa de tout son pouvoir au rétablissement des loix canoniques. Il fut enfin élevé sur le siege honorable de Lyon.

Chron. Vird. p. 205. T. 10. Conc. p. 390.

Ce fut dans cette ville qu'il prononça, au nom du Pape, contre Manasses de Reims. Dans le grand nom-

bre des ennemis du coupable, ou plutôt des vengeurs zélés de son Eglise, les deux plus redoutables étoient un ecclésiastique nommé comme lui Manasses, & un docteur de l'école de Reims, appellé Bruno. Celui-ci étoit natif de Cologne, chanoine de Saint Cunibert de la même ville, recommandable dès-lors par sa doctrine, par sa vertu, & par ces vues de perfection qui lui firent instituer dans la suite le seul ordre ancien, où l'esprit du siecle & le relâchement n'ont point encore eu d'accès. La vie du Prêtre Manasses n'avoit pas été aussi constamment irréprochable, que celle de Bruno : mais après avoir acquis la prévôté du chapitre de Reims par des voies peu canoniques, il répara ses fautes avec un courage non moins glorieux que l'innocence, se démit de sa dignité entre les mains du Légat Hugues, & ne figura plus qu'en défenseur sincere de la foi & de la discipline : ce qui le fit élever vingt ans après sur le siege même de Reims. L'Archevêque Manasses imagina qu'il réussiroit mieux à corrompre son juge, que de pareils accusateurs. Dès qu'il se vit

cité au concile de Lyon, il y envoya des députés, fit offrir trois cents livres d'or au Légat, & des préſens proportionnés à ſes domeſtiques, afin qu'on n'exigeât point d'autre juſtification que celle du ſerment. Le Légat ne manqua point de rejetter ces offres parjures, avec l'horreur convenable.

L'Archevêque prit le parti de reſter à Reims, & envoya une apologie, où la mauvaiſe foi ſe rendoit ſenſible aux moins clair-voyans. Il adreſſa de même au Pape une lettre d'excuſe, où il n'alléguoit rien de plus plauſible. Le Pape tint ferme pour le faire juger dans les Gaules, où ſes défenſeurs auſſi bien que ſes accuſateurs ſe trouveroient plus aiſément qu'à Rome. Il lui preſcrivit de ſe retirer cependant au monaſtere de Cluny, ou à celui de la Chaiſe-Dieu, avec un clerc & deux domeſtiques ſeulement. Comme il n'exécuta rien de ce qui lui étoit preſcrit, le Pape le déclara excommunié, & dépoſé ſans eſpérance de rétabliſſement. Manaſsès voulant ſe maintenir à main armée, fut chaſſé par les ſeigneurs, par le clergé & par les bourgeois. Il ſe retira dans les Etats du Roi Henri, où il mourut vagabond.

Plusieurs grands du siecle donnerent, vers le même temps, des exemples bien capables de réparer ce scandale. Hugues de Bourgogne, arriere-petit-fils du Roi Robert, & petit-fils de Robert premier duc de Bourgogne de la maison de France, & lui-même duc de cette belle province, après trois ans d'un gouvernement qui gagna les cœurs de tout son peuple, fut si touché du désir de son salut & des grands exemples de S. Hugues de Cluny son parent, qu'il alla se consacrer pour toujours à Dieu dans cette école renommée de perfection. Il fut encore affermi dans son généreux dessein par l'exemple de Simon comte de Crêpi en Valois, l'un des plus puissans seigneurs de France. La premiere nuit de ses noces, Simon persuada à son épouse, de se donner comme lui au Seigneur, & alla aussi-tôt se faire moine à S. Claude en Bourgogne. Il y mourut saintement, le dernier jour de septembre de l'an 1082, après avoir fondé jusqu'à dix monasteres. Un troisieme exemple de même vertu, fut celui de Gui comte de Mâcon, qui se donna au monastere de Cluny, avec toute sa Mab. sæc. 6. par. 2. p. 373.

famille ; en sorte que, faute d'héritiers, ce comté fut réuni à la Bourgogne, & soumis comme elle au Duc Eudes frere & successeur de Hugues.

Quand le Pape eut appris la retraite du Duc de Bourgogne, il en fit une sorte de crime au S. Abbé de Cluny, comme pour avoir préféré l'avantage de son monastere à l'intérêt général de l'Eglise. Ce Prince, pendant les trois ans qu'il avoit régné, s'étoit invariablement montré l'appui des gens de bien, & la terreur des méchans. Il étoit particuliérement cher au Pape Grégoire, pour son attachement à l'Eglise, dans un temps où elle avoit tant de contradictions à essuyer ; il lui avoit restitué tous les biens que quelques-uns de ses ancêtres & son propre pere lui avoient enlevés. Le Pontife en écrivit en ces termes à l'Abbé de Cluny : A quoi avez-vous pensé, de ravir pour votre monastere un prince qui résistoit si courageusement aux impies, qui n'eût pas craint de mourir pour la vérité, qui soutenoit puissamment la cause de J. C. & de son Eglise ? Si ceux qui défendent le troupeau prennent la fuite,

ou ne cherchent que la tranquillité, il n'eſt plus poſſible de réſiſter aux loups & aux larrons. Soyez, j'y conſens, peu ſenſible à mes inquiétudes & à ma douleur : mais pouvez-vous l'être aux larmes des veuves & des orphelins, aux plaintes du clergé, à la ruine des provinces & des égliſes ? On trouve aſſez de moines craignans-Dieu : mais à peine trouve-t-on un bon prince. Les vœux du Pape furent inefficaces : rien ne put ébranler la réſolution du Duc de Bourgogne. Pendant quinze ans qu'il vécut encore, il fit l'admiration de tout le monde, principalement par ſon humilité, qui lui faiſoit rendre aux freres les plus bas offices.

En Normandie, le monaſtere du Bec ayant perdu le Vénérable Hélouin ſon abbé, eut le bonheur de lui voir ſuccéder S. Anſelme. La réputation de Lanfranc avoit attiré cet homme rare de la Lombardie où il étoit né, & où il avoit commencé ſes études avec ſuccès. Il les continua ſous cet habile maître, dont il gagna bientôt l'amitié, tant par la beauté de ſon naturel, que par ſes talens & ſes diſpoſitions à la vertu. Avant de ſe faire

Vit. per Edmer. apud Boll. 11. apr. t. 10.

religieux, il étoit plein de charité pour ſes condiſciples, il ſe faiſoit un plaiſir de les aider dans leurs études, il étudioit lui-même infatigablement; &, pour conſerver plus ſûrement ſon innocence, il ajoutoit à ſes travaux les jeûnes, les veilles, des macérations extraordinaires, & une ſévere retraite. Faiſant un jour ſur cette maniere de vivre, des réflexions qui marquent la juſteſſe de ſon eſprit, & mieux encore la grace qui le conduiſoit par la main, il ſe dit à lui-même, qu'il n'auroit pas plus à faire dans l'état monaſtique, & qu'il y mettroit ſon ſalut beaucoup plus en ſûreté. Dans ces entrefaites, ayant appris la mort de ſon pere qui lui laiſſoit des biens conſidérables, il fut en balance s'il embraſſeroit la vie ſolitaire, ou s'il ne devoit pas plutôt ſe conſacrer avec ſes biens au ſoulagement des pauvres. Il conſulta Lanfranc, qui de concert avec Maurille archevêque de Rouen, le décida en faveur de la vie monaſtique.

Il ne fut plus queſtion pour Anſelme, que de choiſir un monaſtere. Par un motif bien parfait pour un jeune homme qui ſe ſentoit un penchant vif à s'illuſtrer par ſes talens,

il entra au monaſtere du Bec, comme Lanfranc en étoit prieur, dans le deſſein d'y être éclipſé par ce grand homme. Trois ans après, Lanfranc ayant été fait abbé de S. Etienne de Caen, Anſelme âgé de trente ans fut établi prieur en ſa place. Il commença auſſi-tôt à ſignaler ſon habileté pour le gouvernement. Quelques-uns des freres murmuroient qu'on le leur eût préféré pour la ſupériorité, quoiqu'il comptât beaucoup moins d'années de profeſſion. Il ne ſe défendit que par un redoublement de charité, par ſa patience & ſa modeſtie, par la douceur angélique, qui faiſoit le fond de ſon caractere, & qui bientôt lui gagna tous les cœurs.

Un abbé qui étoit en grande réputation de vertu, ſe plaignant un jour en ſa préſence des enfans qu'on élevoit dans ſon monaſtere; Nous les corrigeons ſans ceſſe, dit-il, & ils n'en deviennent que plus méchans. Et quand ils parviennent à un certain âge, reprit Anſelme, que ſont-ils? Des ſtupides & des eſpeces de brutes, répondit l'Abbé. Voilà, dit Anſelme, une belle éducation, laquelle change

l'homme en brute. Mais dites-moi, pere abbé, ſi, après avoir planté un arbre, vous le reſſerriez de toute part, ſans qu'il pût étendre ſes branches ni prendre un libre accroiſſement, que deviendroit-il, ſinon un bois tortu & non moins ſtérile que déſagréable ? En contraignant de la ſorte ces pauvres enfans, vous faites qu'ils nourriſſent en eux-mêmes de mornes penſées, des inclinations obliques qui ſe conſolident ſous les coups, & qui deviennent incorrigibles par la continuité même des corrections. D'où il arrive que leur cœur ſerré ne peut plus s'ouvrir à la confiance, ni aux douces impreſſions de l'amitié & de la charité. Une ame forte ſe perfectionne dans les peines & les humiliations: une ame foible a beſoin d'être invitée avec douceur & avec affabilité à la carriere de la vertu. L'Abbé pénétré de ce diſcours, ſe jetta aux pieds d'Anſelme, en confeſſant qu'il avoit manqué de diſcrétion, & en promettant de ſe corriger.

Le S. Docteur montroit la même dextérité dans la conduite de toutes les ames. Il étoit ſi verſé dans la ſcience

pratique des mœurs, qu'il découvroit à chacun les mouvemens de son cœur les plus imperceptibles, les sources & les progrès tant des vertus que des vices, avec les moyens les plus propres à fortifier celles-là & à extirper ceux-ci. Il ne se montra pas moins profond dans les sciences spéculatives. Il avoit une métaphysique qui lui étoit propre, & qu'il adapta d'une maniere unique aux vérités de la religion, & aux témoignages des divines écritures. C'est par-là qu'il résolut plusieurs questions de théologie, très-obscures de son temps, & qui n'avoient point été agitées avant lui. Il signala particuliérement la sagacité de son esprit, dans son premier ouvrage intitulé le Monologue, dans ses traités de la Vérité, du Libre-Arbitre & de la Chute du Démon, où il explique l'origine du mal, & dans son ouvrage de dialectique touchant les substances & leurs modifications. Dans le Monologue, auquel il ajouta le Prosloge, il chercha par les forces de la raison naturelle les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, d'où il passe à la connoissance de sa nature & des Personnes

Divines, autant que la raiſon aidée par la foi peut y atteindre. C'eſt dans le Proſloge qu'on trouve la découverte que fit S. Anſelme au ſujet de l'Etre ſuprême, dont l'idée ſeule, dit-il, établit l'exiſtence; puiſque l'exiſtence étant une perfection, elle eſt néceſſairement compriſe dans cette idée. Ces différens écrits en ont fait regarder l'auteur, comme le meilleur métaphyſicien qu'ait eu l'Egliſe Latine, depuis S. Auguſtin.

Avec ce vif attrait pour les ſciences, il ſe trouva fort contrarié par la multitude des affaires extérieures; d'autant plus que le vénérable Hélouin ne pouvant plus agir à cauſe de ſon grand âge, tout le poids du gouvernement retomboit ſur Anſelme. Il lui vint en penſée de quitter la charge de prieur, & il alla conſulter à Rouen l'Archevêque Maurille. Ce prélat étoit très-verſé dans la connoiſſance de la vie intérieure & de la diſcipline monaſtique, qu'il avoit pratiquée lui-même à Fécamp, d'où il avoit été tiré malgré lui pour remplir le ſiege archiépiſcopal. Mon fils, dit-il à Anſelme, ne vous laiſſez pas tromper par

l'indolence, cachée bien ſouvent ſous l'horreur apparente des charges & des dignités. Durant la longue carriere que j'ai parcourue, j'en ai vu pluſieurs qui ayant renoncé à la conduite des ames, au lieu du ſaint repos qu'ils ſembloient ſe propoſer, ſont tombés dans une vraie pareſſe & dans un funeſte relâchement. C'eſt pourquoi je vous ordonne par la ſainte obéiſſance, de garder votre charge auſſi long-temps que le déſirera votre abbé. Et quand vous ſerez appellé à un rang ſupérieur, gardez-vous de le refuſer. Je ſais que la Providence doit vous tirer bientôt du degré où vous êtes. Cette réponſe qui affligea ſenſiblement Anſelme, ſe vérifia l'an 1078, où auſſi-tôt après la mort de l'Abbé Hélouin, il fut élu tout d'une voix pour lui ſuccéder. Il fit tout ſon poſſible pour s'en défendre, & ne ſe ſoumit enfin que par la crainte de réſiſter à l'ordre de Dieu, après ce que lui avoit dit l'Archevêque Maurille.

Les biens que cette nouvelle abbaye poſſédoit en Angleterre, obligerent le nouvel Abbé à y paſſer de temps en temps. Il y étoit encore at-

tiré par les sentimens qu'il conservoit à Lanfranc son ancien maître, qu'on avoit contraint depuis quelques années à monter sur le grand siege de Cantorbéri. Par-tout où passoit Anselme, il étoit reçu avec distinction, non seulement par les religieux, les religieuses & le clergé, mais par les comtes & les comtesses, & par les plus puissans seigneurs du royaume. Il savoit, comme l'Apôtre, se faire tout à tous; il s'accommodoit à leur génie & à leurs manieres, autant qu'il le pouvoit religieusement; il ne prenoit pas le ton sévere d'un docteur, mais le langage facile & affectueux d'un pere qui ne cherche que le vrai bonheur de ses enfans. On s'estimoit heureux de l'entendre; les plus qualifiés ne se distinguoient que par un plus grand empressement; il n'y avoit en Angleterre aucune personne de marque qui ne crût avoir démérité devant Dieu, si elle n'avoit rendu quelques bons offices à l'Abbé du Bec. Le Roi lui-même, Guillaume le Conquérant, qui montroit tant de fierté devant les Anglois, étoit si affable pour Anselme, qu'en sa présence il paroissoit un autre homme.

Dans le même temps, Guillaume soutenoit ses droits avec fermeté contre les Puissances les plus imposantes. Grégoire VII, qui cherchoit sans cesse à étendre les siens, écrivit à ce Prince une lettre pleine d'éloges, afin de le faire entendre à ses prétentions. Il le loue spécialement pour son amour de la justice, & pour sa fidélité aux devoirs d'un Prince religieux, en quoi, lui dit-il, nous croyons que de tous les rois, vous êtes celui qui vous distinguez davantage. Il lui fait ensuite quelques reproches sur sa négligence à envoyer le denier de S. Pierre, puis il lui propose de prêter serment de fidélité à l'Eglise Romaine. Guillaume répondit nettement, qu'il accordoit le premier article, & qu'il refusoit l'autre. Si la collecte, ajoute-t-il, s'est faite avec négligence pendant trois années, c'est qu'alors je me trouvois en France : à présent que je suis dans mon Royaume, je vous envoie ce que j'ai déjà fait recueillir ; le reste suivra de près. Quant au serment de fidélité, je n'ai jamais voulu, & ne veux point encore faire ce que je ne trouve pas qu'ait fait aucun de mes prédécesseurs.

1. ep. 70.

IV. ep. 17.

Le Pape se plaignoit aussi de ce qu[e] le Roi d'Angleterre empêchoit ses Evê[ques] ques d'aller à Rome; en particulier [de] de ce que Lanfranc n'y étoit pas en[core] core venu, depuis neuf ans qu'il étoi[t] archevêque. Il ordonna même à c[e] Prélat, sous peine de suspense, d'y v[enir] nir dans quatre mois. L'Archevêqu[e] répondit avec modestie & avec ferme[té] té, qu'il ne se départiroit en aucu[n] lieu de l'affection & du respect qu'[il] portoit au Souverain Pontife, ma[is] qu'il ne désobéiroit point au Roi, do[nt] il avoit sollicité sans succès la permi[s]sion de partir. Le Pape ne fut pas co[n]tent; mais il ne jugea point à propo[s] d'insister sur ces objets délicats, ave[c] un prince du caractere de Guillaume.

Grégoire étendit sa sollicitude ju[s]qu'aux extrémités du Nord. Nous so[m]mes d'autant plus obligés à prendr[e] soin de vous, écrivit-il à Olaf R[oi] de Norvege, que régnant au bout d[u] monde, vous avez [eu] de fa[cilité] pour instruire vos peuples, & les affe[r]mir dans la religion. Comme la di[f]férence des langues augmente enco[re] ces obstacles, nous vous prions d'en[voyer] voyer à la Cour Apostolique de jeun[es]

VI. ep. 13.

ce qu… ens de votre nobleſſe, afin qu'inſtruits
ſes Evê… fond de la loi de Dieu, ils puiſſent
rticulier… eporter & répandre dans votre pays la
pas en… ience du ſalut. Il écrivit de même à
qu'il éto… Canut-Ericſon, Roi de Suede, afin d'at-
me à c… ier à Rome quelques évêques ou quel-
e, d'y ve… re autre eccléſiaſtique Suédois, homme
chevêque… pable, qui puiſſe, dit-il, nous faire
ec ferme… nnoître les mœurs de votre nation,
en aucu… s'inſtruire lui-même de nos loix &
pect qu'… nos coutumes, pour la ſanctification
ſe, ma… ſes compatriotes.

Roi, don… Boleſlas, ſurnommé le Cruel, avoit Boll. 7. Ma. t. 13. p. 198.
a permi… ccédé en Pologne au Roi Caſimir
t pas con… n pere, qui avoit épouſé la fille du
à propo… Duc de Ruſſie, en quittant avec diſ-
cats, ave… enſe la vie monaſtique. Après la mort
llaume. … ce Prince, qui avoit rempli toutes
tude ju… s eſpérances de ſes ſujets, ſon fils
Nous ſom… rendit généralement odieux, ſur-
prendr… out par ſes débauches & ſon inhu-
Olaf R… anité. S. Staniſlas, Evêque de Craco-
bout d… e, après l'avoir repris pluſieurs fois
le fa… particulier & en public, crut enfin
les affe… evoir l'excommunier. Boleſlas devint
né la di… rieux, & le tua de ſa main,
re encor… mme il venoit d'achever la meſſe,
ons d'en… huit mai 1079. On raconte un grand
de jeune… ombre de miracles qui ſe firent à ſon

tombeau. Il fut mis au nombre des saints martyrs par Innocent IV, l'an 1252.

L'Eglise d'Arménie ouvrit un nouveau champ au zele du Pape Grégoire. L'Archevêque Arménien de Synnade en Phrygie, se plaignit au Souverain Pontife, par un Prêtre nommé Jean, qu'un certain Macher, chassé du pays comme hérétique, & réfugié à Rome y avoit donné ses erreurs pour la doctrine des Arméniens. Grégoire fit ses diligences, afin d'arrêter ce calomniateur hérétique : mais il voulut aussi s'assurer parfaitement de la foi des Arméniens : il exigea que l'Archevêque lui envoyât une exposition circonstanciée de la croyance & des rites de son Eglise, qu'il acceptât formellement les quatre premiers conciles généraux, & condamnât l'héresiarque Dioscore.

Greg. VII. ep. 1.

C'étoit Nicéphore-Botoniate qui occupoit alors l'Empire de C. P. Dès l'année 1077, c'est-à-dire deux ans auparavant, lui & Nicéphore-Bryenne, soutenus par des factions contraires, avoient tous deux pris la pourpre : mais Botoniate, appuyé des Turcs, marcha rapidement à la capitale de l'Empire, la contraignit à lui ouvrir ses portes,

& y fit son entrée le 25 mars 1078. Le 3 avril suivant, il fut couronné, non par le Patriarche Côme, ainsi que l'avancent quelques modernes, mais par Emilien, Patriarche d'Antioche; toutefois du consentement du Clergé de C. P. aussi bien que du Sénat. Michel-Parapinace, qui s'étoit attiré le mépris public en ne s'occupant qu'à des amusemens & à des trafics sordides, s'enfuit avec sa famille au palais de Blaquernes. On l'y envoya prendre sur un méchant cheval, pour le faire moine au couvent de Stude. Il en fut tiré dans la suite, pour être fait Archevêque d'Ephese. Quant à Brienne, ayant été défait par Alexis-Comnene, Général de Botoniate, il fut amené à C. P. où on lui creva les yeux. Il eut un fils, nommé comme lui, qui composa dans la suite l'Histoire Greque de son temps. Nicéphore-Botoniate étoit d'un âge très-avancé, & naturellement mou; s'étant abandonné à deux esclaves, qui le brouillerent avec Alexis, celui-ci prit la pourpre à son tour, au mois de mars 1081, & fut couronné le 1 avril suivant. Botoniate se retira dans un monastere,

y prit l'habit, & mourut peu de temps après.

L'Empire d'Occident étoit encore plus agité que celui d'Orient. Grégoire VII ne relâchoit rien de ſes prétentions : il s'efforçoit au contraire de les accréditer en tous lieux par ſes lettres, où il ſe fonde uniquement ſur la dignité du pouvoir eccléſiaſtique, ſans jamais faire attention à la nature des objets qui ſont de ſon reſſort. De ce qu'un ſimple exorciſte commande aux mauvais anges, il conclut rigoureuſement qu'à plus forte raiſon l'autorité pontificale s'étend ſur les rois & ſur les royaumes. Il va juſqu'à dire que les bons chrétiens, de quelque rang qu'ils ſoient, étant membres de J. C. méritent mieux d'être eſtimés rois, que les mauvais princes qui ſont les eſclaves de Satan. D'où il s'enſuivroit qu'on ne doit plus reconnoître les méchans pour princes : propoſition qui renverſe tout ordre public ; puiſqu'on peut l'appliquer également aux paſteurs. Grégoire faiſant enſuite l'application de ſes maximes, ajoute qu'il y a peu de ſaints & beaucoup de pécheurs parmi les rois; au lieu que le S. Siége rend ſaints ceux qui le rempliſſent

rempliſſent. Sur quoi il cite l'apologie du Pape Symmaque, faite par le Diacre Ennodius, dès le commencement du ſixieme ſiecle. On peut ſe ſouvenir d'y avoir lu que S. Pierre ayant tranſmis à ſes ſucceſſeurs l'héritage de l'innocence, il ne faut pas douter que celui-là ne ſoit ſaint, qui eſt élevé à une dignité ſi ſainte. Il eſt bien étonnant que cet étrange paradoxe pût encore être entendu ſérieuſement, du temps de Grégoire VII. Si la ſainteté de preſque tous les anciens Papes lui avoit pu donner autrefois quelque air de probabilité, il devoit au moins l'avoir perdu, depuis tant d'indignes pontifes qui avoient fait le plus grand ſcandale du dixieme ſiecle.

Grégoire VII ne tenoit pas ſeulement pour maxime générale, que la puiſſance temporelle étoit ſoumiſe à la ſpirituelle; mais il croyoit encore avoir des titres particuliers pour s'aſſujettir la plupart des Etats. Parce que les Empereurs d'Occident ne prenoient ce nom qu'après avoir été couronnés par les Papes, il prétendoit leur donner véritablement l'Empire, avec la couronne impériale. C'eſt vraiſemblablement pour

cette raiſon qu'il n'employa jamais les années des empereurs dans la date de ſes lettres, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, au moins juſqu'à trente ans avant lui. De là, il étendoit ſes prétentions ſur le royaume d'Allemagne, auquel étoit attaché le titre d'Empereur. Pour les royaumes d'Angleterre, d'Eſpagne, & la France même, la Sardaigne, la Dalmatie, la Hongrie, le Dannemarck, le pays des Ruſſes, nous voyons en différentes lettres de ce Pontife, qu'un hommage religieux rendu au S. Siege par quelque ſouverain, qu'une collecte transformée en tribut, qu'un monument équivoque & ſouvent apocryphe, lui ſuffiſoit pour s'ériger en Seigneur ſuzerain de tant de régions diverſes.

VII. ep. 4. VIII. ep. 10 & 23. XI. ep. 10, 13, 23, 51, 74.

Mais tandis qu'il travailloit de la ſorte à augmenter ſa puiſſance & le nombre de ſes partiſans, le Roi Henri uſoit de moyens plus déciſifs. L'an 1081, dès le commencement du mois de mars, il paſſa les monts avec une armée, & vint accompagné de l'Antipape Guibert ſe préſenter devant Rome, le 22 mai, veille de la pentecôte. Les Romains lui fermerent leurs portes, & les défendirent à main armée. La Com-

Act. Greg. ap. Boll. c. 3.

teſſe Mathilde, d'un autre côté, le harcela ſans ceſſe, & lui cauſa mille traverſes, par le moyen des fortereſſes imprenables qu'elle avoit en pluſieurs endroits. Pour cette raiſon, & plus encore peut-être à cauſe des mouvemens qui ſe firent en Allemagne, le Roi fut contraint de ſe retirer ſans avoir rien fait.

Le neuvieme août ſuivant, les Saxons & les autres Allemands, ſoulevés contre Henri, s'aſſemblerent en diete, & élurent pour roi Herman de Luxembourg, qui fut couronné à Goſlar le 26 décembre de la même année, par l'Archevêque de Mayence. Henri n'ayant pu parer ce coup, rentra furieux en Italie, tint Rome aſſiégée ou bloquée, pendant le printemps, & preſque tout l'été, juſqu'à ce que les chaleurs l'euſſent encore réduit à lâcher priſe. Le bruit couroit d'ailleurs que le Roi Herman venoit au ſecours du Pape : il s'avança effectivement à ce deſſein, juſqu'en Suabe. Henri retourna donc en Lombardie, après avoir mis garniſon dans quelques châteaux plus avancés, ſous le commandement de l'Antipape, qui lui aſſuroit ainſi les ap- Bertold. ad an. 1081.

proches de Rome, & qui fit de grands ravages dans tout le pays. Cependant la néceſſité des affaires ayant rappelé Herman en Saxe, Henri revint ſur ſes pas, & ſe retrouva ſous les murs de Rome, au printemps de l'année ſuivante 1083. Mais tant de violence ne ſervant qu'à redoubler le courage des Romains, il ne put encore rien faire.

Contraignant alors ſon animoſité, il eut recours à ſes artifices ordinaires. Il s'efforça de gagner le S. Abbé de Cluny, qui ſe trouvoit en Italie avec pluſieurs autres ſaints perſonnages, en diſant qu'il vouloit recevoir la couronne impériale de la main du Pape Grégoire, & en donnant des marques de repentir ſur ſa conduite paſſée. On entama une négociation; on convint de tenir un concile, dont on ſe promit réciproquement d'obſerver les décrets. Cependant le Roi corrompoit ſous main, tantôt par préſens, tantôt par menaces, les différens ordres du peuple, tous ennuyés à l'excès d'un ſiége qui duroit preſque ſans interruption depuis trois ans.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Alexis-Comnene, vivement preſſé en

Grece par les armées de Robert-Guiscard, écrivit au Roi Henri, pour l'engager à faire diversion, & lui envoya 144000 sous d'or, avec cent pieces d'écarlate. Henri se servit de ces richesses, pour corrompre entiérement le peuple de Rome, qui lui ouvrit enfin ses portes & le palais de Latran, où il entra le 25 de mars, avec l'Antipape Guibert, qu'il fit introniser le lendemain. Le jour de pâque, 31 du même mois, il reçut des mains de son Pape la couronne impériale. Il alla aussitôt assiéger le Pape Grégoire, qui s'étoit retiré au château S. Ange; mais la plupart des nobles Romains lui demeuroient si fideles, qu'ils ne permettoient, ni à Henri, ni à Guibert, d'aller à l'église du Prince des Apôtres. Il y avoit même au milieu de Rome, différentes fortereſſes qui tenoient pour Grégoire.

Il ne pouvoit toutefois manquer enfin de succomber, sans quelque secours extraordinaire. Depuis deux ans, il ne cessoit de presser Robert-Guiscard, qui faisoit la guerre aux Grecs, de venir le délivrer. Le brave Normand avoit de la peine à lâcher des ennemis, sur lesquels il faisoit de grandes conquêtes. Gaufr. de Malater. lib. III. c. 33.

Mais apprenant à quelle extrémité le Pape étoit réduit, Robert, fidele aux engagemens qu'il avoit contractés de le regarder comme son Seigneur, & de se comporter en toute rencontre comme un enfant plein d'affection pour l'Eglise Romaine, laissa son fils Boémond avec une partie de son armée, pour continuer la guerre de Grece, & repassa en Italie avec le reste de ses troupes. Il étoit personnellement irrité des liaisons de l'Empereur Henri avec Alexis, & de l'imprudence des Lombards qui s'étoient mal-adroitement vantés de chasser les Normands d'Italie, après qu'ils auroient ruiné le parti du Pape Grégoire. A peine le Duc Robert eut pris terre à Otrante, qu'il marcha vers Rome, où il arriva au commencement du mois de mai 1084.

Bertold. an. 1084.

Henri, qui ne se sentoit point en état de lui résister, avoit déjà battu en retraite vers la Lombardie. Il vouloit de là faire tomber les effets de son dépit sur la Comtesse Mathilde, sans nul égard aux liens du sang, qui ne parurent lui inspirer qu'une haine plus implacable: mais de nouveaux troubles survenus en Allemagne, le contraignirent presque

aussi-tôt à y repasser. Les Lombards demeurant aux prises avec la courageuse Mathilde, Robert n'eut plus en tête que les Romains soulevés contre le Pape. Ils ne laisserent pas de lui résister: mais il les força sans peine: leur opiniâtreté ne servit qu'à leur attirer le pillage, auquel il les abandonna, pour les punir de leur trahison. Il tira aussitôt le Pape du château S. Ange, & le rétablit dans le palais de Latran; puis étant sorti de Rome, il remit en peu de temps une quantité de châteaux & plusieurs villes sous l'obéissance de Grégoire.

Les Schismatiques n'eurent pas plus de succès en Toscane & en Lombardie. D'abord ils se jetterent si brusquement sur les terres de Mathilde, que ses vassaux surpris ne purent assembler que peu de monde. S. Anselme, Evêque de Luques, & directeur de la Princesse, suppléa au nombre, par le courage qu'il leur inspira. Il étoit en si grande réputation de capacité & de sainteté, qu'on n'imaginoit pas pouvoir errer, ni manquer de recueillir les bénédictions du ciel, dans les entreprises où l'on s'engageoit par son conseil.

Vit. S. Anselm. sæc. 6. Bened. part. 2. p. 471.

Dans la réalité, il avoit une telle délicateſſe de conſcience, que, pour avoir reçu du Prince, quoique d'après l'avis du Pape, l'inveſtiture de ſon évêché, il alla ſe faire moine à Cluny dont il conſerva l'habit le reſte de ſes jours : il ne reprit l'épiſcopat, que par l'ordre exprès de Grégoire. Son déſintéreſſement fut tel, que pouvant tout auprès de ſa ſouveraine, il demeura toujours pauvre, lui & ſes gens. Il rejettoit avec indignation les préſens, ſouvent très-conſidérables, qu'on lui offroit afin d'obtenir des graces de la Princeſſe. Si ce qu'ils demandent eſt injuſte, diſoit-il, je ſerai complice de leur injuſtice; & s'il eſt juſte, c'eſt les voler, que de leur faire acheter ce qui leur eſt dû.

Il envoya ſon pénitencier aux combattans, pour leur donner ſa bénédiction, pour les abſoudre particuliérement des cenſures qu'ils pourroient avoir encourues, & pour les inſtruire de quelle maniere & avec quelle intention ils devoient combattre pour que les travaux & les dangers ſerviſſent à l'expiation de leurs péchés. Ils donnerent la bataille avec tant de ré-

ſolution, que les ſchiſmatiques tournerent le dos à la premiere charge. Ils prirent beaucoup de ſeigneurs, des ſoldats ſans nombre, & une quantité prodigieuſe de chevaux, d'armes & de bagages. Mais ce qu'il y eut de plus étonnant, & qu'on regarda comme un effet marqué de la protection céleſte, c'eſt qu'on ne pouvoit compter les morts du côté des ſchiſmatiques, & qu'entre tous les catholiques, il n'y eut que trois hommes tués, & guere plus de bleſſés : ce qui abaiſſa conſidérablement le parti oppoſé au Pape Grégoire, & ramena une multitude infinie de pénitens à ſon obéiſſance. Pour les réconcilier, & ſuppléer en tout le reſte au défaut des évêques Catholiques peu communs en Lombardie, Anſelme fut inſtitué légat du S. Siege dans toute cette province.

Comme il reſtoit cependant beaucoup de fermentation dans Rome, & que Robert-Guiſcard n'y pouvoit pas demeurer plus long-temps, il conſeilla au Pape de ſe retirer au Mont-Caſſin, où il ſeroit plus en repos & plus en ſûreté. Grégoire ſuivit ce conſeil, & paſſa quelque temps après à

Salerne, où il se trouvoit au printemps de l'an 1085, quand il fut attaqué d'une maladie, dont il connut qu'il ne releveroit pas. Les évêques & les cardinaux qui l'environnoient, le prierent de se désigner un successeur qui pût défendre l'Eglise dans l'état de désolation où elle se trouvoit. Il leur répondit qu'on ne pouvoit manquer de faire un bon choix, en élisant, soit le Cardinal Didier, abbé du Mont-Cassin, qui lui succéda en effet, soit Otton légat & évêque d'Ostie, qui fut aussi Pape sous le nom d'Urbain II, soit le Légat Hugues, archevêque de Lyon. Comme Otton étoit en sa légation d'Allemagne, & Hugues dans les Gaules, Grégoire conseilla principalement de choisir Didier, qui étoit accouru vers le Pape, au bruit de sa maladie.

Sigeb. an. 1085. Cependant, comme après les principes & les procédés étonnans de Grégoire VII, on avoit sur sa conscience & la destinée prochaine de son ame des inquiétudes qu'on ne put lui cacher, il leva les yeux au Ciel, & dit : J'y monterai, & je vous recommanderai instamment à Dieu. Ils l'en-

tretinrent dans cette espérance, par le souvenir de ce qu'il avoit fait & souffert pour l'Eglise. Mes frères, répliqua-t-il, je ne compte pour rien mes travaux; le seul motif de ma confiance, c'est que j'ai aimé la justice & haï l'iniquité. Ils lui demanderent encore, si, avant que de paroître au tribunal du Juge suprême, il ne vouloit pas user d'indulgence envers ceux qu'il avoit frappés d'anathême. Il répondit : Excepté Henri, Guibert & les principaux de leurs fauteurs non moins obstinés qu'eux, je donne l'absolution & ma bénédiction à tous les autres, s'ils croyent que j'ai ce pouvoir apostolique. Il entra aussi-tôt dans une douce agonie; & ayant répété *j'ai aimé la justice & haï l'iniquité*, c'est pour cela que je meurs en exil; il expira le 25 de mai, qui cette année étoit un dimanche.

Environ soixante ans après, le Pape Anastase IV le fit peindre avec l'auréole & le titre de saint, dans un oratoire de S. Nicolas. En 1577, Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, trouva son corps entier & sans corruption, avec les ornemens pontifi-

caux. Enfin Grégoire XIII, en 1584, a fait inférer son nom dans le Martyrologe Romain. Les œuvres de Grégoire VII peignent beaucoup mieux son caractere que ne le feroient toutes les réflexions que nous pourrions ajouter à cette matiere délicate. De ce que nous avons dit jusqu'à présent, soit à sa charge, soit à son éloge, ce qu'on peut conclure plus sensément, c'est que si les erreurs ou les préventions n'ôtent pas toujours devant Dieu le mérite des vertus, les vertus & la sainteté même ne sauroient autoriser les erreurs.

Le fameux Robert-Guiscard qui avoit délivré ce Pontife, mourut peu de temps après, digne de sa réputation, & de sa fortune, dont il étoit l'artisan. Né en Normandie simple gentilhomme, sans autre bien que son épée, son habileté & sa grandeur d'ame, il laissa à ses deux fils Roger & Boémond un état florissant, respecté lui-même des Italiens fort jaloux de ses progrès, la terreur des Sarasins, redouté jusqu'aux extrémités de l'Orient où il porta des premiers la gloire du nom François.

Vit Ans. c. 4 & 6. Dix mois après la mort du Pape Grégoire, mourut aussi S. Anselme de

Luques, le 18 de mars, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il étoit banni depuis plusieurs années de son Eglise, en conséquence de la révolte de son clergé, qui avoit embrassé le schisme de Guibert & pris un nouvel évêque de la main du Roi Henri. Il se trouvoit à Mantoue, quand il sentit que sa mort étoit proche. Dans le tourbillon le plus tumultueux des affaires & des contradictions, les vérités éternelles étoient continuellement présentes à son esprit. Il étoit aussi cher aux bons ecclésiastiques, qu'insupportable à ceux qui refusoient de prendre l'esprit de leur état. Il avoit coutume de dire, qu'il aimeroit mieux que l'Eglise n'eût ni clercs ni moines, que d'en avoir de déréglés. Entouré, dans ses derniers momens, de ses disciples fidèles, il leur donna sa bénédiction, en leur recommandant de persévérer dans la pureté de la foi, & dans la sainte unité; puis il rendit doucement l'esprit. L'auteur de sa vie, qui fut son prêtre pénitencier, & qui ne l'avoit point quitté depuis plusieurs années, rapporte quelques miracles faits de son vivant, & un bien plus grand nombre opérés à son tombeau. Ce saint

évêque fut toujours très-attaché au Pape Grégoire, dont il entreprit de justifier les procédés par ses écrits : preuve nouvelle, qu'on ne doit pas toujours conclure, de la sainteté de la vie, en faveur de la vérité de la doctrine, ni même de la justesse du raisonnement. Comment en effet concilier ce que ce saint prélat, l'admirateur de Grégoire VII, & l'un des plus zélés défenseurs de l'autorité pontificale, dit au sujet d'un décret de Nicolas II, contraire aux maximes de Grégoire, savoir que Nicolas, avec quelque concile que ce fût, n'avoit pu révoquer les décrets des conciles généraux ?

Chron. Casi. l. III. c. 63.

Sur le suffrage de Grégoire VII encore tout-puissant dans l'Église après sa mort, on fit les instances les plus vives & les plus soutenues auprès de l'Abbé du Mont-Cassin, afin de remplir les intentions de ce Pontife. Mais pendant près d'un an qu'on peignit à Didier la chaire de S. Pierre abandonnée comme un vaisseau sans pilote aux orages les plus dangereux, on ne put jamais le résoudre à prendre en main le gouvernail. Ceux qui étoient chargés de l'élection, voyant enfin que l'Antipape

Guibert se prévaloit de cette vacance, & qu'on ne gagnoit rien sur Didier, concerterent des voies plus sûres que celle de la persuasion. On ne lui parla plus de la papauté, & la dissimulation se soutint assez long-temps, pour lui donner lieu de penser qu'on avoit jetté les yeux sur quelque autre que lui. Les cardinaux & les évêques s'assemblerent ensuite à Rome, & manderent l'Abbé du Mont-Cassin, qui avoit promis de rendre à l'Eglise, qu'il ne se croyoit pas en état de gouverner, tous les services qui d'ailleurs dépendroient de lui. Il se mit en route avec sécurité, & arriva le vingt-trois mai, veille de la pentecôte. Le même jour, on lui renouvella les anciennes prieres qu'on lui avoit si souvent faites sans succès; les prélats se jetterent plusieurs fois à ses genoux, & quelques-uns avec larmes. Il refusa invinciblement, protesta qu'il ne consentiroit jamais, menaça d'aller se renfermer dans son monastere, & de ne plus prendre aucune part aux affaires de l'Eglise. Les sollicitations durerent jusqu'à la nuit, sans rien avancer: les prélats s'en retournerent désolés, chacun chez soi.

Ibid. c. 66. Le lendemain jour de la pentecôte, dès le grand matin, tous revinrent lui faire les mêmes instances : il persista dans son refus avec tant de fermeté, qu'on désespéra de le vaincre, & qu'on fut près d'élire l'évêque d'Ostie, qu'il proposoit en sa place. Mais un des cardinaux s'écriant qu'il n'y consentiroit jamais, sa persévérance, comme si elle eût été inspirée, ramena tous les autres à leur premier dessein. Aussi-tôt les évêques, les cardinaux, le clergé du second ordre, toutes les classes de citoyens d'un concert unanime, entourent Didier, le prennent de force, & le transportent à l'église de Sainte Lucie, où ils l'élisent Pape dans les formes canoniques, & lui donnent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chappe rouge, malgré sa résistance; mais ils ne purent jamais lui mettre l'aube. Quatre jours après, les partisans de l'Empereur Henri excitèrent dans Rome, des troubles qui obligerent le nouveau Pape & sa suite à en sortir. Arrivé à Terracine, il quitta la croix, la chappe & tous les autres ornemens du pontificat, sans qu'on pût l'en empêcher, ni lui persuader

de les reprendre. Il étoit réſolu à paſſer le reſte de ſa vie en pélerinage, plutôt que de ſe charger de cette dignité. Cependant il retourna au Mont-Caſſin, & y demeura inacceſſible pendant toute une année. Ce ne fut qu'en 1087, le neuvieme de mai, que l'Antipape Guibert ayant été chaſſé de l'égliſe de S. Pierre dont il s'étoit emparé, le Pape Victor y fut ſacré avec les cérémonies d'uſage, aux acclamations du peuple & du clergé. Le Duc de Calabre, Roger fils de Robert-Guiſcard, & Jourdain prince de Capoue, aiderent puiſſamment les prélats à ſoutenir & à perſuader Victor, qui craignit enfin d'attirer ſur lui la colere du Ciel, en abandonnant plus long-temps l'Egliſe aux maux extrêmes qu'elle éprouvoit. Après avoir demeuré environ huit jours à Rome, il retourna encore au Mont-Caſſin, mais en ſe reconnoiſſant chargé du régime univerſel de l'Egliſe.

Le même jour que le Pape Victor fut ſacré, les reliques de S. Nicolas de Myre arriverent à Bari dans la Pouille, conduites par quelques négocians de cette ville, qui s'étoient fait Sur. ad 9. mai.

un mérite de les enlever ; ce qui du moins n'avoit pas été héroïque. Quoique très-fameuſes en Orient, & même en Occident, comme on le voit par les martyrologes d'Adon & d'Uſuard, elles étoient ſous la garde de trois moines ſeulement, dans une égliſe du pays de Myre qui étoit preſque déſert. Les marchands Italiens, avec quarante-quatre hommes tirés de leurs vaiſſeaux, firent leur deſcente ſur une côte inhabitée, pénétrerent à trois milles dans les terres, & conſommerent leur pieux larcin, ſans avoir éprouvé la moindre réſiſtance. Les habitans de Myre, qui n'étoit plus qu'une bourgade ſituée ſur une montagne à un mille de l'égliſe où repoſoient les reliques, n'en apprirent l'enlévement que quand elles furent en pleine mer. Ils coururent en troupe & en armes au rivage : mais ils n'y pouvoient plus donner que de vains témoignages de fureur & de déſolation, que les vents emporterent avec les raviſſeurs de leur ſaint tréſor. Si-tôt qu'il fut arrivé à Bari, il ſe fit un concours prodigieux des villes & des villages voiſins, puis de toute l'Italie, & du reſte de l'Oc-

cident. Dès le premier jour, il y eut plus de trente personnes guéries de maladies de toute espece. Bientôt il fut impossible de compter ces miracles, à ce que rapporte l'Archidiacre Jean qui en avoit été témoin, & qui écrivit immédiatement après l'histoire de cette translation. La grande célébrité du culte de S. Nicolas par tout l'Occident depuis cette époque, fait seule une preuve sans réplique des merveilles qui s'y opérerent.

Cette même année, décéderent deux saints personnages honorés par l'Eglise d'un culte public. Le premier est S. Arnoul, évêque de Soissons, & mort au monastere d'Outrembourg qu'il avoit fondé dans la Flandre. Né en Brabant de parens nobles, il s'étoit d'abord distingué dans le métier des armes. Prévenu dès-lors des bénédictions du Seigneur, il refusa des mariages honorables, avec de grandes terres. Sous prétexte d'aller à la Cour de France, il quitta son pays natal, & alla se rendre moine à S. Médard de Soissons. Quelque temps après, il se fit reclus, avec la permission de son abbé. Dans cette retraite austere, il ne mangeoit qu'un

Sæc. 6. Bened. part. 2. p. 528.

peu de pain d'orge, ne buvoit que de l'eau, restoit à découvert le jour & la nuit, & gardoit un silence si rigoureux, qu'il fut trois ans & demi sans parler, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on le tirât de sa recluſion, pour lui faire prendre la conduite de l'abbaye. Au commandement fait par Thibaut son évêque de prendre la crosse que les moines lui avoient décernée, il prit des tablettes, de peur de rompre le silence, & demanda par écrit un délai jusqu'au lendemain, afin d'examiner à loisir la volonté de Dieu. On le lui accorda, mais on lui donna des gardes, de peur qu'il ne prît la fuite à la faveur des ténebres. Cependant les gardes s'étant endormis, il franchit les murs, & s'enfuit au voisinage de Laon. Il y apprit qu'on le cherchoit avec grand soin, apperçut en même temps un loup, & se mit à le suivre, comptant que cet animal sauvage l'éloigneroit à coup sûr de la rencontre des hommes. Il en arriva tout le contraire : sur les traces du guide farouche qu'il s'étoit choisi, il se rapprocha de Soissons par des chemins inconnus, & fut presque aussi-tôt dé-

couvert. Reconnoissant alors la volonté de Dieu, il rompit le silence, & se rendit aux vœux de ses freres.

Il ne tarda point à signaler son talent extraordinaire pour le gouvernement. En peu de temps, il remit le monastere presque ruiné sur le meilleur pied, tant pour le spirituel que pour le temporel. Comme on le voyoit propre à tout, & qu'il avoit autrefois porté les armes avec gloire, le Roi Philippe exigea qu'il le suivît à la guerre avec les vassaux de l'abbaye, suivant l'ancienne coutume. Le Saint aima mieux quitter la crosse, que de se rengager dans le tumulte du siecle, après y avoir renoncé : il reprit sur le champ la vie de reclus, où il s'illustra par toutes les vertus de cette profession, & même par de grandes œuvres de charité, par des prodiges de conversions, par l'esprit de prophétie, par des miracles éclatans. Tel étoit S. Arnoul, lorsqu'il fut arraché une seconde fois de sa solitude, pour être mis à la place d'Ursion, intrus, après la mort de l'Evêque Thibaut, dans le siege de Soissons. On fit venir l'humble Arnoul, sous peine d'excommunication,

au concile de Meaux, où le Légat Hugues lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, d'accepter l'épiscopat. En partant pour Soissons, il envoya dire à la Reine Berthe qui l'avoit prié de lui obtenir des enfans par ses prieres, qu'elle étoit grosse d'un fils qu'on nommeroit Louis, & qui succéderoit au Roi son pere. La prédiction fut vérifiée de point en point, par la naissance de Louis le Gros, qui naquit cette même année 1087. Quelque temps auparavant, le Saint avoit prédit à la même Princesse qui chassa Gérauld, après lui abbé de S. Médard, qu'elle seroit chassée du royaume, & qu'elle mourroit dans l'affliction & le mépris : ce qui se vérifia moins promptement, mais aussi ponctuellement, comme nous le verrons dans la suite.

Tant de vertus & de dons merveilleux ne rendirent pas Arnoul plus tranquille sur son siege. Son peuple & tout ce qu'il y avoit d'estimable dans son clergé lui témoignoient le plus parfait attachement : mais l'usurpateur Ursion, protégé par le Roi, se maintint dans la possession du siege;

& l'évêque légitime fut réduit à s'établir au château d'Ouchi, dans le dioceſe, où il n'exerçoit ſes fonctions que par la protection de Thibaut comte de Champagne. L'an 1084, il alla en Flandres, de la part du Pape, pour remplir une commiſſion épineuſe, dont perſonne n'avoit oſé ſe charger. Il s'agiſſoit d'intercéder auprès du Comte Robert, prince violent & très-jaloux de la domination, en faveur de gens accuſés de conſpiration contre lui. Le Saint ne fléchit pas ſeulement ce Prince terrible, mais il rétablit la concorde & la charité chrétienne parmi des peuples ſi accoutumés au ſang, que les parens les plus proches s'égorgeoient pour les moindres différends. Ce fut alors qu'il fonda un monaſtere de moines Bénédictins à Outtembourg. Il revint la même année, pour prendre ſoin de ſon dioceſe : mais le Roi Philippe continuant à le tourmenter, il ſe démit de l'épiſcopat où il ne pouvoit faire le bien, & alla ſe renfermer dans ſon ancienne cellule de reclus, pour ne plus ſonger qu'à la mort. Au bout de deux ans, les déſordres recommençant en Flandres, les premiers de la

ville d'Outtembourg vinrent avec un moine de ce monaſtere, le conjurer de revenir à leur ſecours. Il ne put ſe refuſer à leurs inſtances & à leurs larmes : mais ſept jours après ſon arrivée, il tomba malade, & mourut au bout de trois ſemaines. Ce qu'il ne lui avoit pas été poſſible d'opérer par ſes paroles dans le cœur des Flamands, il le fit par l'éloquence muette de ſes reliques, qui leur rappellerent efficacement tout ce qu'il leur avoit dit du bonheur de ſervir le Seigneur en pair.

S. Canut, roi de Danemarck, le même, à ce qu'on préſume, qui eſt nommé Acon dans les lettres de Grégoire VII, mérita vers le même temps d'être compté au nombre des martyrs, par le zele de la foi qui fut la cauſe de ſa mort. Pour étendre la religion plutôt que pour faire des conquêtes, il continua les entrepriſes de ſon pere contre les Barbares qui habitoient à l'orient de la mer Baltique. Après avoir éteint les royaumes de Curlande, de Sembrie & d'Eſtonie, il s'appliqua principalement à établir le regne de la juſtice & la ſplendeur de l'Egliſe. Afin de concilier aux évêques

Bell. Sax. l. xii. p. 194.

la vénération des peuples frappés surtout du lustre extérieur, il les égala aux ducs qui formoient le premier ordre de l'Etat. Il exempta le clergé de la juriſdiction ſéculiere, & permit aux juges eccléſiaſtiques de condamner à l'amende pour des fautes contre la religion, dont il leur attribua toute la connoiſſance. Il voulut auſſi faire payer la dîme ; mais on ſe ſouleva de toute part : les ſeigneurs qu'il avoit crus les plus fideles, devinrent ſes plus dangereux ennemis. Il fut réduit à s'enfuir à Sleſvic, puis dans l'île de Fionie, où entendant la meſſe, comme il avoit coutume de le faire chaque jour, il fut inveſti par les révoltés. Voyant qu'on enfonçoit les murs, il fit approcher un prêtre, ſe confeſſa avec de grands ſentimens de pénitence, puis ſe proſterna devant l'autel, les bras étendus. En cette poſture, il fut percé de mille traits, ſans faire le moindre mouvement. Les miracles opérés à ſon tombeau, manifeſterent bientôt ſa ſainteté. Ils furent tels, que les auteurs de ſa mort ne pouvant les nier, & ne voulant point confeſſer leur crime, dirent qu'il

s'étoit sanctifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie.

Il ne faut pas confondre ce saint Roi avec son neveu le Duc Canut, aussi martyr, que l'Eglise honore le sept de janvier. La Reine Adele, veuve du Roi Canut se retira avec son fils Charle, dans les Etats de son pere Robert le Frison, comte de Flandres. Charle, par la suite, hérita de ce comté, où il se montra digne du sang des saints qui couloit dans ses veines, & mérita d'être mis à son tour au rang de ceux que l'Eglise avoue publiquement. Quelques chronologistes estimés rapportent la mort du Roi Canut à l'année 1086.

Ordric. l. 8. p. 655. La mort de Guillaume le Conquérant fit trop de sensation dans le monde chrétien, pour que la date en puisse être incertaine. Il étoit entré en France, pour se venger d'une plaisanterie échappée au Roi Philippe, auquel en effet il donna une leçon à jamais mémorable pour les princes railleurs. Philippe ayant demandé, à cause de la grosseur excessive de Guillaume, qui le tenoit long temps au lit, quand il releveroit de couches; par la splendeur de Dieu,

dit Guillaume, il apprendra mes relevailles, à la lueur funeste des flambeaux que je lui porterai. Il tint parole, se jetta aussi-tôt en France, mit le feu partout, consuma jusqu'aux vignes & aux moissons. Il s'attacha sur-tout à la ville de Mante, où il réduisit en cendres l'église de Notre-Dame, & quelques reclus dont les cellules y étoient jointes. Aussi-tôt après, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, & qu'il prit, après les fougues de son emportement, pour la punition qu'elles lui attiroient. Il se fit reporter à Rouen, où Guibert évêque de Lisieux & Gontard abbé de Jumiege qui étoient ses médecins, lui annoncerent qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre. A cette nouvelle, il ne put retenir ses gémissemens. Ce Héros sans doute craignoit peu la mort, qu'il avoit si souvent affrontée dans les combats: mais il redoutoit les jugemens terribles du Seigneur, qu'il alloit subir avant que d'avoir fait pénitence.

Il se rappella néanmoins les grands sentimens de religion qu'il n'avoit jamais perdus, quoiqu'il ne les eût pas toujours mis en pratique. Pour expier,

autant que les circonſtances le lui permettoient, les fautes qu'il avoit à ſe reprocher, il légua ſes tréſors aux égliſes & aux monaſteres. Il fit donner en particulier une groſſe ſomme d'argent au clergé de Mante, pour rebâtir les égliſes qu'il avoit fait brûler dans la derniere guerre. Il fit ſa confeſſion, blâma publiquement les ſcandales de ſa conduite, & reçut le S. Viatique avec de vifs ſentimens de repentir. Enſuite il accorda la liberté à tous les priſonniers, à la réſerve d'Odon ſon frere utérin, évêque de Bayeux. On le pria de ne pas faire une exception, qui pût le faire ſoupçonner de reſſentiment. Guillaume digne du trône juſqu'à ſa derniere heure, ſut en ſéparer la querelle des intérêts de ſa perſonne. Vous me priez, dit-il, pour un évêque qui déshonore la religion, pour un ſéditieux qui ne ſera pas plutôt libre, qu'il redeviendra le fléau du royaume. Il ſe rendit néanmoins à leurs inſtances, non par un vain ſcrupule dont la trempe d'eſprit de ce grand homme étoit peu ſuſceptible, mais parce qu'il prévoyoit l'inu-

tilité de ſes refus, & qu'après ſa mort on ne manqueroit pas de délivrer cet illuſtre captif.

Guillaume voulut prévenir, autant qu'il étoit en lui, tout ſujet de trouble, en diſpoſant lui-même de ſes Etats. Il avoit trois fils, Robert, Guillaume & Henri. Robert s'étoit révolté pluſieurs fois, & il étoit encore auprès du Roi de France : Guillaume & Henri ſe trouvoient avec leur pere. Robert, quoique l'aîné, n'eut que le duché de Normandie ; le royaume d'Angleterre fut le partage de Guillaume le puîné ; Henri eut des penſions, avec une ſomme conſidérable d'argent. Le Roi prenant enſuite la parole en préſence de tout le monde, & propoſant à ſes fils ce qu'ils devoient imiter dans ſa conduite ; J'ai toujours honoré l'Egliſe, dit-il d'un ton fort touchant, & je n'ai jamais vendu les dignités eccléſiaſtiques. Je me ſuis fait au contraire un devoir capital, du choix des prélats. Tels ſont Lanfranc, archevêque de Cantorbéri, & Anſelme, abbé du Bec, parmi tant d'autres pieux & ſavans perſonnages que

j'ai mis en place. Je les attirois de toute part auprès de moi, & me conduisois par leurs sages conseils. Mes peres avoient fondé en Normandie neuf abbayes de moines & une de religieuses : graces à Dieu ! elles ont fleuri de plus en plus sous mon regne & par mes bienfaits. J'ai aussi confirmé gratuitement toutes les donations que mes barons ont faites à l'Eglise, tant en Angleterre qu'en Normandie. Depuis que je suis Duc, on a bâti dix-sept monasteres d'hommes & six de filles, où le Seigneur est servi avec édification. Ce sont les plus sûres forteresses de la Normandie ; vous les devez mettre à couvert de l'impiété, comme elles vous défendent contre les attaques de l'enfer. Quelques momens après ce discours, il entendit sonner prime à la cathédrale. Il leva aussi-tôt les yeux & les mains au ciel, en disant : Je me recommande à Notre-Dame, la très-sainte Vierge Marie mere de Dieu, & je la conjure de me réconcilier avec son fils. Il expira, en prononçant ces paroles.

Ainsi mourut, dans la soixantieme

année de ſon âge, le plus grand prince de ſon ſiecle, d'une force & d'une étendue d'eſprit rare dans tous les temps, grand amateur de la juſtice, grand zélateur du bon ordre, le fléau du brigandage qu'il extermina de ſes Etats, alliant néanmoins la fierté de l'empire avec la cordialité & la douceur de l'amitié; & ſur l'article de la religion qu'il honora & protégea conſtamment, tel en effet qu'il ſe peint lui-même dans le diſcours que l'on vient d'entendre. Docile juſqu'à la mort aux leçons de Lanfranc, il craignit de prendre la moindre part au ſchiſme qui continuoit à déſoler l'Egliſe.

L'Antipape Guibert étoit toujours maître de la plus grande partie de Rome, & demeuroit au milieu de la ville, dans l'égliſe de la Rotonde. Cependant la Comteſſe Mathilde, témoignant le même attachement au Pape Victor qu'à ſon prédéceſſeur, ſe rendit à Rome, & envoya au Mont-Caſſin, pour inviter le Pontife à venir concerter avec elle les moyens de délivrer l'Egliſe. Malgré l'affoibliſſe-

ment de sa santé, Victor ne manqua point une rencontre si favorable, & dès le jour de S. Barnabé, il dit la messe à S. Pierre. Le Pontife légitime en étoit encore le maître, ainsi que de l'île du Tibre où il s'habitua, du quartier de Transtevere au delà du fleuve, du château S. Ange, des villes d'Ostie & de Porto. Il avoit pour lui la meilleure partie de la noblesse, & presque tout le peuple : ce qui n'empêcha point les partisans de l'Antipape, de faire le 28 juin sur l'église de S. Pierre, des tentatives qui à la vérité leur furent infructueuses, mais qui interrompirent le culte divin ; en sorte que la fête du Prince des Apôtres se passa dans le tumulte, sans qu'on fît dans son église aucun office de nuit ni de jour.

Chron. Vird. p. 233. Pour surcroît d'alarmes, le fameux Légat Hugues, archevêque de Lyon, l'un des trois sujets que Grégoire VII avoit désignés pour lui succéder, s'éleva contre l'élection de Victor. La longue résistance de l'Abbé Didier avoit donné lieu à Hugues de concevoir pour sa propre élévation, des espé-

rances qui ne s'évanouirent que pour faire place au plus furieux dépit. Ainſi dégénere trop ſouvent la vertu de ces ardens promoteurs de réforme, des zélateurs bruyans de toutes ces bonnes œuvres d'éclat qui ne ſervent que d'enveloppe au ver de l'amour propre pour en ronger ſourdement le fruit. Tel eſt au moins le ſoupçon que les invectives de Hugues donnerent lieu de former contre lui. Il publia contre Victor des imputations, auxquelles en particulier l'humilité ſi bien ſoutenue de ce Pontife ne laiſſoit pas l'ombre de la vraiſemblance. Elles n'en contribuerent pas moins à augmenter les troubles, & à confirmer les ſchiſmatiques dans leur rebellion.

Victor, auſſi inſenſible à l'injure qu'aux éloges, ne s'occupa que de l'exaltation de l'Egliſe, dont on l'avoit contraint de prendre le gouvernement. Ce fut lui qui, au milieu même des déſaſtres qui en bouleverſoient le centre, enfanta le projet de terraſſer le coloſſe de la puiſſance Muſulmane. Après avoir confirmé l'excommunication de l'Empereur Henri, de con-

Chron. Caſſ. l. 3. c. 69. Berrold. an 1088.

cert avec les cardinaux & les évêques; il assembla une armée de presque tous les peuples d'Italie, leur donna l'étendart de S. Pierre avec espérance d'obtenir la rémission de leurs péchés, & les fit partir avec intrépidité pour l'Afrique. Ils firent leur descente près de Mehedia, défirent cent mille Sarasins, & se rendirent maîtres de la ville. La nouvelle en arriva le même jour en Italie; ce qui passa pour un miracle. On ne voit pas cependant que cette expédition ait eu pour lors de grandes suites : mais elle apprit aux Occidentaux ce que leur courage, animé par la religion, pouvoit se promettre contre les Infideles. Tel fut le premier levain de la fermentation générale, qui bientôt armera, pour des siecles entiers, l'Occident contre l'Orient.

Afin de remédier en même temps aux troubles qui agitoient l'Eglise Romaine, & qui ne permettoient pas d'y convoquer les prélats, le Pape Victor se rendit à Bénévent pour y tenir un concile. Après y avoir prononcé une sentence de déposition & d'anathême contre Guibert, il excommunia aussi,

comme ſchiſmatiques, Hugues de Lyon, & Richard, abbé de Marſeille, ſon complice. Après quoi, il défendit généralement & ſous peine d'anathême, aux laïques de donner l'inveſtiture des bénéfices, & aux eccléſiaſtiques de la recevoir. Ces décrets furent confirmés par l'autorité de tous les évêques. Victor n'en devoit pas voir l'exécution : il tomba malade, pendant le concile même, qui ne dura que trois jours. Quand il fut terminé, le Pape ſe rendit au Mont-Caſſin, où il ſe démit de l'abbaye qu'il avoit gardée juſque-là, & fit reconnoître pour abbé, Odériſe diacre de l'Egliſe Romaine. Ayant enſuite fait venir les évêques & les cardinaux, il leur recommanda d'élire pour Pape, ſuivant l'intention de Grégoire VII, Otton évêque d'Oſtie. Il fit préparer ſon tombeau dans le chapitre, & mourut trois jours après, le ſeizieme de ſeptembre 1087, quatre mois & ſept jours depuis ſon ſacre. Il avoit été élu dès le 24 mai de l'année précédente. Ainſi donna-t-il moins de temps à l'adminiſtration du Pontificat, qu'on n'en avoit conſumé à le lui

Chron. Caſſ. l. 3. c. 73.

faire accepter. Depuis sa mort, le S. Siege fut encore six mois vacant, & battu par tant d'orages, qu'on ne reconnut jamais avec plus d'évidence la solidité de la base divine sur laquelle il est établi.

Fin du Tome dixieme.

DISCOURS

Sur le ſecond Age de l'Egliſe.

L'HISTOIRE de l'établiſſement de l'Egliſe, & de ſes premiers accroiſſemens, a dû convaincre de ſa divinité, tout eſprit droit & ami du vrai. Et comment, avec cette droiture & ce premier goût du bien, à moins d'étouffer tout ſentiment de grace, ne pas céder aux vives impreſſions de la lumiere que l'Egliſe n'a point ceſſé de réfléchir dans tout le cours de ſon premier âge? Le champ que nous venons de parcourir, eſt ſans doute moins avantageux. Un jour ſi vif ne pouvoit manquer d'être ſuivi de jours nébuleux. Il falloit des ombres dans ce magnifique tableau : mais elles y ſont ménagées par une main infiniment ſage; & loin d'en étouffer les grands traits, elles ne ſerviront qu'à les faire mieux ſortir.

Des ſectaires, ſavans à la vérité, mais plus artificieux encore, ont donné à ce ſecond âge le nom d'âge d'igno-

rance. Ils avoient des vues & des intérêts, qui devoient ſans doute empêcher les orthodoxes d'adopter ce nouveau langage. Nous ne réclamerons pas cependant contre cette dénomination, qui date déjà d'environ trois ſiecles. Qu'importe après tout l'expreſſion, pourvu qu'on en ſaiſiſſe le vrai ſens? La lumiere, nous en conviendrons ſans peine, ne fut pas auſſi vive dans les cinq ſiecles que nous avons parcourus en dernier lieu, que dans les ſix précédens : en ce ſens comparatif, à la bonne heure, qu'on donne, ſi l'on veut, au dixieme ſiecle & à ceux qui s'en rapprochent, le nom de ſiecles d'ignorance. Mais qu'on induiſe à croire que, pendant cette longue ſuite d'années, ou dans aucun point de la durée de l'Egliſe, la lampe du ſanctuaire ſe ſoit totalement éteinte; c'eſt ſuppoſer une entiere rupture de l'alliance du Seigneur avec ſon peuple; c'eſt anéantir toute l'économie de la religion.

Ici donc ſur-tout, il importe d'ajouter au récit des faits quelques obſervations qui empêchent d'y méconnoître l'ouvrage du Très-haut. Celle

que nous avons faites sur les six premiers siecles, vous ont montré la divinité de la religion ou de l'Eglise dans son établissement : reconnoissez-la pareillement, dans sa conservation contre le péril du second âge, c'est-à-dire contre les ténebres de l'ignorance, qui en effet y ont été plus longues & plus épaisses que dans les autres temps. Mais quoi qu'il en soit, & quoi qu'on en ait dit, les propositions suivantes, dont le simple développement fournira toute la matiere de ce discours, n'en sont pas moins inconteſtables.

L'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise n'a rien qui doive nous scandaliser, ni même nous surprendre.

Dans la réalité, elle n'a pas été à beaucoup près telle que les derniers sectaires la prétendent.

Quelle qu'on la suppose, la Providence a fourni contre ce genre de péril, des préservatifs surabondans.

Plus elle a été grande, plus grand aussi doit paroître le miracle de la conservation de l'Eglise.

Non, l'ignorance des temps dont nous venons de donner l'histoire, n'est

pas une pierre de ſcandale qui puiſſe nous faire trébucher, pour peu que nous ayons de circonſpection : que dis-je ? c'eſt au contraire au milieu de ces ombres, que l'œuvre de Dieu jette un éclat plus frappant ; comme la force communiquée d'en-haut à l'Egliſe naiſſante a ſur-tout éclaté dans les perſécutions, dans tous les efforts du Monde & de l'Enfer conjurés pour l'étouffer à ſon berceau. Les Barbares, premiers auteurs de cette ſeconde épreuve, ont renverſé le Capitole, ont briſé le ſceptre des Céſars, ont ſapé juſqu'aux monts ſourcilleux que la ſuperbe Rome ſe glorifioit de renfermer dans ſon enceinte, l'ont enſevelie ſous des monts nouveaux de cendres & de ruines, ont bouleverſé l'univers entier. Mais l'Egliſe, comme un boulevart inexpugnable, comme un immuable rocher, a vu ces flots courroucés ſe briſer à ſes pieds, gronder encore quelque temps de leur impuiſſance, & le calme enfin ſuccéder à leurs fougues inutiles. Les nouveaux Dominateurs ont fait leurs jouets des ſucceſſeurs d'Auguſte & de Trajan : mais les lions changés en brebis dociles, ſe ſont rangés ſous l

houlette de Pierre & des ſucceſſeurs pacifiques du Divin Paſteur.

Ils conſerverent, à la vérité, quelques reſtes de leur férocité naturelle. Le Seigneur étoit venu réparer la nature, & non pas l'anéantir ; redreſſer d'une main ſage les penchans naturels, & non pas les rompre en les repliant avec trop de violence ou de précipitation. Car enfin le Créateur, après avoir tiré du néant les êtres divers, a reconnu que tous étoient bons. Il ſait accorder l'ordre de la nature avec celui de la grace ; & pour enter l'olivier franc ſur l'olivier ſauvage, il dut conſerver l'exiſtence à celui-ci, & même lui laiſſer prendre l'accroiſſement convenable. Toutefois tant de ſujets ſauvages, ſi je puis m'exprimer de la ſorte, ne pouvoient entrer dans l'Egliſe, ſans lui faire changer de face ; tant d'enfans de ténebres ne ſe pouvoient confondre avec les enfans de la lumiere, ſans en amortir quelque temps la ſplendeur. Des hommes réduits par une longue habitude à la vie animale, devoient néceſſairement communiquer le défaut d'intelligence, la ſtupide ignorance, la groſſiéreté &

la barbarie à la ſociété dont ils devenoient membres en ſi grand nombre.

Auſſi, à l'époque de ce mélange, ſur la fin même du premier âge, la culture des lettres & l'amour de l'étude avoient déjà éprouvé une ſorte de décri. Les Barbares, auſſi-tôt après les premiers ſuccès de leurs armes, regarderent les beaux arts, comme le partage excluſif & honteux des nations molles qu'ils venoient de ſubjuguer, & qu'ils enviſageoient de l'œil mépriſant d'un vainqueur qui ne doit ſon triomphe qu'à ſa force. De là, cette gloire étrange, & à peine croyable que nous leur avons vu mettre à ſe faire appeller Barbares : nom choquant pour nos oreilles, mais pour eux, titre honorable & flatteur, en tant qu'oppoſé à celui de Romains, hommes dégradés dans leur eſtime, & auxquels ils renvoyoient les travaux oiſeux des loix & des lettres.

Comme les mœurs du peuple dominant font tôt ou tard la regle des peuples ſoumis, ces occupations pacifiques perdirent inſenſiblement leur attrait pour les anciens ſujets de Rome, dans la plupart des conditions

& bientôt elles se virent reléguées dans l'obscurité du sanctuaire & du cloître. Cependant, ou du moins dans le septieme siecle, on vit des Barbares humanisés, & même dociles aux douces impressions de la piété, embrasser la profession cléricale; comme on a pu le reconnoître par leur nom seul, si facile à distinguer des noms Romains ou Latins. Leur empressement même fut peut-être trop vif, ou l'on eut trop de condescendance à cet égard.

Ils porterent dans le clergé une partie de leurs mœurs & de leurs habitudes. Comme les nations où ils avoient pris le jour & l'éducation n'avoient point d'autre occupation que la chasse & la guerre, & qu'ils n'avoient eux-mêmes aucune idée de convenances ou de bienséances d'état; contens de s'abstenir des choses criminelles de leur nature, en devenant clercs, ils continuoient à être chasseurs & guerriers. Voilà pourquoi, avant le deuxieme concile de Châlons-sur-Saone tenu en 643 ou 644, on ne voit point de canons qui interdissent aux clers, soit la chasse, soit le port des armes. L'abus n'existant pas au-

paravant, les défenſes euſſent été ſu-
perflues. Celles qui furent ſi ſouvent pu-
bliées peu de temps après, ne prouven
que la rapidité avec laquelle le relâ
chement, occaſionné par les mœurs bar
bares, prévalut en cette matiere.

L'eſprit militaire, attaché e
quelque ſorte à la nature du gou
vernement, fut encore plus conta
gieux dans le clergé. Il ne portoit pa
ſeulement ſur l'ancienne habitude, &
ſur l'eſtime preſque unique dont
étoit en poſſeſſion; mais les titres &
les domaines que nos premiers ro
donnerent aux eccléſiaſtiques, leur ren
dirent en quelque ſorte néceſſaire l'e
xercice des armes. Depuis le commen
cement de la premiere race juſqu'a
milieu de la troiſieme, la guerre n
ſe ſoutenoit qu'au moyen des va
ſaux, à qui les princes avoient accor
les terres titrées à la charge d
ſervice militaire; & les prélats, d
le ſixieme ſiecle, furent des mieu
partagés en ce genre ſéduiſant de gr
tifications. Chacun d'eux en conſ
quence étoit obligé à fournir tant d
chevaux & tant d'hommes, qu'il d
voit conduire lorſqu'il étoit command

Dans la paix même la plus profonde, dans le régime ordinaire de l'Etat, ils prenoient part à l'adminiſtration politique, ils aſſiſtoient aux aſſemblées générales de la nation, ils avoient place dans les conſeils du ſouverain, où, comme plus lettrés que les ſeigneurs laïques, ils étoient auſſi plus déſirés. Or que de ſources de diſtraction, & que d'obſtacles à l'étude, ſur-tout dans un temps où le monarque étoit preſque toujours en courſe, & la Cour, ainſi que les parlemens, perpétuellement ambulante? Vous avez vu Charlemagne lui-même, aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, bientôt après dans les Pyrénées, tantôt au fond de la Saxe, & au bout de quelques ſemaines à Rome ou à Pavie. Eſt-il ſurprenant, en des circonſtances & avec des mœurs ſi contraires au progrès des arts, qu'ils aient éprouvé un déclin rapide? Ne doit-on pas s'étonner davantage, que toutes les ſciences n'aient pas fait un naufrage éternel? & pouvons-nous méconnoître l'œuvre de la Providence, dans la conſervation des ſciences & des talens qui ſe trouvoient préciſément néceſſaires pour nous tranſmettre dans

route ſon intégrité la vérité du ſalut? Il s'en faut donc bien que l'ignorance réelle ou prétendue du ſecond âge de l'Egliſe ait de quoi nous ſcandaliſer.

Pour faire évanouir toutes nos appréhenſions, examinons ce déſordre dans toutes ſes conſéquences, & voyons s'il fut tel que l'ont repréſenté les ennemis de l'Egliſe, & les derniers ſectaires en particulier. Je prétends au contraire, premiérement que cette ignorance n'a jamais été auſſi groſſiere qu'ils affectent de le croire; ſecondement, qu'elle fut beaucoup moins pernicieuſe encore; en troiſieme lieu, quelque dangereuſe, quelque monſtrueuſe qu'elle ait été, que le Ciel a prémuni l'Egliſe contre ce péril, de préſervatifs ſurabondans.

Si la multitude, avec l'équité compagne de l'impartialité, avoit auſſi la circonſpection en partage, la langue du détracteur ne ſerviroit qu'à le décrier lui-même aux yeux du public: mais le public, d'abord équitable, s'en laiſſe ſouvent impoſer par la perſévérance du détracteur, & la ſéduction ga-

gne peu à peu l'esprit léger & incon-
séquent de ce qu'on nomme peuple,
& qui comprend presque tous les hom-
mes. Après les excès en tout genre où les
dignes disciples d'un moine & d'un clerc
apostats se porterent contre leur patrie
& la religion de leurs peres, certes
on dut alors ou jamais se tenir en
garde, tant contre leurs imputations,
que contre leurs atrocités & leurs sa-
crileges. Telle est néanmoins l'époque
& la source de la révolution presque
universelle, opérée dans les idées de
l'Europe par rapport aux Peres des
quatre ou cinq siecles qui forment le
second âge de l'Eglise, & principale-
ment du dixieme siecle. Ils ont pré-
valu, ces docteurs d'iniquité & sou-
vent d'ineptie, par leur audace, par
leur enthousiasme; & par la continuité
opiniâtre, & l'éternelle répétition d'un
théologisme long-temps inintelligible,
ils sont parvenus à changer jusqu'au
langage commun; en sorte que non
seulement le dixieme siecle, mais les
siecles voisins, & les siecles d'igno-
rance sont aujourd'hui des mots sy-
nonymes. Mais négligeons les termes,
mettons la chose en sûreté : con-

vaincons-nous bien, que dans ces temps trop calomniés & trop peu connus, la ſcience moins commune que dans les autres temps, n'a cependant pas dégénéré, au point de tomber dans l'état d'ignorance qu'ont imaginé des dogmatiſeurs intéreſſés à la fortune de ce paradoxe. Enfans légitimes de J. C. & de ſon Egliſe, dépoſitaires privilégiés des divins oracles, ſachons du moins nous préſerver d'une illuſion qui n'eſt que l'ouvrage de la fourbe hérétique, & qui en a trop long-temps impoſé à nos propres freres.

Que Grotius & bien des ſavans attachés aux mêmes principes aient voulu ſe faire un nom par des opinions & des méthodes ſingulieres; qu'ils aient rejetté les preuves trouvées concluantes par les Bellarmin, les Petau, les Boſſuet & tant d'autres docteurs de cet ordre, en un mot, par tous les eſprits ſur leſquels ces nouveaux inſtituteurs n'avoient d'autre avantage que le goût des choſes extraordinaires; qu'en toute rencontre, ſuivant les expreſſions du grand évêque de Meaux, ils faſſent parade d'une érudition judaïque, & préferent les prétendues découver-

Boſſ. C. Dupin. p. 608.

tes du Rabbiniſme aux témoignages conſtans des Peres; en cela, ils avoient au moins des vues & un intérêt qui les font paroître conſéquens. Il n'en eſt pas ainſi d'un grand nombre d'orthodoxes prévenus, à qui leur frivolité ſeule a fait prendre le goût des mêmes procédés. Nous voyons que dès le cinquieme ſiecle S. Céleſtin, Pape, ſe plaignoit de ces écrivains légers, uniquement attentifs dans leurs productions à donner du neuf, & comptant ſe faire une réputation de fineſſe & de ſagacité, tandis qu'ils n'impoſoient qu'au vulgaire ignorant. S'il y eut des eſprits vains qui mériterent ce reproche dans le plus lumineux des ſiecles de l'Egliſe, combien ne doit-il pas s'en trouver dans le ſiecle du raffinement & de la préſomption? Laiſſons-les ſe perdre dans les ſources infectes où ils aiment à puiſer; qu'ils prennent une confiance ſans borne dans les écrits des ennemis déclarés de l'Egliſe; qu'ils vantent à l'excès ces amas indigeſtes de gloſes, de notes & ſouvent d'injures, donnés pour des diſſertations admirables; ces répertoires poudreux d'aſſertions hardies & paradoxes, dont Ep. ad Neſt.

leurs d'entr'eux n'ont parcouru que les titres & les préfaces. C'eſt par les faits & les conſéquences très-ſimples qui en réſultent immédiatement, & non par ces raiſonnemens alambiqués, que nous prétendons faire connoître l'état véritable des connoiſſances humaines dans les cinq ſiecles qui ſuivirent les ſix premiers.

Mais dans cette longue durée de cinq cents ans, que de retranchemens à faire d'abord ſur ce regne tant exagéré de l'ignorance? Tout eſt nuancé dans la nature; & les extrémités reſpectives de deux objets voiſins, loin d'y être ſéparés par des traits indiviſibles & tranchans, ont toujours une teinte commune qui ſemble les confondre. La marche de l'eſprit & des mœurs eſt encore plus imperceptible que celle des objets qui tombent ſous les ſens. Ainſi avons-nous déjà remarqué que l'état des ſciences & de l'eſprit humain dans le ſeptieme ſiecle, ne différa preſque point de ce que nous l'avons vu dans le ſixieme. Ce ſeroit bien mal raiſonner, que de tirer des conſéquences contraires, de la lettre exceſſivement modeſte, qu'écrivit le Pape Agathon, au ſujet du ſixieme concile;

monument très-mal présenté par une main ordinairement plus habile. On nous peint tous les prêtres & les évêques d'Italie, comme autant de journaliers misérables qui pouvoient à peine gagner leur pain de chaque jour par leur travail méchanique, & qui par conséquent étoient bien éloignés d'avoir le loisir nécessaire pour les sciences propres de leur état. Qui ne doit reconnoître ici, ou l'excès de l'humilité du vertueux Agathon, ou le goût de son temps pour l'enflure du style & les hyperboles; & mieux encore l'envie d'intéresser plus vivement l'Empereur à la tranquillité de l'Italie & de l'Eglise Romaine, déjà trop exercée chez elle par ses ennemis domestiques? La lettre même du Pontife suffit pour le mettre, lui & son clergé, à l'abri de tout soupçon d'ignorance en matiere ecclésiastique. On y trouve toute l'érudition convenable aux circonstances, les passages les plus concluans des peres Grecs & Latins, des Grecs en original, & des Latins traduits en Grec; une application très-juste de ces passages; leur opposition aux principes impies des novateurs, & la conformité de ceux-ci

avec la doctrine des anciens hérétiques. Dans la conduite des légats, au nombre de sept, que le Pape envoyoit au sixieme concile, on retrouve la même érudition, & même une fineſſe étonnante de critique par rapport à la chronologie & à la diverſité des éditions, une dialectique juſte & ſûre, beaucoup de ſagacité à ſaiſir les rapports divers des propoſitions les plus ſpécieuſes, & à démaſquer l'erreur la mieux déguiſée. Ainſi par l'endroit même le plus défavorable au ſeptieme ſiecle, on ſe convainc que les ténebres de la barbarie n'y avoient nullement éclipſé le flambeau du ſanctuaire.

Les premiers élémens de l'hiſtoire ſuffiſent pour écarter cette frivole préſomption. Nous avons déjà obſervé qu'on n'admit les enfans des Barbares au nombre des clercs que dans le cours du ſeptieme ſiecle, & que telle fut dans le clergé la ſource principale de l'eſprit de diſſipation, des goûts & des attaches qui faiſoient languir les ſciences & les études. Or, la cauſe ne ſubſiſtant pas, l'effet ne pouvoit s'enſuivre. Le temps ſeul, d'une maniere graduée & peu ſenſible, devoit lui conférer l'énergie & l'activité néceſſaires pour

mouvoir les sujets divers selon leurs dispositions progressives.

Par la même raison, le dernier des siecles attribués à l'âge d'ignorance devoit avoir quelques nuances communes avec le premier siecle de l'âge suivant. C'est au douzieme siecle qu'on rapporte le renouvellement, au moins ébauché, des sciences & des études ; & jamais en effet on ne vit l'esprit humain reprendre un essor plus vif dans l'art de penser ou de raisonner. Or, comme les changemens notables dans l'ordre moral ne s'operent jamais brusquement, cette passion pour les exercices intellectuels ne put être si vive dans le douzieme siecle, sans avoir été conçue & fomentée jusqu'à un certain point dans le onzieme. La raison nous dit que cette révolution devoit s'opérer de la sorte : l'histoire nous apprend qu'elle s'y est opérée en effet. La lumiere, depuis longtemps reléguée presque toute entiere dans les cloîtres, & accrue à loisir par une culture paisible & assidue, fit tout-à-coup cette explosion qui étonna l'univers autant qu'il l'éclaira. Cette grande œuvre, dès le huitieme siecle, avoit été préparée par Charle-

magne, dont le regne brillant doit encore se retrancher sur la masse des ténébres du second âge; & avec d'autant plus de raison, qu'il y fait un contraste plus singulier & plus merveilleux; éclat qui se soutint, au moins pour les sciences ecclésiastiques, sous le regne de Louis le Débonnaire, & mieux encore sous celui de Charle le Chauve, qui protégea constamment les savans, fit entreprendre & exécuter avec succès les traductions latines des Peres Grecs. La lumiere fut bien plus vive encore dans les Iles Britanniques, sous le regne du grand Alfrede. Mais convainquons-nous par la suite des événemens: rien ne prouve mieux en ce genre, que les inductions, que l'inspection des objets & des monumens qui nous les ont transmis.

L'Eglise d'Orient, moins exposée que celle d'Occident aux insultes & au tumulte de la Barbarie, conserva plus longtemps les sciences & les arts, amis du repos. Sans toucher aux connoissances qui n'importent point à la foi, nous avons retrouvé dans le sixieme concile tenu en 680 contre les Monothélites, toute la profondeur de doctrine qui avoit dirigé cent trente ans plutôt la condamnation d'Eutychès & de Dioscore.

On y trouva même un degré plus grand de pénétration, néceſſaire contre des ſecrétaires plus ſubtils, qui, au moyen de quelques modifications nouvelles, réuſſiſſoient encore à faire paſſer des erreurs ſi ſolennellement anathématiſées pour la plus pure doctrine de l'Egliſe. Le voile de la ſupercherie fut levé d'avance par deux docteurs, dont la deſtination ne fut, ni moins divine, ni moins fidélement remplie, que celle des peres ſuſcités contre les premiers héréſiarques.

Tous les artifices de Cyrus & de Sergius, ſuffiſans pour ſurprendre le chef même de l'Egliſe, ne purent en impoſer à S. Sophrone de Jéruſalem; il réſiſta fortement à ces ſuperbes patriarches d'Alexandrie & de C. P. il découvrit, hélas! trop infructueuſement, au Pape Honorius, les pieges qu'on lui tendoit ſous l'apparence du plus grand bien; il prémunit les paſteurs & les peuples, par des inſtructions dignes des éloges & de l'adhéſion d'un concile œcuménique. Vous avez vu le S. Abbé Maxime ſignaler ſes qualités ſupérieures avec plus d'éclat encore, & faire autant admirer la force

de ſon génie, que l'héroïſme de ſa conſtance. Pauvre de J. C. dépouillé de tous les avantages du ſiecle dont il avoit fait le religieux ſacrifice, il ſubjugua l'orgueil d'un chef de parti, du paſteur préſomptueux de la ville impériale; il confondit du premier abord toutes les ſubtilités de ſa vaine dialectique; il le réduiſit dans une conférence publique au déſaveu le plus formel & le plus exemplaire, il lui perſuada d'aller juſqu'à Rome réparer le ſcandale de ſa témérité par une humble ſoumiſſion au chef de l'Egliſe. La puiſſance des maîtres du monde n'impoſa pas plus à Maxime, que le luſtre extérieur de la hiérarchie. Sa vie ſuccomba ſous les excès redoublés de ſes perſécuteurs, on lui arracha la langue qui avoit ſi puiſſamment défendu la vérité, on lui coupa la main qui l'avoit conſignée dans ſes écrits immortels, on le fit périr enfin dans le banniſſement & la privation barbare des ſoulagemens qu'on lui avoit rendus indiſpenſablement néceſſaires: mais ſes perſécuteurs déconcertés annoncerent leur propre défaite en le proſcrivant, & acquirent d'autant plus d'autorité à ſes

ouvrages, qu'ils avoient pris plus de soin d'en tarir la source.

Dans le quatrieme & le cinquieme siecle, dans les siecles les plus vantés de l'Eglise, Maxime eût paru inspiré, par la maniere sublime dont il exposa toutes les profondeurs du mystere de l'incarnation, & spécialement les deux volontés du Verbe fait chair. Il traita le dogme incompréhensible de la Trinité avec la même force, ou du moins avec assez de succès pour que cet ouvrage ait été attribué au grand Athanase. La procession même du S. Esprit, si difficile à saisir pour tant d'autres savans de sa nation, ne lui a point échappé. Ce génie également pénétrant & vaste conçut le rapport essentiel de ce point délié de croyance à l'union & à l'inséparabilité de substance entre les personnes divines. Il ne s'est pas moins illustré par la connoissance de la morale, & dans la science de la vie intérieure, où il joignit avec tant d'édification l'expérience à la théorie, il mérite d'être comparé à S. Jean Climaque qui fut presque son contemporain, & dont le septieme siecle pour- T. 2. p. 65.

roit encore revendiquer l'illuſtration, s'il en avoit beſoin.

Mais combien d'autres perſonnages éclairés, dont les bornes d'un diſcours ne me permettent pas de faire à beaucoup près un dénombrement exact? Juſque dans les ſables arides de la Lybie, & dans le genre de notions qui ſouffrit dans la ſuite la plus ſombre éclipſe, vous avez vu l'Evêque Creſconius s'immortaliſer par le recueil de canons qui fait la baſe de la collection moderne de Juſtel & Voël, & la ſource principale de l'eſtime qu'elle leur a méritée. En Eſpagne, avant l'invaſion des Maures, on vit S. Iſidore & S. Ildefonſe de Tolede ſe diſtinguer entre tant d'autres ſavans illuſtres; Iſidore, par une érudition qui embraſſa preſque tous les arts & toutes les ſciences, qui ne lui laiſſa rien ignorer de la diſcipline eccléſiaſtique, & lui acquit en particulier tant de célébrité dans la ſcience des divins offices, que toute l'Heſpérie ſe fit un honneur de recevoir de lui la liturgie Moſarabique; Ildefonſe, par l'alliance qu'il ſut faire des belles-lettres & de la poéſie avec la haute théologie, dont

il a déployé toutes les profondeurs en exposant les merveilles, tant de la virginité de Marie que des propriétés des personnes divines.

Les Gaules si différentes d'elles-mêmes depuis leur soumission à des conquérans Germaniques, & plus défigurées encore par leurs fréquens rapports & leur association permanente avec ces nations sauvages; les Gaules ne laisserent pas de retracer des vestiges précieux de la science, & même de l'éloquence de leurs premiers docteurs. Vous en avez pu juger sur ce que nous vous avons présenté des homélies de S. Eloi, qui avoit employé ses plus belles années à des exercices bien différens. Dans leur simplicité néanmoins, combien n'avez-vous pas retrouvé d'étincelles de génie, de traits d'éloquence, & de cette éloquence vive, naïve, insinuante, la mieux assortie au caractere & au goût de sa nation, qu'il parut discerner dès-lors? Combien de traits pathériques, de figures & de tours neufs, d'images frappantes des grandes vérités de la religion, du pécheur mourant en particulier, & de l'ame accusée par ses propres œuvres

au tribunal du Juge suprême ? Mais ce qui nous intéresse infiniment davantage, après avoir entendu les plaisanteries également froides & mensongeres du Nord hérétique, c'est la solidité de ces instructions, la pureté de leur morale, la sublimité de la perfection qu'elles inspirent, & la noblesse des vues qu'elles suggerent pour faire servir dignement le Seigneur en esprit & en vérité. Loin de se borner, suivant les ironies calomnieuses de ces insultans sectaires, à l'exaltation des indulgences, du paiement des dîmes, des donations en faveur du clergé; le saint Orateur au contraire, & à toute page, ne cesse d'inspirer le véritable esprit du Christianisme, le mépris des choses terrestres, l'amour de Dieu sur toutes choses, la concorde & la fraternité entre tous les hommes, l'horreur du péché, la crainte des jugemens éternels, l'exercice de toutes les vertus & la mortification de toutes les passions.

Nous ne nous proposons pas, &, dans les bornes où nous sommes renfermés, il ne nous seroit pas possible de retracer, pas même d'ébaucher le portrait de tous les hommes instruits

qui ont éclaire les temps dont nous parlons. En nous reſtreignant à ceux qui ſe ſont diſtingués entre leurs contemporains, & qui, à pluſieurs égards, ont mérité l'eſtime de tous les temps poſtérieurs, que n'aurions-nous point à dire; pour le huitieme ſiecle, du vénérable Bede, de S. Jean-Damaſcene le fléau des Iconoclaſtes, des judicieux Hiſtoriens Frédégaire & Paul diacre d'Aquilée? pour le neuvieme, de l'érudition de l'Abbé Alcuin, &, malgré tous les défauts de ſon ſtyle, de ſon génie capable de diriger celui de Charlemagne dans la reſtauration des lettres? des ſaines inſtructions de Théodulfe d'Orléans à ſes prêtres? des écrits ſolides & même polis d'Agobard & d'Amolon de Lyon contre les erreurs & les ſuperſtitions de leur temps? du traité de Jonas d'Orléans contre Claude de Turin? du diſcernement, de la critique d'Adon de Vienne & d'Uſuard dans leurs martyrologes? des ouvrages de Ratran d'Orbais, de Raban de Maïence & de Paſchaſe-Ratbert: monumens d'autant plus décriés par les profanateurs hérétiques de nos ſaints myſteres, que leurs nouveautés ſacrileges y étoient plus

victorieusement confondues ? Parlerai-je d'Hincmare de Reims, digne lui seul d'illustrer les temps où il a vécu, quels qu'ils puissent être, ou qu'il ait plu de les figurer ? Croira-t-on qu'il soit né dans les temps d'ignorance, ou que les temps qui l'ont vu naître & fleurir méritent encore cette qualification flétrissante ? Il ne fut pas seulement l'homme de son siecle, & de tous les siecles peut-être, le plus versé dans la connoissance des canons, le plus attaché par principes aux regles sacrées de la discipline ancienne : il sut encore démasquer les novateurs les plus subtils & les plus habilement déguisés ; il répandit dans les conciles, des torrens de lumieres ; il y dissipa sur le champ les plus vieilles préventions, par la force de son raisonnement & l'ascendant de son génie, malgré les obstacles reproduits sans cesse par son esprit hautain & son caractere repoussant ; il ramena, il asservit à la vérité les prélats que le préjugé, la fausse compassion, les liaisons & les intérêts personnels en éloignoient davantage.

Dans le dixieme siecle & les commencemens du onzieme, c'est-à-dire

dans les plus profondes ténebres de l'âge d'ignorance, car nous ne craignons plus d'uſer de cette expreſſion ſi bien expliquée par les faits ; à cette époque, la moins flattée certainement par les écrivains de tout parti, combien cependant n'avons-nous pas encore trouvé de lumieres & de talens, recommandables aux yeux de tous ceux qui ont voulu former leur jugement en connoiſſance de cauſe ! Parmi la multitude d'hommes inacceſſibles à l'incurie & aux travers de leurs temps, on a vu Flodoard s'y diſtinguer, dans le genre hiſtorique, par ſon jugement & ſon exactitude ; Luitprand, par l'intérêt des anecdotes, par le développement des reſſorts les plus imperceptibles de la politique & de la fortune, par le ſel, peut-être prodigué, de l'ironie & de la cenſure. Nous pourrions ajouter Siméon-Métaphraſte, pour cet art inimitable des Grecs dans la narration, s'il n'eût abuſé de ſon talent & de ſes connoiſſances, en ſacrifiant la vérité de l'hiſtoire à l'amour du brillant & du merveilleux. Mais on peut montrer, dans le même ſiecle & la même nation, l'Empereur Léon VI ou le Philoſophe, digne à jamais d'eſ-

time pour ſes pieces d'éloquence & ſon traité de l'actique qui ſont parvenus juſqu'à nous. Quant à l'explication du dogme & de la diſcipline, qui n'a point admiré Atton de Verceil, Abbon de Fleuri, Fulbert de Chartres, Bouchard de Worms, Udalric d'Ausbourg, en particulier ſur le célibat des prêtres, & Lanfranc de Cantorbéri, dans la fineſſe de ſa dialectique & la force de ſes raiſonnemens contre Bérenger, dont ils firent le déſeſpoir? Et pour finir en deux mots, toutes les connoiſſances, tous les talens, toutes les qualités qui importent à la pureté & à la gloire de la religion, ne les avez-vous pas vus raſſemblés dans l'incomparable primat d'Angleterre S. Dunſtan, & dans le Roi Edgar, dont il fut l'oracle?

Nous ne parlerons point de poéſie, dans un âge en effet trop tumultueux pour le doux loiſir que demandent les Muſes. On y vit toutefois paroître en ce genre, dans les hymnes *Salve Regina & Alma Redemptoris*, attribués à Herman de Richenou, dans le *Veni Creator*, & les autres hymnes de notre pieux Roi Robert, des monumens peu élégans, à la vérité, mais, à raiſon de l'onction & du ſen-

timent qu'ils reſpirent, préférés depuis ſept ſiecles aux productions les plus ſoignées & les plus finies de l'élégance moderne. Parlerai-je [illegible] te profondeur de calcul, de ce[illegible]es mathématiques, qui firent a[illegible]le magie Gerbert de Reims ou Si[illegible]e II Pape ? Son habileté dans ces hautes ſciences fut du moins aſſez bien établie, pour qu'on lui attribuât l'introduction du chiffre Arabe en France, & conſéquemment les progrès que l'art de nombrer & de meſurer fit par cette méthode. Dans le même temps, c'eſt-à-dire dans les ombres les plus épaiſſes du dixieme ſiecle, on vit inventer à Gui d'Arezzo cette merveille de technique, qui en quelques mois forme infiniment mieux à l'art du chant, que toutes les ſpéculations & les bégaiemens anciens & modernes ſur les principes de l'harmonie ? Mais revenons à notre but. Après tant de preuves, dont pluſieurs portent même au delà de ce que nous avions à établir, & qui ſont toutes fondées ſur les faits que vous avez eu le loiſir d'examiner dans le cours de l'hiſtoire, ne pouvons-nous pas conclure enfin, que l'ignorance du ſecond âge de l'Egliſe n'a pas été auſſi

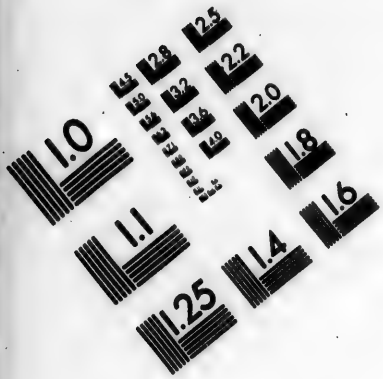

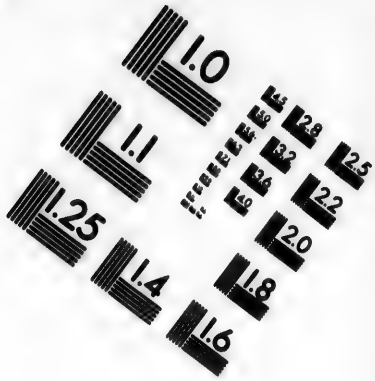

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

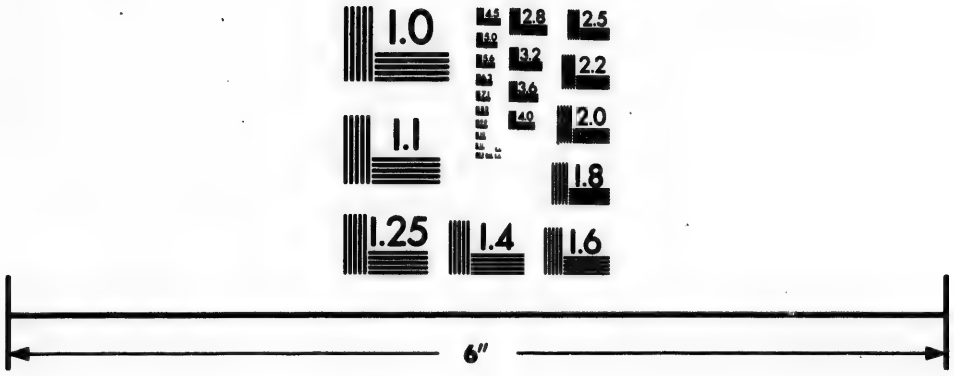

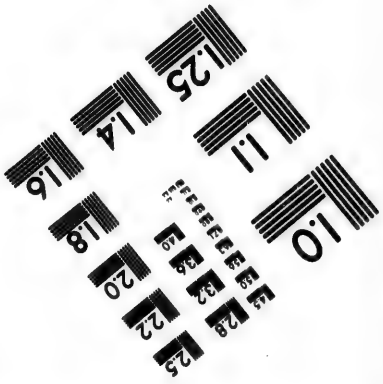

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

grande que l'ont avancé les hérétiques des derniers siècles, & qu'une foule d'orthodoxes abusés l'ont cru aveuglément sur une allégation si suspecte? Ajoutons que cette ignorance prétendue ne fut pas non plus aussi pernicieuse qu'on s'est plu à l'imaginer.

Laurent Valle, qui, quoiqu'Italien, & honoré de la protection de quelques Papes, paroît avoir préludé aux téméraires critiques des écrivains Protestans, réduisit presque tout le mérite du génie à celui de l'élégance & de la pure latinité, qu'il contribua le plus en effet à renouveller, depuis que les Goths avoient si étrangement altéré le goût de l'ancienne Rome. Gérard Vossius renchérit sur cette censure, avec toute la malignité que l'esprit de secte peut inspirer contre l'Eglise & les écrivains ecclésiastiques. Une grande habileté dans les sciences & la littérature, jointe à l'intérêt de la réforme hérétique, donna le ton à tous ses confors, & à cette tourbe d'orthodoxes, qui s'en rendit inconsidérément l'écho. L'art de la critique qui ne dut sa naissance qu'au siecle suivant, le goût dans les ouvrages d'esprit qui lui dut sa renais-

ſance auſſi bien que le ſtyle, la préciſion, la clarté, l'ordre & la méthode ignorés depuis ſi longtemps, firent regarder ſans exception tous les auteurs du moyen âge, comme un amas d'ignorans & preſque d'imbécilles, qu'on proſcrivit ſans daigner ouvrir leurs volumes.

Nous n'éleverons point de diſputes ſur les défauts que leur ont reprochés ces grammairiens & ces littérateurs pointilleux : mais nous prétendons que ce genre d'ignorance ne porta aucun préjudice, ou du moins aucun dommage eſſentiel à la ſcience de la religion. En effet, à quoi s'eſt-elle étendue cette ignorance, dans les tableaux que nous venons de vous en retracer avec l'ingénuité la plus impartiale ? Vous l'avez vue réduite à peu près aux défauts de critique, d'élocution & de méthode. Mais d'abord pour la critique, ne pourroit-on pas demander ſi cet art, employé dans le goût de ſes panégyriſtes outrés, n'eſt pas devenu auſſi nuiſible qu'avantageux à la ſcience du ſalut, à raiſon de l'eſpece de pyrrhoniſme où quoi nous le voyons dégénéré ? Le peu d'uſage qu'ont fait les Peres & les Saints Docteurs de ſes procédés modernes, a-t-il

rendu moins efficaces les ouvrages dogmatiques de S. Auguſtin par exemple, ou les touchantes homélies de S. Jean Chryſoſtome? Or, cette ſubtilité de diſcuſſions étoit-elle plus néceſſaire aux nations Gothiques, Tudeſques, Sclavones, qu'aux Grecs & aux Romains? Il s'agiſſoit, avec ces peuples barbares, de leur faire abandonner les obſervances monſtrueuſes du paganiſme le plus brutal & le plus ſtupide; de les façonner enſuite aux devoirs du chriſtianiſme, de la ſociété, de l'humanité, tous preſque également nouveaux pour eux; de ſe tenir continuellement en garde, & de les prémunir eux-mêmes contre les fong[illegible] & les bizarreries de leur inſtabilit[illegible] imaginable. De quel uſage, pour ces fonctions indiſpenſables & ſi preſſantes, eût été le long examen des marques, ſi ſouvent équivoques, par leſquelles on prétend diſcerner les pieces authentiques d'avec les monumens ſuppoſés? Quel étoit donc le péril de ce défaut de diſcernement? On publioit de bonne foi, on croyoit avec ſimplicité quelques miracles, quelques traits de vertu peu fondés en preuve, peu dignes, ſi l'on veut, de la majeſté du culte Chrétien, conçu

selon nos mœurs. Mais alors on étoit généralement édifié de ces merveilles, soit réelles, soit imaginaires, & ces modeles, quels qu'ils fussent, avoient une foule de sinceres imitateurs. La critique a son utilité, de nos jours, dans ces jours de présomption & de raffinement : durant l'enfance des peuples qui prenoient la place de ceux de Rome & d'Athenes, c'eût été un art stérile & à peu près nul. Avouons néanmoins que ce genre d'ignorance concilia de l'autorité, à des loix apocryphes & quelquefois dangereuses, qu'elle enfanta ou accrédita quelques superstitions. Mais si la simplicité a ses excès & ses périls, ceux de cet esprit d'observation & de discussion qui rend tout problématique, sont-ils moins funestes ? Y a-t-il moins de danger à faire des incrédules, qu'à rendre les simples crédules ?

L'élégance & la délicatesse de l'élocution eût-elle été plus d'usage que la critique, dans ce mélange de peuples grossiers qui n'avoient encore, ni forme propre, ni langage décidé ? Quant à l'ordre du discours, à la netteté, à la précision, de sont sans doute des qualités utiles, pour exercer avec fruit un esprit naissant. Quelle en est la source ? d'une

néceſſité abſolue & univerſelle ? N'eſt-il rien qui ait pu les remplacer, du moins par rapport à la claſſe d'auditeurs dont il eſt queſtion ? Les longueurs, les répétitions, l'emphaſe même & l'étalage des lieux communs, ſi toutefois il étoit pour eux des notions communes & triviales; cette maniere, la plus imparfaite en ſoi, n'étoit-elle pas peut-être la mieux aſſortie à la peſanteur de leur conception ? N'étoit-elle pas plus propre que toutes les graces & la préciſion de l'Atticiſme, à faire entrer dans leur eſprit les vérités du ſalut, à les y graver en traits auſſi profonds & auſſi durables, qu'il en étoit ſuſceptible ? On n'inſtruit pas les enfans, ou le peuple des campagnes, comme les habitans lettrés des villes; & la différence des temps n'influe pas moins que celle des lieux, ſur la capacité des hommes.

On nous dira peut-être que l'ignorance du ſecond âge s'étendoit aux maîtres ainſi qu'aux diſciples; que tous les germes du génie ſe trouvoient étouffés ſous cet amas énorme de ténebres, ou même qu'il n'y avoit alors ni génie ni eſprit d'invention. Nous pourrions répondre à ces allégations par-

faitement gratuites, que les hommes naissent à peu près les mêmes dans tous les temps, que les talens dépendent sur-tout de leur culture, & des circonstances plus ou moins heureuses qui servent à les développer. Mais sans nous engager dans un genre de discussion, où l'affirmative & la négative se soutiennent d'une maniere presque également plausible, abandonnons ce qu'il nous importe si peu de défendre. En supposant que dans le dixieme siecle & les siecles voisins, il n'y eut ni génie ni esprit d'invention, qu'en pourra-t-on conclure ? La science de la religion dont il s'agit uniquement, s'y trouvera-t-elle plus obscurcie ? Est-ce donc l'ouvrage de l'esprit humain, que l'évangile venu du Ciel, que les regles de la foi divine, & les célestes maximes qui doivent nous guider dans les voies du salut ? trésors de sagesse dont furent abondamment pourvus les docteurs & les pasteurs des temps les plus stériles en tout autre genre de connoissances ; c'est de quoi vous avez dû vous convaincre par la simple notice que nous vous avons présentée de leurs écrits, & beaucoup mieux encore, par les regles pratiques qu'ils vous ont re-

tracées eux-mêmes dans leur conduite.

S'ils avoient peu de génie & d'invention, ils s'attachoient d'autant plus aux enseignemens des SS. Peres & des premiers écrivains ecclésiastiques. Ils ne produisoient pas ; ils compiloient, ils rassembloient les morceaux épars de la tradition, se bornoient, si vous voulez, à extraire & à transcrire : heureuses dispositions, visiblement ménagées par celui qui ordonne seul de ce qu'il a mis dans l'esprit de l'homme ! C'est à elles que nous sommes redevables des précieux monumens, qui se sont conservés dans les monasteres & les autres écoles chrétiennes. Voici un autre avantage, qui porte encore plus visiblement l'empreinte de la main sainte & sage qui sait tirer le bien du mal même : ce génie borné du moyen âge trouva dans ses bornes mêmes un préservatif contre la manie d'innover & de dogmatiser. De là, par un trait de providence d'autant plus admirable qu'il se tint comme voilé sous le cours naturel des événemens, on ne vit jamais l'Eglise aussi long-temps & aussi parfaitement tranquille, du côté des sectes & des hérésies, qu'au période le plus

plus ténébreux de l'âge que nous n'empêchons plus de déprimer. Merveille ſans exemple à toute autre époque, & juſque dans les jours les plus brillans de l'Epouſe du Chriſt : pendant toute la durée du dixieme ſiecle, il ne s'éleva aucun apôtre de Satan.

Merveille encore plus frappante : ſous tant d'indignes pontifes qui firent l'opprobre & la déſolation de l'Egliſe Romaine dans le dixieme & le onzieme ſiecle, ſous des Papes qui ne devoient leur élévation qu'aux violences, à la cabale, à la ſimonie, à la protection de femmes diſſolues; on vit les peuples obéir avec un reſpect étonnant à ces indignes Pontifes. Les formes & l'appareil qui coloroient leur titre, leur concilioient une pleine autorité, & faiſoient recevoir leurs décrets avec une ſoumiſſion inaltérable. Concluons donc ſans héſiter, que l'ignorance du ſecond âge ne fut point fatale à la religion. Je vais plus loin : il étoit impoſſible qu'elle fût, ſoit auſſi générale, ſoit auſſi profonde, qu'on l'a figurée.

De combien de traits imaginaires

& incohérens, les sectaires des derniers siecles n'ont-ils pas composé l'étrange tableau qui a fasciné tant de regards ? Sans les suivre dans le détail de leurs chimeres, il suffit de nous rappeller en deux mots, quel étoit tout à la fois leur but & le besoin de la secte. Sous prétexte de réformer l'Eglise, ils se proposoient, non seulement de changer la foi professée dans tous les siecles, mais d'en saper les plus mémorables monumens, de rompre, pour ainsi dire, toutes les lignes de communication qui restoient entre le corps & les membres divisés, afin de rendre la sciission irrémédiable. Autrefois les disciples d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, toutes les sectes les plus déterminées & les plus puissantes avoient au moins conservé les sacremens, le sacrifice, tout l'ordre extérieur du culte public. Au moyen de cette ressemblance avec les orthodoxes, ils s'en étoient insensiblement rapprochés, & s'y trouvoient enfin réunis. Dirigeant d'après cette expérience leur politique infernale, les deux Antechrists du quinzieme siecle, dans la vue d'éterniser leur schisme sacrilege, & de rendre impossible aux

peuples séduits le retour vers le centre de l'unité sainte, prirent à tâche de ne leur rien laisser de commun avec le tronc dont ces rameaux flétris se trouvoient détachés. A cet effet, ils leur fabriquerent une religion sans sacrifice, sans sacerdoce, sans dignité, & presque sans culte.

Malgré l'enthousiasme & l'esprit de licence, bases de cette hideuse réforme, il falloit trouver des couleurs assez trompeuses pour pallier un attentat si révoltant, pour autoriser le renversement entier de l'ancienne religion, ou du moins de la religion alors existante. Il falloit donc persuader encore que le culte reçu étoit abusif, qu'il avoit été sur-ajouté aux institutions de J.C. & des Apôtres. Mais comment rendre vraisemblable une imputation pareille; & à quel point de temps rapporter cette innovation imaginaire? On fut obligé d'imaginer pareillement un âge d'ignorance, ou plutôt d'extravagance & d'imbécillité, où tous les hommes ne différassent plus des brutes que par la figure & le langage. Tel est en effet le tableau que les disciples de Luther & de Calvin nous ont

tracé, & devoient nous tracer néceſſairement, pour accréditer la plus invraiſemblable de toutes les ſuppoſitions.

Sans cela, comment ſe figurer que le culte chrétien, dans l'eſpace de quelques années, ait été altéré dans ſon eſſence, dépravé en tout lieu, changé totalement, abſolument dénaturé? que l'idolatrie ſe ſoit de toute part introduite dans l'Egliſe, que l'on y ait pris la figure du corps & du ſang de J. C. pour ſa ſubſtance, & qu'on y ait adoré de purs ſymboles au lieu de la réalité? Quand les blaſphémateurs commencerent à publier ces affreuſes rêveries, qu'ils attenterent ſur nos tabernacles, & qu'ils en foulerent aux pieds les redourables myſteres; quelles vives réclamations, quels cris d'indignation & d'effroi retentirent de tous côtés, non ſeulement de la part des docteurs & des paſteurs, mais du ſimple peuple, mais de l'ordre le plus commun des Fideles, des femmes mêmes & des jeunes enfans! L'horreur & l'exécration ſe communiquerent juſqu'aux ſociétés ſchiſmatiques de la Grece, & des extrémités de l'Orient.

Par la même raiſon, ſi depuis l'établiſſement de la religion du Chriſt,

pure & parfaite dès ſon origine, il eût jamais exiſté un temps, où de profanes zélateurs euſſent propoſé à l'adoration publique de vils élémens & des figures ſans objet ; que de contradictions, que de murmures, au moins, que de cris d'étonnement n'auroient-ils point excités ? Sans le ſecours de l'érudition & des recherches ſavantes, le peuple fidele avoit ſous les yeux & ſous la main, de quoi rendre l'innovation manifeſte, & confondre le novateur. On célébroit, moins ſouvent à la vérité qu'aujourd'hui, mais toujours fréquemment, le ſaint ſacrifice de nos autels ; on en recevoit encore trois fois l'an l'adorable victime ; on ne manquoit point à ſe munir de ce viatique ſalutaire pour le dernier paſſage ; on regardoit, comme la peine la plus terrible, d'en être privé pendant la vie ; & à la mort, cette privation paroiſſoit intolérable & déſeſpérante : eſt-il à préſumer qu'on ne connût pas ce qu'on déſiroit avec tant d'ardeur, ce qu'on recevoit avec tant de reſpect & de conſolation ?

Pour lever toute incertitude à ce ſujet, prolongeons nos regards ſur quel-

ques-uns des faits qui vont ſervir de matiere à la ſuite de cette hiſtoire ; voyons-y d'avance les perſonnages les plus vertueux, ces ſaints de tout ordre & de toute condition, ſoupirer aux approches de la mort après cet agneau immolé pour leur ſalut, pluſieurs ſe faire dépoſer languiſſans ſur le pavé, n'oſer paroître à ſes yeux que ſous la cendre & le cilice, tous s'anéantir en ſa préſence, & lui rendre les hommages que la créature ne doit qu'à ſon créateur, le nommer leur ſûr appui, leur unique eſpoir, leur rédempteur & leur Dieu. Prêtons l'oreille aux inſtructions des docteurs & des paſteurs ; ouvrons, parcourons leurs nombreux écrits : par-tout nous les trouverons parfaitement d'accord avec les Peres du premier âge. Ils n'ajoutent point à leurs expreſſions, ils s'énoncent comme eux avec ſimplicité, avec une pleine ſécurité, ils parlent d'un tréſor dont on reconnoît que la poſſeſſion ne leur a point encore été conteſtée, ils ignorent les ſubtilités des contradicteurs impies, qu'ils n'imaginoient pas devoir jamais paroître. Si quelqu'un d'eux s'exprime avec une inexactitude qui peut

donner prise à la chicane hérétique ; en l'expliquant, en le justifiant, les défenseurs plus circonspects du sacré dépôt prouvent invinciblement, que jamais la croyance ne fut rien moins qu'indifférente en cette matiere.

Lorsque Bérenger, à l'issue du dixieme siecle, commença dans la poudre de son école, dans ses lettres & ses entretiens familiers, à répandre sourdement ses erreurs contre le sacrement de nos autels ; avec quelle horreur ne cria-t-on point de toute part à l'héréſie & à l'impiété ? Ses propres amis, des clercs pris au hasard, entre les mains desquels tomberent quelques écrits furtifs de l'Héréſiarque, les bons solitaires de l'abbaye de Préaux en Normandie, le Duc Guillaume, Henri roi de France, tous les Fideles unanimement, clercs & laïques, lettrés & non lettrés, mondains & religieux, souverains & particuliers, tous crient au scandale & au blaſphême, tous se communiquent de province en province leurs alarmes réciproques, & les font retentir jusqu'aux portiques du Vatican. Rome en concile prive aussi-tôt le Novateur de la communion ; le jeune

Duc de Normandie, dans une conférence publique, le fait couvrir de confusion par les docteurs les plus célebres de ses Etats; le Monarque François assemble un concile nombreux dans sa capitale; il y assiste avec sa noblesse; les oreilles chrétiennes sont tellement offensées de la doctrine inouie du Sacramentaire, qu'elles supportent à peine la lecture d'une de ses lettres. Le Souverain Pontife convoque sur le même objet un nouveau concile à Verceil, puis encore à Rome, à deux repriſes différentes. Le blaſphémateur, qui déjà s'étoit rétracté au concile de Tours, eſt contraint de le faire de nouveau en préſence du Chef de l'Egliſe. Après ſa mort, on proſcrit de rechef ſa doctrine impie, au concile de Plaiſance. Avant & après ſon trépas, les prédicateurs & les docteurs s'élevent de toute part, afin de prémunir les Fideles contre ſes blaſphemes.

Et quelle eſt dans ce combat la marche des ſavans & des conciles? Celle de toute l'antiquité, celle des jours les plus lumineux de l'Egliſe. On part de la foi profeſſée dans chaque Egliſe particuliere, on en interroge

les évêques, témoins néceſſaires de la tradition ; on en conſulte, on en rapproche les monumens ſucceſſifs, on en conſtate l'invariable perpétuité, on met les novateurs en contradiction avec les Peres les plus anciens & les plus révérés, en remontant de ſiecle en ſiecle juſqu'à celui des Ambroiſe & des Auguſtin, juſqu'au foyer de cette lumiere primitive & ſurabondante, qui devoit ſe réfléchir ſur tous les âges ſuivans. C'eſt ce qu'on a pu remarquer dans les écrits de Lanfranc contre cet Héréſiarque. Tout habile, tout ſupérieur qu'il étoit dans l'art de la dialectique à l'orgueilleux & jaloux Bérenger, ce n'eſt point par cette voie philoſophique & naturelle qu'il procéda contre lui. Que lui avons-nous entendu répondre à ce préſomptueux novateur? qu'il avoit été condamné par les conciles des diverſes provinces, par les ſuffrages unanimes des prélats catholiques, par l'Egliſe Romaine & les Souverains Pontifes ; que la formule de foi dreſſée contre lui au concile de Rome par le Cardinal Humbert, étoit moins l'ouvrage & n'étoit pas plus la croyance de ce docteur par-

ticulier, que du concile même, & de toutes les Egliſes qui l'avoient reçue avec alégreſſe, en rendant grace à Dieu de l'abjuration du coupable qu'elles croyoient ſincere ; que telle étoit la croyance commune à laquelle il inſultoit ; mais que c'étoit le propre des hérétiques de ſe moquer de la foi des ſimples, & de vouloir tout ſubordonner aux prétendues lumieres de la raiſon. Pour moi, diſoit encore Lanfranc, je veux que vous ſachiez, vous & l'univers, que quand je n'aurois ni érudition ni raiſons pour prouver ma croyance, j'aimerois mieux être avec le vulgaire un orthodoxe ignorant & groſſier, que d'être avec vous un hérétique poli & ſavant. Dieu m'eſt témoin, quand il s'agit des ſaintes lettres, que je ne voudrois ni propoſer ni réſoudre ces ſortes de queſtions par la dialectique. Nonobſtant ces humbles & religieuſes proteſtations, le Docteur Catholique ne confondit pas moins l'Héréſiarque par les regles même les plus fines de cet art, que par les moyens péremptoires de la tradition.

Le Cardinal Humbert, de ſon côté,

dreſſa, comme on l'a vu, une formule d'abjuration ſi nette & ſi préciſe, qu'elle fit à jamais le déſeſpoir & l'opprobre de ſon ſouſcripteur parjure. Une foule d'autres docteurs le confondirent avec la même facilité & le même ſuccès. Il eut à peine quelques obſcurs ſectateurs, qui n'occuperent pas la moindre ville, pas un ſeul village; comme l'obſerva, dès le même ſiecle, Guimon, moine de S. Leufroi au dioceſe d'Evreux. La ſecte retomba preſque à ſa naiſſance dans les ténebres d'où elle ſortoit, & y demeura enſevelie durant quatre ſiecles, juſqu'à ce que le Seigneur permît au pere des enfans de perdition de faire eſſuyer à l'Egliſe la plus rude peut-être de toutes ſes épreuves. De là, ne pouvons-nous pas tirer au moins l'une de ces deux conſéquences, ou que les ténebres de l'âge d'ignorance n'étoient pas ſi profondes qu'on ſe les figure, ou que les lumieres qu'on lui refuſe n'étoient pas néceſſaires pour la conſervation du ſacré dépôt?

Bibl. PP. Parif. t. 6. p. 367.

Mais concluons plus décidément, après tant de faits certains dont la lecture ſuivie a porté l'évidence dans tous les eſprits qui ne ſe ſont point obſtinés à la re-

pouſſer : Donc la lumiere évangélique, au milieu des plus épaiſſes ténebres que l'enfer ait exhalées, a toujours jetté des rayons aſſez vifs pour diriger l'enſeignement des paſteurs & la ſoumiſſion des Fideles. Donc le neuvieme ni le dixieme ſiecle, ni aucun période, ni aucun point de la longue durée de l'Egliſe, ne furent tellement couverts des ombres de l'ignorance, qu'on pût ſans obſtacle & ſans réclamation changer la croyance univerſelle, la foi pratique, le culte public & journalier; qu'on pût introduire l'idolatrie dans nos ſanctuaires; qu'on y érigeât des élémens vides & purement figuratifs en un objet d'adoration quotidienne. Donc l'ignorance du ſecond âge ne fut pas auſſi funeſte, que des ſectaires ſans pudeur ont oſé le ſoutenir. Donc cette ignorance monſtrueuſe, chimérique, impoſſible, n'eſt que l'invention mal conçue d'une ſecte qui n'avoit rien de mieux à produire en ſa faveur.

Allons plus loin, & faiſons voir, d'abondance de droit, quelle que ſoit ou qu'on ſuppoſe cette ignorance, que la Providence a fourni contre ſes dan-

gers des préſervatifs ſurabondans. Et d'abord le Sauveur, par ſes divins oracles touchant les différentes épreuves de ſon Egliſe, ne nous a-t-il pas ſuffiſamment prévenus contre ce genre particulier de péril ? Comme il falloit dans ſes vues, que la religion triomphât de la violence du paganiſme, de la ſubtilité des héréſies, de l'abus de la ſcience & du pouvoir ; elle devoit triompher de même de l'ignorance & de la barbarie, de la confuſion & de la dépravation qui en ſont la ſuite, du mauvais exemple même des premiers paſteurs : il falloit que ce précepte évangélique, faites ce qu'ils diſent, & non pas ce qu'ils font, fût exécuté ; & jamais ſon obſervation a-t-elle été plus admirable, que ſous le regne de ces vicieux pontifes, dont l'autorité fondée uniquement ſur la dignité de leur chaire, n'en fut pas moins révérée des Fideles du dixieme ſiecle ? Mais ne revenons plus ſur la trempe des eſprits de cet âge, ſur l'heureuſe ſimplicité qui leur rendit l'héréſie étrangere & comme impoſſible, ſur la docilité à qui le ſeul titre coloré dans pluſieurs des Souverains

Pontifes, ſuffit pour recevoir leurs décrets avec la ſoumiſſion la plus religieuſe.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur les ſecours ménagés par le Ciel, afin de perpétuer la ſaine doctrine : tels furent, avec une abondance qu'il ne s'agit plus que d'indiquer, les déciſions des conciles, les décrets des Papes, les écrits ſi ſoigneuſement conſervés des Peres, enfin les monumens & les renſeignemens de toute eſpece ; comme les ſaintes images expoſées dans nos temples, les ornemens ſacrés, les cérémonies, les liturgies, les rituels & tous nos livres d'égliſe, l'enſeignement public & aſſidu, les inſtructions familieres ou catéchiſmes, la ſucceſſion non interrompue des paſteurs, & même des docteurs, dont le cours de l'hiſtoire vous a juſqu'ici préſenté la ſuite, &, pour ainſi dire, la généalogie & la deſcendance. Nous pourrions encore nous prévaloir de pluſieurs inſtitutions, où le Ciel marqua ſenſiblement qu'il proportionnoit ſes ſecours aux beſoins propres & particuliers de l'Egliſe dans chaque ſituation. Telles furent les regles ſtrictes & ſages qu'é-

tablit Jean XI pour la canoniſation des ſaints, & la forme de l'élection des Papes, qui dure encore depuis Nicolas II ſon auteur. Paſſons à ce qui eſt beaucoup plus propre à la ſimplicité du ſecond âge que l'excès incompréhenſible d'ignorance qu'on lui attribue, c'eſt-à-dire aux grandes vertus & à la multitude preſque incroyable de ſaints qui furent la reſſource principale dont l'inſtituteur adorable de l'Egliſe la prémunit alors contre la malignité du Prince des ténebres. Malgré le renverſement preſque général des idées ſur ce ſujet, nous ne craignons plus que ce que nous avançons prenne encore un air de paradoxe, après le récit impartial & l'examen éclairé des faits.

Dans l'âge de barbarie, dans les ſiecles malheureux qui en conſerverent long-temps l'âpre caractere, il y eut ſans contredit, & nous n'en diſſimulons rien, il y eut des forfaits & des attentats énormes, des accès fréquens de fureur & de ſcélérateſſe, mille ſpectacles d'horreur qu'on ne peut encore ſe rappeller qu'en frémiſſant. Mais pour cela même, pour oppoſer la digue de l'édification au tor-

rent de la perverſité & du ſcandale, le Seigneur y fit briller des vertus du premier ordre, & en nombre prodigieux; il proportionna la multitude & l'éclat des bons exemples au danger de la corruption. Nous ne finirions point ici, ſi nous voulions retracer tous les grands modeles propoſés à l'émulation de la vertu, ou fournis contre la contagion du vice, durant la longue ſuite d'années qu'une ſecte habile a compriſe indiſtinctement ſous la dénomination dont il lui importoit de les flétrir. Renfermons-nous donc dans le période le plus décrié de cet âge, dans le dixieme ſiecle & les commencemens du onzieme. Paſſons même ſous ſilence les ſaints perſonnages, nés ou formés ſous les climats où les ténebres de la barbarie avoient eu le moins d'influence. Oublions une foule d'anachoretes comparables aux plus illuſtres peres du déſert, un S. Luc de Theſſalie, un S. Paul de Lâtre, un S. Nicon d'Arménie, un S. Nil de Calabre que peut encore revendiquer la Grece à qui appartenoit cette province; & même un S. Siméon de Treves, qui fournit dans cette ville la plus belle

partie de ſa carriere, mais qui avoit été formé à la vie parfaite dans l'antique & ſaint monaſtere du Mont-Sinaï. Bornés ſtrictement à notre Europe, aux contrées même de l'Occident les plus en butte à la fureur & à l'impiété des Barbares, combien d'omiſſions encore n'aurons-nous point à faire, ſi, au lieu d'un tableau intéreſſant, nous ne voulons donner un dénombrement ſec & une ſorte de calendrier ?

Ici, l'abondance de la matiere me réduit preſque inévitablement à l'aridité & à l'ingrate conciſion du ſtyle. Quelle multitude, quelle nuée de ſaints de tout rang & de tout état, jugés dignes, honorés en effet d'un culte public, & que je ne puis que parcourir de l'œil, que faire rapidement entrevoir ! Dans les lieux incultes, dans l'ombre du cloître, dans les travaux de l'épiſcopat & de l'apoſtolat, dans les tourbillons d'affaires, d'intrigues, de paſſions dont les trônes ſont le centre orageux, dans la confuſion des révoltes, des révolutions, des ravages & des déſordres, par-tout j'apperçois une foule d'hommes ſupérieurs à leur

ſiecle, à leur propre nature, & pétris en apparence d'un autre limon que le commun des mortels. Dans la ſeule inſtitution de Cluny, brillant fanal de l'Egliſe dans ces temps nébuleux pendant toute leur durée, on compta autant de ſaints que d'abbés, preſque autant de modeles de vertu que de religieux, beaucoup plus d'éleves dignes de l'épiſcopat & du pontificat même, qu'on ne vit alors de bons évêques & de grands pontifes. On alla ſouvent les chercher dans cette ſainte école; & le malheur du temps fut qu'on ne les en tira pas tous. Un des plus grands malheurs de Rome en particulier, comme on l'a vu en ſon lieu, fut l'exceſſive modeſtie du S. Abbé Mayeul, qu'on ne contraignit point de remplir la chaire apoſtolique, & d'en exclure ainſi les indignes compétiteurs qui en firent ſi long-temps l'opprobre.

Vous avez admiré, dans la même profeſſion, & le bienheureux Jean de Gorze, ſage de l'évangile qui rendit la piété reſpectable par ſon éloignement de la ſingularité & de tous les travers; ſolitaire magnanime qui étonna les princes Infideles par toute

l'élévation de ſentiment que peut inſpirer l'abnégation chrétienne : & le bienheureux Richard de Verdun, homme ſi intérieur, qu'il fut ſurnommé *la grace de Dieu ;* panégyriſte de la vie réguliere, ſi bien préconiſée par la voix éloquente des œuvres, que les empereurs s'empreſſoient à deſcendre du trône, pour devenir ſes humbles imitateurs : & le bienheureux Guillaume de Dijon, appellé *Surregle*, pour ſa ferveur exemplaire & ſon zele infatigable à tenir de toute part la regle en vigueur. Parlerai-je de S. Abbon de Fleury, martyr de cette religieuſe diſcipline ? de S. Poppon de Stavelo, préposé par un empereur, auſſi bon juge que grand ſaint, au gouvernement général de toutes les abbayes de l'Empire ? de S. Romuald, cet anachorete encore étonnant après tous les prodiges de la Thébaïde ? de S. Pierre-Damien, évêque, cardinal, légat chargé de toutes les légations d'éclat, & qui ſe trouva dans un état violent, juſqu'à ce que dégagé de tous ces pompeux embarras, il pût ſe replonger, s'enterrer tout vivant dans la ſainte obſcurité de ſa ſolitude ?

On n'admira pas moins, dans les fonctions paſtorales & apoſtoliques, le grand S. Dunſtan de Cantorbéri, S. Oſuald d'Yorck, S. Brunon de Cologne, dont le moindre luſtre fut le ſang impérial qui couloit dans ſes veines; les deux ſaints Adalbert, l'un apôtre des Ruſſes & premier archevêque de Magdebourg, l'autre évêque de Prague & martyr en Pruſſe; l'humble & docte Volfang de Ratisbonne; S. Udalric d'Ausbourg, dont les vertus à toute épreuve le firent placer le premier avec les ſolemnités nouvelles au nombre des ſaints; S. Bernouard d'Hildesheim, S. Bardon de Maïence, S. Gérard de Hongrie, avec une infinité d'autres. La chaire même de Pierre, ſi énormement profanée dans ce malheureux ſiecle, on lui vit auſſi-tôt après cette fatale éclipſe, qu'interrompit même Benoît V honoré comme ſaint à Hambourg où il mourut, on lui vit, dis-je, reprendre toute ſon antique & ſainte ſplendeur. Quelles taches en effet, qui ne fuſſent effacées par la pureté de vie & les grands exemples du S. Pape Léon IX, par ſon activité, ſa vigilance, ſa fermeté

inébranlable, par le mépris de tout respect humain, de tous les préjugés, de toutes les contradictions, de tous les périls!

Sur le trône enfin, dans le rang auguste où Tertullien sembla douter qu'on pût être Chrétien, Henri duc de Baviere, puis empereur, montra qu'on pouvoit être grand saint, s'illustra par des vertus dignes de l'émulation des plus parfaits solitaires. Sainte Cunégonde son épouse, après une longue suite d'années de mariage, porta dans une communauté de vierges une intégrité d'innocence qui fut encore pour elles un sujet d'admiration. Les Impératrices Richarde, Mathilde, Adélaïde trouverent pareillement leur sanctification, dans un rang funeste à l'innocence de tant d'autres. Les saints Rois Edouard d'Angleterre, Harold de Danemarck, Olaf de Norvege recueillirent dans ce champ ingrat la palme du martyre. En Hongrie, S. Etienne vous a moins paru le roi que l'apôtre de son peuple; & vous avez cependant vu la vie toute angélique de S. Emeric, son fils & son héritier, renchérir encore sur la vertu de son pere. Nous

ne finirions point, même en ne préſentant que les prodiges & les phénomenes : mais la légere eſquiſſe que nous venons de tracer ſuffit à nos vues. Qu'on juge à préſent, ſi c'eſt de l'ignorance qui étouffe les dons de Dieu, ou de l'heureuſe ſimplicité qui les rend féconds, que le ſecond âge de l'Egliſe doit prendre ſa qualification. Laiſſons néanmoins à l'héréſie ſon triomphe imaginaire, & ſuppoſons cette ignorance telle qu'il lui a plu de la dépeindre. Qu'en inférera-t-on, avec un ſens droit & quelque reſte de principes, ſinon que le miracle de la conſervation de l'Egliſe n'en devient que plus ſenſible ?

Après tout, les vérités fondamentales du ſalut, c'eſt-à-dire tous les articles vraiment de foi & la diſcipline ſtrictement évangélique, n'ont jamais varié. Les déciſions portées dans le premier âge, ont encore la même autorité dans le dernier. Les ſymboles de Nicée & de C. P. ſe retrouvent tout entiers dans les ſaints décrets de Trente. Il en eſt de même des principes eſſentiels de la morale & de la

diſcipline, du régime eccléſiaſtique, de la forme de la hiérarchie, de la diſtinction & de la ſubordination entre les ordres divers de la cléricature, du culte public, des cérémonies & des décorations ſacrées, de la célébration des ſaints myſteres, du fond de la liturgie & de tous ſes points capitaux, de la priere pour les morts, du reſpect des reliques & des ſaintes images, de la néceſſité des œuvres de pénitence, de la virginité même & des autres vœux monaſtiques; en deux mots, ſoit en matiere de dogme, ſoit en principes de morale, tout ce que l'Egliſe, en quelque poſition qu'elle ſe trouvât, tout ce qu'un ſeul concile œcuménique a jamais déclaré néceſſaire ou utile pour le ſalut, eſt demeuré dans la même eſtime juſqu'à nos jours. Comparez l'état préſent de l'Egliſe où vous avez le bonheur de vivre, à ce que vous avez lu juſqu'ici de l'hiſtoire du dogme & de la diſcipline, aux déciſions des conciles, aux décrets reçus des Souverains Pontifes, aux inſtitutions unanimes des Peres, aux anciennes liturgies, à celle de Saint Jean Chryſoſtome, par exemple; n'y

trouverez-vous pas la plus exacte conformité, ou du moins, car nous aimons à écarter jusqu'à l'ombre de contention, n'y verrez-vous pas une conformité suffisante pour rendre notre argument irréfragable, pour vous assurer que l'Eglise d'aujourd'hui est encore celle des Léon, des Augustin, des Jérôme, des Chrysostome, des Basile, des Ambroise, des Athanase ?

Quant aux regles des mœurs, comme plus familieres à tous les Fideles, comparons-en plus particuliérement les institutions primitives à l'enseignement de nos jours, de tous les temps, & plus spécialement encore des siecles décriés par tant de malignes hyperboles. Les préceptes évangéliques, la loi de l'abnégation chrétienne, du détachement des choses terrestres, de l'estime unique des biens invisibles, du crucifiement de la chair avec ses concupiscences, de l'unité & de l'indissolubilité du lien conjugal, du pardon des injures & de l'amour des ennemis; ces loix, mieux observées dans les temps primitifs que dans les siecles suivans, ne furent pas moins connues dans ceux-ci, ne furent jamais réputées

putées moins indiſpenſables. Les commandemens de la loi naturelle & divine, qui, tout gravés qu'ils ſont dans nos cœurs, n'y tiennent pas contre nos penchans, furent dans tous les ſiecles Chrétiens les élémens de la premiere inſtruction, & ſont encore auſſi familiers au ſimple peuple qu'aux docteurs conſommés. Les commandemens même de l'Egliſe, ou, pour parler plus exactement, ſes droits divins ſur notre obéiſſance, étendus, reſſerrés, modifiés ſelon les beſoins des temps & les regles d'une adminiſtration ſage, ſe ſont toujours maintenus, quant à leur ſubſtance, dans le même degré d'activité & de vigueur. Si nous entrons dans le détail des loix canoniques & cléricales, nous retrouverons dans tous les âges le même régime, pour tout ce qui touche à la diſcipline vraiment évangélique, & même à la dignité de l'état clérical.

Il y eut, on ne le ſait que trop, des eſpaces de temps extraordinairement nébuleux, dont les épaiſſes & malignes vapeurs ternirent juſqu'aux vaſes du ſanctuaire, juſqu'à l'intégrité des mœurs ſacerdotales, qui ſont la

premiere leçon des peuples. Dans les commencemens du onzieme ſiecle ; la ſimonie & l'incontinence des clercs monterent à un point où la correction ne parut pas moins dangereuſe que l'impunité. Vous y avez vu les princes, les protecteurs naturels des canons, & à leur tête l'Empereur Henri IV mettre les dignités eccléſiaſtiques à l'enchere, & au moyen des ſommes qu'ils en retiroient, ſe rendre indulgens ſur la diſſolution des vils mercenaires qu'ils en avoient inveſtis. De là tant de contradictions & de revers, qui mirent le courage de Grégoire VII à de ſi longues épreuves, ſans jamais l'écarter du plan de réforme qu'il avoit conçu, ou du moins perfectionné d'après quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & principalement Léon IX. S'il n'eut pas le temps de conſommer cette grande entrepriſe, s'il n'extermina pas entiérement la ſimonie & l'incontinence, il porta du moins le coup mortel à ces deux monſtres, qui ne firent plus que languir depuis, & n'oppoſerent que des mouvemens convulſifs, que d'impuiſſans efforts, aux juſtes vengeurs des canons. Ainſi, dans l'âge même qui

vit naître les corrupteurs de cette discipline immuable, ils trouverent leur diffamation & leur ruine.

Cependant, en vengeant l'honneur de l'Eglise, & en la rétablissant dans la possession de ses droits inaliénables, Grégoire VII en méconnut les limites, & anticipa sur ceux de l'Empire. C'est ici, nous ne le dissimulerons pas plus que nous n'avons fait dans le cours de l'histoire, c'est ici qu'on reproche le plus plausiblement au second âge son ignorance & ses innovations. Nous n'avons pas pallié davantage les suites fatales de cet égarement inconcevable, c'est-à-dire les dissentions & les fureurs civiles, l'ébranlement & le renversement des Etats, la dévastation des provinces, la profusion du sang fraternel, les horreurs du sacrilege, les crimes & les malheurs de toute espece. Ils s'étendirent bien avant encore dans le troisieme âge, où les entreprises & l'inflexibilité d'Innocent III, d'Innocent IV, de Boniface VIII, de Jean XXII & de quelques autres Papes, comparées à celles de Grégoire, ont pu faire passer celui-ci pour un modele de douceur & de modé-

ration. Toujours eſt-il vrai, qu'il leur avoit tracé cette route dangereuſe, & qu'on en doit regarder le plan, comme la plus étrange production des ſiecles de ténebres. Voyons toutefois à quoi ce reproche, mûrement examiné, doit ſe réduire.

Qu'on ſache d'abord que cette ſorte d'ignorance ou plutôt d'inadvertance, particuliere à quelques Papes & à un plus grand nombre de canoniſtes, ne fut jamais celle de l'Egliſe Enſeignante, ou du corps des premiers paſteurs. Jamais ſes paradoxes ne furent revêtus d'autre caractere, que celui de ſyſtême & de pure opinion. Où ſont en effet les conſtitutions apoſtoliques univerſellement reçues, où ſont les déciſions de conciles œcuméniques, qui puiſſent les tirer de cet ordre ſubalterne, & réformable? Nous allons vous repréſenter, avec toute la ſimplicité & l'ingénuité confiante qui nous a guidés dans le choix des monumens primitifs, nous allons, par anticipation même ſur l'âge ſuivant, raſſembler ſous un ſeul point de vue tous les titres nouveaux dont on puiſſe ſe prévaloir avec le plus d'avantage; & qu'y

découvrirez-vous, qui ne mette à l'abri de tout soupçon l'enseignement public ?

Au premier concile de Lyon, par exemple, où l'attentat sur la souveraineté fut porté à son comble ; par les termes seuls de la sentence de déposition portée contre Frédéric, vous pourrez vous convaincre qu'elle fut uniquement l'ouvrage d'Innocent IV, & non pas du corps des pasteurs. Malgré toute la chaleur de ce Pontife, malgré le dévouement généreux des prélats qui lui avoient ouvert un asyle chez eux, ils en méconnoissent l'étrange décret, ils ne témoignent en aucune maniere qu'ils l'aient approuvé, ils se gardent bien d'y attester, comme dans les autres, qu'il a été rendu avec l'approbation du saint concile. Avant cela, quand à la conférence de Venise, Frédéric I, dit Barberousse, fit sa paix avec le Pape Alexandre III & l'Eglise, on n'exigea de cet Empereur que l'abjuration du schisme ; sans qu'il fût question en aucune maniere, de le réhabiliter pour l'Empire, malgré toutes les sentences d'excommunication & de déposition prononcées

contre lui. Dans l'affaire de Philippe le Bel avec Boniface VIII, vous verrez encore mieux ce que la Cour de Rome elle-même penſoit de ces ſortes d'entrepriſes. Rome ſi ferme à ſoutenir les conſtitutions de ſes Pontifes, & à les donner pour irréformables en ce qui touche aux principes de la foi & des mœurs, vit avec applaudiſſement réformer celles de Boniface, tant par la conduite diamétralement oppoſée de Benoît XI ſon ſucceſſeur immédiat, que par les bulles expreſſes de Clément V. Vous entendrez Clément déclarer de nul effet, les décrets de Boniface contre les droits temporels du roi & du royaume de France. Il ne craindra point d'alléguer pour motif de ſa conduite, les ſcandales qu'avoient cauſés & pouvoient cauſer encore les démarches de ſon prédéceſſeur.

En général, les troubles & les alarmes qu'excitoit dans toutes les nations Chrétiennes cet uſage étrange du pouvoir pontifical, démontrent invinciblement combien il s'écartoit des notions univerſelles & invariables de la foi. La premiere réponſe des princes léſés, c'étoit de crier à l'abus de ce pouvoir,

à l'indignité du pasteur qui en faisoit un pareil usage, à la nécessité de donner un chef plus digne à l'Eglise. Aussi vit-on presque autant d'antipapes créés, que de souverains déposés par des Papes. Les princes voisins, à la vérité, gardoient ordinairement le silence: c'est que les anathêmes, si multipliés alors & si terribles dans leurs effets de tout genre, arrêtoient les murmures & les réclamations. Chacun d'eux, attentif à se tenir personnellement en garde, se montroit spectateur indifférent des combats qui écartoient le péril de sa propre tête. Si quelques-uns donnerent des applaudissemens & fournirent des secours, c'étoient l'inimitié, l'ambition, les liaisons ou les intérêts particuliers, qui les faisoient agir & parler; c'étoit la bouche ou la main, qui trahissoit la conscience.

Il y eut cependant des plaintes formées par des bouches augustes & magnanimes, qui ne prirent d'autre impression que celle de la religion & de la vertu. Des princes du siecle donnerent des avertissemens, à ce sujet, aux chefs de l'Eglise. Ainsi verrez-vous S. Louis en user à l'égard de Gré-

goire IX, au moment qu'on lui offroit pour ſon propre frere, de la part de ce Pape, les dépouilles de l'Empereur dépoſé. Vous le verrez adreſſer encore ſes avis généreux au formidable Innocent IV, & n'ayant pu le fléchir, lui en marquer un reſſentiment qu'un auteur contemporain qualifie d'indignation. S'il y eut peu de réclamations ſemblables, de la part des princes & des peuples, c'eſt que l'aſſemblage des ſentimens élevés & des lumieres tranſcendantes fut toujours un prodige, tant parmi les peuples que parmi les princes.

Les faits, conſidérés ſans préoccupation, obligeront encore toute ame honnête & droite, à reconnoître que les évêques & les ſouverains pontifes qui entreprirent ſur les droits de la ſouveraineté, s'autoriſoient communément de titres particuliers & tout à fait diſtingués du pouvoir ſpirituel. Ainſi les Papes fondoient principalement leurs prétentions contre les Empereurs, ſur ce qu'ils avoient rétabli l'Empire, ſur ce que le titre d'empereur étoit attaché à la cérémonie du couronnement qui ſe faiſoit par leurs

mains. Des idées bizarres de féodalité, des comparaisons vicieuses achevoient de brouiller les principes, d'où l'on tiroit des conséquences plus fautives encore. La Sicile étoit réellement feudataire du S. Siege, & les Papes, en ôtant la couronne aux rois de cette île & de ses dépendances, les traitoient comme des vassaux coupables de félonie. Les Iles Britanniques s'étoient rendues en quelque sorte tributaires de l'Eglise Romaine. En général, & qui dira sur quel fondement? Rome s'arrogeoit la souveraineté de toutes les îles. Pour la couronne de France, maintenue constamment dans son indépendance naturelle, un Pape eut néanmoins la témérité d'en disposer en vrai suzerain: mais il fut désavoué, de son vivant même, par la meilleure partie de son auguste clergé, & aussi-tôt après sa mort, par ses propres successeurs. Quant aux attentats des évêques de différentes nations contre leurs souverains particuliers, n'est-il point encore de l'équité d'observer quelle étoit la constitution de ces Etats, quel étoit alors le système, bon ou mauvais, de l'admini-

tration publique ? Les prélats, comme seigneurs temporels & très-puissans, n'y prenoient-ils pas une part essentielle ? On a pu remarquer dès le premier âge, que Clovis les y avoit admis, comme les peres des peuples, comme les dépositaires de leur confiance & les arbitres de leurs résolutions, comme les plus sûrs appuis de sa domination nouvelle. Bien long-temps après, l'Empereur Otton I, le grand Otton n'en jugea pas différemment. Comptant beaucoup plus sur eux que sur les seigneurs laïcs; afin de contrebalancer la puissance de ceux-ci, il investit les évêques & bon nombre d'abbés, de ces domaines privilégiés qui les constituoient grands vassaux de l'Empire, & modérateurs naturels de son gouvernement. Il y eut d'ailleurs un temps assez long, où l'on tint généralement pour maxime, & en quelque sorte pour axiome de droit public, de couronner, de deux prétendans, celui qu'on jugeoit le plus capable de gouverner : maxime dangereuse sans doute, mais à laquelle les prélats ne tenoient que comme princes temporels, non pas comme princes de l'Eglise, &

moins encore comme ſes organes. Les défauts de l'ordre politique ne ſont pas ceux de l'ordre hiérarchique ; & les vices des eccléſiaſtiques mêmes ne doivent pas s'imputer à l'Egliſe, qui ne ceſſe de les condamner.

Il en eſt des ſuperſtitions qu'on attribue au regne de l'ignorance, ainſi que des autres abus. Elles dûrent leur origine, non pas au défaut d'inſtruction, mais à l'indocilité préſomptueuſe qui la dédaignoit, & prétendoit enchérir ſur la ſimplicité de l'enſeignement ordinaire. Qu'on y faſſe attention, la ſuperſtition, celle au moins qui fait ſecte & ſe perpétue, provient de la même ſource que l'héréſie & l'impiété de ſyſtême ; c'eſt-à-dire de l'orgueil & de l'obſtination. De là vient que les obſervances les plus ſuperſtitieuſes ſont bien ſouvent le partage de ce qu'on appelle eſprits forts. Mais ſans ſortir de notre genre, que de preuves de fait nous fourniſſent encore ici les canons des conciles, les avertiſſemens & les décrets des Papes, les écrits d'une foule de docteurs du temps contre les ſuperſtitions régnantes ? Qu'il vous ſouvienne

en particulier de ce qu'écrivoient Hincmare de Reims & Amolon de Lyon contre les différentes manieres de tenter Dieu, décorées du nom spécieux d'épreuve ou de sort des saints. Tous les vices, tous les travers, toutes les erreurs, dans tous les genres & dans tous les siecles, ont été marqués du signe qui leur convient, en traits assez noirs, pour qu'ils ne surprissent que ceux qui vouloient bien s'être.

Non, non, il n'est aucun genre de reproche, que l'homme ingrat puisse, avec la moindre apparence de raison, faire à l'Eglise, la divine institutrice & la bienfaitrice universelle du genre humain. Ici, quel vaste champ s'ouvre encore devant nous, & que n'aurions-nous pas à dire tout de nouveau, si déjà nous n'avions rempli les bornes d'un discours! Combien de connoissances, combien d'avantages & d'agrémens même, dont l'ordre civil & la société toute entiere sont redevables à l'ordre hiérarchique, considéré jusque dans ses jours les plus sombres! N'est-ce pas dans les écoles des cathédrales & des cloîtres que se sont conservés, avec les écrits des Peres & des

SS. Docteurs, que se sont transcrits & multipliés les institutions des législateurs & des philosophes, les fastes des peuples & des empires, les chefs-d'œuvre de l'éloquence & de la poésie, les élémens de toutes les sciences & de tous les arts, les langues mêmes, les chiffres & les calculs divers, l'écriture & l'usage de la lecture? Que Gerbert de Reims ait puisé à cette source, ou dans les livres Arabes; n'est-ce pas toujours à une école Chrétienne du dixieme siecle, que l'Europe par là doit l'origine ou l'usage des procédés mathématiques, & tant d'autres connoissances compriſes sous ce nom? L'usage des hymnes & des cantiques sacrés dans nos temples, ne conserva-t-il pas aussi dans les plus mauvais temps, sinon les graces de la poésie, du moins son méchanisme, ses renseignemens ultérieurs, & dans quelques pieces telles que le *Dies iræ* & le *Stabat mater*, plus de sentiment, plus d'énergie & d'élévation qu'on n'en trouve dans le Poëme Séculaire, par exemple, du premier Lyrique de l'ancienne Rome? La musique ne dut sa culture & ses progrès modernes qu'à nos chants d'église, qu'à ces chœurs

auguſtes où les rois ne dédaignoient pas de mêler leurs accords, & dont les chœurs profanes s'empreſſent encore aujourd'hui à s'approprier les talens. Il n'eſt pas moins indubitable, c'eſt un point de fait, que l'art de la parole doit ſon exiſtence aux inſtructions, aux exhortations ſolides au moins par le fond des choſes, qui ne ceſſerent jamais de retentir dans le lieu ſaint. Que dirai-je de l'architecture, ſi floriſſante au commencement du onzieme ſiecle qui nous a laiſſé nos plus belles cathédrales, & plus encore, au temps de la conſtruction de ces ſuperbes égliſes de Piſe & de Florence, d'où Michel-Ange s'eſt fait gloire de tirer ſes plus riches deſſins pour S. Pierre de Rome?

L'art même de la légiſlation & de la politique, la ſcience du gouvernement a trouvé ſes principes & ſes modeles dans les décrets des conciles, a eu pour berceau ces aſſemblées mixtes de prélats & de ſeigneurs, où les affaires de l'Etat ſe traitoient en commun avec celles de la religion. Les négociations entre les Etats divers & l'harmonie entre les différens membres d'un même Etat, la police, le

commerce, la facilité de la subsistance, l'exercice des arts de premiere nécessité, en un mot tous les avantages de la vie sociale & le corps même de la société, dans un temps où la barbarie devoit comme nécessairement la ruiner sans ressource, ont subsisté par le moyen des fêtes & des assemblées religieuses, qui formoient presque le seul lien qui restât entre les hommes. Et sans cela, que seroit-ce que l'Occident, depuis les irruptions & les ravages des Goths, des Vandales, des Huns, des Sclaves, des Normands, des sauvages de toute figure & de tout genre de férocité? Ce seroit une terre semblable à celle des Cannibales & des Ottentots, épars dans les forêts avec les tigres & les léopards, ou comparable tout au plus aux côtes de la Barbarie & de l'Indoustan. Les Barbares du Nord devoient naturellement faire de l'Europe, ce que les Arabes & les Tartares ont fait de l'Inde & de l'Afrique: & l'Europe Chrétienne a communiqué à ces hommes qui n'en avoient presque plus que la figure, un degré de police & de vertu, que toute la puissance & l'habileté Ro-

maine n'avoient pu lui donner à elle-même.

Mais sans approfondir davantage une matiere que le temps ne nous permet pas de développer, n'en pouvons-nous pas conclure, ainsi que de tous les autres objets que nous venons de vous mettre sous les yeux, que les siecles nommés si généralement ténébreux ne l'ont pas été à beaucoup près autant qu'on l'a voulu persuader ? C'est la conséquence du plus circonspect & du plus judicieux de nos historiens ecclésiastiques. Ajoutons avec lui, qu'il faut chercher la lumiere & la vertu, là où elles se sont trouvées en chaque temps.

Dans le cours du septieme & du huitieme siecle, la religion s'affoiblit en France & en Italie ; mais elle montra toute sa force en Angleterre. Dans le neuvieme siecle, elle refleurit en France, d'où elle porta, durant le dixieme, les rayons les plus vifs jusque dans les contrées sauvages de la Germanie. Tandis que sous les Musulmans elle éprouvoit les revers les plus déplorables en Orient, en Afrique, en Espagne ; elle faisoit en revanche d'immenses conquêtes en Saxe, en Danemarck, en Suede & en Norvege,

en Russie, en Pologne & en Hongrie. L'Espagne elle-même, au milieu de ses ruines & de ses angoisses, renouvella le grand spectacle des premiers martyrs, avec un éclat digne de ses plus beaux jours. Malgré tous les assauts & les triomphes de la barbarie, malgré le renversement des trônes & le bouleversement de toute la terre; l'Eglise fondée sur le roc, est demeurée inébranlable; toujours servant de signe & de phare aux peuples, toujours rayonnant de splendeur & fixant tous les regards, toujours majestueuse dans l'ordre de son culte, dans la dignité de ses cérémonies, dans la célébration de cet auguste sacrifice, dont le spectacle imprimoit un religieux effroi à l'impiété même.

Toujours elle eut ses pasteurs, ses docteurs & ses apôtres, ses martyrs au besoin, une succession continue de vierges & de pauvres volontaires, des exemples frappans de vertu dans tous les genres & dans tous les états, des modeles d'autant plus multipliés & plus éclatans, que les autres sources de lumiere devenoient moins fécondes. On ne peut tirer à conséquence les déréglemens particuliers, ni les abus regardés & condamnés comme abus. Jamais ils n'empêcherent

de former la foi commune & les mœurs publiques sur l'écriture & la tradition, d'étudier l'une & l'autre avec fruit, d'enseigner & de professer non seulement les principes fondamentaux, mais tous les articles de la croyance & de la morale Chrétienne. Tout ce qu'on avança jamais de contraire, porta manifestement l'empreinte de l'irréligion & de la corruption. Car enfin l'Église tombe en ruine, ou n'a plus qu'une existence précaire & fortuite, si l'on peut assigner un temps où la science de la religion y fut anéantie. C'est ce qui devroit seul nous tenir en garde contre les allégations intéressées de l'hérésie ; quand d'ailleurs elles ne se trouveroient pas démenties par les faits & les monumens de tous les siecles. Mais eût-elle réussi à changer toutes les idées, ce renversement éphémere, dès qu'on en fait l'histoire, n'a rien qui puisse faire illusion à un jugement sain. N'oublions jamais, qu'un fourbe, quelques lâches & certain nombre d'enthousiastes peuvent opérer seuls ces sortes de révolutions.

Fin du Discours.

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,
Depuis l'an 995, jusqu'à l'an 1088.

TOME DIXIEME.

PAPES.

CXXXVII. Jean XVI, mort en 996.
CXXXVIII. Grégoire V, 3 *Mai* 996. 4 *Févr.* 999.
CXXXIX. Silvestre II, 2 *Avril* 999. 11 *Mai* 1003.
CXL. Jean XVII, 13 *Juin* 1003. 7 *Déc.* 1003.
CXLI. Jean XVIII, 13 *Juin* 1003. Il abdiqua au mois de *Mai* 1009.
CXLII. Sergius IV, au mois de *Juin*, ou de *Juil.* ou d'*Août* 1009. mort en 1012.
CXLIII. Benoît VIII, *Juil.* 1012. *Juil.* 1024.
CXLIV. Jean XIX, 1024 ou 1025. *Mai* 1033.

SOUVERAINS.
EMPEREURS D'ORIENT.

Basile II, Constantin VIII, morts en 1025. 1028.
Romain-Argyre, 1034.
Michel le Paphlagonien, 1041.
Michel-Calafate, 1042.
Zoé, Théodora, 1042.
Constantin-Monomaque, 1054.
Théodora, seule, 1056.
Michel-Stratiotique, 1057.
Isaac-Comnene, 1059.
Constantin-Ducas, 1067.
Eudocie, Michel Parapinace, 1071. 1078.

PAPES.

CXLV. Benoît IX, 1033. 17 *Juil.* 1048.
CXLVI. Grégoire VI, intrus 1044. déposſédé 1046.
CXLVII. Clément II, élu pendant la ceſſion de Benoît en 1046. mort 9 *Octob.* 1047.
CXLVIII. Damaſe II, 17 *Juil.* 1048. 8 *Août* 1048.
CXLIX. S. Léon IX, 1048. 19 *Avril* 1054.
CL. Victor II, intron. 13 *Avr.* 1055. 28 *Juil.* 1057.
CLI. Etienne IX, 2 *Août* 1057. 29 *Mars* 1058.
CLII. Nicolas II, 28 *Déc.* 1058. 21 ou 22 *Juil.* 1061.
CLIII. Alexandre II, 30 *Septembre* 1061. 21 *Avr.* 1073.
CLIV. Grégoire VII, 22 *Avr.* 1073. 25 *Mai* 1085.
CLV. Victor III, élu, malgré lui, 24 *Mai* 1086. ſacré, de ſon conſentement, 9 *Mai* 1087. mort 16 *Sept.* 1088.

EMPEREURS D'ORIENT.

Andronic I, 1067.
Conſtantin IX, 1067.
Romain-Diogene, 1071.
Nicéphore-Botoniate, 1081.
Nicéphore-Bryenne; 1078.
Alexis-Comnene I. . . .

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Otton III, mort en 1002.
S. Henri II, 1024.
Conrad II, 1039.
Henri le Noir, 1056.
Henri IV . . . . .

ROIS DE FRANCE.

Hugues-Capet, 996.
Robert, 1033.
Henri I, 1060.
Philippe I . . . . .

ROIS D'ESPAGNE.

Bermude II, 999.
Alfonſe V, 1027.
Bermude III, dernier de la race maſculine des Goths, 1037.
Ferdinand le Grand, pre-

ANTIPAPES.

Philagathe, dit Jean XVI, 997.
Grégoire, 1012.
Jean, dit Silveſtre III, 1044.
Benoît X, 1058.
Cadaloüs, dit Honorius II, 1061.
Guibert, dit Clément III, 1080.

ROIS D'ESPAGNE.

mier de la maiſon de Navarre . . . . .

ROIS D'ANGLETERRE.

Ethelrede II, 1016.
Edmond II, 1017.
Canut de Danemarck, 1036.
Harald I, 1039 ou 1040.
Canut II, 1042.
Edouard III, dit le Confeſſeur, 1066.
Harald II, 1066.
Guillaume le Conquérant, 1087.
Guillaume le Roux . . . . .

SECTAIRES.

SISINNIUS renouvelle le ſchiſme de Photius, 998.
Leutard & Vilgard fanatiques, vers 1001.
Nouveaux Manichéens, 1017.
Gandulfe rejette les ſacremens, & tout culte extérieur, 1025.
Bérenger combat la préſence réelle de J. C. dans l'euchariſtie, 1050.
Michel-Cérulaire conſomme le ſchiſme des Grecs, 1058.
Héréſie des Inceſtueux, 1065.

PERSÉCUTIONS.

LE Calife Fatimite Haquem tourmente les Chrétiens de ſes Etats, & ruine leurs égliſes, 1021.
Perſécutions barbares, exercées par les Sclaves apoſtats, dans les commencemens du onzieme ſiecle.
Les Saraſins, d'intelligence avec les Grecs, déſolent l'Italie, vers 1016.
Fureurs & ſcandales de Benoît IX, depuis 1033 juſqu'à 1048.
Déſordres & martyrs en Pologne & en Hongrie, 1034, 1038.
Perſécutions & martyrs en Sclavonie, 1065.
Fureurs de l'Empereur Henri IV contre les Papes & l'Egliſe Romaine.

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

SILVESTRE II Pape, 1003. Prodige de doctrine & de pénétration pour son siecle, très-habile dans les mathématiques & les sciences les plus abstraites. Il nous a laissé plusieurs discours, 149 épîtres, & divers autres ouvrages.

S. Abbon de Fleuri, 1004. On a de lui un recueil de canons, contenant les devoirs réciproques des rois & des sujets, la vie de S. Edmond roi d'Angleterre, une apologie pour les moines, & plusieurs lettres.

Aimoin, disciple de l'Abbé Abbon, outre la vie de son saint maître, nous a laissé une histoire de France, & quelques autres ouvrages.

Hetiger, abbé de Lobbes, 1007. Auteur d'une histoire des évêques de Liege, & d'un traité du Corps & du Sang du Seigneur.

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Poitiers, 1000, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. On y défendit, sous peine de dégradation, aux prêtres & aux diacres, d'avoir des femmes chez eux.

Concile de Constance, 1005, où l'on condamne des lettres qui se débitoient, comme venues du Ciel, à l'occasion d'une famine qui désoloit l'Allemagne.

Concile d'Erham en Angleterre, 1009. Assemblée mixte, composée des seigneurs laïcs & des évêques, pour procéder efficacement à la réformation des mœurs & de la discipline.

Concile de Léon en Espagne, 1012, composé de même d'évêques & de seigneurs, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & du gouvernement civil.

Concile de Pavie, 1020, pour corriger la vie

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Gui d'Arezzo, inventeur de la gamme vers 1009, a écrit sur sa nouvelle méthode une lettre où il dit avec raison, qu'en un an avec ses préceptes on peut faire plus de progrès dans l'art du chant, qu'on n'en faisoit auparavant en dix.

Ditmar, évêque de Merſbourg, 1019. Il a laissé l'histoire de son temps.

Bouchard, évêque de Worms, 1026. On a de lui un ample recueil de canons, où il a copié les fautes des recueils précédens, mais qui ne laisse pas d'être utile par l'exactitude de la collection.

Fulbert, savant & pieux évêque de Chartres, 1029. Entre ses ouvrages, on estime sur-tout ses épîtres, où l'on trouve beaucoup d'esprit, de la délicatesse, & même un style assez pur pour son temps.

Le Moine Adémar, auteur d'une Chronique

PRINCIPAUX CONCILES.

licencieuse du clergé. L'Empereur ordonna des peines temporelles contre ceux qui n'observeroient pas ces canons.

Concile de Sélingstad, 1022. On y défendit aux prêtres, de dire plus de trois messes par jour.

Concile d'Orléans, 1022, contre les nouveaux Manichéens.

Concile de Maïence, 1023, national pour l'Allemagne, contre les désordres qui y régnoient.

Concile d'Anse, 1027, qui obligea l'archevêque de Vienne à faire satisfaction à l'évêque de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluny des moines, suivant un privilege que l'on crut contraire aux canons.

Concile de Charroux, 1027 ou 1028, contre les Manichéens.

Concile de Limoges, 1029 & 1031, en faveur de l'apostolat de S. Martial.

qui

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

qui commence à l'année 829, & finit en 1029.

Glaber, moine de Cluny, qui vivoit en 1045, a laissé une histoire estimée de ce qui s'est passé en France depuis l'an 980 jusqu'à son temps, & la vie de S. Guillaume de Dijon.

Herman, moine érudit de Richenou en Suabe, 1954. Outre sa Chronique des six âges du monde, qui finit l'an 1054, on lui attribue plusieurs autres livres d'histoire & de piété, avec les hymnes *Salve Regina* & *Alma Redemptoris.*

Alfane, archevêque de Florence, qui vivoit en 1057, a laissé des poésies sur différens sujets de piété.

Michel-Cérulaire, 1058. Nous avons ses lettres & ses traités contre l'Eglise Romaine, où l'on trouve beaucoup plus d'artifice que d'habileté, & moins de force que de hardiesse.

S. Pierre-Damien, 1072.

PRINCIPAUX CONCILES.

Conciles dans l'Aquitaine, la Provence & le Lyonnois, 1034, pour la conservation de la foi, l'amendement des mœurs, & le rétablissement de la paix.

Plusieurs conciles en France, 1041, pour établir la Treve de Dieu, portant que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, personne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'une caution.

Concile de Rome, 1047. On y ordonna, selon Pierre-Damien, (op. 27. c. 56.) que ce ne seroit qu'avec la permission de l'Empereur qu'on donneroit un évêque à l'Eglise de Rome.

Concile de Reims, 1049, tenu par Léon IX, contre la simonie & d'autres abus.

Conciles de Rome, de Verceil, de Paris, 1050, contre l'hérésie de Bérenger.

Faux concile de C. P. 1054, où Michel-Cé-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

On a de lui des opuscules, des sermons, des lettres, & d'autres écrits qui forment quatre volumes *in-folio*. On y trouve peu de goût, mais beaucoup d'érudition ; & l'on en tire de grands avantages, pour la connoissance de l'histoire ecclésiastique du onzieme siecle.

Théophylacte, archevêque d'Acride en Bulgarie, 1070. Il a commenté le Nouveau-Testament, & les quatre Petits Prophetes.

Jean-Xiphilin, patriarche de C. P. 1077. Outre ses décrets, il a laissé quelques homélies. Il ne faut pas le confondre avec son neveu, dont nous avons un abrégé de Dion-Cassius.

S. Anselme de Luques, 1086. On a de lui un traité contre le schisme de Guibert, une collection de canons, une explication des Pseaumes, & une des Lamentations de Jérémie.

Lanfranc de Cantorbéri, 1086. Ce docte & saint

PRINCIPAUX CONCILES.

rulaire fit anathématiser les légats du Pape, & un écrit qu'ils avoient déposé sur l'autel.

Concile de Tours, 1055, qui réduisit Bérenger à confesser avec serment la foi commune de l'Eglise, & à la souscrire de sa main.

Concile de Rouen, 10[illegible] où l'on trouve une confession de foi des plus précises, touchant le mystere de la présence réelle & de la transsubstantiation.

Concile de Rome, 1059, où fut couronné le Pape Nicolas II. L'Archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie, mit sur la tête du Pontife une couronne royale, dont le cercle inférieur portoit cette inscription, *Corona regni de manu Dei* ; & le second cercle, *Diadema imperii de manu Petri.*

Concile de Vienne, 1060, pour abolir la simonie, & obliger les ecclésiastiques à garder le célibat.

Concile de Tours, qui

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Prélat, d'un ſens exquis & d'un raiſonnement juſte, a laiſſé un traité excellent contre Bérenger, des lettres fort intéreſſantes, & d'autres ouvrages eſtimables.

PRINCIPAUX CONCILES.

étant daté du premier mars 1060, indiction XIII, nous apprend, qu'au moins dans ce pays le commencement de l'année ſe comptoit déjà du premier janvier, ou de noël.

Concile de Rome, 1063, qui refuſa d'accorder aux moines de Vallombreuſe l'épreuve du feu, contre Pierre de Florence, accuſé de ſimonie.

Concile de Rome, 1065, ſur les degrés de conſanguinité par rapport au mariage. L'opiniâtreté de ceux qui s'oppoſerent à ces déciſions, fut appellée l'héréſie des Inceſtueux.

Concile de C. P. 1066, tenu par le Patriarche Jean-Xiphilin contre les mariages inceſtueux.

Concile de Spalatro en Dalmatie, 1069, où Mainard, légat du S. Siege, interdit aux Dalmates l'uſage de la langue Sclavone dans l'office divin. Toutefois ils ſuivent encore aujourd'hui cet uſage; mais il faut remarquer que le Sclavon de la liturgie eſt bien différent du Sclavon vulgaire.

Concile d'Anſe, 1070, dont la date fait voir, que dans le pays de Lyon, comme en bien d'autres provinces, on commençoit alors l'année au premier de janvier, ou à noël.

Conciles de Rome, 1074 & 1075, où Grégoire VII rendit des décrets ſéveres contre la ſimonie, l'incontinence des clercs & les inveſtitures

Concile de Vincheſtre, 1076. On prétend qu'il y fut ſtatué, que les prêtres de la campagne ne ſeroient point obligés à renvoyer les femmes qu'ils

avoient, mais qu'ils n'en prendroient plus à l'avenir.

Concile de Rome, 1076, le premier où l'on ait attenté à la souveraineté des princes. Henri IV, roi de Germanie, y fut excommunié, anathématisé, privé de son royaume, & ses sujets absous du serment de fidélité.

Assemblée de Forcheim en Franconie, 1077, où Rodolfe, duc de Suabe, fut élu roi, à la place de Henri IV.

Concile de Rome, 1079. Bérenger, en présence de 150 évêques & de Grégoire VII, y fit profession de la foi de l'Eglise sur l'eucharistie, contre laquelle il écrivit encore, dès qu'il fut de retour en France.

Concile de Rome, 1080. Rodolfe qui venoit de remporter la victoire sur Henri, fut déclaré le vrai roi; & Henri fut excommunié de nouveau, & dépossé du royaume.

Concile de Burgos, 1080. Le Roi Alfonse VI y fit substituer l'office Romain à l'office Gothique ou Mosarabique, nonobstant même le duel qui avoit été ordonné à ce sujet, & où le champion de l'office Gothique avoit eu l'avantage sur celui du Romain.

Concile de Quedlimbourg en Saxe, 1085, en présence d'Herman de Luxembourg, donné de nouveau pour rival à l'Empereur Henri IV. On y exalta d'une maniere exorbitante la puissance pontificale; on y anathématisa l'Antipape Guibert, avec onze autres prélats, évêques ou cardinaux; on y déclara nulles, quant aux effets, toutes les ordinations faites par les excommuniés; on y ordonna rigoureusement la continence à tous les clercs constitués dans les ordres majeurs; on y interdit l'usage des œufs & du fromage pendant le carême.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le neuvieme Tome de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé de BERAULT. Il m'a paru digne de se montrer à la suite des Volumes précédens, qui ont déjà mérité les suffrages du Public. On y trouvera le même ton de sagesse & de vérité, le même soin de donner à cet Ouvrage toute la liaison & l'interêt dont il est susceptible. En Sorbonne, ce 3 Décembre 1779.

CHEVREUIL.

ERRATA du Tome IX.

PAGE 32, les préventions, *lisez* ſes préventions.
P. 44, une ſplendeur impoſante, *l.* une froideur impoſante.
P. 64, ces fonctions, *l.* ſes fonctions.
P. 71, au nom de Sainte Trinité, *l.* au nom de la Sainte Trinité.
P. 115, que ſes adhérans, *l.* que de ſes adhérans.
P. 204, orter ſes avantages, *l.* porter ſes avantages.
P. 207, pour ſon établiſſement, *l.* pour ſon rétabliſſement.
P. 218, les donner qui il lui plaiſoit, *l.* les donner à qui il lui plaiſoit.
P. 241, LIVRE VINGT-SEPTIEME, *l.* LIVRE VINGT-HUITIEME.
P. 360 & 365, Adaldagne, *l.* Adaldague.
P. 377, à toutes ſes bonnes œuvres, *l.* à toutes les bonnes œuvres.
P. 380, retira la main, *l.* retira ſa main.
P. 393, récupérer, *l.* reçouvrer.
P. 471, puis de Labes, *l.* puis de Lobes.
P. 490, Vlodomir, *l.* Vlodimir.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le dixieme Tome de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, par M. l'Abbé de BÉRAULT. Il m'a paru que ce nouveau Volume juſtifioit & aſſureroit de plus en plus le ſuccès qu'ont eu les Volumes précédens. En Sorbonne, ce 4 Décembre 1780. DUVOISIN.

Errata du Tome X.

Page 11, de leur en impoſer, *liſez* de leur impoſer.
P. 12, d'une voix flatteuſe, *l.* d'une voix mélodieuſe.
P. 18, n'euſſent rien, *l.* euſſent rien.
P. 35, ſur Adalbert, *l.* ſur S. Adalbert.
P. 79, prendre ſa permiſſion, *l.* prendre la permiſſion.
P. 81, Vladimir, *l.* Vlodimir.
P. 108, & les fauteurs, *l.* & leurs fauteurs.
P. 124, un pélerinage, *l.* le pélerinage.
P. 125, Aimerie, *l.* Aimeric.
P. 127, de quelques sûretés, *l.* de quelques rasetés.
P. 128, Godchard, *l.* Godehard.
P. 129, Meinvero, *l.* Meinverc.
P. 137, ſes impénétrables myſteres, *l.* nos impénétrables myſteres.
P. 154, prenoient des terres, *l.* affermoient des terres.
P. 176, à venir avec lui, *l.* à revenir avec lui.
P. 181, on n'avoit pu ſans ſimonie, *l.* on avoit pu ſans ſimonie.
P. 223, celle d Herfel, *l.* celle d'Herfeld.
P. 249, conſidérablement plus forte, *l.* conſidérablement la plus forte.
P. 264, du Mond-Aventin, *l.* du Mont-Aventin.
P. 271, une formule en profeſſion, *l.* une formule ou profeſſion.
P. 333, Arhus, *l.* Athus.
P. 440, depuis mon pontificat, *l.* depuis mon entrée au pontificat.
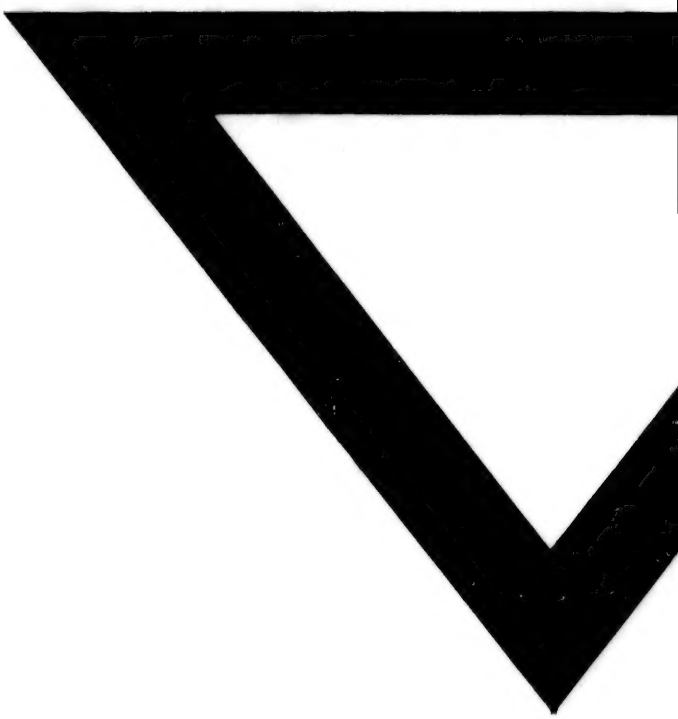
ar imposer.
mélodieuse.
permission.
ues, racetés.
impénétra-
t des terres.
lui.
voit pu sans
onsidérable-
entin.
formule ou
on entrée au